T.261/1/D

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme

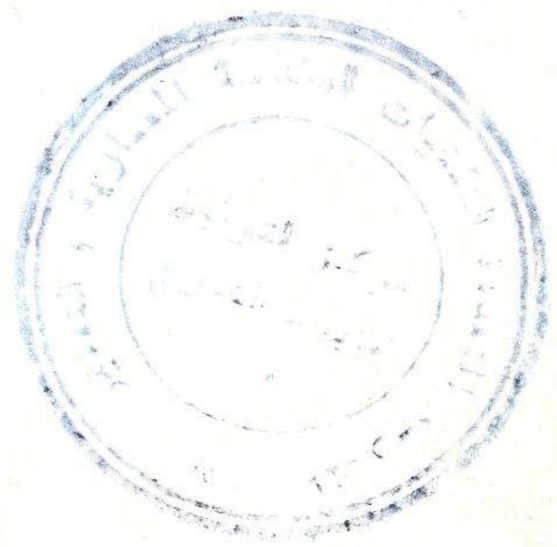

Mémoire de Magistère

RÉGIONS POLARISÉES, LE CAS D'ALGER

Présenté par:

Mr BENDALI-HACINE Abderrazak

Dirigé par:

Mr BENYOUCEF Brahim

Octobre 2001

T.261/1/D

SOMMAIRE :

مركز التوثيق

	Page
Remerciements	01
Dédicaces	01
Préambule	03
Introduction : Alger ou la métastase d'une région urbaine :	04
Problématique :	07
Objectifs :	09
Hypothèses :	10
Démarche méthodologique :	12
PREMIÈRE PARTIE : ESPACE ET RÉGION, FONDEMENTS THÉORIQUES ET CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES :	17
Chapitre 1 : L'approche systémique :	19
I.1. La ville comme système :	19
I.2. Origine et évolution de l'approche systémique :	19
I.3. Modalités et structure de l'approche des systèmes de villes :	23
I.4. Conclusion :	26
Chapitre 2 : Les approches de l'organisation de l'espace régional :	28
II.1. La région comme structure polarisée :	28
II.2. Origine et développement de la théorie :	28

II.3. Modalités et structure des approches de l'organisation de l'espace régional : 33

II.3.a. Hiérarchie des centres selon leur population : 35

II.3.b. Hiérarchie des centres selon leurs fonctions : 37

II.3.c. Hiérarchie des centres selon leur rayon d'influence : 39

II.4. Conclusion : 42

Chapitre 3 : L'approche de la croissance urbaine : 44

III.1. L'histoire urbaine : gadget culturel ou ancrage des phénomènes urbains : 44

III.2. Origine et évolution de l'approche de la croissance urbaine : 45

III.3. Modalités et structure de l'approche de la croissance urbaine : 49

III.4. Conclusion : 51

SECONDE PARTIE : DYNAMIQUE DE FORMATION ET DE CROISSANCE DE L'ESPACE ALGÉROIS 52

Chapitre 1 : Espace support, le site naturel préexistant : 54

I.1. Position et délimitation : 55

I.2. Configuration de l'espace naturel support : 56

I.2.a. Plaine de la Mitidja : 57

I.2.b. Le Sahel : 58

I.3. Conclusion : 58

Chapitre 2 : Espace diachronique : processus de croissance de l'espace algérois : 60

II.1. Ere pré coloniale : 61

II.1.a. Phase punique : Genèse maritime de l'Algérois : 61

II.1.b. Phase romaine : Genèse d'une organisation de l'espace urbain et régional : 63

II.1.c. Etablissement autochtone et régence ottomane : 67

II.1.d. Synthèse : 73

II.2. Ere coloniale : 75

II.2.a. Phase 1830-1880 : Colonisation militaire de l'Algérois : 75

II.2.b. Phase 1880-1930 : La période faste du colonialisme : 84

II.2.c Phase 1930-1962 : Suburbanisation et mouvement moderne : 86

II.2.d. Synthèse : 92

II.3. Ere post – indépendance : 93

II.3.a. Les années soixante : L'impressionnant exode rurale : 93

II.3.b. Les années soixante-dix : La 'lourde' industrialisation : 96

II.3.c. Les années quatre-vingt : L'époque des grands ensembles : 99

II.3.d. Les années quatre-vingt-dix : Extensions dangereuses : 103

II.3.e. Synthèse : 108

II.4. Conclusion : 110

Chapitre 3 : Espace du découpage territorial et de la représentation : 114

III.1. Découpage territorial de l'Algérois : 115

III.2. Représentation collective du territoire de l'Algérois : 117

III.3. Synthèse : 120

Conclusion : 121

TROISIÈME PARTIE : DYNAMIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ESPACE ALGÉROIS 123

Chapitre 1 : Dynamique démographique de la région algéroise : 125

I.1. Evolution de la population algéroise : 126

I.2. Classes de villes et croissance urbaine : 127

I.3. Modèles théoriques et région algéroise : 130

I.4. Synthèse : 132

Chapitre 2 : Dynamique des activités socio-économiques de la région algéroise : 133

Activités économiques : 134

II.1. Le secteur artisanal : 136

II.1.a. Organisation des activités : 136

II.1.b. Poids des activités : 137

II.1.c. Evolution des profils minimum et moyen : 139

II.1.d. Spécialisation et diversification : 139

II.1.e. Elaboration des classes : 140

II.1.f. Conclusion : classes et disparités : 142

II.2. Le secteur industriel : 145

II.2.a. Organisation des activités : 145

II.2.b. Poids des activités : 146

II.2.c. Evolution des profils minimum et moyen : 149

II.2.d. Spécialisation et diversification : 150

II.2.e. Elaboration des classes : 150

II.2.f. Conclusion : classes et disparités : 151

II.3. Le secteur des services : 153

II.3.a. Organisation des activités : 154

II.3.b. Poids des activités : 158

II.3.c. Evolution des profils minimum et moyen : 159

II.3.d. Spécialisation et diversification : 161

II.3.e. Elaboration des classes : 161

II.3.f. Conclusion : classes et disparités : 163

Les équipements collectifs : 167

II.4. Les activités du secteur sanitaire : 168

II.4.a. Organisation des activités : 169

II.4.b. Poids des activités : 170

II.4.c. Evolution des profils minimum et moyen : 172
II.4.d. Spécialisation et diversification : 173
II.4.e. Elaboration des classes : 173
II.4.f. Conclusion : classes et disparités : 175
II.5. Les activités du secteur sportif : 178
II.5.a. Organisation des activités : 180
II.5.b. Poids des activités : 181
II.5.c. Evolution des profils minimum et moyen : 182
II.5.d. Spécialisation et diversification : 183
II.5.e. Elaboration des classes : 183
II.5.f. Conclusion : classes et disparités : 184
II.6. Les activités du secteur socioculturel : 187
II.6.a. Organisation des activités : 189
II.6.b. Poids des activités : 189
II.6.c. Evolution des profils minimum et moyen : 191
II.6.d. Spécialisation et diversification : 192
II.6.e. Elaboration des classes : 193
II.6.f. Conclusion : classes et disparités : 193
II.7. Les activités du secteur de l'éducation : 195
II.7.a. Organisation des activités : 196
II.7.b. Poids des activités : 196
II.7.c. Evolution des profils minimum et moyen : 198
II.7.d. Spécialisation et diversification : 198
II.7.e. Elaboration des classes : 199
II.7.f. Conclusion : classes et disparités : 199
II.8. Synthèse : 202
Chapitre 3 : Dynamique de flux : communication et réseaux : 203
III.1. Axes de transport : 203
III.2. Nœuds de transport : 204

III.3. Synthèse : 205

Conclusion : Vers une nouvelle organisation de l'espace régional : 206

Conclusion Générale 209

Bibliographie 212

Bibliographie de référence 218

Table des illustrations 223

REMERCIEMENTS :

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de recherche, Mr BENYOUCEF Brahim, pour les orientations fructueuses et essentielles qu'il m'a apporté tout au long de cette recherche.

Je tiens à remercier tout particulièrement ma femme Ghania, pour son soutien moral, pour sa grande disponibilité, pour s'être occupée des tâches 'ingrates' (dessin, collage, reprise de cartes, frappe…) ainsi que pour son aide pratique à toutes les étapes du travail.

Je n'oublierai pas de citer les personnes qui ont concouru, à une étape ou à une autre, à faire aboutir ce travail à travers leur aide dans le cadre des différentes recherches statistiques, cartographiques, bibliographiques et documentaires, à savoir :

- Le personnel de l'A.N.A.T.
- Le personnel de l'O.N.S.
- Le personnel du C.N.E.S.
- Le personnel des différentes directions des quatre wilayate : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdès ; en particulier la Direction du Commerce de la wilaya d'Alger, la D.P.A.T de Boumerdès et d'Alger, la Direction des Transports de la wilaya d'Alger, …
- Le personnel des divers centres de documentation : la bibliothèque de l'E.P.A.U, la bibliothèque de recherche du centre Diocésain, le C.C.F, la Bibliothèque Nationale, la bibliothèque de l'E.N.A, …

Enfin, je conclurai en n'omettant pas de citer le soutien inépuisable de la famille et des amis dans lequel j'ai trouvé une aide précieuse.

DÉDICACES :

Je dédie ce travail en premier à la mémoire de deux personnes proches que j'aurai aimé voir : à mon grand-père Ali, et à mon beau-père Ali.

A ma femme Ghania et à mon fils Ryan.

A ma grand-mère, à mes parents, à mes frères et sœurs : Latifa, Abdelhakim et Lamia.

A ma belle mère, et à toute ma belle famille : Abderrahmane, Hamdane, Dounia, Mohamed, Lida, Zoubir, Karim, Ahmed, Malika, Nadia, Fethi, Amine, Abdennour, Louiza et Chaïma, sans oublier Mohamed.

A tous les membres de la famille en Algérie et à l'étranger, et plus particulièrement à mon oncle Fatah et à mon cousin Anouar.

A tous les amis, en particulier : Tewfik, Akli, Sabah, Wathik, Mohamed, Abdelaziz, Rochdi, Rafik, Ikbal, Abdelouahab, Wahiba, Samira, Rabah, Yacine, Koceïla, Tarik, Nacer.

PRÉAMBULE :

Ce travail a été réalisé dans le cadre du mémoire de magistère option « urbanisme ».

Il y'a cependant quelques remarques d'importance à faire concernant ce travail de recherche :

- Les sources statistiques et cartographiques existant dans les différentes structures sont pour une bonne partie erronées ou n'ayant pas été actualisées[1]. Certaines données statistiques par exemple varient d'une source à une autre et sont pour une grande partie approximatives, et beaucoup de documents cartographiques malgré le fait qu'ils soient récents ne sont pas actualisés. Ce travail est donc à appréhender pour ce qu'il est, une initiation à la recherche basée sur une matière cartographique et statistique que nous 'supposons' juste ou du moins indicative.

- Ce travail ayant démarré dans la période 1995-1996, les données statistiques traitées au cours de cette recherche sont toutes relatives à cette période. Il a été en effet très difficile (vu la variété des sources statistiques et la difficulté d'accéder à certaines données dans certaines structures) voire certaines fois impossible (comme lorsqu'il s'agit de l'emploi et de son organisation détaillée par activité, donnée qui a été impossible à trouver[2]) de récolter l'information détaillée relative à cette période. Il faut aussi rappeler que l'information relative à la période 1995-1996 n'existe que depuis 1997, et parfois même depuis 1998. Pour travailler sur des données plus récentes (2000-2001), il faut un certain temps pour récolter l'information.

- La nécessité pratique de limiter le travail aux thèmes abordés.

---

(1) Pour la source statistique qui devrait être la plus fiable, le recensement de la population, il y'a une approximation des résultats. Si nous prenons l'exemple du dernier RGPH 98, qui a été réalisé dans des conditions sécuritaires défavorables, nous remarquons que les bureaux d'études et les administrations qui utilisent cet instrument comme outil de travail se plaignent fortement de son manque de fiabilité.

(2) Ce qui existe le plus souvent en termes de données sur l'emploi, c'est les données relatives aux grands secteurs d'activités (industrie, services, …) et non concernant le détail des activités.

INTRODUCTION : ALGER OU LA MÉTASTASE D'UNE RÉGION URBAINE :

A l'aube du nouveau millénaire, les organismes urbains reviennent à l'actualité par le nombre d'études pluridisciplinaires dont ils font l'objet. La relance[3] de l'urbanisation et de la croissance des principales villes dans le monde durant la dernière décade y est pour beaucoup.

Ce qui caractérise cette relance, c'est le phénomène d'hégémonie urbaine[4]. En effet, ce n'est plus la ville qui s'étale sur la campagne, mais plutôt la non-ville qui évolue au sein de la non-campagne.

D'une part, la ville est devenue un organisme urbain évoluant avec une morphologie et un territoire désarticulés. Cette ville qui se dilue dans ses espaces périphériques, de plus en plus lointains, reste il est vrai centrale par la concentration des pôles de commandement qu'elle abrite. Cependant, ses croissances ne sont plus tentaculaires et agglomérées, elles sont plutôt discontinues, faiblement densifiées et éparses. Le passage de la société industrielle à la société informationnelle a fait que la ville a changé d'échelle, et que son aire de fonctionnement dépasse largement celui de l'agglomération, vers des espaces de plus en plus lointains qu'il devient difficile de cerner et de limiter. Une nouvelle géographie urbaine est en train de se mettre en place.

D'autre part, la campagne est aujourd'hui largement ancrée au mode de vie urbain, et beaucoup de localités rurales disposent des mêmes services que ceux d'un quartier urbain périphérique.

Ces organismes urbains complexes que sont devenues les villes évoluent au sein de territoires de grandes dimensions, et en pleine transnationalisation.

---

(3) Après la seconde guerre mondiale, qui correspond certes à la fin de la guerre pour le monde occidental, mais en même temps à la fin de la période coloniale pour les pays du tiers monde, une cadence d'urbanisation effrénée a vu le jour pour s'atténuer notablement durant les années 70 et 80. Ce n'est que durant la dernière décade que s'est faite la reprise de la croissance urbaine de par le monde en général.

(4) Certains urbanistes qualifient le phénomène urbain de 'nouvel ordre mondial'.

Notre intérêt donc pour l'étude d'organismes urbains complexes tire son essence du contexte mondial, et le cas d'Alger nous paraît intéressant de par les apprentissages envisageables, les enseignements et les solutions qu'il nous révélera.

En effet, si nous replaçons la capitale dans son contexte national, nous pouvons dire que depuis l'indépendance, les grandes régions urbaines du pays se développent sans vision de planification régionale ou nationale, et en l'absence de grandes options d'aménagement.

Ce n'est que durant la dernière décade que les études (et les préoccupations) touchant le requalibrage du développement dans les régions du pays commencent à voir le jour (études[5] lancées par le ministère de l'aménagement du territoire visant une répartition équilibrée et optimale des ressources et des éléments de production pour chaque région du pays).

La période d'avant[6] a été caractérisée par l'absence d'une politique équilibrée en matière d'urbanisme et d'aménagement spatial en général. Les différentes régions du pays se sont développées à des rythmes de croissance variables, ce qui a causé les déséquilibres que nous vivons aujourd'hui. Les gestionnaires de l'époque s'intéressaient à la redistribution des moyens de production et de développement vers les zones les plus défavorisées, mais la forte politique de centralisation des activités et de la population dans les zones favorisées a eu l'effet inverse.

En effet, si l'on peut qualifier le phénomène de 'principe', le processus de développement du pays est basé sur le principe de déséquilibre (macrocéphales à tous les niveaux).

Les disparités Nord-Sud sont les plus évidentes (celles là par contre sont d'un autre ordre puisqu'elles sont naturelles, le désert a toujours été un lieu peu habité par rapport au littoral), mais même au niveau de la bande littorale (Nord), les distorsions existent. Les villes les plus importantes (Alger, Oran, Constantine, Annaba) cumulent

---

(5) Etudes concernant les métropoles régionales et leur armature urbaine, en cours actuellement à l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT). Etudes qui malheueusement n'ont pas eu de suite.
(6) Période entre l'indépendance et la fin des années 80.

et concentrent les activités de production, de services et de diffusion régionale, aux dépens de leurs régions respectives, qui restent souvent mal développées.

Cependant, c'est Alger et sa région qui connaissent les problèmes les plus importants, entre Alger, l'une des premières places économiques du Maghreb, qui dispose d'une très forte concentration de fonctions diverses (à l'échelle régionale, nationale et internationale), et sa région (Nord-Centre du pays) qui reste faiblement équipée et largement sous-développée.

La région d'Alger[7] subit un dynamisme et des taux de croissance et d'urbanisation qui mettent en péril l'avenir agricole de la Mitidja, et provoquent petit à petit l'asphyxie fonctionnelle de la capitale. L'on ne peur plus avancer l'affirmation qu'Alger est en train de se développer, mais l'on pourrait, sans équivoque, qualifier la croissance de la capitale à une 'métastase'. L'urbanisation sauvage qui fait 'métastaser' l'Algérois se propage chaque jour davantage.

Enfin, la capitale dispose simultanément d'atouts de développement (grandes potentialités au niveau géopolitique...), mais aussi de graves problèmes de croissance qu'il faudra éluder (grignotage de la Mitidja, congestion des centres urbains, réseaux défectueux...). C'est ces aspects (les atouts mais aussi les problèmes) qui permettent d'avancer que la capitale constitue un prétexte probant pour l'étude des organismes urbains complexes que sont devenues les villes actuelles.

---

(7) Par région algéroise, nous entendons la zone périphérique d'Alger comprise conventionnellement dans toutes les études régionales de la capitale, et qui s'étale sur quatre wilayate : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdés. Les schémas d'aménagement (SNAT et SRAT par exemple) identifient deux zones dans la proximité d'Alger : la zone métropole (ou la région algéroise précédemment citée), et la zone hors métropole (Tizi Ouzou, Bouira, Bejaia, Aïn Defla, Médéa et Chlef).

PROBLÉMATIQUE :

Les déséquilibres de la région algéroise[8] sont occasionnés par le fait que les agglomérations et les centres urbains qui s'y trouvent ne possèdent pas de fonctions ou d'aptitudes pour pouvoir seconder Alger dans son cadre régional. Grande place économique et politique maghrébine, arabe, africaine (et méditerranéenne), la capitale dispose des atouts nécessaires pour une promotion de ses vocations internationales (capitale du Maghreb, lien Nord-Sud…). Cette promotion, liée à l'affinement des fonctions d'Alger (vers des technologies de pointe, services et sièges de haut niveau international…), est compromise par cette concentration continue de fonctions de toute sorte (manufactures, entrepôts, tertiaire banal, …) axée sur le centre d'Alger et ses prolongements.

Il serait donc opportun de promouvoir une organisation polycentrique basée sur des pôles périphériques capables d'accueillir et de diffuser la croissance, et aptes à relayer Alger dans son rôle d'encadrement régional.

La solution « villes nouvelles » n'apporte à notre sens pas de véritable solution au problème, car elle se propose de créer d'autres agglomérations de même taille que celles qui existent, sur des sites parfois vierges, sans étude au préalable quand à leur insertion dans l'armature urbaine de la région. En effet, la région algéroise étant caractérisée par une trop forte domination du centre d'Alger, ce qui est néfaste et pour le centre lui-même (concentration de variété d'activités, ce qui l'empêche d'accueillir les activités d'excellence), et pour sa région (les centres secondaires sont délaissés, et les activités qui veulent s'installer dans la ville vont se localiser sur l'axe du centre ville).

La problématique que nous posons s'articule donc autour des modalités d'organisation de la centralité au sein de la région algéroise. Comment s'organise la centralité au sein de la région algéroise, et quel serait l'organisation la plus adéquate pour celle-ci?

---

(8) La région algéroise qui englobe les quatre wilayate précédement citées (voir note n°7) est la zone d'étude de ce travail de recherche.

La recherche est axée sur deux éléments :

- ***En premier,*** elle fait appel à la notion de région urbaine. En effet, il est crucial, comme dans toute recherche scientifique, de définir les limites et le cadre de celle-ci. Il s'agit donc de repérer le bornage de la région urbaine algéroise ou de l'aire métropolitaine de la capitale. L'aire métropolitaine serait l'aire de fonctionnement de l'Algérois, et donc l'aire dans laquelle s'organiserait toute structure adéquate et opportune pour la capitale.

- ***En second,*** elle fait appel à la notion de polarité et de centralité. Il s'agirait de découvrir quelle structure polycentrique encadre l'organisation régionale de la capitale, d'en reconnaître la hiérarchie et ainsi de détecter la charpente de centres adéquate à promouvoir dans la région urbaine algéroise.

Ces deux éléments capitaux s'inscrivent tous simultanément dans l'optique de l'organisation de la région algéroise polarisée.

OBJECTIFS :

Les objectifs à atteindre par rapport à ce cadre d'étude sont au nombre de trois :

1. Identification des mécanismes de formation et d'organisation de la région algéroise. Il s'agit d'appréhender les différents éléments qui façonnent l'organisme urbain algérois, leur nature, leur origine, leur modalité de fonctionnement, et ainsi la structure urbaine qui les englobe.

2. Identifier le cadre régional adéquat d'intervention pour la région algéroise. Ce cadre doit être le fruit des différents critères de délimitation, et être le réceptacle opportun pour toute intervention urbaine sur l'ensemble de l'espace de la région.

3. Identifier la structure d'organisation appropriée de cette région urbaine algéroise. Il faut donc retrouver le système d'organisation qui répond le mieux aux exigences de fonctionnement de l'Algérois, et il s'agit donc de concourir à un système spatial opérationnel pour une dynamique urbaine équilibrée de l'aire de fonctionnement de la capitale. Ceci devrait appuyer une démarche visant une double optique : en premier, celle de la valorisation du centre d'Alger comme élément focalisateur et drainant pour les activités et les espaces de niveau d'excellence ; et enfin, celle d'appuyer la dynamique de la capitale par des centres régionaux aptes à diffuser la croissance sur l'ensemble de l'aire 'métropolitaine'.

HYPOTHÈSES :

Notre travail envisage une série d'hypothèses qui peuvent être regroupées en deux catégories :

Hypothèses d'analyse :

1. L'importance de la composante démographique dans l'organisation des armatures urbaines. La taille d'une ville se révèle être l'un des premiers aspects abordés dans toute étude de hiérarchie urbaine, et elle constitue un critère fondamental de classification urbaine. Il serait raisonné de dire que plus une ville a une population importante, puis elle a de l'emprise et de l'influence.

2. L'importance des inerties de toutes sortes sur la structure urbaine (histoire, représentations collective, le site d'implantation,…). Ces inerties quelque soit leur nature, forment une structure qui sous-tend tout développement ou toute intervention sur l'espace urbain et régional. Elles forment donc la matrice de formation et de transformation du monde urbain.

3. L'importance des relations entre villes, assimilées comme le régulateur de la hiérarchie urbaine. En effet, ce tissu de relations forme l'élément fondamental du système urbain, et sont parfois plus importants que les villes du réseau prises séparément. Dans un monde ou la connexion devient un besoin, les communications entre villes sont de plus en plus l'ordonnateur de la hiérarchie urbaine.

4. L'absence de planification à l'échelle de la région algéroise ne veut pas dire qu'il n'existe pas de structure qui organise cette région. Cette 'structure', certes le plus souvent spontanée, ou sinon jonchée par des actions planifiées ponctuelles mais non coordonnées, possède un ordonnancement et une organisation spécifiques propres.

Hypothèses d'intervention :

- Nécessité d'une optique polycentrique pour la région algéroise. En effet, le mono centrisme de l'Algérois est la principale cause du disfonctionnement de la région, et la polynucléarité de la centralité serait l'option appropriée pour un fonctionnement cohérent de la capitale.

2. Nécessité d'une approche d'intervention axée sur le principe d'intégration. La structure polycentrique à mettre en œuvre doit se baser sur les centres déjà existants au niveau régional, et donc parfaitement intégrés à la structure urbaine régionale. La solution 'villes nouvelles' est à rejeter catégoriquement.

3. Nécessite d'une nouvelle échelle d'intervention urbaine (dépassant le cadre de la ville), englobant le niveau régional. La ville ayant changé d'échelle, ceci doit s'accompagner d'une prise en charge au niveau des interventions urbaines.

4. Nécessité d'une grande polyvalence pour les nouveaux espaces urbains. La flexibilité d'usage d'un espace lui permet d'intégrer plus facilement les rapides transformations des paysages fonctionnels, économiques, sociaux et culturelles de nos villes actuelles.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE :

La démarche méthodologique structure ce travail de recherche en trois grands axes :

1. Espace et région : fondements théoriques et considérations méthodologiques :

Cette partie est axée sur une inquisition du champs théorique de référence pour la présente recherche, afin d'opérer une prise en charge et une définition claire des concepts et notions fondamentales de ce travail, tels que :

1. Centre et centralité.
2. Cadre régional (région, territoire,…).
3. Système (réseaux, armature, …).
4. Organisation des systèmes (hiérarchie, transversalité,…).

Ces notions sont axées autour de trois approches différentes qui structurent le cadre de cette recherche, et qui sont :

- L'approche de la croissance urbaine.
- L'approche systémique.
- Les approches de l'organisation de l'espace régional.

Chacune des approches de référence a été abordée comme suit :

1. Une introduction à l'approche considérée.
2. Le développement de l'approche des origines à nos jours et ses transformations successives.
3. Une définition actualisée de l'approche et de ses modalités.
4. Les principaux concepts et notions.

2. Dynamique de formation et de croissance de la région algéroise :

La région algéroise (comprise dans cette recherche comme l'ensemble des quatre wilayate qui formaient auparavant la wilaya d'Alger, et qui est conventionnellement dans les études d'urbanisme assimilée à l'aire de fonctionnement de la capitale) est abordée par rapport à son aspect morphologique , en relation avec ses principes de formation, de transformation et d'organisation. Cette partie s'articule autour de quatre axes :

2.a. Espace support :

Le site naturel préexistant est analysé par rapport à sa localisation, et surtout à sa configuration spatiale (particularités topographiques maîtresses comme : la déclivité, les grands formes naturelles de relief, l'orientation…).

La synthèse s'attèle à l'identification des formes qui composent le site préexistant.

2.b. Processus de croissance :

L'espace régional est saisi par rapport à son cycle de transformation temporel. Ce processus de croissance a été découpé en phases, afin d'en facilité la lecture. La date qui sépare une période d'une autre est un moment ou la structure spatiale a subi des transformation d'importance. Ces dates peuvent correspondre à des bouleversements politiques, économiques,… Chaque période est analysée selon son aspect structurel : la délimitation du cadre régional, la formation et transformation des pôles urbains, et la hiérarchie de l'armature urbaine de l'époque considérée, ainsi que les éléments majeurs qui la façonnent.

La synthèse constitue la superposition des différentes structures qui se sont succédé à travers l'histoire régionale en nous attardant sur la ville d'Alger pour comprendre son développement, car elle se situe au cœur de cette région, en vue d'une

compréhension de l'état actuel mais aussi de repérer les invariants de la croissance urbaine algéroise.

Cette démarche historique permettra donc l'identification des paramètres qui interviennent de façon permanente dans la modification des structures du réseau urbain (villes, système viaire, espaces urbains…), et de ce fait la compréhension de l'armature urbaine, qui peut être à la base de futures opérations. Enfin, et à travers l'acte de lecture diachronique, nous observons la manifestation d'une dialectique entre permanence et changement, qui assure à la fois le maintien de l'identité de la région (et de la ville), et sa capacité d'adaptation.

2.c. Découpage territorial et représentation collective :

Le territoire algérois est analysé par rapport aux découpages successifs qui l'ont structurés à travers le temps. Ces délimitations ayant changés de nature à travers l'histoire, c'est l'évolution du découpage communal qui sera le plus examiné. Ce territoire est envisagé, ensuite, par rapport à la représentation collective de la région algéroise. Cette analyse a été concrétisée par une enquête sur terrain, visant un échantillon aléatoire représentatif de 150 personnes questionnées, habitants pour la plupart dans la région. Les réponses ont été comparées par rapport aux variables de l'enquête (âge, sexe, niveau d'instruction, mobilité, emploi,…) afin d'être probants.

La synthèse s'axe sur l'identification des permanences dans le découpage territorial, et dans les représentations collectives.

2.d. Conclusion :

Identification des limites de l'espace régional algérois selon les critères examinés (site, processus de croissance, découpage et représentations collectives.) En second lieu, identification de la centralité dans la région algéroise, et de ses composantes.

3. Dynamique socio-économique de la région algéroise :

La région algéroise est abordée par rapport à sa dynamique fonctionnelle socio-économique, et elle s'articule autour de quatre axes :

3.a. Dynamique démographique :

La structure de répartition de la population au sein de la région est saisire selon ses différentes composantes : classes de villes, structures par age et par sexe, et enfin l'application des modèles théoriques Zipf (loi rang/taille relative à l'existence d'un rapport entre ville et rang démographique) et de Beckman (loi d'organisation de la structure urbaine selon le poids démographique).

Cette analyse est affinée par l'étude de la transformation des tailles des centres urbains de la région à travers la période post coloniale.

En synthèse, une idée sur l'organisation de la structure hiérarchique régionale par rapport au critère démographique.

3.b. Dynamique des fonctions socio-économiques :

Cette partie étudie la répartition des différents types d'activités économiques urbaines : secondaire (activités artisanales et industrielles), tertiaire, ainsi que les différents équipements collectifs (secteur sportif, socioculturel, éducatif et sanitaire) dans la région.

Chaque type d'activité est examiné selon plusieurs critères : organisation de l'activité , poids des activités en rapport avec la taille des centres urbains, les indices de spécialisation et de diversification ainsi que les profils moyen et minimum d'activités. L'examen des profils de centres revient à identifier les sous représentations et le sur-représentation d'activités à travers l'ensemble des centres urbains.

En synthèse, il sera fait état du rang fonctionnel des différents centres urbains, et leur spécialisation.

PREMIERE PARTIE :

ESPACE ET REGION, FONDEMENTS THEORIQUES ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

En abordant le cadre de ressourcement théorique, nous nous intéressons aux différentes approches que nous trouvons convenables par rapport à nos préoccupations méthodologiques et à la problématique qui nous concerne.

Il est sujet dans le cadre de cette recherche de régions polarisées, ce qui nous renvoie vers trois approches complémentaires :

- L'approche systémique.
- Les approches de l'organisation de l'espace régional.
- L'approche de la croissance urbaine.

L'approche de la croissance urbaine analyse la région polarisée dans sa perspective dynamique, l'approche systémique nous révèle l'architecture organisationnelle de cette région, et enfin les approches de l'organisation de l'espace régional traitent des modalités de cette organisation.

Il y'a donc deux aspects complémentaires traités par ces différentes approches :

- Une optique diachronique traitée par l'approche de la croissance urbaine.
- Une optique synchronique traitée par l'approche systémique et les approches de l'organisation de l'espace régional.

Le phénomène urbain et régional est donc abordé de manière globale et classique, par rapport à ses causes fondatrices (évaluation de l'origine des faits dans une perspective dynamique), mais aussi par rapport à son organisation et à son architecture de composition et de fonctionnement.

CHAPITRE I: L'APPROCHE SYSTÉMIQUE :

I.1. La ville comme système :

Cette approche, que certains chercheurs nomment «théorie générale des systèmes »[9], a beaucoup évolué depuis ses premières origines.

En effet, de théorie généraliste concernant les formes d'organisation des choses complexes, elle est devenue une notion fondamentale au sein d'un nombre important de disciplines, dont l'urbanisme.

Du point de vue de l'urbanisme, cette approche considère la ville comme la «valorisation d'une situation dans un réseau qui représente un facteur de régulation de cette ville » [10], voire comme un écosystème «vivant et évoluant continuellement en symbiose (pas forcément pacifique) avec son environnement »[11].

L'abord des organismes urbains avec leur environnement devient de plus en plus difficile. En effet, la ville n'a cessé de se transformer, en accueillant à chaque fois de nouvelles fonctions, et de nouvelles formes spatiales. Ces formes de l'urbanisation contemporaine peuvent trouver une meilleure compréhension dans l'approche systémique. Cette approche peut donc nous aider à démêler les situations complexes, et elle est beaucoup plus pertinente pour la compréhension des réseaux de villes ayant différents niveaux simultanés d'appréhension et de relation.

I.2. Origine et évolution de l'approche systémique :

Il semble a priori que le phénomène d'agglomération urbaine possède certaines caractéristiques et propriétés des systèmes tels qu'ils ont été définis en physique ou en biologie. Cette hypothèse, maintes fois avancée n'a pourtant jamais été

---

(9) VON BERTALANFFY (L.) : « An outline of general system theory » in « British Journal of the Philosophy of Science », N°1, de la p134 à p 165, cité par MC LOUGHLIN (J. B.) : « Planification urbaine et régionale », Ed Dunod, Paris, 1972, p58.

(10) PUMAIN (D.), SANDERS (L.) et ST JULIEN (T.) : « Villes et auto organisation », Ed Economica, Paris, 1989.

(11) LE BOULANGER (H.), en préface de l'ouvrage de MC LOUGHLIN (J. B.) : « Planification urbaine et régionale », Ed Dunod, Paris, 1972, pVIII.

vérifiée. Cependant, le passage de cette théorie à l'urbanisme et aux disciplines de l'aménagement de l'espace en général reviendrait, selon Christian Girard[12], à deux origines : celle de l'épistémologie de Foucault, et celle de la linguistique de Saussure.

D'ailleurs, plusieurs auteurs ont témoigné de leur conception d'un système de villes, et ceci depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Pressentie donc par des précurseurs comme Reynaud[13] (1841), Kohl (1841), Reclus[14] ou Levanssen (1895), elle a été initialement formalisée par Lösch et Christaller. En effet, c'est Christaller[15] qui nous explique l'existence d'un système de villes organisées selon un ordre géométrique, et dont les composantes sont les villes-centres. Ce système serait organisé avec un certain nombre d'éléments qui sont essentiellement les villes, et les relations qu'entretiennent ces villes entre elles sont plus importantes que ces villes, même de grande taille, prises isolément.

Forester[16] a été sans doute d'un apport important en déclarant que les systèmes urbains composés des éléments spatiaux que sont les villes constituaient des systèmes dynamiques[17]. En effet, les dimensions sociale, politique, culturelle et symbolique des villes sont en perpétuel changement (issus des comportements de l'individu ou du groupe), et ainsi, le système est en continuel mouvement. L'idée de système de Forester repose (selon Pumain, Sanders et St Julien, 1989) sur différentes caractéristiques :

- Hypothèse de fermeture du système : le système urbain est clos, non aux flux (qui traversent le système sans en constituer un élément fondamental), mais à la causalité (les causes de la dynamique urbaine sont donc exclusivement endogènes dans cette optique).

---

(12) GIRARD (C.) : « Architecture et concepts nomades », Ed Mardaga, Paris,.1986.
(13) REYNAUD (J.) : « Villes », in « Encyclopédie Nouvelle », Ed Gosselin, Paris, 1841.
(14) RECLUS (E) : « The evolution of cities », in « The contemporary review », 1895.
(15) CHRISTALLER (W.) : « Die zentralen orte in Suddeutschland », Jena, 1933 cité par PROST (M. A.) : « La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités de commerce et de service », Ed Gauthier-Villars, Paris, 1965, p27.
(16) FORRESTER (J. W.) : « Dynamique urbaine », Ed Economica, Paris, 1979.
(17) Auparavant, la méthode classique consistait, selon l'ouvrage de PUMAIN (D.), SANDERS (L.) et ST JULIEN (T.), op. cit., à considérer le système urbain comme statique.

- La structure est plus importante que les éléments ou paramètres. Ce qui voudrait dire que le réseau urbain dans son ensemble (son organisation) a plus d'importance que ses composantes urbaines (villes) prises isolément, même si celles-ci sont de grande taille.

- L'état du système dépend du niveau des variables de stock (activités, population,…). Plus il y'a de composantes à l'intérieur du système, plus le système est en croissance.

- Les interdépendances entre les composantes sont évaluées de façon déterministe. Cela revient à dire que le système réagit toujours de manière identique quand les même conditions et causes de croissance sont réunies.

L'école de Bruxelles (Prigogine 1979, Allen et Sanglier[18] 1981) nous apporte un nouvel éclairage sur la question. Il est en effet certain que le « contrôle et la gestion d'un certain nombre d'activités importantes de la ville se fait dans des centres de décisions extérieurs »[19], déclare Denise Pumain, qui rajoute que le système urbain est ouvert à son méta-système d'ordre supérieur (le pays, le continent..). Ce système subit des fluctuations (internes) et des perturbations (externes)[20] qui font qu'il soit totalement instable, mais qu'il tende vers une trajectoire fixe (selon sa structure), qu'il rejoint à chaque écart.

L'école de Bruxelles nous introduit donc la notion d'ouverture du système des villes, et donc l'hypothèse de Forester selon laquelle le système urbain est clos sera réfutée ici.

Elle nous introduit la notion de dimension historique des systèmes socio-économiques et urbains (dynamique diachronique), et relie les comportements microscopiques (individus, ménages, entreprises) avec la composante macroscopique

---

(18) ALLEN (P. M.) et SANGLIER (M.) : « Urban evolution, self organization and decision making », in « Environmental Planning », n°13, 1981.
(19) PUMAIN (D.), op. cit.
(20) CHALINE (C.) : « La dynamique urbaine », Ed PUF, Paris, 1980 à la p11 nous parle de deux forces motrices agissant sur la ville envers : les forces exogènes du à la dépendance de la ville envers des ensembles plus vastes : région, état,..(Ex : conjoncture économique, flux migratoires,…) et les forces endogènes issus du tissu urbain dans ses mutations (choix résidentiels, navette travail-habitat,…).

(ville, région) des systèmes. « Au lieu d'être tendance vers un équilibre, la dynamique du système est donc celle d'un déséquilibre permanent et de réajustements continuels, et il est impossible de rechercher une correspondance univoque entre interaction et configuration ou entre interaction présente et dynamique actuelle »[21]. Ce qui revient à dire que le système est probabiliste et non déterministe. Ce qui revient à dire que quand le système est soumis deux fois aux mêmes processus, il peut évoluer de deux manières différentes au lieu d'avoir à chaque fois des réactions similaires.

Ilya Prigogine (1989) nous cite qu' «il est évident que la ville est un système ouvert, siége continuel donc des micro événements dont certains sont amplifiés et les autres amortis…Nous voyons changer les villes, nous vivons les bifurcations de leur histoire »[22]. Ainsi, l'approche de l'école de Bruxelles est aussi appelée Théorie des Bifurcations (Prigogine)[23], ou Théorie de Cynégétique (école de Hakem). Son utilité vient du fait qu'elle s'applique à des systèmes ouverts (aux flux exogènes) et complexes (plusieurs niveaux d'organisation).

Les acteurs élémentaires du système interagissent continuellement sur la ville, et réajustent constamment leurs comportements en fonction de l'état du système. Il y'a donc une qualité des systèmes urbains qui est celle de l'auto organisation.

L'apport de se courant[24] qui s'est étalé sur la décennie 90, (nouvelle forme de systémique) n'est pas uniquement au niveau de l'idée (qui s'est affinée durant la dernière décade pour devenir une approche cadrant au mieux avec les systèmes urbains instables[25] et à trajectoires aléatoires), mais aussi de pouvoir l'expérimenter.

« Ce modèle permet de stimuler, au moyen d'équations différentielles non linéaires, l'évolution de la distribution géographique des emplois et des habitants dans

---

(21) PUMAIN (D.) : « La dynamique des villes », Ed Economica, Paris, 1982.
(22) PUMAIN (D.) : « Villes et auto-organisation », op. cit.
(23) Voir à ce sujet : Prigogine (I.) et STENGERS (I.) : « La nouvelle alliance: métamorphose de la science », Ed Gallimard, Paris, 1979, mais aussi : « Entre le temps et l'éternité? », Ed Fayard, Paris, 1988.
(24) DUPUY (G.) : « Système, réseaux et territoires, Principes de réseautique territoriale », Ed Presses de l'ENPC, Paris, 1985.
(25) FISHER (A.) : « La dynamique spatiale de l'économie contemporaine », Ed de l'Espace Européen, Paris, 1990.

une grande ville »[26], et ainsi l'appréhension des forces motrices de la dynamique urbaine.

Veltz (1993) estime que les territoires urbains contemporains sont caractérisés par de nouvelles formes d'organisation systémique[27], déterminés par trois caractéristiques :

- Passage d'un territoire-zone à un territoire-réseaux. Le rôle croissant des interactions horizontales entre entités territoriales par rapport aux interactions verticales classiques entre les différents pôles d'une même entité territoriale confirme la notion de 'transversalité' des territoires urbains. Cette transversalité progressive confirme l'ouverture des systèmes villes à leur méta système national ou international.

- Les unités pertinentes d'analyses territoriales étant aujourd'hui moins les entités territoriales que les processus d'interaction et de flux généralement multi-territoriaux. Les relations entre éléments du système prennent l'importance sur les éléments du système prises séparément.

- Passage d'un territoire dense et compact à un territoire discontinu ou homogénéisation à grande échelle se combine avec des inégalités très fortes à petites échelles.

I.3. Modalités et structure de l'approche des systèmes de villes :

Brian Mc Loughlin nous identifie le systèmes des villes comme un écosystème, c'est-à-dire un «système plus ou moins stable, constitué d'êtres vivants liés entre eux, et d'autre part de l'espace qu'il occupe et avec lequel il a des relations de dépendance »[28].

---

(26) LEPETIT (B.) et PUMAIN (D.) : « Le temps, l'espace et la matérialité des villes », Ed Anthropos, Paris, 1993.
(27) VELTZ (P.) : « Métropolisation et dynamiques d'organisation des firmes", in "Métropoles et aménagement du territoire, actes du colloque », Ed IAURIF, Paris, 1993, p218 et 219.
(28) MC LOUGHLIN (B.), op. cit., note du traducteur JANVIER (E.) à la p11.

Les définitions générales du terme système sont cependant valables, pour la majorité des disciplines en globalité, comme l'appréhension du système en tant qu' «ensemble d'éléments en interaction »[29] ou «entité dotée d'une certaine permanence et reconnaissable dans le temps, en interaction avec un environnement spécifique, constituée d'éléments groupés en association simultanément interactive et se maintenant en état de stabilité dynamique dans des limites définies »[30].

Le concept de système est donc basé sur l'interdépendance et l'interaction de ses éléments constitutifs.

Une autre définition, celle de A.Pred (1977) est plus en rapport avec le contexte urbain, prenant le système de villes comme «un ensemble national ou régional de villes qui sont interdépendantes dans le sens ou chaque changement significatif dans l'activité économique, la structure d'emploi, le réseau ou la population de l'une des villes, élément du système, produira directement ou indirectement quelque modification sur une ou plusieurs autres villes du système. »[31].

L'approche systémique est donc opportune pour ce monde urbain actuel qui vit pleinement une vie de relations et de communication, et les foisonnements de toutes sortes ne font que s'amplifier en cadence.

« Le changement d'échelle géographique de la vie de relation à de tous temps accompagné le développement des systèmes de villes en se stabilisant et renforçant la dimension hiérarchique. En atteignant l'échelle planétaire, il trouvera probablement ses limites, dans un avenir plus ou moins proche, ce qui redonnera de l'importance à la dimension écologique des systèmes de villes »[32]. Donc, une ouverture sur l'environnement physique de plus en plus forte. D'ailleurs, ce « changement-mutation nuisible dans la taille, la physionomie, les fonctions s'est accompagné de la croissance de problèmes de plus en plus redoutables dont les solutions sont recherchées dans

---

(29) PUMAIN (D.) : « Villes et auto organisation », op. cit.
(30) PUMAIN (D.), op. cit.
(31) PUMAIN (D.) : « La dynamique des villes », op. cit.
(32) DUPUY (G.) : « Réseaux territoriaux », Ed Paradigme, Caen, 1988.

l'urbanisme au sens le plus large, celui qui comprend une large part d'aménagement du territoire »[33].

Le système-ville possède plusieurs caractéristiques :

a- La ville comme système ouvert : le système-ville est un système ouvert. D'ailleurs, le contrôle et la gestion d'un certain nombre d'activités importantes dans la ville se fait dans des centres de décision extérieurs. Ce système est donc ouvert à son méta système : le pays, le continent ou le monde.

« Dans la mesure ou une agglomération ou la ville en général n'est ni un espace clos, ni une organisation entièrement renfermée sur elle même, elle peut se définir comme un système ouvert. L'une de ses fonctions essentielles, celle qui l'a toujours caractérisé consiste, en effet, à importer des énergies, des biens, des informations, à attirer des hommes, pour produire d'autres anergies, d'autres biens, d'autres informations qui la renouvellent et la vivifient »[34].

b- La ville comme système spatial dynamique : l'optique dynamique des réseaux urbains consiste à appréhender l'espace urbain comme une hiérarchie et un ensemble de processus s'effectuant à des vitesses différentes et à des niveaux différents. « Les structures vivantes ne sont pas en être mais en devenir »[35]. La ville doit donc être comprise comme système social en action.

La ville est certes dépendante de sa localisation, mais évolue aussi par rapport à des « fluctuations internes et des perturbations externes »[36]. La trajectoire du système-ville est guidée par son histoire, par ses forces endogènes et exogènes, et est susceptible d'être modifiée à tout instant. Elle est difficilement prévisible dans le long terme, ce qui rend ces systèmes ouverts probabilistes et non déterministes.

---

(33) Articvle intitulé : « Changement d'échelle, changement d'image », in revue « Urbaniseme », n°263, Mai-Juin 1993.
(34) PUMAIN (D.) : « Villes et auto-organisation », op. cit.
(35) PUMAIN (D.) : « La dynamique des villes », op. cit.
(36) PUMAIN (D.) : « Villes, métropoles, régions urbaines… Un essai de clarification des concepts », in « Métropoles et aménagement du territoire, actes du colloque », Ed IAURIF, Paris, 1993, de la p31 à p44.

c- Le système-ville est auto-organisé : le système-ville a donc la capacité de s'autoréguler. En effet, la ville, comme toute structure ou société, augmente sa complexité avec sa croissance, et « elle crée très tôt ses propres lois et ses propres facteurs autorégulateurs qui peuvent être soit gestionnaires soit planificateurs »[37].

Dans leur immense majorité, les systèmes de villes se sont développés et organisés spontanément. Ces systèmes ont tendance à se maintenir en équilibre, par une organisation globale qui relie les différents facteurs. « Si un changement se produit dans un des facteurs qui déterminent une condition d'équilibre, l'équilibre se modifie d'une manière qui tend à annuler l'effet du changement… Tout système vivant est le résultat d'un certain équilibre entre les éléments d'une organisation »[38].

Les systèmes urbains, même s'ils sont planifiés, ont cependant un certain nombre de facteurs qui ont tendance à se réajuster en fonction des modifications des états du système, et ceci est du en premier lieu à la qualité de relations qu'entretiennent les composantes entre elles.

Les villes sont donc considérées comme système urbain ayant un certain nombre de caractéristiques[39], mais aussi et simultanément comme sous-système dans un territoire de relations, un territoire dont l'échelle ne cesse de s'accroître chaque jour.

I.4. Conclusion :

L'approche systémique de la ville est axée sur une notion clef : système (réseau urbain ou armature urbaine).

Le ***système urbain*** est un ensemble d'organismes urbains (dont les villes) connectés par un certain nombre de relations et en perpétuel mouvement. Ce système est ouvert à son méta système (la région, le pays ou le monde), et il est dynamique de par ses transformations dans le temps.

---

(37) MC LOUGHLIN (J. B.), op. cit.
(38) PUMAIN (D.) : « La dynamique des villes », op. cit.
(39) PUMAIN (D.) : « La dynamique des systèmes de villes », in « Le courrier du CNRS », n°81, 1994, de la p13 à la p14.

Ce système urbain est nommé différemment dans les diverses études et recherches en urbanisme : réseau, armature, … ; mais il conserve cependant une même signification.

Il est vrai que certaines recherches récentes insistent sur la transnationalisation croissante[40] des systèmes de villes, et que ce phénomène augure pour beaucoup de la consolidation du rôle fondamental de la ville comme élément dans un système de relations d'échelle internationale[41] qui peut être plus important que son rôle dans son système régional et national.

Plusieurs chercheurs ont qualifié ce phénomène de métropolisation[42], en essayant de dégager des critères de transnationalisation des villes et des territoires (accessibilité internationale, accueil de manifestations d'échelle transnationale…), mais il reste que l'apport principal de ce mouvement est d'introduire la transnationalisation des organismes urbains comme donnée fondamentale des systèmes de villes actuelles.

---

(40) L'un des précurseurs de cette recherche est SOLDATOS qui explique cette idée dans son ouvrage incontournable : « Les nouvelles villes internationales : profil et planification stratégique », Ed Serdeco, Paris, 1991.

(41) BONNAFOUS (A.) : « A quoi reconnaît-on une ville internationale, tentative de réponse par consultation d'experts », Ed LET, Paris, 1991.

(42) Actes du colloque : « Métropoles et aménagement du territoire », Ed IAURIF, Paris, 1993.

CHAPITRE II: LES APPROCHES DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE RÉGIONAL :

II.1. La région comme structure polarisée :

Les approches de l'organisation de l'espace régional remontent à l'apport des sciences humaines et économiques. La constatation fondamentale de cette approche relate la régularité dans la disposition des réseaux urbains qui permettent de vérifier l'existence d'une structure hiérarchique organisée.

« Une ville n'est pratiquement jamais isolée : elle a des voisines plus ou moins lointaines avec lesquelles elle entretient des relations et qui lui sont concurrentes ou complémentaires. Ainsi existent des ensembles de villes dont la disposition dans un cadre régional, national, continental constitue deux types d'assemblages, à la fois parallèles et emboîtés »[43].

Le fait urbain, qui n'est pas chose nouvelle (car on retrouve des centres de vie sociale et culturelle dés le passage de l'homme cueilleur - chasseur à l'homme sédentaire), s'accompagne aujourd'hui d'une organisation dense (nombre important de villes), différenciée fonctionnellement (inégale répartition territoriale des activités économiques, et donc spécialisations fonctionnelles) et à cadence de croissance très rapide (dynamique urbaine effrénée).On assiste à la formation d'un réseau de villes hiérarchisé.

L'apport principal de cette approche dans l'étude de l'organisation des espaces régionaux est le fait d'avoir permis de déceler leur modalités structurales hiérarchiques, et leur modalités de connexion.

II.2. Origine et développement de la théorie :

Considérant que l'environnement est la toile de fond changeante de toutes les décisions, des relations entre activités, et des localisations de pôles urbains, nous pouvons constater l'importance d'une telle approche.

---

(43) PELLETIER (J.) et DELFANTE (C.) : « Villes et urbanisme dans le monde », Ed Colin, Paris, 1997.

En 1826, Von Thünen[44] énonça la théorie selon laquelle l'usage du sol se fait selon des zones concentriques autour d'un centre urbain (marché). Démarche qui s'apparente d'ailleurs à une vision d'équilibre classique du réseau urbain, car les acteurs (les gens en général) sont considérés comme agissant rationnellement, et le site est envisagé comme plat, sans éléments perturbateurs. Von Thünen (J. H.) note donc l'influence des villes à l'égard des régions rurales par rapport aux dimensions et surfaces cultivées, ainsi que par rapport à la fixation des prix des produits et donc finalement relativement au rôle de la ville comme marché.

Christaller fut cependant le premier à étudier les villes, leur population, leurs fonctions et les relations entre elles. Précurseur des approches de l'organisation de l'espace régional, il nous livre sa théorie des « places centrales »[45] dans laquelle il nous présente la ville comme « une place centrale fournissant des biens et services pour l'aire tributaire qui l'entoure »[46]. Cette théorie repose donc sur la notion de ville comme lieu de concentration de populations et d'activités tertiaires, car selon lui, le fait industriel n'est pas lié à la ville de façon absolue. La théorie des 'lieux centraux' a donc « formalisé les relations entre la dimension d'une ville et la rareté, le nombre, le niveau et la portée des fonctions qu'elle possède au niveau urbain et régional »[47].

La ville vient donc de la nécessité d'approvisionner une région appréhendée comme un système de centres rayonnants. Si la région est isotrope (ce qui est pratiquement faux pour la majorité des cas dans le monde), le système sera organisé géométriquement par des hexagones de 07 km de coté. La hiérarchie au sein de ces places centrales fait qu'une ville-centre d'un niveau hiérarchique déterminé fournit les biens et les services centraux fournis par les places centrales de moindre importance, et en outre, une certaine catégorie de biens propre à son niveau hiérarchique.

---

(44) VON THUNEN (J. H), « Der isolierte staat in beziehung auf landwirtshaft und nationalökonomie », Hambourg, 1826, cet ouvrage est cité par PROST (M. A.), op. cit., p57.
(45) CHRISTALLER (W.) : « Rapports fonctionnels entre les agglomérations urbaines et les campagnes », in « Comptes rendus du congrès international d'Amsterdam », Amsterdam, 1938, de la p123 à p137.
(46) PROST (M. A.), op. cit., p59.
(47) PUMAIN (D.) : « Villes, métropoles, régions urbaines... Un essai de clarification des concepts », in "Métropoles et aménagement du territoire, actes du colloque », Ed IAURIF, Paris, 1993, p39.

Selon Christaller, le territoire est desservi par des places centrales en réseau, distantes d'environ 07 km (en hexagones), chaque place d'échelle supérieure est éloignée par rapport à l'autre (de rang inférieur) d'une distance progressant arithmétiquement (par $\sqrt{3}$) avec la première. Le nombre de centres grandit avec la recrudescence de leurs niveaux hiérarchique, et ceci selon la règle de trois (1,2,6,18,54…).

Christaller nous décrit donc les principes d'organisation de l'espace régional comme les trois suivants[48] :

1. Le principe du marché : c'est le réseau hexagonal qui détermine la structure et l'organisation hiérarchique d'un territoire urbain (d'échelle nationale ou régionale).
2. Le principe du trafic : basé sur une orientation linéaire, et donc relie les pôles du réseau et assied les rayons d'influence des gros pôles urbains.
3. Le principe politico-administratif : les institutions de gouvernance urbaine, régionale et nationale organisent, dans une large mesure, cet ensemble de places centrales hiérarchisées.

Plusieurs critiques ont été émises à cette théorie, concernant sa formulation (et non ses principes fondamentaux) : le réseau hexagonal qu'elle propose, et l'omission de l'activité secondaire.

Diverses formulations ont été faites ensuite, concernant l'amélioration et le développement de cette théorie.

Auguste Lösch (1940) vérifie le schéma hexagonal, mais déclare[49] que le nombre de villes d'un niveau à un autre n'évolue pas selon l'ordre d'une constante k=3, mais avec un nombre k variable à chaque fois. Les villes se regroupent donc selon facteurs : distance de transport des produits, production à grande échelle et la concurrence. Il y' a donc des zones riches en villes, et d'autres pas, et ainsi, le paysage économique est varié.

---

(48) PROST (M. A.), op. cit., de la p64 à p66.
(49) PONSARD (C.) : « Histoire des théories économiques spatiales », Ed Colin, Paris, 1958, de la p91 à p101 nous détaille la démarche de Lösch.

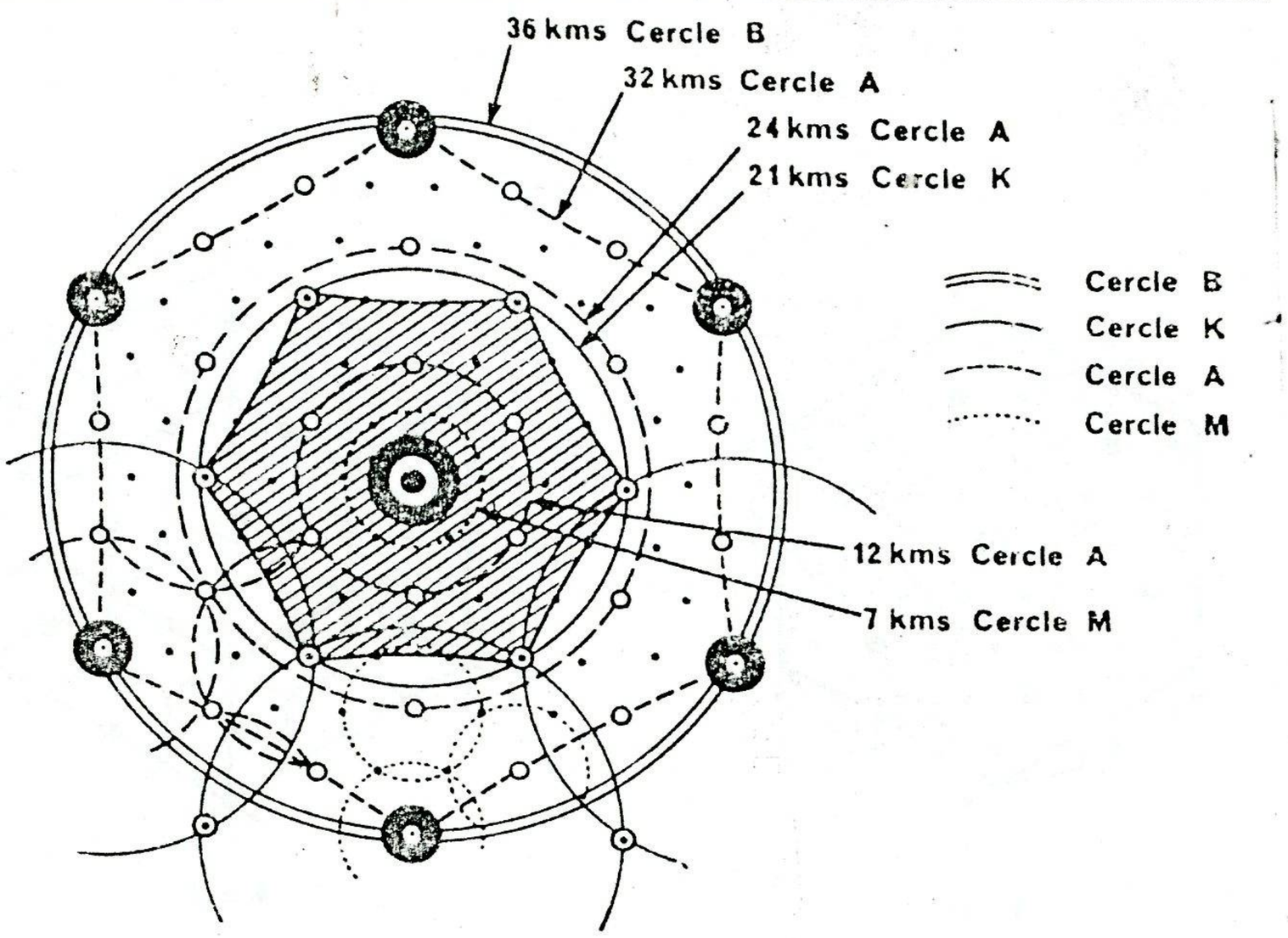

FIGURE N°01.

LE SYSTEME DES PLACES CENTRALES DE CHRISTALLER D'APRES LE PRINCIPE DU MARCHE.

Source : PROST.

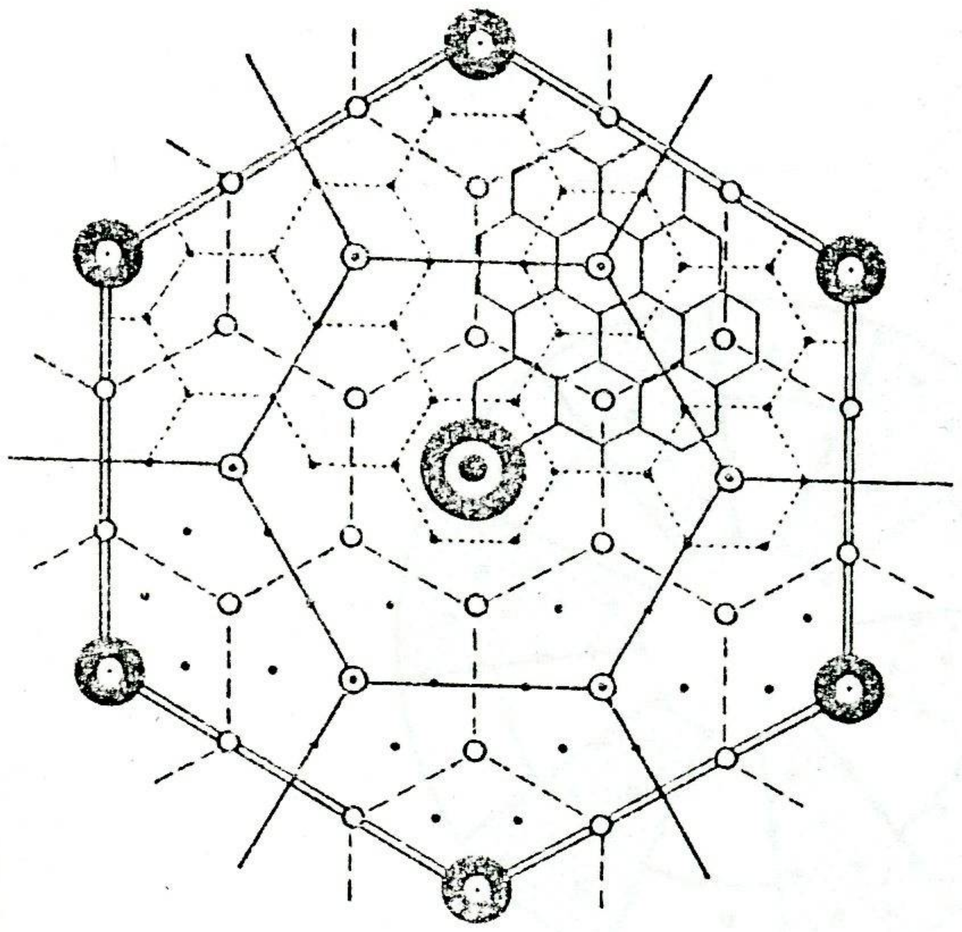

Source : CHRISTALLER *Die zentrallen Orte in Suddeutschland* p. 66 et 71.

FIGURE N°02.

LES AIRES D'INFLUENCE COMPLEMENTAIRES DANS LE SYSTEME DES PLACES CENTRALES.

Source :PROST.

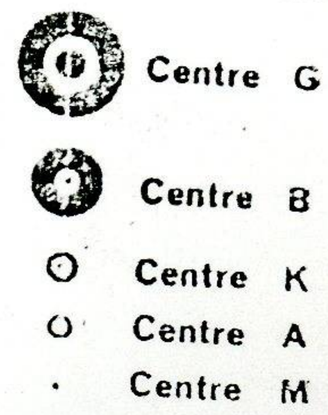

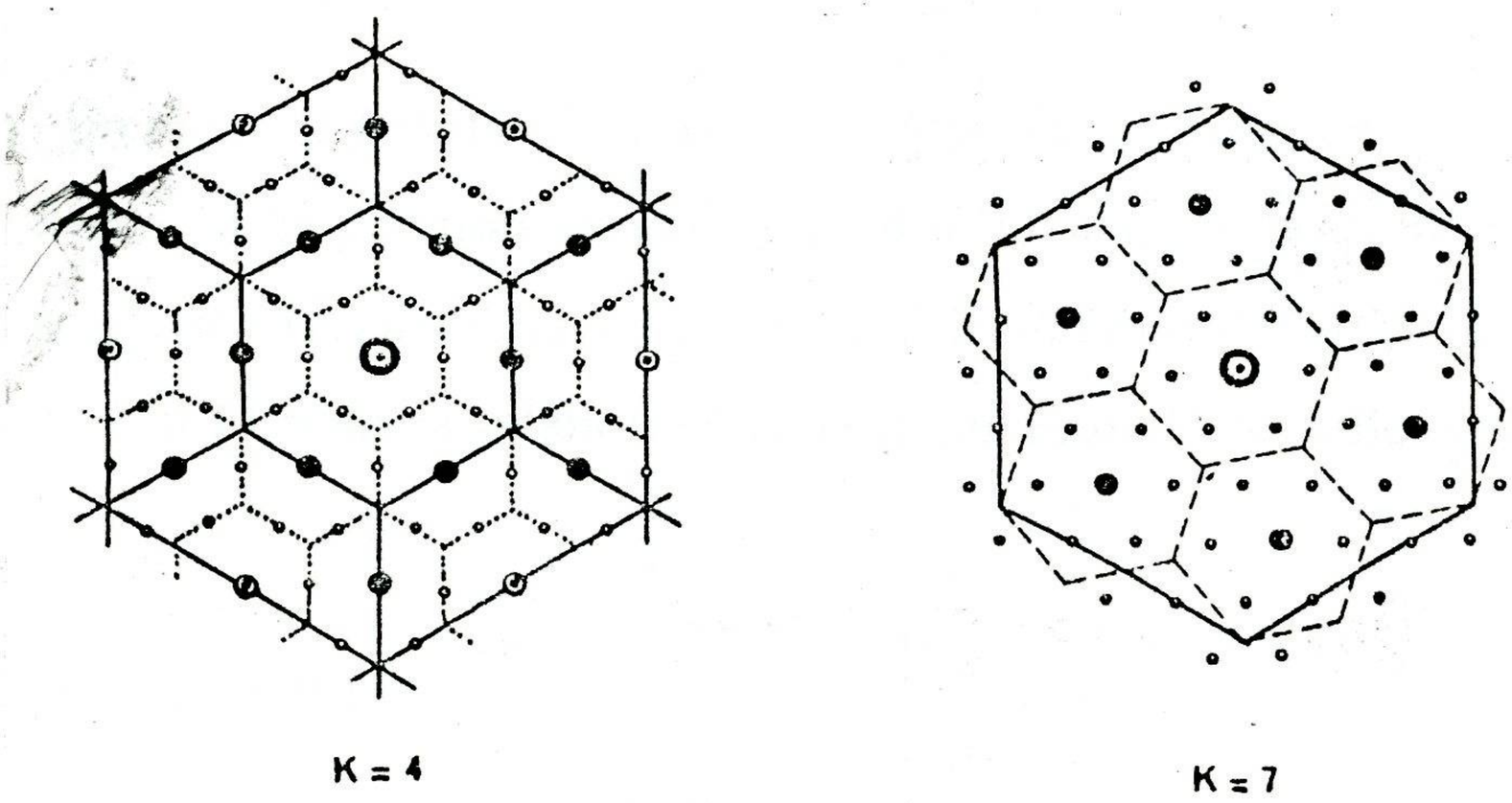

FIGURE N°03

DEUX CAS PARTICULIERS DES SYSTEMES DE RESEAUX D'AIRES DE MARCHE DE LOSCH (K = la distance entre les centres). *Source : PROST.*

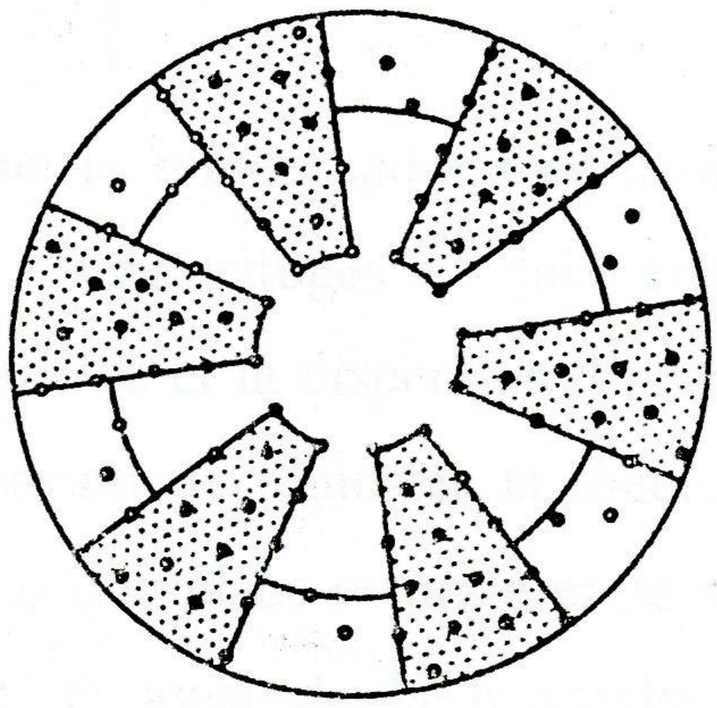

FIGURE N°04.

IMAGE THEORIQUE D'UN PAYSAGE ECONOMIQUE (secteur riche en ville). *Source : PROST.*

La formulation mathématique de la théorie de Christaller sera réalisée par deux chercheurs[50] : Beckmann et Reilly.

Le premier (Beckman) nous cite que la population d'une ville est proportionnelle à la population de sa zone d'influence. Il nous fixe à 3 l'ordre d'accroissement par niveau hiérarchique, et à 7 le nombre de niveaux, ainsi que le chiffre $k = C^{te} = 0,13$ pour la relation entre la population d'une ville Vm et sa région Pm.

$$k = V_m / P_m \approx 0,13.$$

Reilly[51] par contre touche plus aux phénomènes d'agglomération de population. Son approche « établit les relations entre la population des villes et leurs aires d'influence »[52], ou la distance qui les sépare. L'attraction commerciale exercée par les villes ne serait pas éloignée de la gravitation universelle.

La relation entre deux villes A et B, concernerait la population des deux villes P_A et P_B, la distance les séparant D_{AB}, et se concrétiserait par exemple dans l'aire d'influence de la ville B en direction de A, dans la formule qui suit :

$$D_B = D_{AB} / 1 + \sqrt{P_A} / \sqrt{P_B}.$$

Colby découvrit dans le même cadre l'existence dans les villes de forces « centripètes » et d'autres « centrifuges » qui entraînent respectivement la concentration de certaines activités et la dispersion d'autres[53]. Brian Berry apporte un éclairage à tout cela, en essayant de réajuster la théorie. Il nous parle de « seuil d'apparition » d'un produit sur une place centrale et de sa relation avec la taille d'un marché minimum nécessaire, et ainsi de la hiérarchie des centres, en structures

---

(50) PROST (M. A.), op. cit., p68.
(51) GIRAUD : « L'attraction commerciale et la loi de Reilly », in « Cahiers de l'ISEA », série L, n°7, de la p33 à p40.
(52) Ibidem.
(53) MC LOUGHLIN (J. B.), op. cit., p48.

cordonnées, et ou certains produits et biens permettent des profits différenciés selon le niveau du centre dans lequel ils sont localisés[54].

« Ainsi, c'est la spécialisation spatiale plutôt que la superposition de niveaux analogues dans une hiérarchie de places centrales, qui permet de comprendre les formes métropolitaines les plus modernes de la géographie du commerce ».[55]

Wingo et Perloff notèrent l'importance des transports, et déclarent qu'ils « ont une telle influence sur le comportement des sociétés et des individus à l'égard de la localisation, que l'on peut les considérer comme le principal organisateur de l'espace en régions métropolitaines »[56].

O. Duncan approfondit la démarche[57] et cherche la corrélation entre taille de ville et fonction, donc entre classes de taille et catégories d'activités.

Hautreux[58] et Smaïles[59] continuent sur la lancée, et essayent en analysant les villes françaises pour l'un, les villes anglaises pour l'autre, l'organisation du réseau urbain pour des activités de commandement et d'encadrement, et d'autre part pour des activités d'importance locale. Plus particulièrement, Hautreux (1963) étudie l'attraction des grandes villes selon trois critères :communications téléphoniques, transports ferroviaires et migrations internes.

Prost (1963) déclare que la hiérarchie des espaces régionaux se base sur le statut administratif, la population le rayonnement régional mais surtout sur les activités tertiaires.

Reiso nous introduit le statut métropolitain et la taille des différents centres, quant à la spécialisation fonctionnelle des centres, dont quelques sont d'échelle supérieure (Banques, universités…).

---

(54) PROST (M. A.) : « Le rayonnement commercial des pôles satellites du département du Rhône », in « Les cahiers de l'ISEA », série L, n°7, p19.
(55) PROST (M. A.), « La hiérarcie des villes », op. cit.
(56) MC LOUGHLIN (J. B.), op. cit., p53.
(57) PROST (M. A.), op. cit., p152.
(58) HAUTREUX (J.) : « Les principales villes attractives et leur ressort d'influence », in revue Urbanisme, n°78, 1963, p6.
(59) PROST (M. A.), op. cit., p132.

Chaque catégorie comporte une hiérarchie, et plus le centre est puissant, plus il comporte plusieurs spécialisations. Il aboutit à très grande catégorie de fonctions. Vocation locale, régionale et nationale.

Pour Claval, la théorie des lieux centraux suppose donc qu'il existe des seuils en dessous desquels les échangeurs préfèrent choisir une localisation déjà existante que de créer un nouveau réseau de lieux d'échange.

Durant ces dernières années, des modifications et de nouveaux apports sont venus enrichir l'approche, et l'on note le passage du model classique centre- périphérie (avec des gradients réguliers aux différentes échelles géographiques : ville, région, monde) a une vision urbaine d'une configuration fragmentée en mosaïque à chaque échelle. Par exemple la métropolisation ségrégative (Pastor), à la nouvelle logique de la production flexible (Smith et Feagin 1987, Scott 1988, Castells 1989)[60].

L'espace régional d'aujourd'hui est celui de pôles et d'activités interconnectés qui s'organisent en fonction de complémentarités des nœuds et des synergies qui en découlent (Camagni 1990, Dematteis 1991)[61]. Cependant, l'esprit de base de la démarche ne s'est pas totalement altéré depuis Christaller, mais renforcé et étagé.

II.3. Modalités et structure des approches de l'organisation de l'espace régional :

L'évolution des approches de l'organisation de l'espace régional n'a certes pas généré une formulation unanime, mais en son état actuel, nous pouvons relever beaucoup de consensus dans les différentes démarches. Il est admis que l'action humaine (dans l'espace) est polarisée par des centres (villes), hiérarchisés et s'emboîtant, occupant une place particulière dans le réseau urbain selon leurs fonctions socio-économiques[62] dont elle dispose (et le niveau de celles-ci), et ces centres

---

(60) LEPETIT (B) : « Temporalités urbaines », op. cit.
(61) Ibidem.
(62) Plus au niveau des fonctions et des équipements que de l'image.

entretiennent des relations. Les pôles urbains sont donc en communication entre eux, reliés par des flux en tout genre (voyageurs, marchandises, téléphone, énergie…).

Cette théorie est abordée à chaque fois selon un aspect particulier. Mais en général, et « dans un espace donné, toute société humaine exerce certaines activités que l'on peut étudier à l'aide d'une classification fonctionnelle ». Ces fonctions sont en interrelation. L'action humaine est polarisée par des centres, et l'unité spatiale d'organisation la plus petite est l'établissement, qui est en relation avec les autres établissements (selon les différents modes de communication : transports divers, téléphone,…).

L'organisation humaine de l'espace régional se compose d'une suite d'unités spatiales hiérarchisés et s'emboîtant, par rapport aux trois types d'activité humaine : économique, politique et sociale. Les espaces régionaux (voire nationaux) hiérarchisés sont de deux types :

- Le type métropolisé : concentration des différentes activités et fonctions dans les grandes villes, donc réseau à métropole unique (en général la capitale, réseau macro céphalique, tel Paris ou le Caire), réseau bicéphale (tel Madrid et Barcelone, Rome et Milan) , et les réseaux multicéphales (une ville importante avec de grandes villes secondaires).

- Le type équilibré : répartition des fonctions de manière équilibrée dans le territoire, comme dans les pays décentralises (Suisse, Allemagne…).C'est dans le cadre de ces pays que le réseau christalleriens trouve sa raison d'élaboration.

L'on passe globalement à un territoire en réseau hiérarchisé, ce qui signifie trois principes émergeants majeurs :

- Interaction horizontale croissante.
- Télescopage des échelles.
- Inégalité des polarités.

Enfin, les approches d'organisation de l'espace régional sont toutes basées sur la notion de territoire régional polarisé par des centres (villes), ordonné par des inter-relations et dont la notion de hiérarchie constitue l'élément fondamental. Mais les caractéristiques de cette hiérarchie se sont matérialisés à chaque fois selon un aspect particulier :

II.3.a. Hiérarchie des centres selon leur population :

La démographie a été l'un des premiers aspects abordés de la hiérarchie urbaine. Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'organisation des villes selon leur taille (Zipf en 1946, Stewart en 1947, Berry en 1958, Pumain en 1989…).

Les chercheurs ont noté que des régularités étaient observées dans les formes de distribution des tailles de villes. L'une des régularités a avoir été observée en premier, est le fait que plus le nombre de villes augmente, plus la taille des villes concernées diminue selon une certaine progression géométrique.

Zipf nous cite que les villes sont reliées, par le volume de leurs population P, leur rang r[63], et par les deux constantes k et q dans la relation : $r \cdot P^{q} = k$

Ou dans une autre formulation : $P = a \cdot r^{-b}$ (a et b constantes). Selon, Wingo, $b = 1$, et $P = q / r$.

Plusieurs critiques ont été apportées à cette formulation. Jefferson[64] nous explique la notion de ville primatiale, de taille exceptionnelle, et l'existence d'une importante discontinuité entre celle-ci et la ville qui la seconde dans la hiérarchie. Rosenig, en tenant de tester cette loi a fait le constat, avec Stewart[65], que plusieurs pays avaient une ville primatiale, à l'échelle nationale, et qui dépassait de loin la seconde ville qui la suivait (jusqu'à 17 fois dans l'étude de Stewart et non deux fois comme le stipule la loi rang/taille).

---

(63) ZIPF (G. K.) : «National unity and desunity », Bloomington, 1946 cité par PROST (M. A), op. cit., p285.
(64) JEFFERSON : « The law of primate city », in « The geographical review », Vol 29, 1939, de la p226 à la p232, cité par PROST (M. A.), op. cit., p290.
(65) STEWART : « The size and spacing of the cities », in « The geographical review », Vol 48, 1958, de la p222 à la p245, cité par PROST (M. A.), op. cit., p290.

Plusieurs recherches ont alors suivi et restructuré la loi rang/taille, comme Allen (1954) qui vérifie la loi de Pareto, en mettant en relation la taille des villes et le nombre des villes dépassant cette taille. La courbe de Pareto nous démontre que si l'on met sur un graphique d'échelle logarithmique les différentes villes, avec d'une part la population et d'autres part le rang, on obtient une ligne droite.

Clark (1967) classe les armatures urbaines en trois catégories possibles : situation primatiale (taille disproportionnée des grandes villes), situation oligarchique (sur représentation des villes moyennes), et situation anti-primatiale (grandes villes sous représentées).

Brian Berry nous parle de classes de taille de villes, en milliers d'habitants (20-50, 50-100, 100-250, 250-500, 500 et plus). Ces classe de villes sont importantes pour la compréhension des phénomènes d'organisation régionale, car la taille d'une ville est un élément de première importance dans toute étude de fonctionnement régional. La répartition de la population doit donc être analysée simultanément avec la répartition des activités. Il proclame enfin que le graphe de rang / taille évolue en paliers plutôt qu'en linéaire.

Prost[66] (1963) remplace dans la loi rang/taille le nombre d'habitants par la population active (ou tertiaire desservant un territoire), et déclare qu'il existe une proportionnalité entre les différentes populations actives d'un territoire, selon une progression géométrique.

Bogue[67] s'intéresse aux métropoles et à leurs régions, précisant que la hiérarchie s'inscrit d'abord par rapport aux fonctions tertiaires (et plus précisément à la population active dans le secteur). Il confirme donc les travaux de Prost.

Cependant, on ne peut prendre cette théorie malgré son importance, qu'avec précaution. Dziewonski[68] (1972) nous déclare d'ailleurs que « la règle du rang/taille

---

(66) PROST (M. A.), op. cit.
(67) BOGUE (D. J.) : « The structure of the metropolitan community » , University of Michigan, 1950 cité par PROST (M. A.), op. cit., p127.

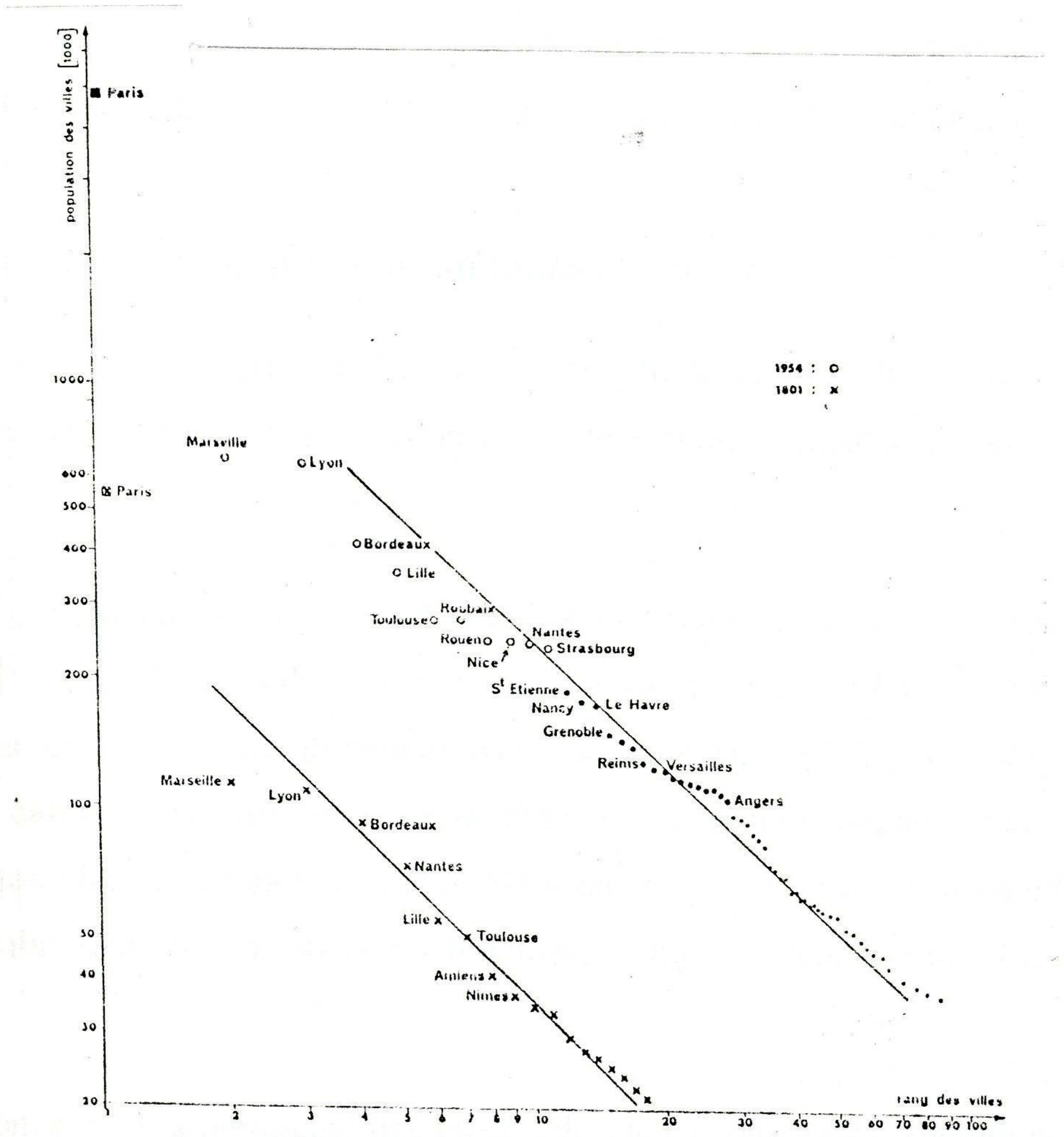

GRAPHIQUE N°01.

LOI RANG / TAILLE.

LES VILLES RANDEES SELON LEUR POPULATION TOTALE EN 1954 ET EN 1801.

Source : PROST.

est utile pour l'étude des systèmes d'implantation. Mais elle n'exprime pas une règle ou loi expliquant la distribution et la taille des implantations ». C'est plus un constat descriptif qu'une analyse des causalités.

Enfin, Pumain[69] cite qu'il existe certes une progression géométrique entre taille et nombre de villes, dans la plupart des pays, mais comportant cependant un certain nombre de distorsions (dont la primatie serait la plus importante).

II.3.b.Hiérarchie des centres selon leurs fonctions :

Cette démarche part du fait que les fonctions économiques sont le principal régulateur d'une région urbaine, et en sont le principal facteur de hiérarchie des centres.

Chronologiquement, il y' a d'abord la hiérarchie des villes selon ses fonctions administratives, qui à été longtemps retenu. Le classement d'une localité ou organisme urbain dans une hiérarchie administrative nationale (pour l'Algérie par exemple : commune, daïra, et Wilaya, et pour la France : commune, département et région) dénote de son classement dans la hiérarchie urbaine, par les services dont elle dispose (services publics, prérogatives) et les fonctions d'encadrement territorial qui lui sont dévolues.

Concernant la hiérarchie des villes selon leurs fonctions économiques, il à été établi (Christaller en premier...) que le territoire national s'organisait selon des classes de villes, organisées en rapport avec leur pouvoir de commandement économique. Plus on montait dans la hiérarchie, moins on trouvait de villes, mais plus on trouvait des services d'un niveau supérieur, et une diversité plus importante d'activités.

Cependant, et relativement à l'organisation des espaces régionaux en rapport avec les activités économiques, la théorie de base économique[70] nous parait un classique dans ce domaine.

---

(68) BAILLY (A. S.) : « L'organisation urbaine, théories et modèles », Ed Centre de Recherche en Urbanisme, Paris.

(69) PUMAIN (D.) : « La dynamique des systèmes de villes », in « Le courrier du CNRS, n°81, 1994, p13 et 14.

Sombart pose la base de la théorie au début du 20e siècle. L'axiome de base serait que toute ville importe des produits et en exporte[71].

Aurousseau (1921) nous parle de population primitive et secondaire. La première travaille pour l'extérieur, la seconde pour la première. L'activité primaire dans cette théorie est la raison d'être de la ville.

Alexanderson (1956) en œuvrant dans l'étude d'un certain nombre de villes[72], propose un coefficient minimum d'emploi[73], c'est à dire le pourcentage le plus faible k d'une population travaillant dans une activité donnée, dans toutes les villes de la région. Le dépassement de ce taux est considéré comme activité de base. Il utilise pour cela le 5e percentile, c'est à dire qu'il remarque que statistiquement, il n'y a pas de grand risque d'erreur en ne gardant que 95 % des données (les 5 % les plus bas sont susceptibles d'être erronés, dans le sens ou ils seraient souvent des cas particuliers anormalement bas, ce qui rendrait nul tous les résultats).

Morrisset[74] (1958) apporte des perfectionnements à la méthode d'Alexanderson, en regroupant les villes d'importance démographique comparatives (et ceci aussi par région démographique). Il remarque que k augmente avec la taille des villes. Il en conclut que plus les villes deviennent d'importance, plus les activités y sont variées et diversifiées.

La méthode des deux taux (Pinchemel et Carrière)[75], relative au rapport secteur d'activité / activités totales de la région / pays, n'est qu'une variante de cette

---

(70) PERROUX (F.) : « La firme motrice dans une région, et la région motrice », in « Les cahiers de l'ISEA », série AD, n°1, 1961, p58 et p59.
(71) ROSENFELD (F.) : « Les firmes motrices et la comptabilité régionale », in « Les cahiers de l'ISEA », série L, n°11, 1962, de la p67 à la p83.
(72) ALEXANDERSON (G.) : « Industrial structure of American cities », Ed Lincoln University of Nabraska Press, Stokholm, 1956 cité par PROST (M. A.), op. cit., p107.
(73) LE GUEN (M.) : « La structure de la population active des agglomérations françaises de plus de 20.000 habitants. Méthode d'étude. Résultats », in « Annales de géographie », n°374, Paris, 1960, de la p355 à p370 nous explique ce coefficient de manière détaillée.
(74) MORRISSET (L.) : « The economic structure of American cities », Ed PAPRSA, 1958, vol IV cité par PROST (M. A.), op. cit., p109.
(75) CARRIERE et PINCHEMEL : « Le fait urbain en France », Ed Colin, Paris, 1963.

démarche. Dans le même cadre, Ullman et Dacey[76] approfondissent la méthode. Le calcul de l'emploi fondamental se fait pour une ville « en faisant le pourcentage de population employée dans chaque industrie de la ville en question, et le pourcentage minimum constaté pour une ville de même taille »[77]. On connaît donc les différentes activités excédentaires. Ce rapport évolue avec la taille des villes. Cette méthode permettrait la classification des villes en fonction de leur spécialisation.

D'ailleurs, cette étude des profils des villes[78], qui nous permet de différencier les spécialisations par rapport au profil minimum (d'Alexanderson), et au profil moyen (moyenne des activités), est devenu une démarche incontournable . les sur ou sous représentations par rapport à ces profils nous permettent de mieux armer la base économique des villes. L'affinement de cette approche nous permettrait aussi de distinguer l'organisation des activités discriminantes (exclusives dans leurs localisations, et qui donnent à chacune de leurs occurrences, un cachet de spécialisation au centre urbain), et des activités ubiquistes (existe de manière homogène dans le réseau urbain).

II.3.c. Hiérarchie des centres selon leur rayon d'influence :

La théorie de la hiérarchie urbaine précise que l'exercice des fonctions de plus en plus importante, liée à une taille urbaine de plus en plus grande, s'étend sur un territoire de plus en plus vaste.

Ceci pour dire que le rayon d'influence d'un centre urbain se fait de plus en plus grande au fur et a mesure que les temps de transport se raccourcissent. En effet, l'un des fondements d'une aire d'influence, c'est l'accessibilité, et de ce fait, le transport en général[79]. Le rayon d'influence étant basé sur l'accessibilité à un bien ou à un service, sa dimension dépend du type de demande par rapport à celui-ci (quotidienne, hebdomadaire, occasionnelle), et du temps passé au niveau des moyens

---

(76) ULLMAN et DACEY : « The minimum requirements approach to the urban economic base », Ed PAPRSA, 1960, cité par PROST (M. A.), op. cit., p111.
(77) Ibidem.
(78) PUMAIN (D.) et ST JULIEN (T.) : « Les dimensions du changement urbain », Ed CNRS, Paris, 1978.
(79) CHABOT (G.) : « Les zones d'influence d'une ville », in « Comptes rendus du congrés international de géographie », Paris, 1931.

de communication selon leur divers types pour l'atteindre (donc flux matériel, et immatériel comme le téléphone…).

Il y' a deux modes de calcul du rayonnement d'un service, soit directe, par le calcul de sa fréquentation, ou indirecte pour les flux matériels (train, transport) et immatériels (téléphone) qui le desservent.

Nous avons en général trois cas[80] :

- Les aires d'influence des centres locaux : en général, chef-lieu de collectivités locales rurales, influent sur leur zone rurale avoisinante.

- Les aires d'influence des centres secondaires :elle se font par rapport à un centre d'un certain poids, qui est en général d'échelle historique (ancienne ou relativement nouvelle), et doit son rayonnement sur l'ensemble de sa région pour ces activités diversifiées : juridiques, administratives, commerciales…

- Les aires d'influence des centres principaux : ces centres ont une influence d'ordre supra-régionale, voire nationale dans la majorité des cas (et internationale dans beaucoup d'autres cas). Ce sont des capitales régionales ou nationales, et dont le poids fonctionnel organise et structure l'ensemble de l'armature urbaine nationale.

Les recherches sur les aires d'influence (Gras et Mc Kenzie) nous démontrent que « le centre local possède donc principalement des communes, des services privés, et dans une moindre mesure, des services publics. Le centre principal, au contraire, semble jouer un rôle important dans la fourniture de services publics départementaux, et dans une moindre mesure, dans la fourniture des services privés et des différents biens alimentaires ou durables. Enfin, les centres régionaux ou nationaux fournissent des biens et services moins apparents, mais qui occupent cependant une grande place dans la vie actuelle de la nation »[81].

---

(80) PIATIER (A.) : « L'attraction commerciale des villes, une nouvelle méthode de mesure », in « Revue juridique et économique du Sud-Ouest », n°4, 1956.
(81) Ibidem.

Bracey et Piatier[82] s'attaquent au rayon d'influence des activités. Leur étude consiste à analyser les fréquentations des habitants par rapport aux différents centres, pour analyser le type d'activité demandé pour chaque centre. Bracey demande aux habitants des villes et des villages dans quel centre se rendent ils pour avoir un service parmi quinze qu'il a auparavant classé.

Cette méthode a permis de déceler certains phénomènes, comme le fait que certaines villes soient peu rattachées au pays rural voisin. Piatier par exemple étudie les types de déplacement des habitants, pour les achats alimentaires, et autres. Il détermine des classes de villes : centre urbain principal (plus de 20.000 habitants), centre secondaire (de 8 à 20.000 habitants), et les petits centres.

Cependant, Reilly[83] a essayé de donner à ces aires d'influence un poids démographique. EN effet, la loi de Reilly, s'apparentant à la loi sur la gravitation universelle, nous dit qu' « un centre sera d'autant plus attiré pour ces achats vers un autre centre urbain, que celui-ci est important et que la distance qui les sépare est moindre »[84] : cette loi peut s'appliquer avec la population tertiaire d'une ville. Donc, plus on, s'éloigne d'un centre important, plus on a de la chance de trouver des centres hauts dans la hiérarchie.

La formulation mathématique s'exprime sous la formule :

$$P_1^2 / D_1^n = P_2^2 / D_2^n = \ldots\ldots = k = C^{te}$$

Avec P_i population de la ville, et D_i la distance qui les sépare de la seconde ville . Ou plus explicitement :

$$D_B = D_{AB} / 1 + \sqrt{P_A / P_B}.$$

Avec P_A et P_B populations des villes A et B, D_{AB} la distance les séparant, et D_B la limite de l'aire d'influence de la ville B en direction de A.

---

(82) Ibidem.
(83) GIRAUD, op. cit., de la p33 à la p40.
(84) Ibidem.

Ressort d'influence de PARIS

Villes attractives principales et limite de leurs ressorts d'influence

Villes attractives secondaires et limite de leurs ressorts d'influence

CARTE N°01.

LES RESSORTS D'ATTRACTION DES GRANDES VILLES FRANÇAISES.

Source : PROST.

Berry note que « le rayonnement d'un lieu varie selon le caractère de l'entreprise vendant le produit, et selon la concurrence entre les lieux centraux ».Brunet par contre nous cite que le « niveau de vente- seuil doit être déterminé en fonction du produit. Il existe une hiérarchie de fonctions basée sur le produit d'achat minimum nécessaire que chacune soit économiquement rentable ».

Un autre type d'analyse du rayon d'influence, serait fait par rapport à des méthodes indirectes. L'aire d'influence moyenne d'un centre pour la fourniture de diverses biens et services, dépend des fonctions que celui-ci exerce et de la distance qui le sépare d'un centre concurrent». L'intensité d'une aire d'influence se mesure par l'intensité du trafic.

Le trafic comme instrument d'analyse complémentaire, comme l'intensité de circulation routière, l'importance des transports en commun, ou les flux téléphoniques. La fréquence de ces flux est un indicateur majeur du rayon d'influence pour chaque centre, ce qui nous permet d'identifier le rayonnement des activités, et de définir les spécialisations fonctionnelles.

II.4. Conclusion :

L'approche de l'organisation de l'espace régional s'appuie sur un certain nombre de notions- clefs : territoire, pôle, rayon d'influence mais surtout sur la notion de hiérarchie.

La notion de ***hiérarchie*** se base sur le mode d'organisation des centres urbains, par rapport à une charpente de commandement. Dans tout réseau urbain, il y'a une organisation articulée autour de pôles dont chacun a une fonction précise selon son niveau de commandement, et donc son niveau hiérarchique. La hiérarchie s'illustre par divers critères : par le nombre d'activités en présence, par le rayon d'influence des centres considérés, par le poids démographique, …

La notion de ***région polarisée*** se définit comme un espace géographique constitué d'un certain nombre d'éléments (dont les villes sont les éléments les plus

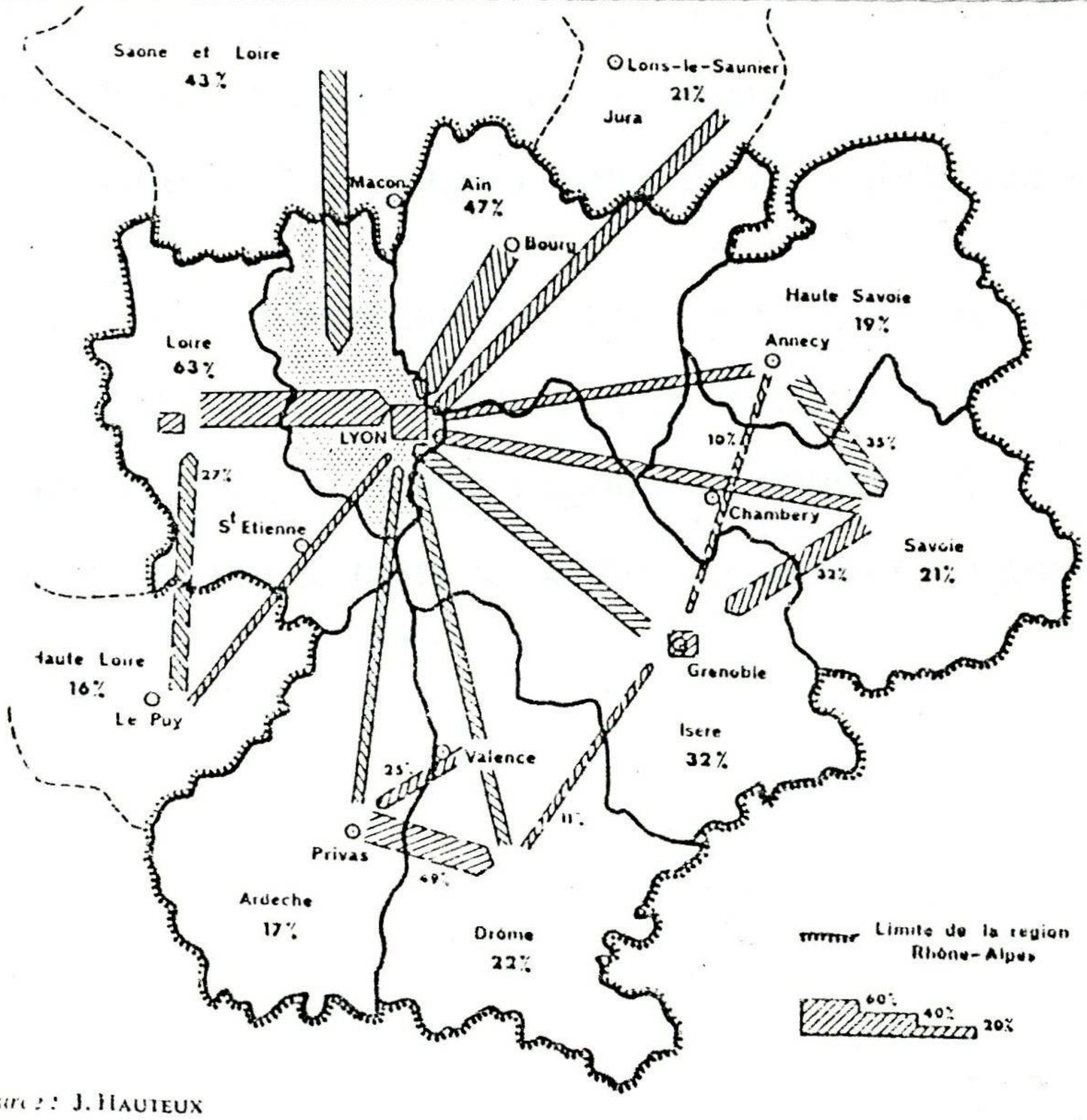

Source : J. HAUTEUX

CARTE N°2

ATTRACTION DU DEPARTEMENT DU RHONE DETERMINEE D'APRES LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES DECOMPTEES LE 6 NOVEMBRE 1953.

Source : PROST.

importants), qui dispose d'une certaine homogénéité (on peut plus ou moins clairement les délimiter par rapport à plusieurs critères : économique, historique, social, …) et qui s'appuie dans son organisation sur une charpente de commandement basée sur les centres urbains. De plus, la région (économique, urbaine, politique, ….) est un réseau de poids entretenant des courants d'échanges (selon l'intensité, nous avons des ordre hiérarchiques différents). Le rayonnement des villes est lié à la différence de leurs fonctions, et à la taille de celles-ci. La région polarisée constitue, enfin, l'aire de fonctionnement d'une ville ou d'un certain nombre de villes fortement reliées.

Le ***profil de ville*** se base sur les différenciations fonctionnelles entre les centres urbains. Une ville peut être tertiaire ou administrative selon la composition de ses activités par rapport à son territoire régional et national. Ce profil basé sur la diversité fonctionnelle des villes, nous renseigne sur la configuration d'activités des régions urbaines.

CHAPITRE III: L'APPROCHE DE LA CROISSANCE URBAINE :

III.1. L'histoire urbaine : gadget culturel ou ancrage des phénomènes urbains :

Au tournant du millénaire, l'importance de l'histoire n'est plus à démontrer. Pour bien reconnaître les défis contemporains (qu'ils oient urbains ou pas), nous avons besoin de comprendre le passé. L'acquisition d'une appréhension historique est essentielle[85], car c'est sur l'histoire que repose la compréhension de la diversité urbaine qui nous entoure. Le processus de croissance d'Alger avec toutes ses vicissitudes et ses complexités se reflète dans la dynamique de notre présent et modèlera la ville à venir.

L'Algérie est un vieux pays. Elle porte sur son territoire les cicatrices de son histoire et de son processus de croissance. Les mouvements de population et d'activités des siècles passés se trouvent inscrits dans le paysage de la ville actuelle[86] : le mouvement d'urbanisation, la colonisation, la péri-urbanisation, l'hypertrophie algéroise, … ont façonné la répartition sur le territoire des hommes et des activités que nous observons aujourd'hui.

En effet, une ville ou un quartier se développent toujours en rapport avec un contexte préalable, que ce soit le site ou le contexte historique. Le mouvement moderne a voulu balayer ces deux éléments du processus global de composition et d'aménagement urbain, et ainsi le délester de ses fondements contextuels.

Cependant, dès les années 60 et même bien avant, une prise de conscience de l'importance du contexte global d'implantation remet l'histoire aux premières loges, et l'étude des processus de croissance urbaine devient un classique incontournable dans toute étude sérieuse sur la ville.

---

(85) BADDELEY (A.) : « La mémoire humaine, théorie et pratique », Ed Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993.

(86) PUMAIN (D.) : « La dynamique des systèmes de villes », in « Le courrier du CNRS », n°81, 1994, p13 et 14.

« La ville n'est jamais seulement un système fonctionnel. Elle a été lestée de valeurs au moment de sa création et reçoit en permanence de nouvelles significations symboliques. Les villes n'existent pas seulement pour le rôle économique qu'elles jouent. Ce sont des lieux ou les paysages sont tissés de signes et de messages »[87].

L'inquisition du processus de croissance est devenu un fondement des études urbaines, une tendance lourde à laquelle il serait stérile de vouloir s'opposer, plutôt qu'un gadget culturel qu'il faut nier comme l'a fait le mouvement moderne.

III.2.Origine et évolution de l'approche de la croissance urbaine :

On ne peut aujourd'hui, à l'aube du nouveau millénaire, ignorer le thème de la quatrième dimension car tout objet de connaissance se situe dans le temps. Ils sont multiples les concepts, les disciplines (l'histoire, la biologie, l'architecture, l'étymologie, l'urbanisme, …etc), les phénomènes et les situations d'apprentissage qui entraînent la pensée diachronique, portant sur le déroulement d'événements dans le temps, d'une « mise en perspective diachronique ».

Montagero nous donne des exemples frappants de l'importance de ce point de vue au niveau de l'évolution de la pensée scientifique : « D'une part, la science a débuté lorsque Galilée eut l'idée d'introduire le temps, avec le mouvement, dans la description de la réalité physique. D'autre part, nombre de découvertes bouleversantes, au cours du développement des sciences, sont dues au fait qu'un problème resté insoluble ou un champs de connaissances laissé en friche ont été abordés d'un point de vue diachronique »[88].

Nous pouvons citer aussi ce visionnaire qu'a été Quatremère de Quincy, qui nous évoque en 1833 qu' « en tous pays, l'art de bâtir régulier est né d'un germe préexistant. Il faut un antécédent à tout, rien, en aucun genre ne vient de rien, et cela ne peut ne point s'appliquer à toutes les inventions des hommes. Aussi, voyons-nous

---

(87) MALFROY (S.) : « Lapproche morphologique de la ville et du territoire », AGDS, Zurich, 1986.
(88) THIREAU (V.) : « Les nouvelles dynamiques spatiales », Ed L'Harmattan, ,Paris, 1993.

que toutes, en dépit des changements postérieurs, ont conservé toujours visibles, toujours sensibles au sentiment et à la raison, leur principe élémentaire. C'est comme une sorte de noyau autour duquel se sont agrégés, et autour duquel se sont coordonnés par la suite les développements et les variations de formes ... Ainsi nous sont parvenues mille choses en tous genres, et une des principales occupations de la science et de la philosophie, pour en saisir les raisons, est d'en rechercher l'origine et les causes primitives »[89].

En 1936, c'est autour de Lavedan de s'intéresser à l'un des aspects de la croissance urbaine qui est le contexte urbain, et de dire « qu'il s'agisse d'une ville spontanée ou d'une ville créée, il est certain que le tracé de son plan, le dessin de ses rues notamment n'est pas du au hasard. Il y'a une obéissance à des règles, soit inconsciemment dans le premier cas, soit consciemment et ouvertement dans le second. Il existe toujours un élément générateur du plan »[90]. Il rajoute que « si l'instabilité du fait urbain n'est ni un fait contestable ni contestée, l'accord cesse quand il s'agit de dire les raisons de ces changements »[91].

Les véritables précurseurs de cette démarche qui a éclaté au grand jour durant les années soixante et soixante-dix font pratiquement tous partie de la tendance typo-morphologique. En effet, Muratori fût peut-être le premier à souligner l'importance du processus de croissance d'une ville[92] et sa grande implication quand à la configuration actuelle de la ville.

Pour Muratori, « le nouveau a toujours besoin de l'ancien comme infrastructure pour pouvoir émerger et se développer. De plus, il ne parvient à satisfaire la multiplicité des requêtes individuelles qu'en s'altérant de façon adaptative »[93].

---

(89) QUATREMERE DE QUINCY : « Dictionnaire historique de l'architecture », Paris, 1832.
(90) MALFROY (S.), op. cit.
(91) Ibidem.
(92) Ibidem.
(93) Ibidem.

La ville est donc appréhendée comme le dépôt de l'histoire, et il s'agit, « en interrogeant les structures matérielles de l'habitat et en reconstituant leur stratification historique, identifierait quels types d'actions et quels ensembles de gestes, suivant quelles régularités de succession, ont façonné les villes et leur territoire et les ont entretenus jusqu'à nous »[94].

La ville est donc assimilée à une 'entité biologique vivante' qui se développe avec une 'mémoire'. Elle est le produit d'une dynamique diachronique qu'il s'agit d'appréhender pour assimiler l'origine de ses caractéristiques. Les mutations temporelles ont un poids considérable sur l'état de la ville actuelle, et surtout sur les possibilités de son développement futur.

Caniggia[95] considère que le flux de continuité temporel des événements nous renseigne sur les causalités. En effet, c'est à travers l'étude du processus de croissance que l'on peut déceler l'origine des événements et des changements urbains, et que l'on peut expliquer les phénomènes de la ville actuelle.

Panerai et Castex[96] relient l'histoire socio-économico-culturelle à l'apparition des formes urbaines. Ils expliquent que les différentes configurations urbaines (forme de la ville et de son tracé) naissent d'un contexte historique marqué par ses spécificités sociales, économiques, mais surtout culturelles et politiques.

Rossi[97] insiste sur la notion de 'fait urbain'. Il s'appuie sur l'architecture comme valeur profonde qui donne forme aux choses humaines, et s'appuie sur la notion de ville comme 'artefact', comme ouvrage physique artificiel qui s'accroît dans le temps. Il valorise le fait urbain comme élément clef de la compréhension des structures urbaines

---

(94) LEVY (A.) et SPIGAI (V.) : « Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour de nouveaux instruments », Ed Presso le Grafiche San Felice, Milan, 1989.
(95) MALFROY (S.), op. cit.
(96) PANERAI (P.), CASTEX (J.) et DEPAULE (J. C.) : « Formes urbaines : de l'îlot à la barre », Ed Dunod, Paris, 1977.
(97) ROSSI (A.) : « L'architecture de la ville », Ed de l'Equerre, Paris, 1981.

L'approche dans son entier repose sur l'idée d 'histoire, et par là de mémoire collective. Le groupe social fait partie de l'espace et le transforme à son image pour y habiter. C'est ainsi que la mémoire devient le fil conducteur de toute la structure complexe de la ville.

Norberg Schulz[98] nous parle du lieu comme préalable à toute croissance. En effet, il considère le site préexistant comme un espace architecturé et configuré auquel l'implantation humaine va greffer une ville, une autre architecture. Ce lieu possède en son sein un certain nombre de contraintes qui vont modeler toute urbanisation, et de ce fait, chaque lieu impose une occupation spécifique[99].

Chaline[100] nous divise l'étalement historique en succession d'étapes de croissance. En effet, il insiste sur le fait que des dates fondamentales de transformation sont à l'origine d'une structure de croissance par paliers temporels successifs. Chaque moment de rupture ne correspond pas obligatoirement à une date-catastrophe (colonisation, guerre, tremblement de terre),mais elle peut être le fait d'une lente transformation qui apparaît à un moment au grand jour (transport, révolution industrielle.).

Lévy et Spigaï[101] identifient, dans le processus de développement urbain quatre types d'éléments qui structure l'urbain.

- Les éléments de permanence : ce sont les éléments physiques et matériels qui ont, depuis leur création et construction (d'époque ancienne ou récente), joué un rôle primordial dans la structure de la ville.

- Les éléments de conformation : ce sont les élément immatériels, le plus souvent d'ordre géométrique, qui sous-entendent le développement urbain et sa croissance, tels les tracés, les trames, les modules, les alignements.

---

(98) SCHULZ (C. N.) : « Genius Locci : paysage, ambiance et architecture », Ed Mardaga, Paris, 1979.
(99) SCHULZ (C. N.) : « L'art du lieu », Ed Le Moniteur, Paris, 1997.
(100) CHALINE (C.), op. cit., de la p12 à la p80.
(101) LEVY (A.) et SPIGAI (V.), op. cit.

- Les espaces publics collectifs : ce sont les éléments qui ont contribué, à une époque ou à une autre, à l'expression et à l'émancipation d'une société et ont toujours été considérés comme des lieux de direction et d'échanges sociaux: places, hammams, mosquées, marchés,……

- Eléments fonctionnels : la structure des grandes fonctions qui ont caractérisé la ville dans son histoire. Ceci nous permet d'établir une « traçabilité » des fonctions actuelles, afin de mieux comprendre leur origine et leur mode d'organisation et d'implantation.

Les villes sont des éléments d'un système urbain élaboré au cours de la période historique et modifié constamment par l'évolution de la production, de la distribution et des réseaux de liaison.

La ville actuelle en tant que dépôt de l'histoire évolue autour de trois notions qui sont l'industrie, l'internationalisation, la durabilité. La description et la compréhension des processus itératifs qui lient le global au local, le macro au micro, l'histoire longue aux faits immédiats serait, dans le même ordre, la caractéristique de la nouvelle histoire urbaine actuelle.

III.3.Modalités et structure de l'approche de la croissance urbaine :

L'approche de la croissance urbaine touche à la superposition et à la juxtaposition des différents strates qui concourent à produire la ville, et qui permet de comprendre en quoi et comment le passé peut contribuer à façonner le présent, à forger son identité, sa culture ou au contraire la genèse des bifurcations et de ruptures, non seulement au niveau de l'armature urbaine ou de la différenciation des espaces, mais aussi des liens sociaux et des usages[102]. Or, plus qu'aucun autre objet, la ville est d'abord histoire. Histoire des lieux, du sol et du sous-sol, des Hommes, de leurs cultes et de leurs pratiques, des techniques, etc…. Aucune discipline, dés lors qu'elle se veut

---

(102) BAILLY (A.) et HURIOT (J. M.) : « Villes et croissance », Ed Anthropos, Paris, 1999.

opératoire, ne peut ici s'affranchir de l'éclairage de l'histoire, « contribution nécessaire à la compréhension de la rémanence des phénomènes urbains »[103].

La mémoire d'une ville est celle qui est inscrite sur son espace avec des traces au sol, c'est tout le système d'habitat avec son organisation des l'espace agricole, de l'espace urbain et/ou villageois, des itinéraires et des délimitations de territoires qui révèlent l'action culturelle.

Le processus de croissance d'une ville spécifique est déterminé par un certain nombre de caractéristiques :

1. La croissance urbaine comme trame support : le processus de croissance urbaine d'une ville et de sa région constitue la structure sous tendant l'organisation urbaine actuelle. Dans ce processus historique, le premier élément d'importance à considérer est le site naturel préexistant. En effet, le site d'implantation, de par ses caractéristiques morphologiques, climatiques, … conditionne les installations humaines et oriente leur mode d'implantation et de croissance. Une ville évolue avec son site, et s'organise par rapport à ses lignes de force : lignes maîtresses topographiques (lignes de crête et lignes de ruissellement), déclivité, orientation, … En second lieu, le processus de croissance renseigne sur le comment du développement urbain depuis le site vierge jusqu'à nos jours, pour expliquer l'état de la ville actuelle et l'origine de ses composantes, la cause de ses transformations, et les permanences de sa croissance.

2. Le processus de croissance urbaine comme processus 'phasé' : dans la continuité du fil de développement temporel, il y'a un certain nombre d'étapes historiques. Dans tout processus de croissance, la ville passe par des états successifs pour aboutir à sa configuration actuelle. Chaque étape est déterminée par un certain nombre de caractéristiques qui restent inscrites dans les phases suivantes, et d'autres qui sont effacées. Ces phases s'articulent autour de dates clefs, qui sont soit des dates d'événements importants (guerre, colonisation, catastrophe naturelle, …), ou

---

(103) BLANQUART (P.) : « Une histoire des villes », Ed La Découverte, Paris, 1997.

l'émergence au grand jour d'un phénomène latent important dans l'organisation urbaine (transports…), c'est à dire dont l'impact sur les structures urbaines n'est pas immédiat et spectaculaire comme le cas d'un tremblement de terre, mais qui a long terme modifie fondamentalement sur la constitution urbaine.

III.4. Conclusion :

L'approche de la croissance urbaine est importante dans le ses ou elle est le prélude à toute recherche sérieuse sur les organismes urbains. Elle est caractérisée par son attachement au contexte d'inscription de la ville, et s'organise autour d'un certain nombre de notions :

- ***Trame support :*** le site naturel est le réceptacle de toutes les transformations sur les espaces urbains. De ce fait, il constitue l'espace support qui va contenir la ville et organiser sa croissance.

- ***Permanence et changement :*** la croissance urbaine se développe par rapport à des éléments qui restent, malgré le cours du temps, inchangées et sont inscrites dans la ville comme un code génétique. Par contre, d'autres éléments se transforment et s'altèrent dans le temps. C'est autour de cette dynamique de statisme et de mue que la ville évolue.

- ***Phases de croissance :*** la ville se développe par phases successives de croissance, et chacune laisse ses empreintes dans les configurations urbaines actuelles. Ces phases expliquent l'état de la ville d'aujourd'hui, et comment chaque période, à travers ses rémanences, continue à structurer l'urbain.

SECONDE PARTIE :

DYNAMIQUE DE FORMATION ET DE CROISSANCE DE L'ESPACE ALGEROIS

La région algéroise sera abordée ici selon sa dynamique de formation et de croissance. Cette partie s'organise donc en trois chapitres :

- Le site naturel d'implantation.
- Le processus de croissance historique.
- Le découpage du territoire algérois et sa représentation collective.

D'abord, le site naturel préexistant constitue le support et la trame de toute implantation humaine et urbaine. Il en est la genèse.

Cette matrice a donné lieu a des développements et évolutions, démarrant depuis la première implantation humaine jusqu'à aujourd'hui. Cette partie s'attellerait à l'examen du processus de croissance régional et urbain de l'Algérois.

Enfin, cette région (algéroise) est découpée actuellement en un certain nombre de territoires et de lieux qu'il s'agit d'appréhender, mais aussi d'essayer d'envisager comment cette région est perçue réellement, et quels sont les composantes de la représentation collective de l'Algérois.

Cette partie se base donc sur l'examen de la région à travers ses caractéristiques morphologiques, historiques, et perceptuelles (représentations).

CHAPITRE I: ESPACE SUPPORT, LE SITE NATUREL PRÉEXISTANT :

L'espace géographique est le lieu qui accueille l'implantation humaine ainsi que les différentes activités. Parmi les composantes fondamentales de l'espace, il y'a la localisation, la configuration et la délimitation.

Le cadre naturel de l'implantation humaine, c'est son domaine d'appartenance géographique schématisé par les deux notions clefs de situation et de site.

En premier lieu, la situation est la position de notre espace au sein d'un cadre géographique de relations. Effectivement, c'est le rôle que joue notre espace dans son cadre régional qui lui confère son importance. Plusieurs critères peuvent intervenir dans la localisation, comme la singularité dans des espaces isotropes (villes du désert), les positions de croisement et de confluences (carrefour, nœud, croisements, site stratégiques,…), …

Cependant, il ne faut pas oublier que la réunion de ces critères ne donne pas toujours naissance à l'implantation d'une grande ville. En effet, « au cours du temps, ce sont les circonstances historiques, les vicissitudes économiques et le hasard qui ont donné la préemiscence à telle localisation précise. »[104].

En second lieu, et concernant le site, il touche aux aspects et particularités du lieu de l'établissement humain. C'est un « ensemble de faits physiques ; géologie, relief, climat, hydrologie, sols et végétation qui constituent le cadre, l'assise d'une ville »[105].

Le site est caractérisé par des faits de différent ordres : géologiques (stabilité des terrains, portance des sols,…), morphologiques (pentes, combinaisons de formes topographiques), climatiques (température, ensoleillement, vent) et hydrauliques (de surface ou souterraines).

---

(104) CHALINE (C.), op. cit.
(105) Ibidem.

I.1. Position et délimitation :

L'Algérois occupe le cœur de la région Nord du pays. Il se situe globalement sur la bande limitée par la mer méditerranée d'une part et par l'Atlas d'autre part.

Cette zone centrale du Nord du pays se compose de cinq grandes zones de relief :

- Zone Ouest (Chelf, Ain Defla, et Ouest de la wilaya de Tipaza).
- .Zone Centre (Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès).
- Zone Est (Tizi Ouzou).
- Zone extrême Est (Bejaia).
- Zone Sud (Bouira et Médéa).

Ces zones sont délimitées par des grands massifs montagneux : Atlas Blidéen, Atlas de Bouira...

La trame support du domaine algérois se trouve donc délimités[106] par rapport a de grandes barrières naturelles[107] :

- Au Nord, la mer méditerranée, mais aussi la ride du Sahel qui prend appui sur le massif de Chenoua (Tipaza et environs), s'estompe à l'Est d'Alger et disparaît à proximité de la cluse de Réghaia. Au Nord Ouest, le mont Chenoua (905 m d'altitude) et la retombée de la chaîne montagneuse de Boumâad ainsi que le mont Zaccar ferment la région (plaine littorale algéroise).

- Au Sud, l'Atlas Blidéen constitue une barrière continue avec des pics jusqu'à 1604m d'altitude au pic de Mouzaïa, et 1629 m d'altitude au mont Guerrouméne qui

---

(106) LESPES (R.) : « Pour comprendre l'Algérie », Ed Imprimerie Victor Heintz, Alger, 1937, p19 nous cite que la région proprement algéroise s'étale « entre le Zaccar et la Kabylie » mais aussi entre « les côteaux du Sahel et la haute plaine de Médéa ».

(107) Ces délimitations sont communes à la globalité des études sur la région algéroise depuis la colonisation, comme FRANC (J.) : « La colonisation de la Mitidja », Ed Librairie ancienne Honoré Champion, Paris, 1930, p3-12 ainsi que LESPES (R.) : « Alger, Etude de géographie et d'histoire urbaines », Ed Librairie Félix Alcan, Paris, 1930, p30-32, COTE (M.), op. cit., SNAT Nord-Centre.

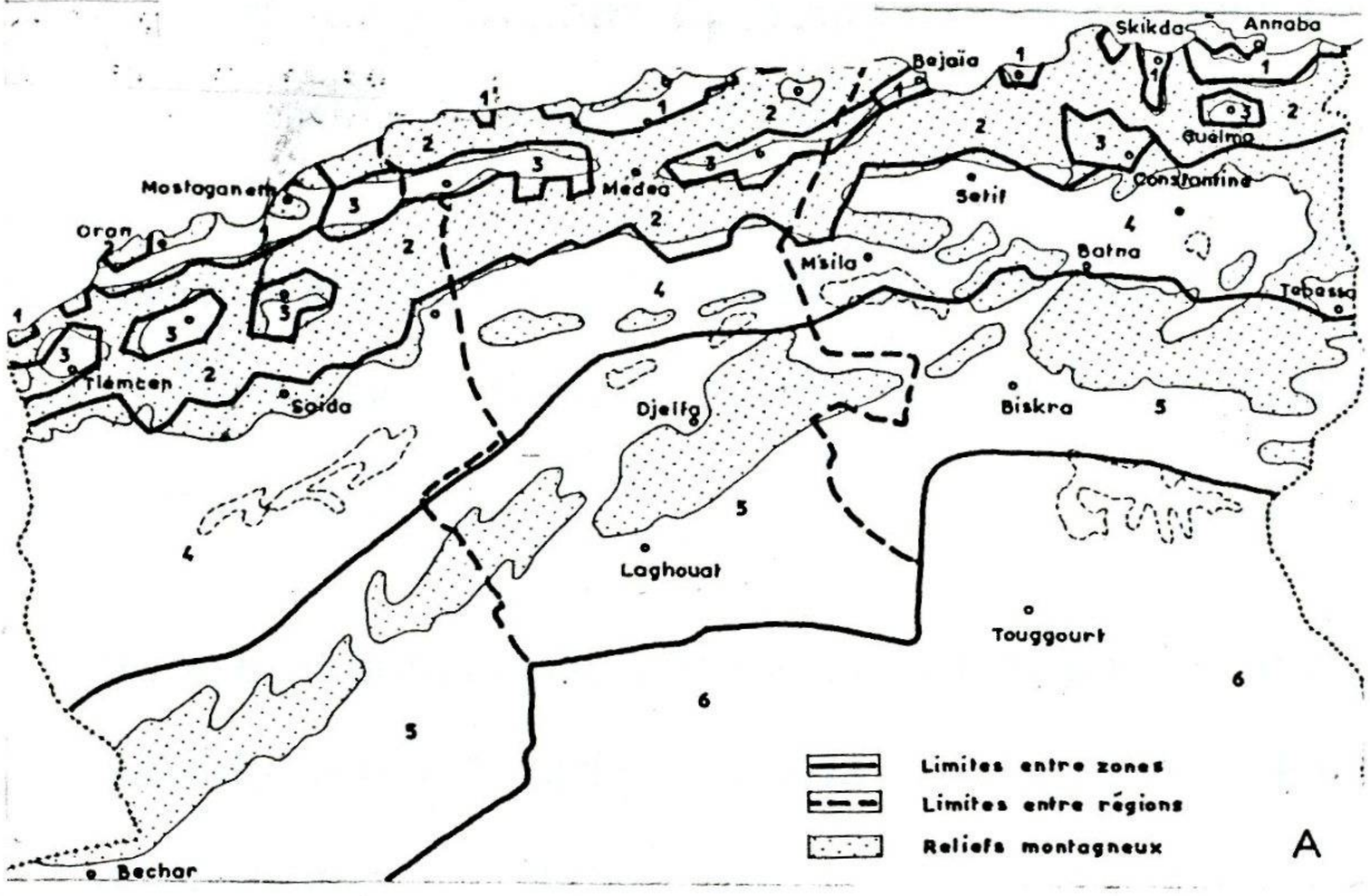

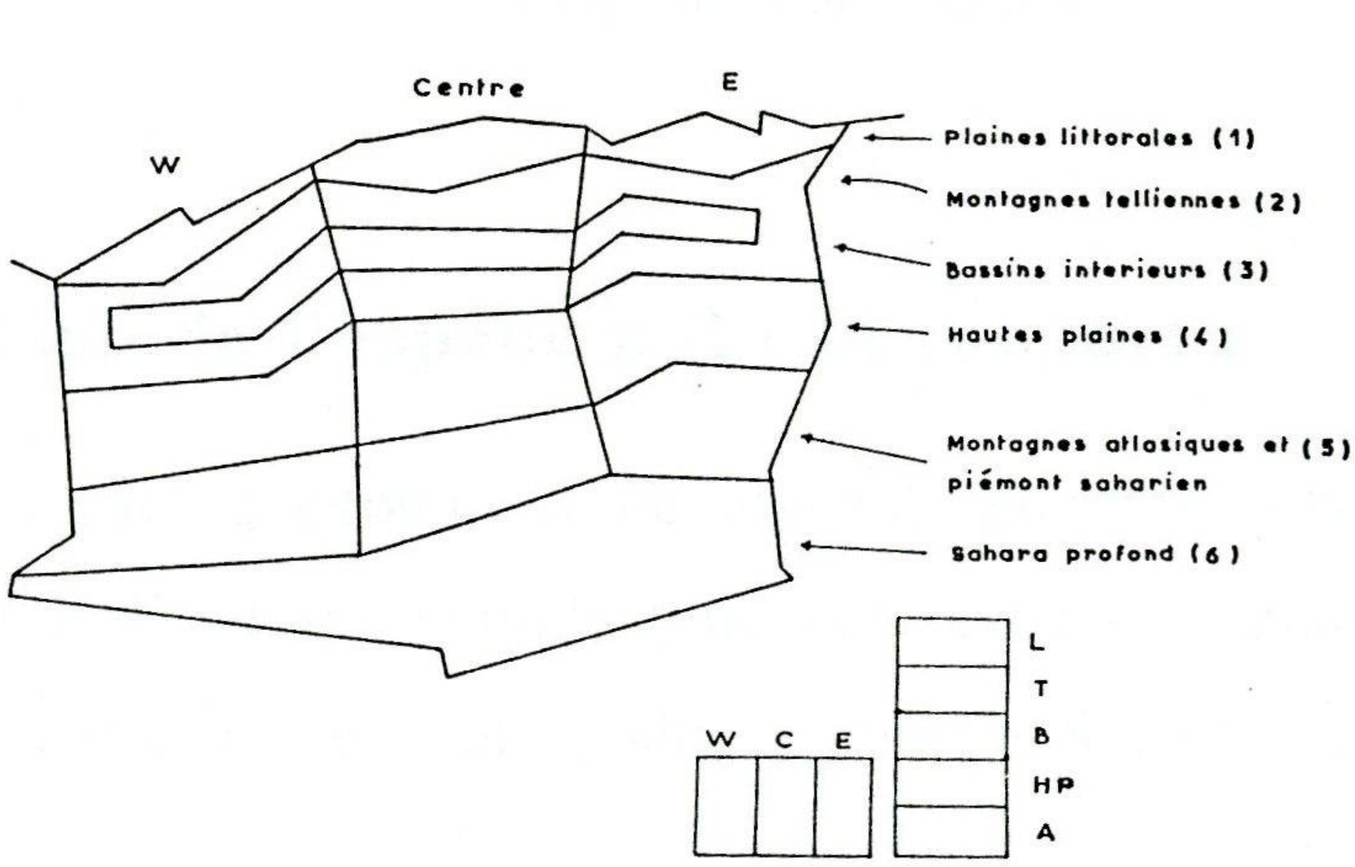

CARTE N°03.

PRINCIPES DE DECOUPAGE DE L'ALGERIE EN SOUS-ESPACES.

A- DECOUPAGE ADMINITRATIF.

B- DECOUPAGE SPATIAL.

Source : Cote.

domine Blida. Au Sud Est, les Chaînons de Soumatas prolongent le Zaccar et sont d'altitudes tout aussi importantes, voire plus élevés.

- A l'Est, les altitudes s'abaissent et le relais est pris par les premières chaînes calcaires du massif Kabyle (mont Bouzegza). A l'extrémité orientale, on trouve les hauteurs et collines de basse Kabylie.

La zone algéroise, reconnaissable principalement par la plaine de la Mitidja, la plus vaste plaine sub-littorale d'Algérie, et par le Sahel, colline à hauteurs variables, mais tout de même ensemble physique important complémentant la Mitidja, est délimitée donc par une zone montagneuse, comprise par la périphérie des communes suivantes :

Delys, Baghlia, Bordj Menael, Isser, Thénia, Sidi Moussa, Khemis El Khechna, Meftah, Larbâa, Bougara, Bouinan, Soumaa, Blida, Chiffa, Mouzaïa, El Affroun, Oued Djer, Merad, Hadjout, Tipaza, avec un couloir de plaine qui continue et s'estompe à hauteur de Cherchell et de Sidi Ghilès.

I.2. Configuration de l'espace naturel support :

La région géographique (ou naturelle) algéroise présente de bonnes conditions de pluviométrie[108], un climat sub-humide (elle fait partie de l'étage bioclimatique humide), et des terres agricoles de bonne qualité (Mitidja et Sahel).

Concernant les configurations géographiques hydrographiques (ressources en eaux), elle fait partie de la zone hydraulique centrale, alors que la bordent deux autres zones, Chélif à l'Ouest et la Soummam à l'Est.

Elle se compose de deux sous-ensembles physiques d'importance : la Mitidja et le Sahel.

---

(108) COTE (M.) : « L'espace algérien, les prémices d'un aménagement », Ed OPU, Amman, 1983, p68 nous cite concernant l'Algérie que « la majorité des plaines sont sèches, et la majorité des régions humides sont montagneuses. Il n'y a conjonction des deux éléments favorables que dans des cas très limités, type Mitidja ».

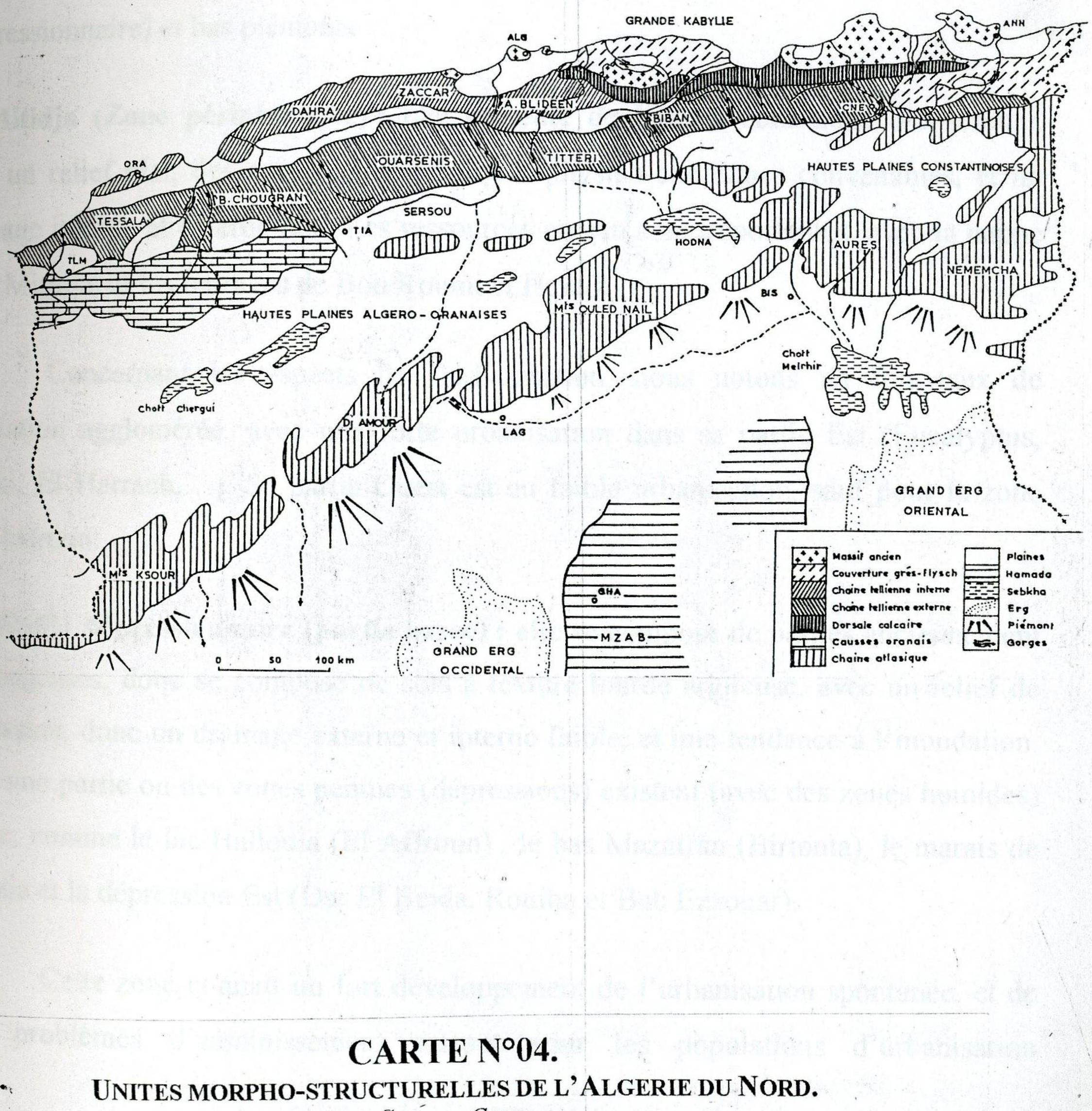

CARTE N°04.

UNITES MORPHO-STRUCTURELLES DE L'ALGERIE DU NORD.

Source : COTE.

I.2.a. Plaine de la Mitidja :

Ensemble de plaines, de 100 km de longueur et d'une quinzaine de km de largeur (sa superficie est estimée à 135.000 ha[109]). La majorité de ces plaines est à faible pente (moins de 3%) et à faible altitude (moins de 50 m d'altitude).

Elle est drainée par les oueds : Réghaia, Boudouaou, Hamiz, Mazafran, Djer, Bou Roumi et Chiffa.

Elle se subdivise en trois zones[110] : zone périphérique, partie basse (dépressionnaire) et bas piémonts :

(1) Mitidja (Zone périphérique) : elle présente de bonnes conditions d'ensemble, avec un relief plat, des sols à caractéristiques physico-chimiques convenables, et un drainage interne et externe bon. Les ressources en eau sont importantes, avec la nappe de la Mitidja, et les barrages de Bou Roumi et Hamiz.

Concernant les aspects de l'urbanisation, nous notons un fort taux de population agglomérée, avec une forte urbanisation dans sa partie Est (Eucalyptus, Baraki, El Harrach,…). Sa partie Ouest est en faible urbanisation, sauf pour la zone d'El Affroun.

(2) Mitidja dépressionnaire (partie basse) : elle se compose de parties anciennement marécageuses, donc se compose de sols à texture lourde argileuse, avec un relief de dépression, donc un drainage externe et interne faible, et une tendance à l'inondation. C'est une partie ou des zones pentues (dépressions) existent (avec des zones humides) encore, comme le lac Halloula (El Affroun) , le bas Mazafran (Birtouta), le marais de Réghaia et la dépression Est (Dar El Beida, Rouiba et Bab Ezzouar).

Cette zone connaît un fort développement de l'urbanisation spontanée, et de vrais problèmes d'assainissement surtout pour les populations d'urbanisation

---

(109) FRANC (J.), op. cit., p4 l'estime quand à lui à 130.000 ha.
(110) Différentes études de l'ANAT dont le SRAT Nord-Centre et l'étude sur le requalibrage de la région algéroise. Julien FRANC la découpe aussi en trois zones, voir à cet effet FRANC (J.), op. cit., p6.

CARTE N° 05.

MORPHOLOGIE DE L'ALGEROIS.

Source : Sgroi.

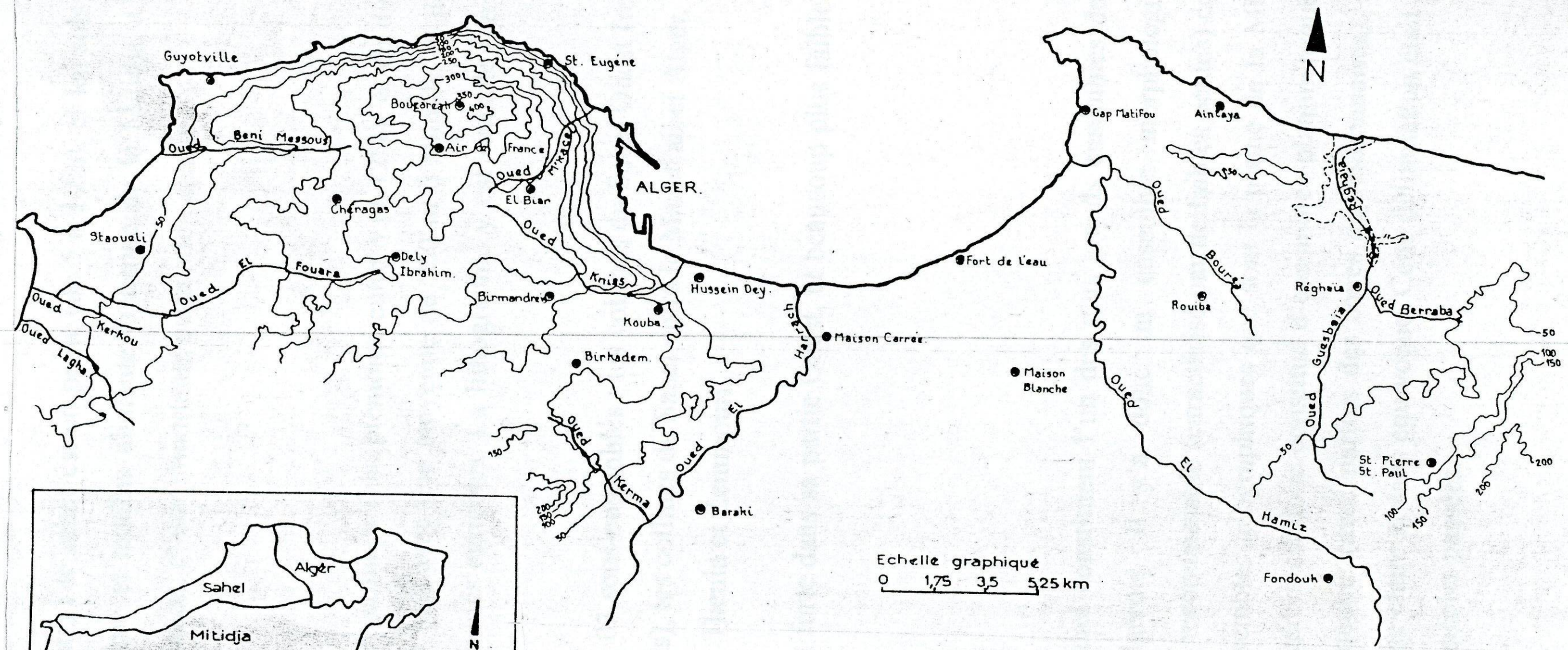

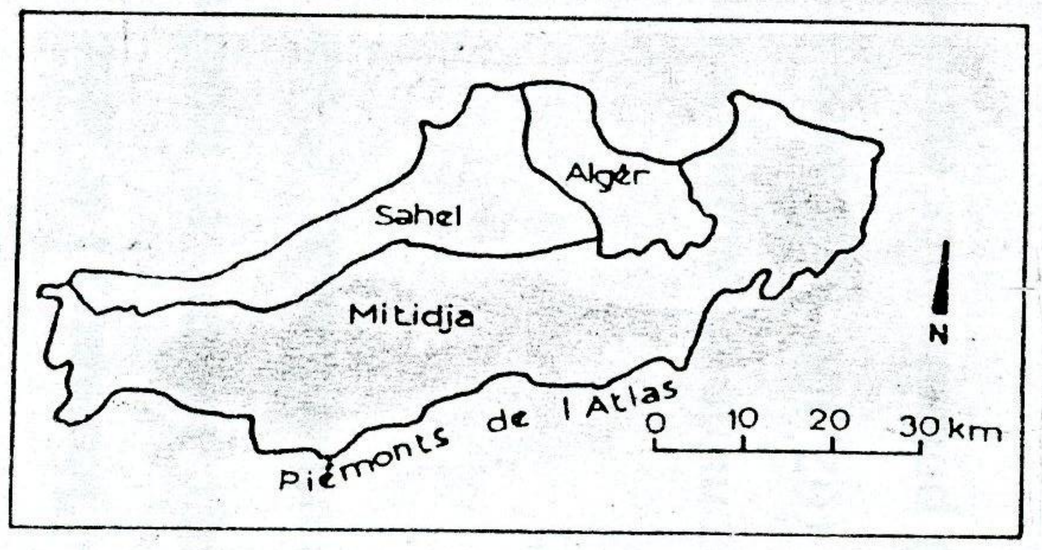

spontanée (Ben-Hamdane, Ben Chaâbane, Eucalyptus,…), avec une urbanisation anarchique. C'est une zone sensible (graves problèmes de pollution).

(3) Mitidja (Bas-Piémonts) : le relief est en pente (de 5 à 10%), et les sols de bonne qualité. Le drainage interne et externe alimente la nappe de la Mitidja. Cette zone connaît une faible urbanisation, et une importante population éparse.

I.2.b. Le Sahel :

Gand ensemble de collines (bas piémonts entre 3 et 12%), et de dimensions assez importantes (62.000 ha), avec une moyenne de 250 m d'altitude, et de bonnes (voire excellentes) potentialités agricoles. La lithographie y est variable (grés, marne calcaire et argile).

Il se subdivise en 03 sous-ensembles : les collines du Sahel Ouest (retombées sur la Mitidja bas Piémonts), les collines du Sahel entre le Mazafran et Alger, et enfin, les collines de Boumerdés, Thénia et Zemmouri.

L'urbanisation est forte dans sa partie Ouest, et beaucoup plus faible dans sa partie Est.

I.3. Conclusion :

La plaine et le Sahel constituent l'un des plus grands ensembles de région côtière en Algérie : l'Algérois. Il y'a donc un ensemble morphologique et géographique distinctement reconnaissable (caractérisé par de faibles pentes) constitué simultanément des sous-ensembles géographiques que sont la plaine de la Mitidja et les collines du Sahel. L'Algérois est donc constitué d'ensembles planimétriques plats (faibles pentes), de bonne qualité (avec parfois des zones dépressionnaires), et avec une délimitation montagneuse claire et sans équivoque. Cette délimitation était la base des délimitations durant les siècles passées.

CARTE N°06.

ASPECTS MORPHOLOGIQUES DE L'ALGEROIS.

Source : EX. GOUVERNORAT DU GRAND ALGER.

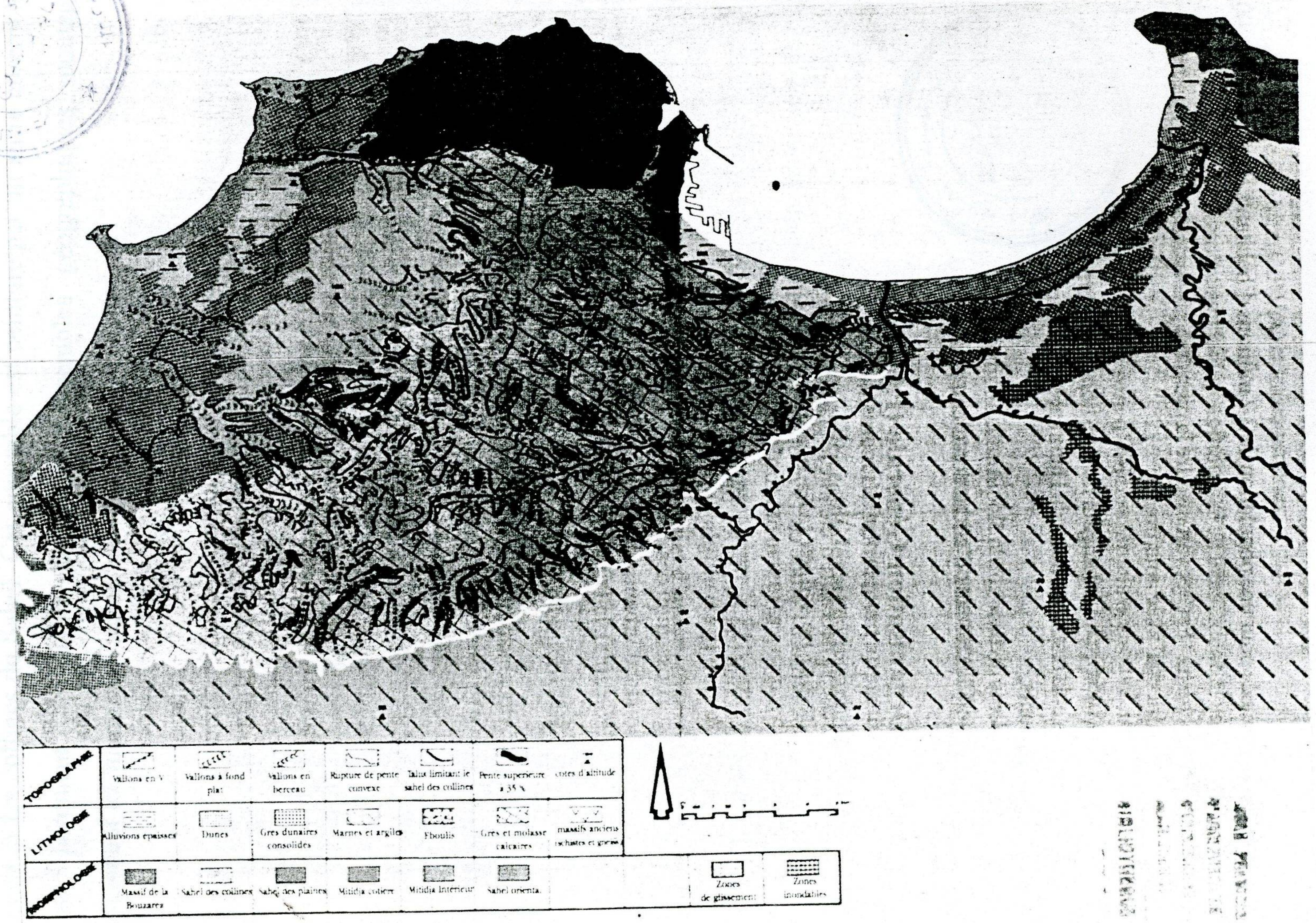

Il y'a donc un ensemble morphologique planimétrique (à faible pente) constitué simultanément des sous-ensembles géographiques que sont la plaine de la Mitidja et les collines du Sahel. Cet ensemble est ceinturé par un autre ensemble tout aussi clairement identifiable, constitué d'ensembles géographiques montagneux, notamment les monts de l'Atlas.

CHAPITRE II: ESPACE DIACHRONIQUE : PROCESSUS DE CROISSANCE DE L'ESPACE ALGÉROIS :

La région algéroise est abordée ici sous l'optique de son processus de croissance. Nous avons découpé l'histoire de l'espace algérois en trois grandes parties :

- Phase pré-coloniale.
- Phase coloniale.
- Phase post-indépendance.

Ce découpage est pertinent du fait qu'il s'attache à répartir la croissance de la région algéroise autour de la colonisation française, qui a été d'un fort impact sur les villes et le territoire. Il y'a donc un avant la colonisation, un pendant et un après. Cette colonisation a si fortement marqué l'espace algérois (mais aussi algérien) marque, à travers les dates de début et de fin de la colonisation, les transformations et les bouleversements les plus importants de la région.

Au sein de ces grandes phases, qui seront découpées à leur tour en sous-périodes, il y'aura l'examen des organisations régionales et urbaines successives de l'Algérois à travers leurs éléments structurants, avec un attardement sur la ville d'Alger, qui est au centre de ce territoire.

La finalité est de détecter les éléments historiques structurants de l'espace algérois, et l'appréciation de leur impact sur l'Algérois actuel.

II.1. Ere pré coloniale :

Cette période est la plus longue de celles qui se sont succédées sur l'algérois, mais il reste le fait qu'elle soit celle des mutations les plus lentes et les plus fortes (par leur poids d'inertie) dans le territoire.

Elle se décompose en trois sous – périodes :

- Phase punique.
- Phase romaine.
- Phase de l'établissement autochtone et de la régence ottomane.

Ce découpage historique est fait par rapport à des dates de rupture ou de genèse d'un phénomène marquant et fondamental dans le temps :

- Création de la première installation humaine sur le port, par les phéniciens.
- Conquête romaine et passage de la ville du stade de comptoir au stade de camp romain et donc de petite ville.
- S'ensuit une phase de stagnation après la chute de Rome, et vint la date de la fondation de la ville d'Alger par Bologhine Ibn Ziri, qui fonda les premières villes islamiques dans la zone.

II.1.a. Phase punique : Genèse maritime de l'Algérois :

Les quelques rares informations dont nous disposons à propos de la région algéroise et de sa population avant J.C ne nous permettent pas d'avoir une connaissance sûre à propos du fil des événements.

A cet effet donc, et pour la plupart des informations concernant la région aux époques reculées, nous nous sommes basés sur les hypothèses formulées par les chercheurs (historiens, archéologues, voyageurs, …) qui nous paraissaient les plus pertinentes.

Il est établi que la région algéroise était habitée déjà depuis des millénaires, mais les traces des établissements humains autochtones avant J.C sont très faibles[111] et ne nous permettent pas d'affirmer leur organisation, cependant ils dénotent de la petite importance de ces établissements et de leur primitivisme.

Ainsi, nous pouvons admettre avec M. Le Glay[112] que les premières implantations humaines notables de la région remontent au 4ème siècle avant J.C, au moment où se sont fondés les comptoirs phéniciens sur la côte algéroise.

A cette époque, Carthage avait étendu son empire le long des côtes de la Méditerranée Occidentale en créant des comptoirs, là où ses navires pouvaient trouver des refuges naturels et une escale favorable, assez réguliers de manière qu'il fut possible de passer d'une escale à l'autre en une journée de navigation au plus.

Quand aux éléments qui ont amené au choix des sites comme installations puniques, nous pouvons les résumer comme suit[113] :

- Présence d'une protection naturelle du rivage (dans le cas d'Alger, les îlots de l'Amirauté) contre les vents dominants, où l'on pouvait tirer les bateaux à sec, donc garantir aux navires un point de relâche et un relais maritime sûr pour le repos des équipages.
- Position stratégique mais aussi défensive du site.
- Proximité de l'eau potable, ainsi l'approvisionnement des équipages était garanti. Dans le cas d'Alger, il y'a la présence de plusieurs sources d'eau à proximité du rivage.

Deux grands comptoirs existaient alors : Iol (Cherchell) et Rusguniae (Tamenfoust)[114] , en plus de petits comptoirs tels Ikosim (Alger).

---

(111) CRESTI (F.) : « Contribution à l'histoire d'Alger », Ed Centro analisi sociale progetti, Rome, 1993 ; p11.
(112) LE GLAY (M.) : "A la recherche d'Ikosium", in Antiquités Africaines, tII, 1978, p7 à 54.
(113) CRESTI (F.), op. cit., p12.
(114) Berbrugger: "La nécessité de coloniser le cap Matifou", brochure, 1845.

Concernant notre connaissance de la forme urbaine de cette implantation, nous ne pouvons nous baser que sur des hypothèses, aussi pertinentes soient-elles là aussi[115].

Ces comptoirs étaient constitués d'établissements provisoires où il y'avait un renouvellement continu des résidents, ce qui devait assurer le bon fonctionnement de ces petits ports, et profiter de la présence des autochtones pour le troc et les échanges commerciaux (produits et articles de commerce contre la nourriture).

Dans le cas d'Ikosim (Alger), il devait s'agir d'une implantation de quelques habitations et de dépôts de marchandises, entourés d'une construction défensive de moindre importance.

A l'époque de la chute de Carthage, en 146 avant J.C, Ikosim était probablement devenu un vrai village : une petite colonie[116]. Le comptoir s'étendait alors jusqu'à l'actuelle avenue du 1er Novembre[117].

A partir de ce moment, la région fit partie du royaume de Maurétanie, indépendant et gouverné par des rois berbères, qui incluait la partie occidentale de l'Afrique du Nord jusqu'à ce que cette région passât sous le contrôle direct de Rome en 40 après J.C[118].

II.1.b. Phase romaine : Genèse d'une organisation de l'espace urbain et régional :

A partir de l'an 40, l'empire romain s'était emparé d'une grande partie de l'Afrique du Nord[119]. A la différence des phéniciens (important caractère commercial), les romains étaient des guerriers - colonisateurs. L'occupation de l'Afrique du Nord

---

(115) Ces hypothèses sont citées par Frederico Cresti, dans son ouvrage: "Contribution à l'histoire d'Alger", op. cit., p11.
(116) CRESTI (F.), op. cit. p12.
(117) DELUZ (J. J.) : « L'urbanisme et l'architecture d'Alger, perçu critique », Ed Pierre Mardaga / O.P.U, Alger, 1988, p45.
(118) CRESTI (F.), op. cit., p12.
(119) CRESTI (F.), op. cit., p12.

faisait partie des plans des romains pour la domination du bassin méditerranéen, et c'est pour cela que dans la majorité des cas, ils n'ont occupé globalement que la frange littorale Nord du Maghreb.

L'un des premiers aspects de cette colonisation est son caractère graduel, largement imprégné des stratagèmes militaires, et voué à une organisation de contrôle du territoire. « La carte de l'occupation romaine fait ressortir les différences de densité dans l'implantation urbaine qui ne peuvent trouver leur explication que par des raisons essentiellement militaires. En effet, la défense des territoires annexés à l'empire romain est restée l'une des préoccupations essentielles du pouvoir. Elle est à l'origine de la création de camps militaires qui ont souvent été l'amorce de villes importantes »[120]. De fait, le choix des sites d'implantation s'est fait de manière presque exclusivement défensive. Les premières colonies africaines établies par Rome étaient une pure reprise des anciens comptoirs puniques. Les premiers travaux ont donc consisté en le réaménagement de ces comptoirs, et la création à leur emplacement de villes romaines. Puis vint le positionnement des camps militaires organisés pour un meilleur contrôle du territoire. Ensuite, la construction des voies et enfin, des villes intérieures.

Cependant, l'aspect fondamental de cette colonisation reste la création d'un véritable réseau régional (mais aussi urbain), régulé par la hiérarchie urbaine et militaire (défensive), et innervé par un réseau routier important. En effet, la voie maritime était dédoublée d'une voie côtière. Les romains n'ayant, dans la région, colonisé que la bande côtière, s'intéressaient aux relations qu'établissaient les villes colonisées (en général littorales) entre elles, que ce soit par voie maritime ou terrestre.

L'organisation du territoire se faisait par rapport à la capitale de province (Iol Cesarea, Cherchell), l'une des plus grandes villes romaines à cette époque[121]. Ensuite suivent dans la hiérarchie les diverses localités (Rusguniae, actuelle Tamenfoust), puis enfin, les camps militaires de moindre importance (au départ, Ikosium était un petit

---

(120) BOUCHENAKI (M.): "Cités antiques d'Algérie", Collection 'Arts et Culture', Ed Ministère de l'information et de la culture, Alger, 1978, p29.

(121) En témoignent les vestiges sur place dont des équipements de grande échelle (cirque, amphithéâtre, thermes, ...) et de grandes dimensions, ce qui était rare pour les colonies romaines.

CARTE 07.

LE TERRITOIRE BALGEROIS A L'EPOQUE ROMAINE.

Source : Direction des antiquités de l'Algérie, juin 1947.Echelle :1/700.000.

LIMITES ADMINISTRATIF MDERNES

Limites d'état

++++++++++++

Limites de département

-+-+-+-+-+-+-+-+-+

DIVISION PROVINCIALES ROMAINE

Limites approximatives au III°siècle

- - - - - - - -

Limites approximatives au IV°siècle. Subdivision

— · — · — · —

1 Proconsulaire.

2 Numidie.

3 Mauritanie Césarienne.

4 Mauritanie tingitane.

5 Tripolitaine.

6 Biscaïenne.

7 Mauritanie Sitifienne.

Voies romaine reconnue

Voies romaine supposée

Piste probable au delà de la route frontière.

ICOSIUM Localité antique identifiée.

BOGHER Localité antique non identifié.

Capitale de province.

Autres localité romaine.

Ouvrage militaire pour la défense des frontières.

camp militaire, pour devenir à la fin de l'ère romaine une petite ville[122]).

Concernant l'organisation urbaine, les implantations romaines avaient ceci de particulier, c'est qu'elles rajoutaient aux exigences militaires un aspect religieux.

A peu de différences prés, le type de ville romaine changeait peu. Les romains adoptèrent un modèle de camp conçu pour être facile à reproduire, devenant ainsi le point de départ de toute fondation urbaine. Le concept de base est que la ville était un microcosme, était la réduction du cosmos et de ses éléments. La muraille était un ouvrage défensif important, ayant aussi une symbolique, car toutes les nécropoles ont été retrouvées, à l'extérieur des murs (Tipaza, Cherchell, Alger, Tamenfoust).

La ville était organisée par deux axes. Une structure régulière : plan en damier et rues se coupant à angle droit, structure soutenue par deux axes principaux reflétant l'ordre cosmique romain : le cardo, axe du monde (Nord-Sud), et le decumanus, axe de la courbe du soleil (Est-Ouest), et les possibilités offertes par le terrain.

Les villes étaient donc un compromis entre deux ordres : l'ordre de la nature du cadre géographique et topographique du site, et l'ordre du canon traditionnel des villes romaines.

A la rencontre des deux axes (cardo et decumanus) se trouve le mundus (point sacré). C'est par rapport à ce croisement que se localise le forum romain : la grande place de la ville, l'élément essentiel de la vie de la cité, et le centre politique, social, économique et religieux[123].

Si nous prenons le cas d'Ikosium (Alger), elle possédait à cette époque trois portes[124] : Bab Dzira (en contact avec le port), Bab Azzoun (Est) et Bab El Oued (Ouest). Au sein de l'enceinte de la ville, ce fut seulement la partie plane jouxtant la

---

(122) Voir à ce sujet l'article important de BERBRUGGER (A.) : « Archéologie des environs d'Icosium », in Revue Africaine, VI, 1861, p138.

(123) GRANT (M.): "Le forum romain", Ed Hachette, Paris, 1970, p43.

(124) Le développement de la ville selon ses deux axes cardinaux et ses portes est détaillé dans l'écrit de DEVOULX (A.) : « Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni Maz'renna) et turque (El Djezaïr) », in « Revue Africaine », XIX-XXII, 1875-1878, n°114, p498.

mer (comprise entre la courbe de niveau 20m et la mer) qui fut exploité pour l'édification la ville romaine. La limite des constructions de la ville correspond à la courbe de niveau des 20m, qui est l'axe Bab El Oued - Bab Azzoun, le cardo romain.

A partir d'un point situé à plus ou moins égale distance entre les deux portes Bab El Oued et Bab Azzoun, un second axe (le decumanus) rejoignait la plage port[125]. Le tracé de ces deux rues est resté pratiquement inchangé jusqu'à nos jours.

« La reconstitution du réseau viaire d'Alger à l'époque romaine, rendu possible grâce aux découvertes archéologiques faites dans toute la zone comprise entre le cardo et la mer, met en évidence une structure qui tend à être orthogonale, constituée par des axes se coupant presque toujours à angle droit »[126].

A Alger, le forum correspond, dans son emplacement, à l'actuelle place des Martyrs. Au croisement de rues importantes, il occupe un site stratégique dans la ville.

En ce qui concerne les grands édifices de l'époque, nous avons les recoupements faits par divers chercheurs avec certains extraits de la description de la ville faite au 11éme siècle par Al Bakri[127], sur l'emplacement et la morphologie des ruines romaines. Ces édifices étaient situés le long des axes majeurs. Il y'aurait donc un siège épiscopal de l'ère romaine chrétienne, soit une grande église située à l'emplacement de l'actuelle Grande Mosquée. Un emplacement thermal se situerait sur l'actuelle mosquée Ketchaoua, et un théâtre romain serait situé à proximité de la mosquée Ali Betchnine.

La période romaine a donc donné jour aux premiers tracés urbains des villes et du territoire algérois, et à la première organisation ordonnée des espaces et des paysages urbain et régional de l'Algérois.

---

(125) CRESTI (F.), op. cit., p14.
(126) Ibidem.
(127) Abou Obeïd Al Bakri: "Description de l'Afrique septentrionale", traduit par Gukin de Slane, Ed revue et corrigée, Paris, 1965, p136.

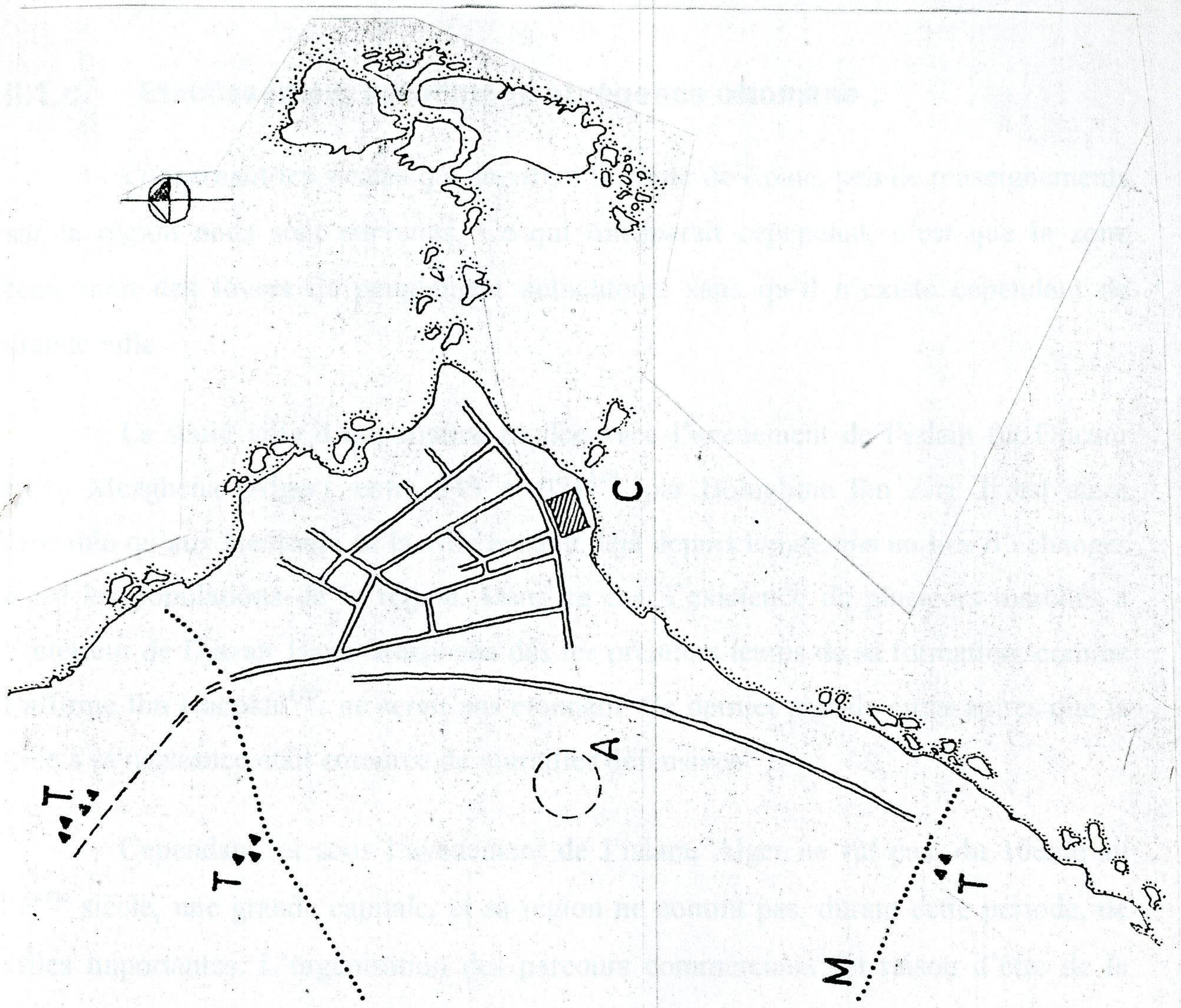

ICOSIUM : TRACES ARCHEOLOGIQUES ET HYPOTHESES.

Sources : S.Rang, plan du port d'Alger, Paris, 1837 ; E. Pasquali, Alger aux époques phénicienne et romaine, in « Documents algériens » ; n° 62, 1952 ; M.Glay, a la recherche d'Icosium, in « Antiquité africaine s », II, 1978.

A- Théâtre(?), thermes (?).

C- Eglise (?).

M-Limites probables de la ville antique, murailles (?).

T- Nécropoles.

CARTE N° 08.

ALGER A L'EPOQUE ROMAINE.

Source : CRESTI.

II.1.c. Etablissement autochtone et régence ottomane :

Concernant les siècles qui suivirent la chute de Rome, peu de renseignements sur la région nous sont parvenus. Ce qui transparaît cependant, c'est que la zone renfermait des foyers de peuplement autochtone, sans qu'il n'existe cependant de grande ville.

La seule ville d'importance fondée avec l'avènement de l'islam fut Djazaïr Banu Mezghena (Alger), entre 945 et 971[128], par Bologhine Ibn Ziri. Il est aussi probable qu'aux alentours de la ville existait déjà depuis longtemps un lieu d'échanges entre les populations de la région. Dans ce cas, l'existence de plusieurs marchés à l'intérieur de Djazaïr Banu Mezghena dés les premiers temps de sa formation, comme l'affirme Ibn Haoukal[129], ne serait pas étonnant. Ce dernier signale entre autres que la ville à sa naissance était entourée de murailles défensives[130].

Cependant, et sous l'avènement de l'islam, Alger ne fut pas, du 10ème au 16ème siècle, une grande capitale, et sa région ne contint pas, durant cette période, de villes importantes. L'organisation des parcours commerciaux (et raison d'être de la ville du moyen âge : la ville marchande) à l'intérieur du territoire, a relégué la zone littorale au second plan[131].

Les descriptions de la région qui remontent à cette période nous le confirment d'ailleurs. Au milieu du 11ème siècle, le géographe Al Bakri nous la décrit comme : « riche en pâturages et en champs cultivés »[132], et à la fin du 12ème siècle, Ibn Khaldoun nous la décrit comme : « couverte de cultures et renfermait un grand nombre de villes et de villages »[133]. Ces villes que nous décrit Ibn Khaldoun devaient

---

(128) DEVOULX (A.), op. cit. n°114, p503 affirme que pour la fondation d'Alger (Djazaïr Banu Mezghena) , elle « semble être fixée à l'an 950 ». Cependant CRESTI (F.), op. cit. p18 nous relate que "Ibn Hawqual affirme dans son oeuvre qu'il a visité la région d'Alger entre 947 et 948. Si ceci est vrai, il faudrait reporter de quelques années en arrièrre la date de fondation de la ville ».

(129) Ibn Hawqual : « Configuration de la terre », trad. Wiet et Kramers, Beyrouth-Paris, 1964, p73.

(130) LESPES (R.), op. cit., p117 émet la même supposition.

(131) COTE (M.) : « L'Algérie ou l'espace retourné », Ed Media Plus Algérie, Constantine, 1993, p95.

(132) Abou Obeïd Al Bakri : « Description de l'Afrique septentrionale », traduit par Mac Gukin de Slane, Paris, 1965, p136.

(133) Ibn Khaldoun : « Histoire des berbères et des dynasties musulmane de l'Afrique septentrionale », traduit par Mac Gukin de Slane, Paris, 1969, t2, p6.

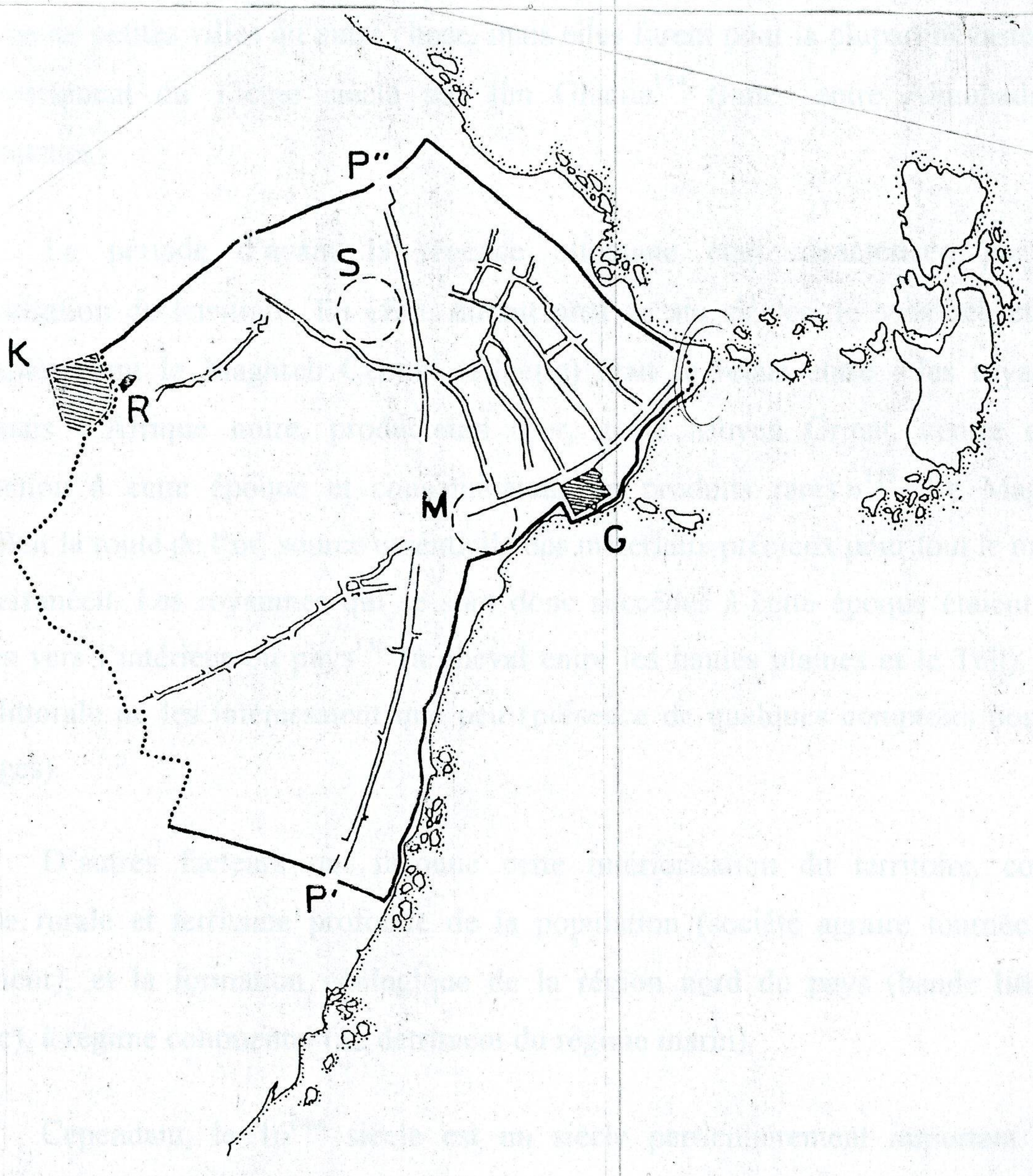

Pl. 5 – Quelques éléments de la ville arabo-berbère de Jazâ'îr Banû-Mazghanna.
G - Grande Mosquée
K - qasba al-qadîma, citadelle (?)
M - madrasa *Bû-Annân, qaisarîya (?)*
P' - bâb 'Azzûn
P'' - bâb al-Wâd
R - mosquée de Sîdî Ramadân
S - suq al-Jum'a

CARTE N° 09.

LA VILLE BERBERE : DJAZAIR BENU MEZGHENA.

SOURCE : CRESTI.

être plus de petites villes qu'autre chose, mais elles furent pour la plupart dévastées au commencement du 13ème siècle par Ibn Ghania[134] (luttes entre Almohades et Almoravides).

La période d'avant la régence ottomane était caractérisée par une intériorisation du territoire. En effet, durant prés de six siècles, le Maghreb et plus particulièrement le Maghreb Central (Algérie) était le relais entre « les royaumes soudanais d'Afrique noire, producteurs d'or, et le Moyen Orient, centre de la civilisation à cette époque et consommateur de produits rares »[135]. Le Maghreb contrôlait la route de l'or, source essentielle des matériaux précieux pour tout le monde méditerranéen. Les royaumes qui se sont donc succédés à cette époque étaient tous centrés vers l'intérieur du pays[136] (à cheval entre les hautes plaines et le Tell), et la zone littorale ne les intéressaient que peu (présence de quelques comptoirs pour les échanges).

D'autres facteurs ont façonné cette intériorisation du territoire, comme l'assise rurale et terrienne profonde de la population (société agraire tournée vers l'intérieur), et la formation géologique de la région nord du pays (bande littorale réduite), à régime continental (au détriment du régime marin).

Cependant, le 16ème siècle est un siècle particulièrement important pour l'histoire urbaine d'Alger et de sa région. En effet, la prise du pouvoir par les ottomans à Alger (la régence) contribuera à l'essor extraordinaire qui fera de la ville la capitale du Maghreb El Awsat, de l'Algérie. La ville grimpe au sommet de la hiérarchie urbaine dans le pays, et les contours et frontières du territoire se dessinent clairement (les frontières Est et Ouest du pays ont été fixées à cette époque). Effectivement, depuis ce moment là, Alger a gardé et renforcé sa position de tête de l'armature urbaine du territoire national.

Plusieurs éléments ont amené au choix d'Alger, et de l'orientation marine du

---

(134) CRESTI (F.), op. cit., p22.
(135) COTE (M.), op. cit. p92.
(136) COTE (M.), op. cit. p88.

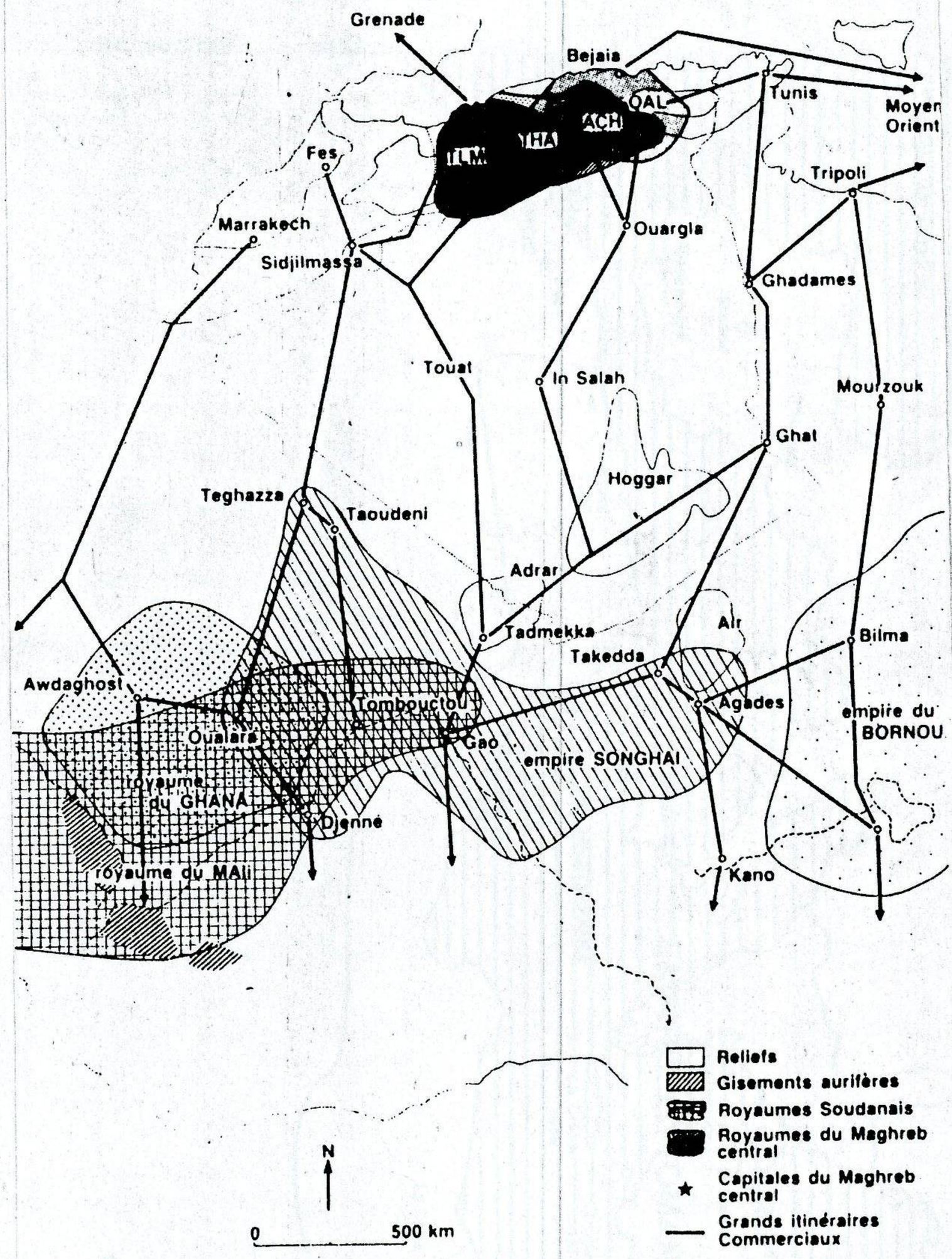

CARTE N° 10.

ASSIETTES TERRITORIALES ET ROUTES MERCANTILES TRANSSAHARIENNES.

Source : COTE.

CARTE N° 11.

L'EMPIRE OTTOMAN. *Source : MAUTRAU*

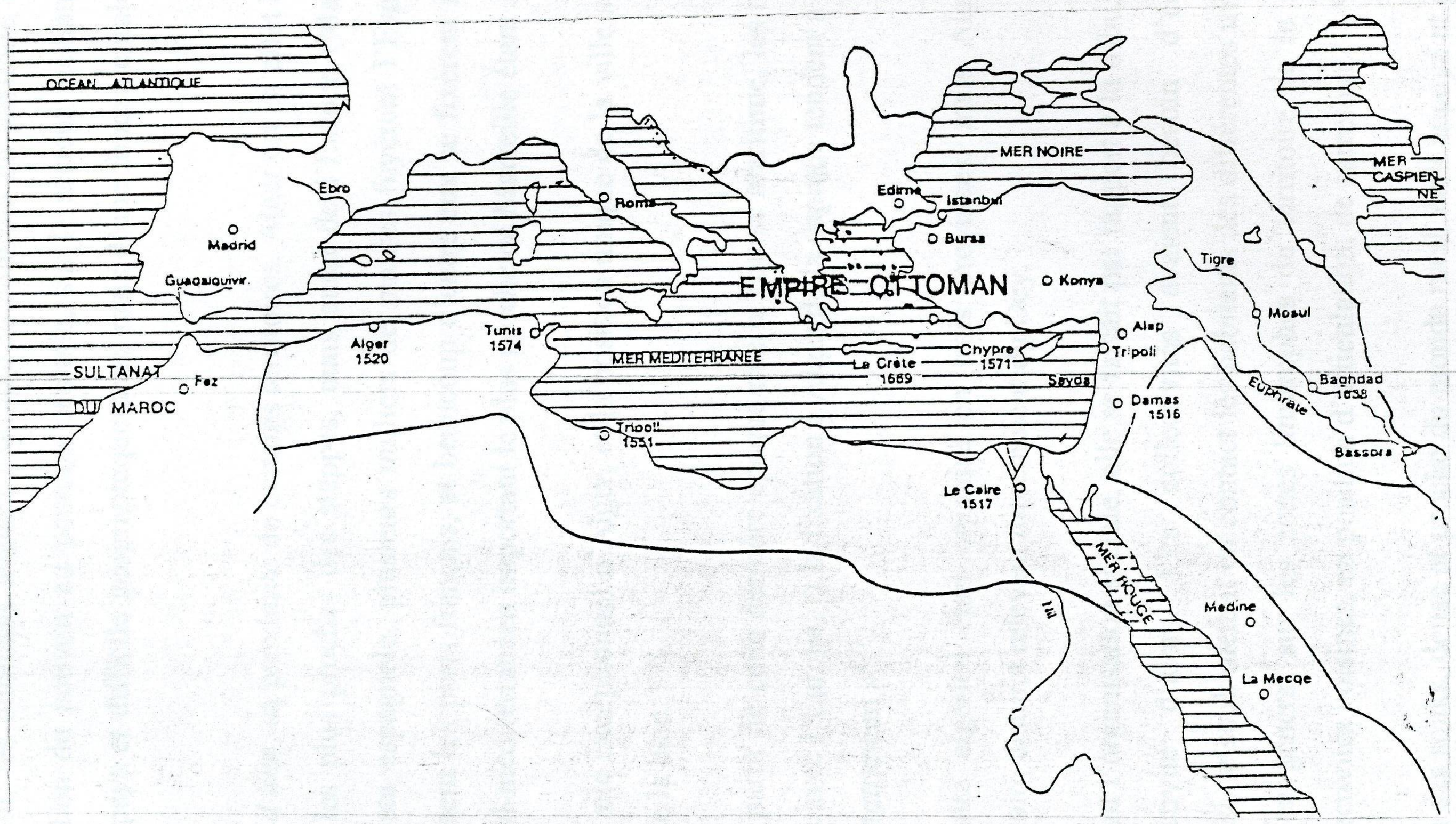

territoire :

En premier lieu, la position stratégique d'Alger, à mi chemin entre l'entrée de la Méditerranée occidentale (détroit de Gibraltar), et de la Méditerranée orientale (cap Bonn), mais surtout, les ottomans avaient noté que le contrôle du territoire algérien nécessitait la fixation du pouvoir en position centrale, sur le secteur médian, certes sans riche arrière pays et difficile géographiquement, mais d'une fondamentale valeur stratégique.

En second lieu, sa proximité de certains territoires. Alger est en effet l'un des points du littoral les plus proches des steppes, mais aussi de l'Europe (Marseille). Après la reconquista espagnole, plusieurs milliers de maures fuyèrent l'Espagne, à travers principalement les ports français, et beaucoup d'entre eux se fixèrent à Alger. En effet, le port sud-méditerranéen important le plus proche de Marseille étant Alger).

Enfin, le site exceptionnel d'Alger, et la position unique de la ville sur l'une des deux pointes de la baie.

« C'est à partir de cette dernière époque que la course maritime, les relations tantôt belliqueuses avec l'Europe, et la fixation à Alger de la capitale tendent à faire du pays un pays méditerranéen »[137].

Le territoire algérien était organisé en trois provinces, mais Alger était constituée en territoire distinct relevant directement du Dey.

Concernant l'organisation sociale, elle se faisait par rapport à la tribu, groupe social, et collectivité d'alors. Ces collectivités avaient besoin d'échanges commerciaux. Ainsi, le souk mettait en contact les habitants des différentes tribus. De fait, il se situait en général sur les zones limitrophes du territoire de la tribu, à proximité des collectivités voisines, en position d'articulation, de carrefour.

Le réseau des souks, dense et proche du monde rural, était appuyé et géré par un réseau de villes beaucoup plus lâche. « D'une façon générale, la ville était le lieu du

---

(137) COTE (M.), op. cit. p94.

pouvoir politique, du savoir intellectuel et du rayonnement religieux. Son emprise directe sur la campagne était généralement limitée à un rayon très court, mais son rayon commercial et culturel était beaucoup plus large, à travers principalement les relais que représentaient les souks »[138].

Ainsi, le réseau urbain de l'algérois à l'époque de la régence ottomane était façonné avec un petit nombre de villes (Alger, Blida, Koléa, Foundouk, …), qui encadraient et ponctuaient le territoire à travers les souks[139]. Une organisation originale qui permettait, dans une région dotée d'un nombre limité de villes, de démultiplier ces dernières à travers les souks (Larbaa, Boufarik, El Hamiz…) pour un meilleur encadrement d'un territoire rural.

L'organisation de la région alors se faisait par rapport à la province d'Alger, qui comprenait quatre outhans ou districts[140]; à l'Est, celui des Kachena et des Béni Moussa, au centre celui des Béni Khelil, à l'Ouest celui d'El Sebt, et une ville, Blida, dont l'administration était spéciale :

(1) **District des Kachena et des Béni Moussa :** allait d'El Harrach à Boudouaou, jusqu'à Larbaa au Sud. Il était composé de plusieurs haouchs d'importance : Boudouaou, Hamedi, Reghaïa, Corso…, de plusieurs fermes isolées, et de deux grands marchés : Hamiz (le jeudi) et Larbaa (le mercredi).

(2) **District des Béni Khelil :** allait d'El Harrach jusqu'au Mazafran, jusqu'à la Chiffa au Sud. Composé de trois grandes régions : la plaine, le sahel et la montagne, elle entourait la ville d'Alger par le Nord. Au centre du district, sur la route Alger – Blida, au cœur de la Mitidja et point culminant des sentiers, se trouvait le centre de l'outhan Ben Khelil, et le marché le plus important de toute la région de la Mitidja : Boufarik.

(3) **District El Sebt :** allait de Oued Djer à Béni Menasser. C'était le territoire de la tribu des Hadjouts.

---

(138) COTE (M.), op. cit. p81.
(139) COTE (M.), op. cit. p82 affirme que « le souk est aussi la ville démultipliée par cinq ou six ausein de la campagne. A une époque ou le réseau urbain était squeletique, c'était là chose précieuse pour le monde rural ».
(140) FRANC (J.) : « La colonisation de la Mitidja », Ed Librairie ancienne Honoré Champion, 1928, p52 à 55.

(4) La ville de Blida : était gérée à part. Avec ses 3000 habitants, une petite ville, et d'ailleurs, la seule agglomération un peu importante de la plaine. D'ailleurs, la ville sainte de Koléa qui se trouvait à proximité était plus un bourg qu'une vraie ville.

Concernant l'organisation urbaine, et plus précisément celle d'Alger, il y'a hautement lieu de croire que la ville autochtone berbère n'a pas été modifiée.

La ville s'organisait autour d'un système de défense en rapport avec le site : deux remparts latéraux (sur d'anciens fossés, doublés durant la période de la régence ottomane), se joignant au point le plus haut, sur la forteresse de la citadelle et flanquant la totalité de la médina, et en aval le port réaménagé avec la jetée Kheireddine et avec un système de remparts sur mer[141] (dans beaucoup de cas, les bâtisses donnant sur front de mer constituaient une composante essentielle de ce rempart).

A l'intérieur de la ville, fonction résidentielle et fonction active[142] sont nettement séparées, et à l'intérieur de chacune d'elles, des différenciations structurent l'espace. La partie basse de la Casbah (de la rue Bab El Oued – Bab Azzoun à la mer) constituait le quartier des activités, tandis que la haute Casbah supportait la fonction résidentielle.

Au cœur de la cité, le Souk El Kebir, la rue marchande par excellence[143]. C'était un souk linéaire qui s'étendait principalement le long de la rue Bab El Oued – Bab Azzoun (ex Cardo romain)[144], mais aussi sur la rue de la Marine (ex Decumanus romain). Le long de ces axes qui formaient l'animation de la cité, se trouvaient les équipements les plus importants.

A la croisée de ces deux axes, à l'emplacement[145] de l'ancien forum romain se trouvait la Djenina. La seule place d'Alger ottomane constituait le véritable pôle de la ville.

---

(141) LESPES (R.), op. cit., p628.
(142) Comprend les différentes activités politico-économiques et religieises.
(143) LESPES (R.), op. cit., p167.
(144) CRESTI (F.), op. cit., p72.
(145) La Djenina ne correspond pas exactement au tracé de l'ancien forum romain, cependant elle se trouve situé au même lieu.

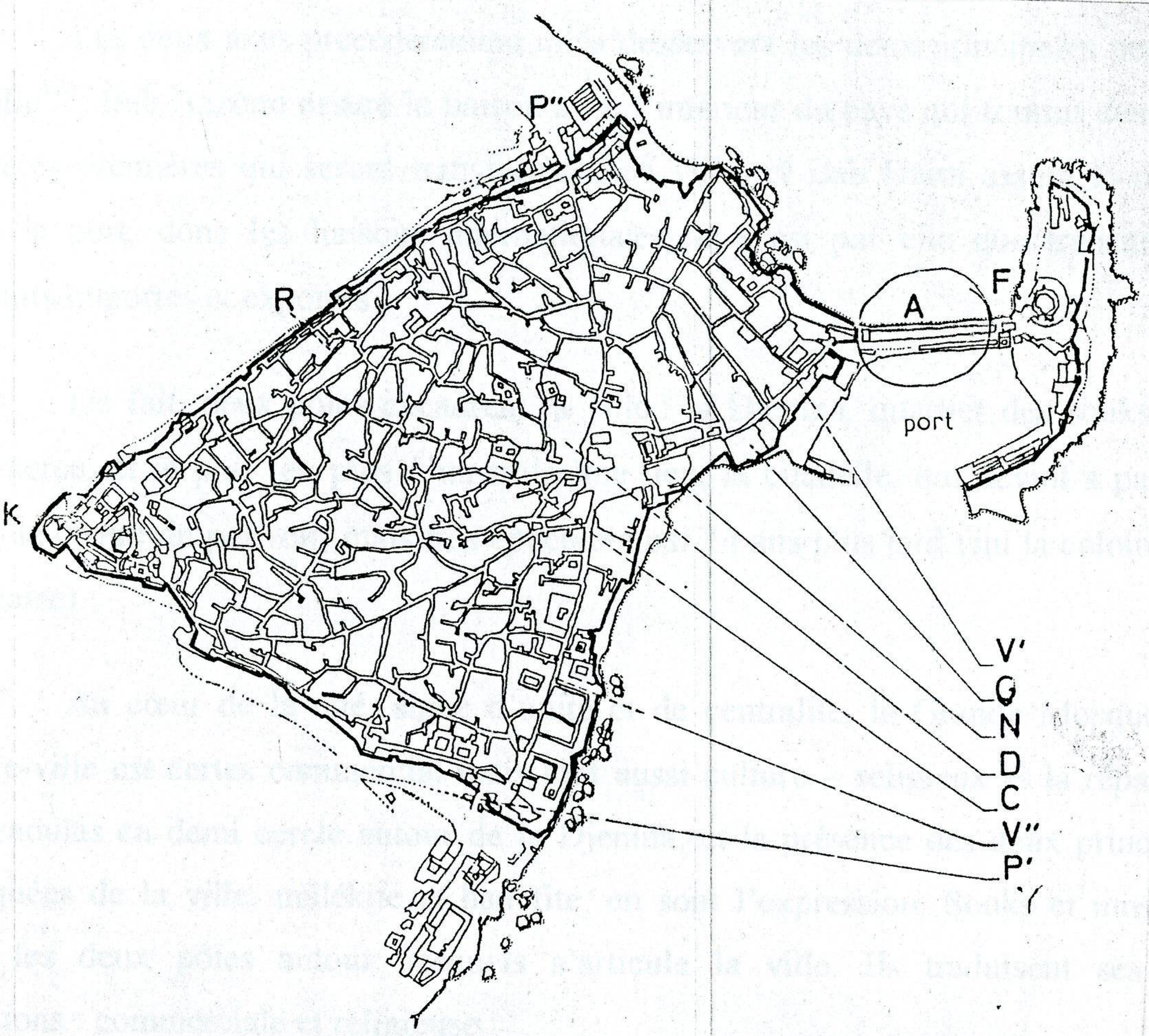

Pl. 8 -- Quelques éléments d'Alger à l'époque de la conquête française (synthèse d'après le Plan Pelet, 1832).
A - jetée Kheir ed-Din
C - mosquée Ketchawa
D - palais du Dey
F - phare construit sur le Peñon
G - Grande Mosquée
K - qasba turque
N - mosquée Neuve ou de la Pêcherie
P' - bâb 'Azzûn
P'' - bâb al-Wâd
R - mosquée de Sîdî Ramadân
V' - rue de la Marine
V'' - rue Bab Azoun

CARTE N° 12.

LA VILLE A L'EPOQUE DE LA REGENCE OTTOMANE.

SOURCE : CRESTI.

Les deux axes précédemment cités desservent les deux principales portes de la ville[146]: Bab Azzoun assure la liaison avec l'intérieur du pays qui fournit denrées et matières premières qui seront transformées en ville, et Bab Dzira assure la relation avec le port, donc les liaisons internationales, et c'est par elle que transitent les produits importés et exportés.

De fait, deux pôles encadrent la ville : la Djenina, quartier des souks et du commerce, et le port (en plus d'un troisième lieu, la citadelle, qui devint à partir de 1816 le centre du pouvoir, mais très éphémère car 14 ans plus tard vint la colonisation française).

Au cœur de la cité, signe d'unité et de centralité, la Grande Mosquée. Le centre-ville est certes commercial mais tout aussi culturo – religieux et la répartition des zaouïas en demi cercle autour de la Djenina, et la présence des deux principales mosquées de la ville, malékite et hanéfite, en sont l'expression. Souks et mosquées sont les deux pôles autour desquels s'articule la ville. Ils traduisent ses deux fonctions : commerciale et religieuse.

La structure socio–économique de la ville s'organisait en rapport avec les corporations, par regroupements de métiers[147]. Cette structure s'articulait par hiérarchie du centre à la périphérie, des activités les plus nobles (bijoux, soie…) aux métiers les plus bruyants et les plus salissants à la périphérie. L'économie vestimentaire apparaît cependant comme prédominante en rapport avec les autres activités.

Concernant le réseau viaire, il se plie dans la partie haute de la ville (résidentielle et en forte pente) aux composantes du relief (cours d'eau, courbes de niveau…), et est arborescent hiérarchisé. Le réseau viaire de la haute Casvbah s'organise selon une hiérarchie d'espaces, de l'espace principal (rue) à travers les espaces de transition (rues secondaires, ruelles) pour arriver aux impasses qui

---

(146) LESPES (R.), op. cit., p120.
(147) LESPES (R.), op. cit., p163 nous cite les principales corporations : tailleurs, bijoutiers, cordonniers, potiers, merciers, charpentiers, …

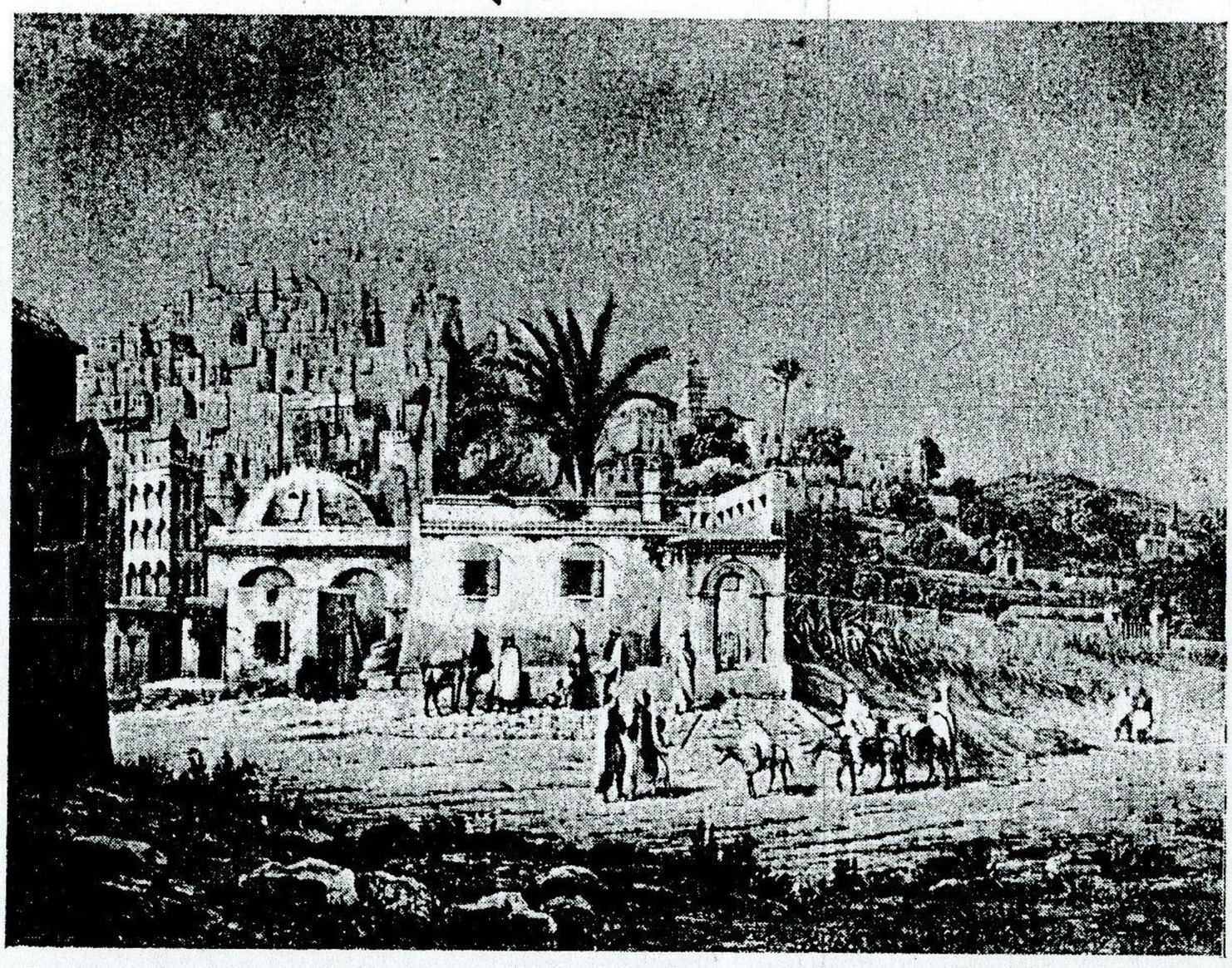

FIGURE N°05.

LE REMPART ET LA PORTE BAB-EL-OUED.

Source : OTTH.

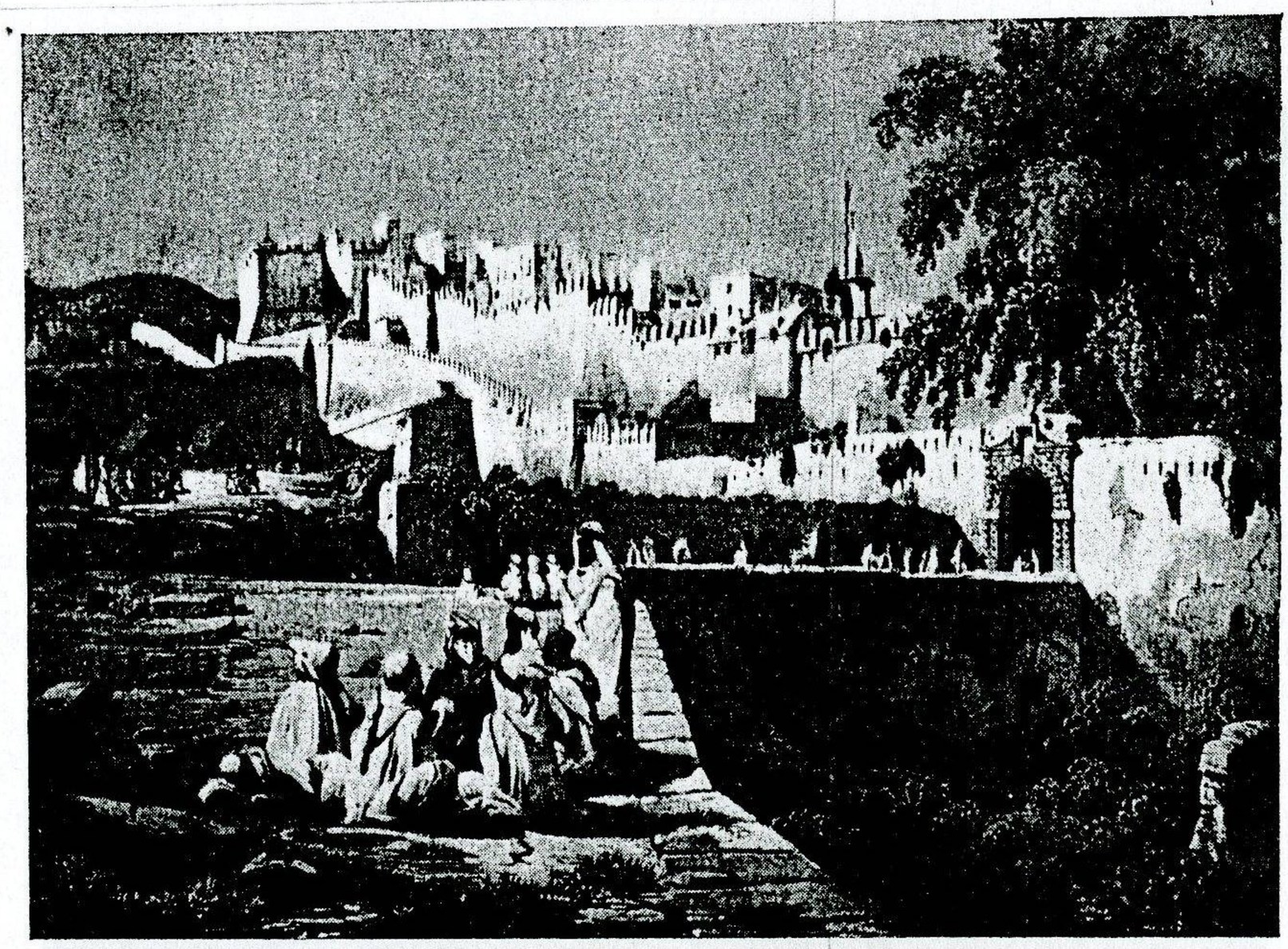

FIGURE N° 06.

LE REMPART ET LA PORTE BAB-AZOUN.

Source : OTTH.

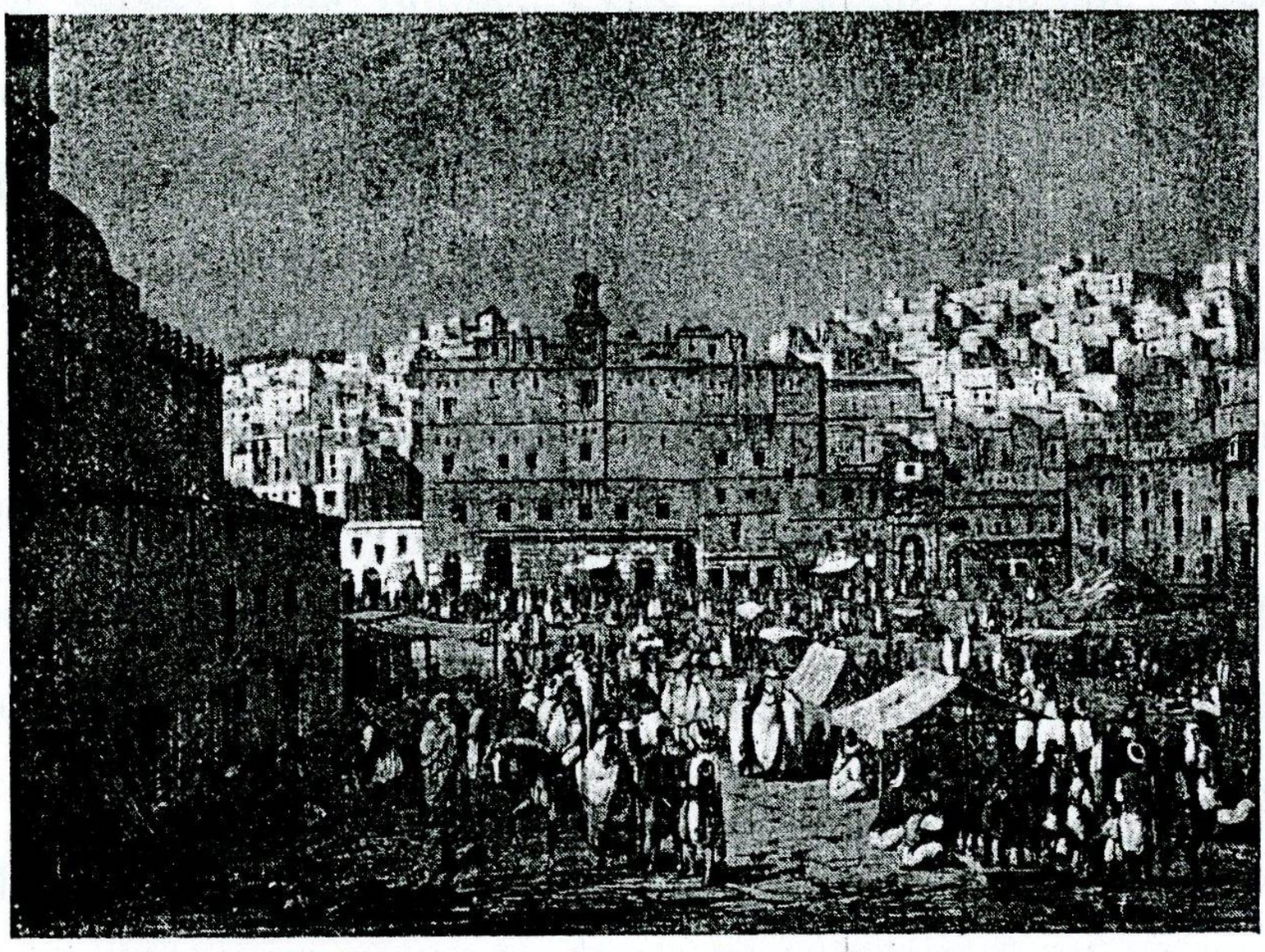

FIGURE N°07.LA DJENINA.

Source : OTTH.

FIGURE N°08. LA PECHERIE.

Source : OTTH.

marquent un espace plus intime. Cette hiérarchie spatiale s'accompagne d'une hiérarchie fonctionnelle. Dans la partie basse, c'est plutôt un tracé en damier, inspiré du tracé viaire d'origine romaine.

La ville s'organisait par une série d'emboîtements d'espaces clairement délimités et clos (de la ville avec son enceinte à la maison avec son introversion). Entre la ville et la maison, le quartier s'organisait comme un espace de convivialité et d'intimité pour le groupe social qui l'habitait, et il était organisé autour d'un nombre de servitudes (fours, salles de prière, fontaine…) qui lui donnaient une certaine autonomie. Ceci n'excluait pas que certains regroupements de maisons aisées, se fassent sur les hauteurs de la ville : hauteurs de Mustapha (rue Ali Mellah), d'El Biar et de Bouzaréah. Ces « quartiers » étaient occupés par les consuls et une certaine bourgeoisie de l'époque.

Enfin, il serait important de constater que la ville était renforcée par des équipements extra-muros, dont les aqueducs étaient les plus importants[148] : Hamma, Télémly, Aïn Zeboudja et Birtraria.

II.1.d. Synthèse :

En conclusion, nous pouvons affirmer que ce qui a caractérisé cette phase pré coloniale au niveau régional, c'est un réseau formé principalement d'un petit nombre de petites villes, et ce réseau a eu une forte empreinte mercantiliste qui se focalise principalement à partir du 10ème siècle par les souks. Le positionnement des villes au niveau régional se faisait selon les impératifs du commerce donc mais aussi et fondamentalement par rapport à des préoccupations de contrôle (et de nécessités défensives). Les transformations régionales et urbaines sont assez lentes, et le rythme de ces transformations peut atteindre entre 400 à 500 ans par cycle.

Au niveau urbain, la ville d'Alger est décomposée en partie basse pour les activités et partie haute réservée principalement à l'habitat. La partie basse de la ville

---

(148) LESPES (R.), op. cit., p447-448.

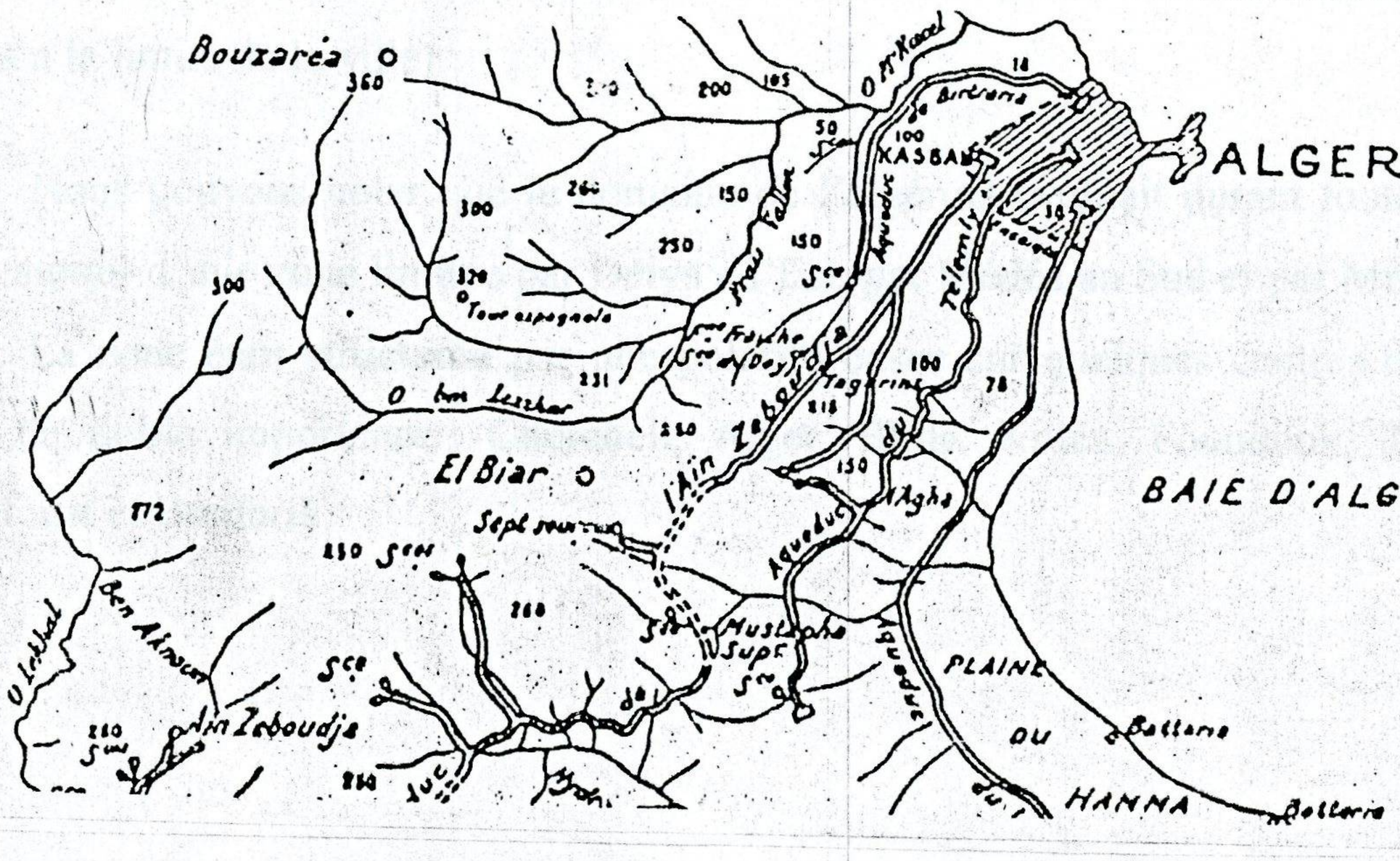

CARTE N°13.

TRACE DES ACQUEDUCS A L'EPOQUE OTTOMANE.

Source : DALLOUI, ALGER, P.86

est en damier, alors que la partie haute, accidentée, dispose d'un système viaire sinueux et arborescent. Le port qui est la raison d'être de la ville évolue avec celle ci.

Les éléments majeurs de la ville sont positionnés le long des axes importants (Bab El Oued – Bab Azzoun, la Marine) et principalement autour de leurs extrémités et confluences. Les remparts sont des éléments primordiaux dans la ville car ils marquent la rupture entre ville (dedans) et campagne (dehors), ou entre le lieu de la vie (vie urbaine de la ville) et le lieu de la mort (les nécropoles et cimetières étaient disposés a la limite de la ville).

Nous pouvons noter que le domaine de l'algérois évoluait durant toute cette période autour d'une zone limitée par Delys à l'Est, par Médéa au Sud et par Miliana à l'Ouest. La zone était structurée par une polarité basée sur quelques centres dont la plupart de faible importance : Cherchell, Alger, Blida, Koléa, Foundouk, Tipaza, Tamentfoust et Boufarik.

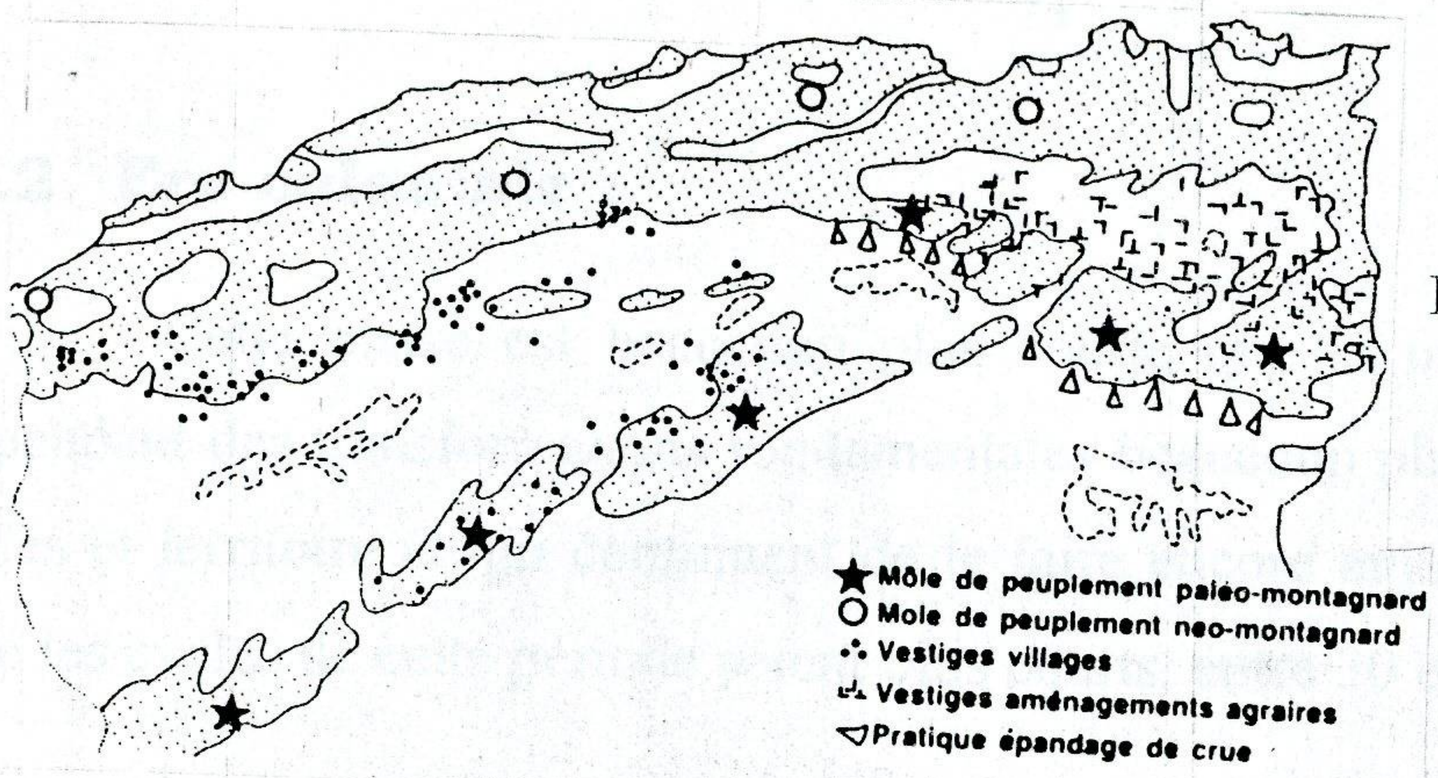

LE PEUPLEMENT BERBERE.

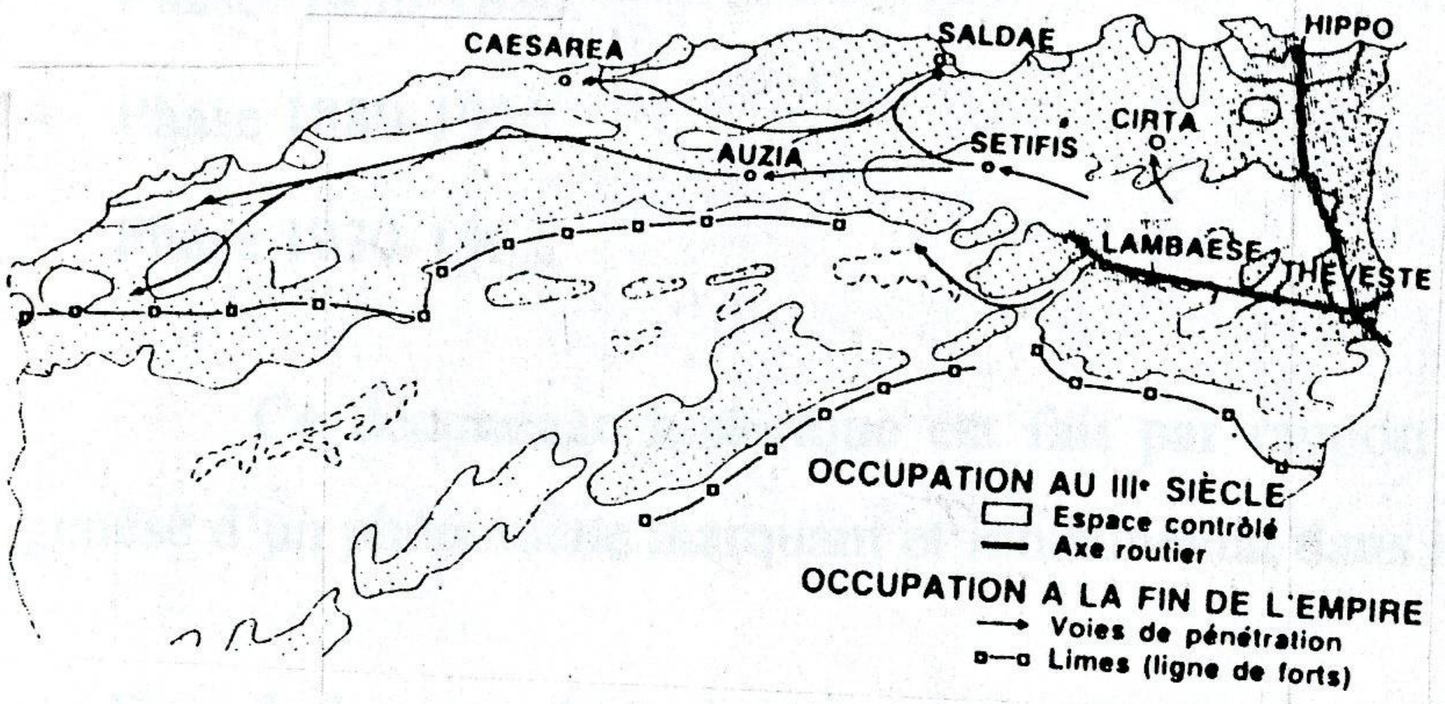

LA COLONISATION ROMAINE.

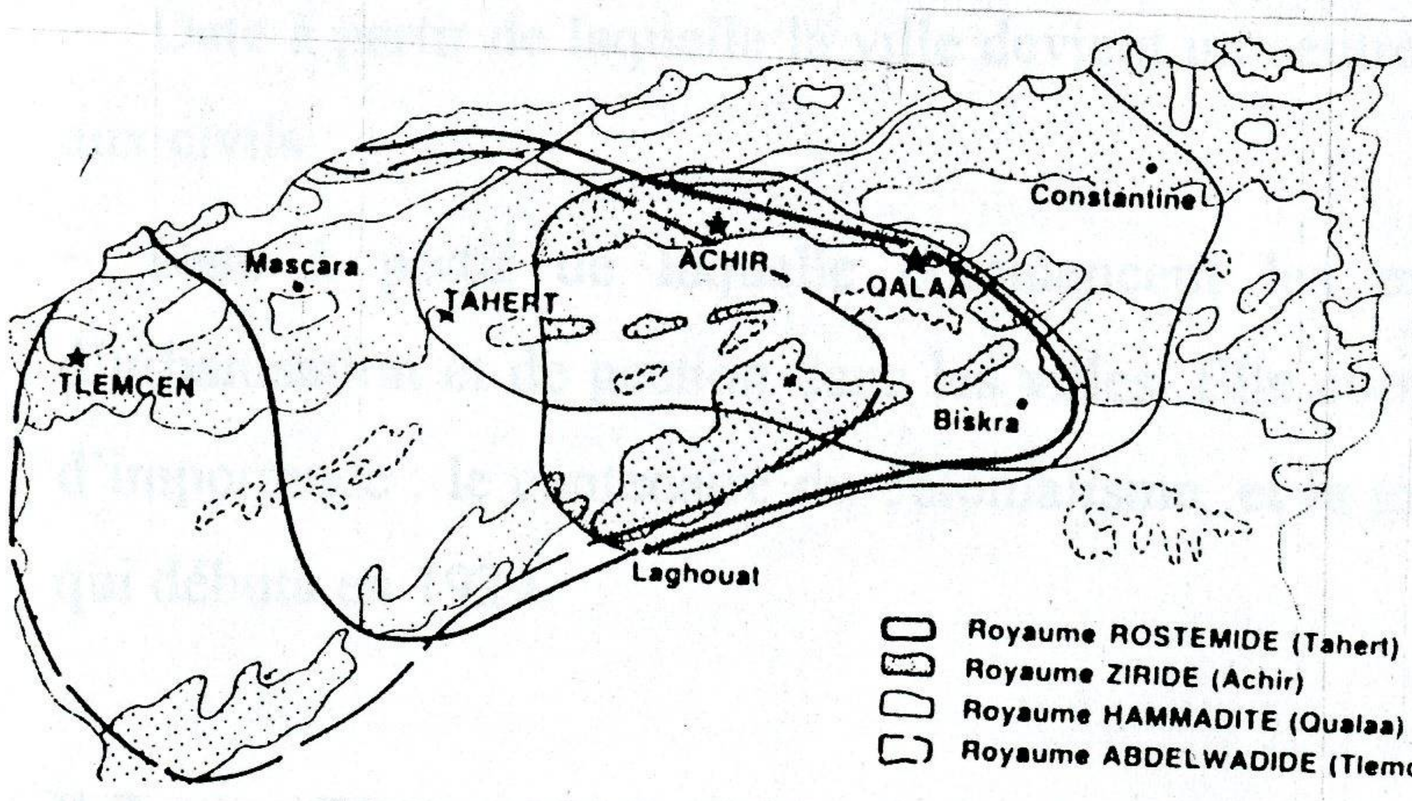

LES ROYAUMES DU MOYEN AGE.

CARTE N° 14.

Source : COTE

II.2. Ere coloniale :

Cette phase est beaucoup plus courte que la précédente, mais elle recèle cependant des transformations fondamentales beaucoup plus profondes qui ont affecté villes et territoire et qui continuent de le faire encore aujourd'hui. Il est donc naturel que les cycles de cette période soient plus courts, entre 30 et 40 ans en général.

Elle se décompose en trois sous – périodes:

- Phase 1830-1880.
- Phase 1880-1930.
- Phase 1930-1962.

Ce découpage historique est fait par rapport à des dates de rupture ou de genèse d'un phénomène marquant et fondamental dans le temps :

- Date de la conquête coloniale et des transformations dans les villes de la région et de leur territoire par le génie militaire.
- Date à partir de laquelle la ville devient un centre tertiaire et ou le territoire revient aux civils.
- Date à partir de laquelle commencent les exodes rurales et les problèmes d'urbanisation et de gestion dans les villes. Elle correspond aussi à deux phénomènes d'importance : le centenaire du colonialisme, et la grande crise économique mondiale qui débuta en 1929.

II.2.a. Phase 1830-1880 : Colonisation militaire de l'Algérois :

Au lendemain de la prise d'Alger, la politique française est indécise, incertaine. Le gouvernement hésite à s'implanter en Algérie, et il n'ose s'engager à fond, surtout par crainte de complications diplomatiques avec l'Angleterre[149]. Durant les dix premières années de la colonisation, seulement quelques timides interventions sont établies.

---

(149) FRANC (J.), op. cit. p79.

Hésitant sur les destinées de l'occupation d'Alger, les français ont occupé les positions stratégiques autour d'Alger, ainsi que la ville même. Il y'eut cependant quelques essais de colonisation du Sahel d'Alger, notamment par la création de deux villages d'importance : Dély Ibrahim et Kouba[150]. Mais les rares embryons de colonisation dans la région en dehors de la ville d'Alger ont été anéanties par la révolte de l'Emir Abdelkader, qui « en dévastant la Mitidja, détruisit toute l'œuvre coloniale des dix premières années »[151].

Cette phase est fortement marquée par la mainmise militaire sur toutes les interventions régionales et urbaines. En effet, c'est jusqu'à 1871 que toute question relative à l'urbanisme passait par plusieurs commissions en attendant la décision suprême du Ministre de la Guerre. Cependant nous avons considéré que cette période arrivait jusqu'à 1880, car durant la phase 1871-1880 caractérisée par les guerres européennes, on remarque une grande staticité de la région algéroise, sans transformation notable.

A partir de la date de l'invasion de la région algéroise et les dommages causés par les troupes de l'Emir Abdelkader, Bugeaud parlait de «pacification de la Mitidja »[152]. Pas de colonisation par fermes isolées : « commençons la colonisation par agglomération dans des villages défensifs, en même temps commodes pour l'agriculture et assez militairement constitués et harmonisés entre eux pour donner le temps à une force centrale d'arriver à leur secours »[153].

Selon ces principes, la Direction de l'intérieur Française partageait, à partir de 1842, l'organisation de la colonisation de l'algérois en trois zones concentriques comprenant tout le Sahel d'Alger, jusqu'au Mazafran avec une partie de la Mitidja[154]:

---

(150) FRANC (J.), op. cit. p104.
(151) FRANC (J.), op. cit. p221 nous indique : « L'œuvre colonisatrice accomplie dans la Mitidja au milieu de difficultés sans nombre pendant les dix premières années de notre occupation, se trouvaient en grande partie anéantie. Cette plaine, couverte de ruines, abandonnée par les indigènes, évacuée par la majorité des européens n'était qu'un 'champs de mort qui attendait le jour de la résurrection'».
(152) FRANC (J.), op. cit., p222.
(153) « Proclamation de BUGEAUD », in « Moniteur Algérien » du 23/02/1841.
(154) FRANC (J.), op. cit., p233.

CARTE N° 15.

L'ALGEROIS A L'AUBE DE LA COLONISATION.

Source : FRANC.

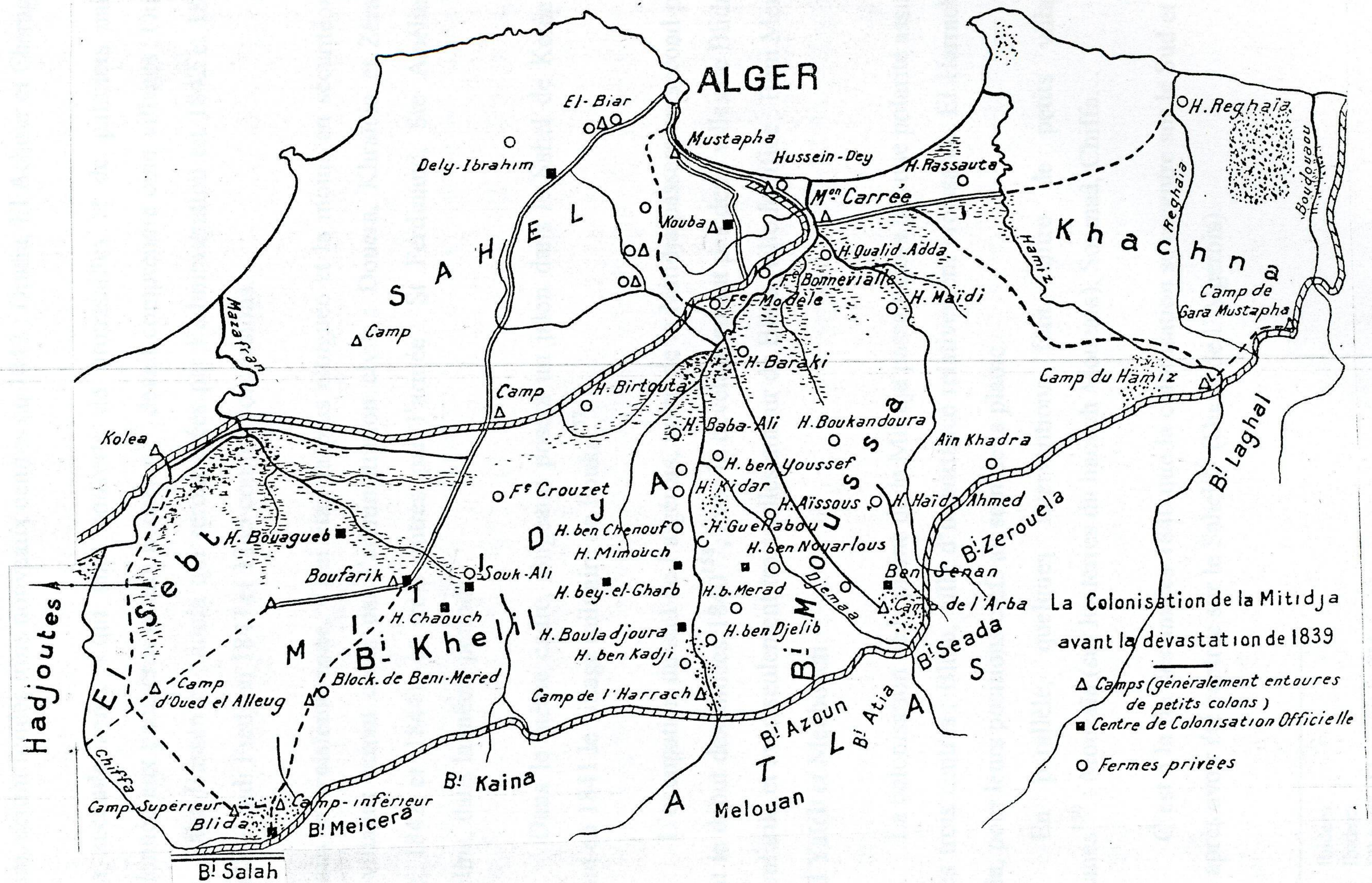

(1) Dans la première, ou existait déjà trois villages : Kouba, Birkhadem et Dély Ibrahim, seront fondés trois nouveaux centres en 1842 : Draria, El Achour et Chéraga.

(2) La seconde zone, « qui était couverte de broussailles et de palmiers nains, abandonnée aux panthères et aux hyènes »[155] devait comprendre cinq villages : Ouled Fayet, Baba Hassen et Saoula qui seront crées par l'administration en 1842 et 1843, Staouéli et Sidi Fredj en 1843 et 1845 comme concessions.

(3) Dans la troisième zone, « qui était la plus éloignée et la moins en sécurité »[156], trois villages seront crées par l'administration civile : Douera, Khraïcia et Zéralda (entre 1842 et 1844), et trois autres par l'armée : St Ferdinand, Ste Amélie et Mahelma, dans la même période.

Dans le même cadre, Bugeaud posera un jalon dans le Sahel de Koléa en fondant en 1841 le village militaire de Fouka[157].

L'occupation du sud de l'algérois, voire de la Mitidja passera au second plan durant le début des années 1840[158], avec le développement des deux villes de Blida et de Boufarik, et avec seulement trois villes autour de Blida, ville fortifiée : Béni Mered, Ouled Yaïch et Medbouch.

La colonisation de la plaine de la Mitidja passait alors par une polarité assurée par les trois centres : Blida, ville d'importance relativement croissante, El Harrach et Larbâa, pour leurs positions clefs au sein de la plaine.

En parallèle, quelques interventions font naître de petits villages spontanés[159] : Mouzaïa (sur les terres du haouch Mouzaïa), Soumaâ, Chiffa…

C'est à la fin des années 1840 que la colonisation se recentre sur le Sud et sur l'Est, après avoir été centrée sur le Sahel[160] (Ouest de l'Algérois).

---

(155) Ibidem.
(156) Ibidem.
(157) FRANC (J.), op. cit., p234.
(158) Ibidem.
(159) FRANC (J.), op. cit., p236.
(160) FRANC (J.), op. cit., p234.

En 1847, il s'est agi de relier les centres de l'Atlas de Blida à Alger par la création de Sidi Moussa, et de Blida à Koléa par la création de Oued El Alleug. Entre temps, et de manière spontanée, naissait Maison Carrée (El Harrach)[161], aux abords de ce qui fut un lieu militaire au début de la colonisation.

Cette période est aussi caractérisée par de grands travaux routiers qui relient les différentes parties de la région, notamment le début de la route Alger - Blida par Birkhadem[162].

Deux nouveaux types de colonisation virent le jour[163] :

(1) Colonisation agricole, en 1848. A cause de la forte crise économique en France (chômage), une loi pour « les colonies agricoles » avec son crédit fut votée la même année. Trois colonies furent crées dans la plaine : El Affroun, Bou Roumi et Merad.

L'organisation de ces nouvelles colonies, placés sous la direction d'un officier, était inspirée du système de colonisation militaire de Bugeaud, qui n'était qu'une reprise de la tradition romaine du soldat laboureur. Le transport des colons était aux frais de l'état, et ils trouvaient sur place une maison d'habitation, un lot de jardin et un lot rural. En 1849, ils furent suivis par d'autres centres : Ahmer El Aïn, Bourkika et Aïn Benian entre autres.

C'est à l'aide de cette arme infaillible, de ce binôme (village colonial – périmètre) que la colonisation officielle a pénétré et déstructuré l'espace agraire traditionnel, à travers notamment la levée de l'inaliénabilité des terres.

(2) Colonisation ordinaire : la création des « colonies agricoles » ralentit pendant quelque temps la « colonisation ordinaire », gérée par l'administration. Aucune fondation de centre ne fut faite en 1848 dans la plaine en dehors de Merad et El Affroun.

---

(161) FRANC (J.), op. cit., p312.
(162) FRANC (J.), op. cit., p324.
(163) FRANC (J.), op. cit., p345.

Dés 1849, et accédant au grand nombre de demandes de concessions, l'administration a repris les créations de centres, à l'est et au centre de la région. La partie occidentale étant réservée pour les colonies agricoles. Entre 1848 et 1851, plusieurs centres virent le jour, avec à l'est Larbaâ (sur l'ancien marché) en 1849, Fort de l'Eau en 1850 et Dar El Beïda en 1851, et au centre Oued El Alleug et Birtouta en 1851, entre autres. Dans la période qui suivit, de 1852 à 1858, et sous l'impulsion continue du maréchal Randon, onze nouveaux centres apparaissent, dont Sidi Moussa (1852), Aïn Taya et Rouiba (1853), Reghaïa (1854), à l'est, ainsi que Chebli (1854) et Bouinan (1857) au centre.

En tout, dix neuf centres nouveaux furent crées[164].

Une troisième forme de colonisation vit le jour, la colonisation maritime, mais ne se développa réellement qu'après 1880. On assiste cependant à la création de deux villages de pêcheurs : le premier à Fouka (1845), et le second à Aïn Benian (Guyot Ville, en 1846).

L'administration rencontra souvent de grandes difficultés pour la constitution du territoire de ces centres, et elle utilisera pour y arriver l'arme répressive de l'expropriation des autochtones.

A partir de 1858, il ne restera dans la région algéroise plus de terrains intéressants pour la création d'autres centres, sauf dans les parties marécageuses ou seront crées Attatba et Mont Bello, deux petits bourgs coloniaux. Julien Franc affirme[165] qu'en 1858, l'ère des créations des centres est close dans la Mitidja.

Concernant les centres préexistant dans la région, il y'a le développement rapide de quatre centres[166] : Boufarik, Foundouk, Maison Carrée et Blida, avec Boufarik qui était devenu un bourg avec le statut de commune, et Blida devenue une petite ville européenne type. C'est durant cette phase que commença le développement de l'agriculture dans la région.

---

(164) FRANC (J.), op. cit., p452.
(165) FRANC (J.), op. cit., p450.
(166) FRANC (J.), op. cit., p452 à 466.

Enfin, cette période marque ce que Marc Côte nomme le « retournement du territoire », c'est à dire que le pays bascule définitivement d'une organisation centrée sur l'intérieur, vers une organisation centrée sur la frange littorale ; « l'espace local, le territoire national ont été littéralement retournés, comme on retournerait un gant. Cette ouverture forcée, conçue comme une marche au progrès par la population coloniale, a été ressentie par la population autochtone comme un "viol" de son espace… Le retournement, c'est le visage spatial du traumatisme colonial »[167].

Cependant, ce retournement, s'il constitue un fait nouveau pour le pays, il n'en demeure pas moins une suite logique à la littoralisation de la région algéroise opérée par les ottomans au début de la régence, en choisissant une ville côtière comme capitale.

En ce qui concerne l'organisation urbaine de la capitale à cette période, ce qui frappait les européens alors (et français en particulier), c'était la configuration de l'organisme urbain de la médina, l'absence d'espaces monumentaux, l'exiguïté des espaces publics et l'absence de places (la Djenina ne ressemblait pas aux places européennes, et son organisation déconcertait les européens qui avaient l'habitude des grands espaces libres urbains).

De plus, ce qui a marqué les débuts de la colonisation, c'est le caractère militaire. On ne s'étonnera donc pas de voir que les premières interventions coloniales aient concerné l'élargissement et la régularisation des principaux axes de la ville, afin d'obtenir des voies de pénétration suffisantes aux nécessités logistiques de l'armée, et de créer à leur confluence une grande place de vastes dimensions : la place d'Armes[168].

A ces exigences d'ordre purement fonctionnel, « s'ajoutaient de manière plus ou moins manifeste d'autres nécessités, car on voulait donner un aspect européen à la ville, qui, dans ses expressions architecturales et spatiales étaient incompréhensibles et semblaient hostiles et étrangères aux nouveaux conquérants »[169].

---

(167) Marc COTE, op. cit. p et le même auteur nous cite à la page 177 : « la littoralisation est la traduction spatiale de la dépendance ».
(168) LESPES (R.), op. cit., p205.
(169) CRESTI (F.), op. cit., p102.

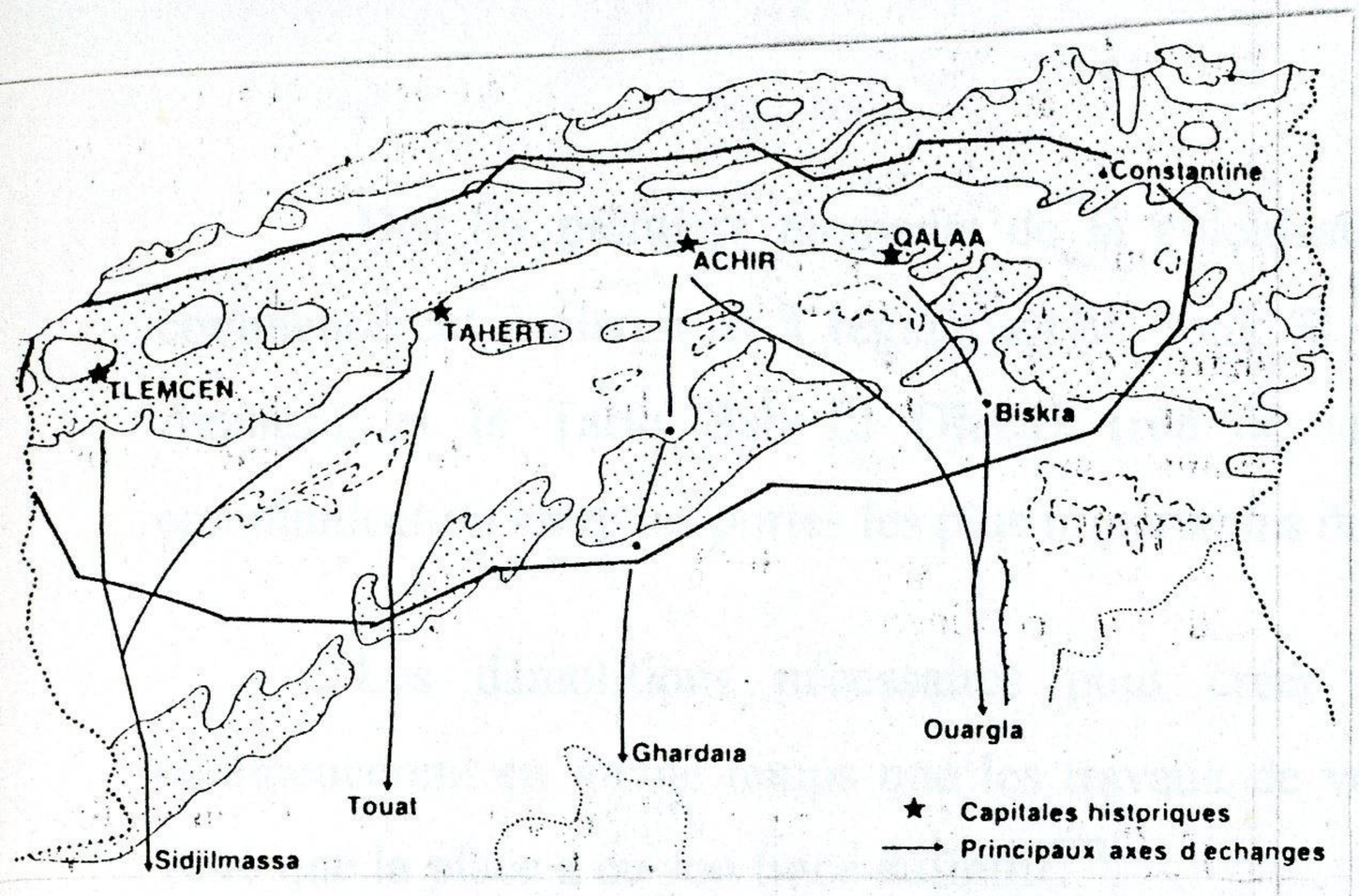

ROYAUME DU MOYEN AGE.

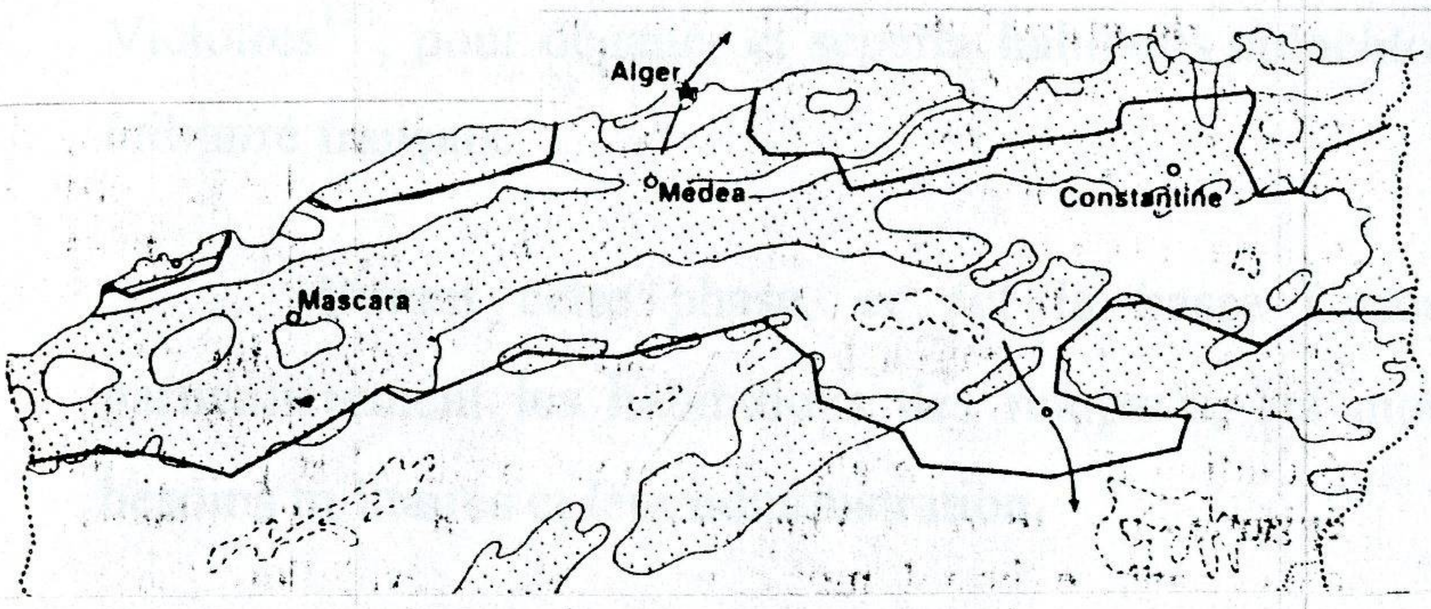

REGENCE OTTOMANE.

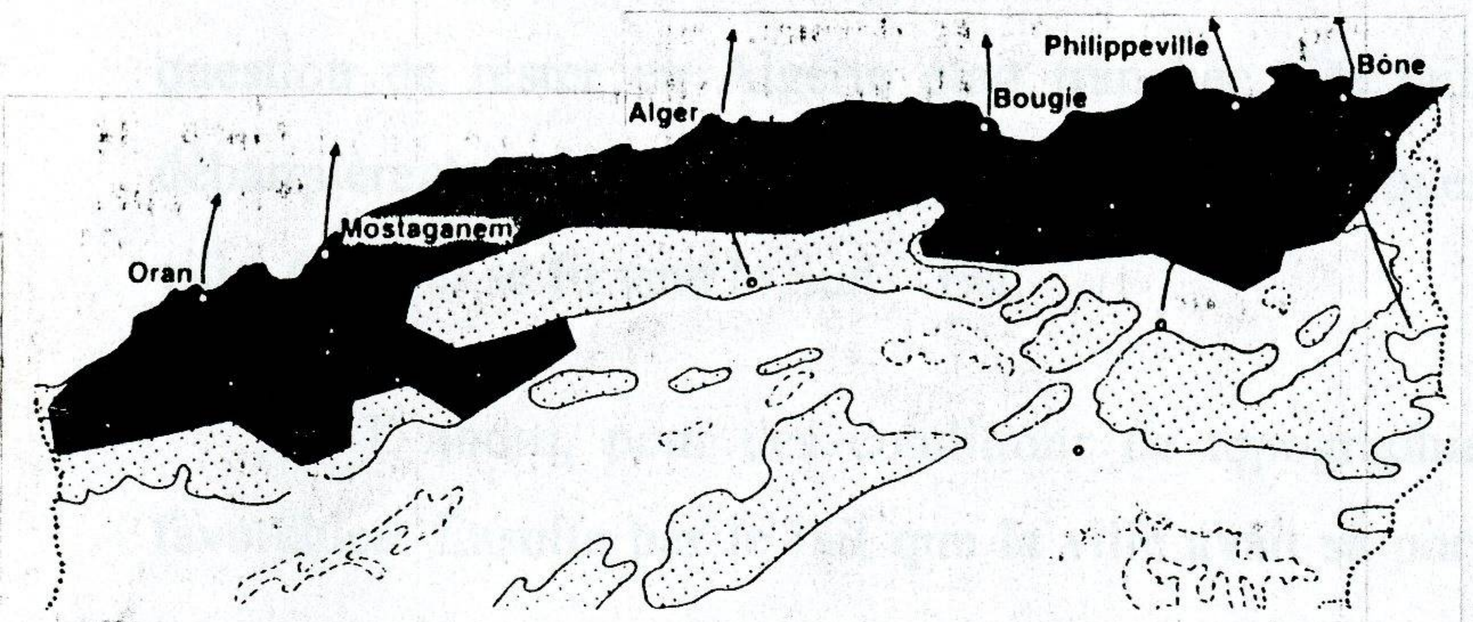

EPOQUE COLONIALE.

CARTE N°16.

LE RETOURNEMENT DU TERRITOIRE.

Source : COTE

Dés les premiers moments de la colonisation donc, les travaux militaires commencèrent à élargir et à régulariser le Souk El Kebir (rue Bab El Oued – Bab Azzoun), et le Tariq Bab El Djazira (rue de la Marine)[170], facilitant ainsi la communication entre les portes les plus importantes du point de vue stratégique.

Les démolitions nécessaires pour créer l'espace de la place d'armes commencèrent en même temps que les travaux de voirie[171], mais c'est seulement en 1846 que la place a eu son tracé définitif[172].

D'autres travaux de voirie suivirent, avec le percement de la rue des Victoires[173], pour dégager et séparer habitants autochtones et citadelle, devenue point militaire français.

Durant cette phase, ce fut la basse Casbah qui fut occupée, et plus particulièrement les habitations des remparts, les mosquées et les palais, pour les besoins militaires et leur administration.

En 1839, la région est marquée par la dévastation de la Mitidja[174] par Abdelkader, mais aussi la ville d'Alger est marquée par la décision du ministre de la guerre de reporter les limites de l'enceinte de la ville, et donc la nécessité d'étendre la ville.

C'est à ce moment que des bouleversements importants virent le jour, car la question de rester en Algérie était tranchée. De fait, la population de colons qui débarquèrent, et les nécessités militaires et économiques exigeaient une extension de la ville. Celle ci se fit vers le Sud – Est.

D'abord, pour des conditions de topographie et de contrôle militaire plus favorables. Ensuite par le fait que la ville avait sa porte principale à Bab Azzoun, et

---

(170) CRESTI (F.), op. cit., p104.
(171) DENIEE (B.), « Précis historique et administratif de la campagne d'Afrique », Paris, 1830, p169 parle déjà de l'élargissement des trois rues : Bab El Oued, Bab Azzoun et la Marine en citant que ces rues « n'avaient même pas sur toute leur longueur 3m de largeur ».
(172) Pour les détails de la place et de son tracé, voir LESPES (R.), op. cit., p209.
(173) KLEIN (H.) : « Le vieil Alger et l'occupation militaire d'Alger », in « Feuillets d'El Djazaïr », Alger, 1910, p81.
(174) FRANC (J.), op. cit., p206.

CARTE N°17.

ALGER AU DEBUT DE LA COLONISATION.

Source : CRESTI.

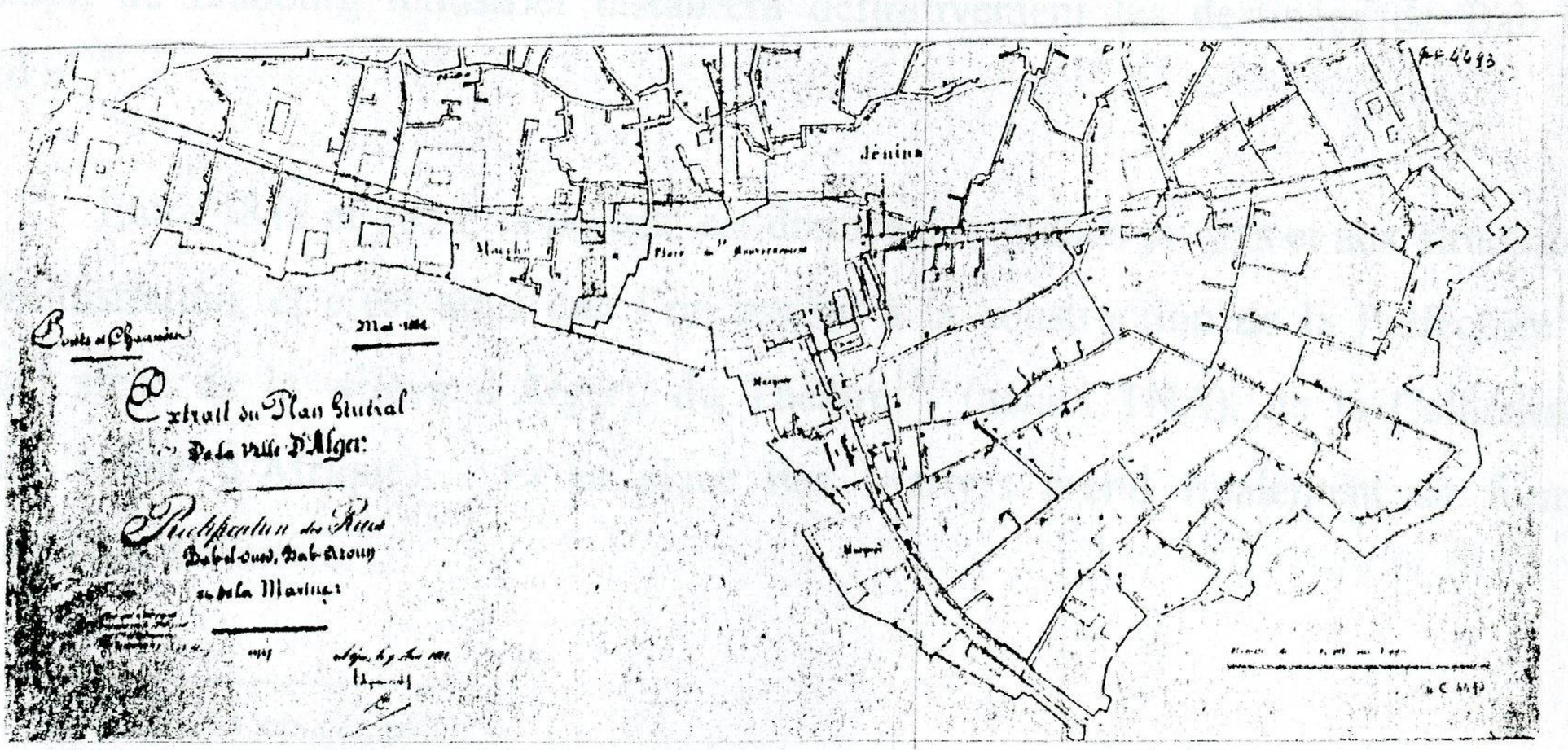

CARTE N°18.

RECTIFICATION DES RUES BAB-EL-OUED, BAB-AZZOUN ET DE LA MRINE, 1832.

Source : CRESTI

c'est à partir de là que la ville se reliait au reste du pays. La rue Bab Azzoun constituait en effet l'axe le plus important de la ville. Enfin, le port, raison d'être de la ville (à toutes les époques précédentes) ne pouvait s'étendre, pour des raisons de profondeurs maritimes, de vents et de reliefs marins que vers le sud[175].

La ville s'étendit donc vers le Sud – Est, et le nouveau quartier d'Isly fut édifié avec une nouvelle enceinte[176]. Dés 1841, la nouvelle enceinte fut entamée, avec la délimitation du quartier d'Isly, et avec la naissance de deux faubourgs ouvriers : Bab El Oued à l'Ouest et Mustapha à l'Est.

Mais c'est en 1846 que le plan Guiauchin[177], plan d'extension de la ville avec l'aménagement du quartier d'Isly et l'extension du port vit le jour. Le quartier d'Isly devait être la concrétisation d'une ville à l' «Européenne », avec une grande rue, la rue d'Isly[178] (actuelle rue Larbi Ben M'Hidi), une place aux formes régulières en son milieu (actuelle place Emir Abdelkader), et surtout, une conception en damier avec des rues beaucoup plus larges que celles du quartier de la Marine.

Sur Bab El Oued, le projet Lichtenstein imagine une petite ville industrielle, et l'on commença dés lors des tracés d'îlots de maisons ouvrières en 1848. « Cette vocation de faubourg industriel instaurera définitivement les destinées de Bab El Oued »[179].

Entre 1846 et 1854, la priorité est donnée aux grands projets et aux structures d'administration, et c'est ainsi que l'on assiste à la construction de la Préfecture[180] (actuel siège de la wilaya d'Alger), du Théâtre[181] (actuel TNA), de la Cathédrale (Notre Dame d'Afrique)… Et la place des Martyrs prend finalement sa forme pentagonale définitive.

---

(175) LESPES (R.), op. cit., p623.
(176) LESPES (R.), op. cit., p230, mais voir aussi l'écrit de VIGOUROUX-CAILLAT : « Mémoire pour un projet de ville nouvelle à construire sur l'emplacement de l'Agha et de Mustapha », Alger, 30/04/1858, manuscrit de la Bibliothèque Nationale d'Alger, n°50287.
(177) DELUZ (J. J.), op. cit., p12.
(178) LESPES (R.), op. cit., p272.
(179) DELUZ (J. J.), op. cit. p12.
(180) LESPES (R.), op. cit., p296-297.
(181) LESPES (R.), op. cit., p296.

En 1854, c'est la relance de la construction surtout au niveau de Mustapha et de l'Agha, et « en 1855 reprennent les projets urbains avec la révision du plan Guiauchin : le découpage de la Casbah dans ses formes les plus brutales reprend »[182], avec le percement de plusieurs voies : rue de la Lyre, rue Bruce, rue Randon qui transperce la Casbah de part en part avec la synagogue (Djamaa Lihoud). La rue Royale devait au contraire traverser la vieille ville de bas en haut, mais elle ne fut jamais réalisée[183].

Cependant, c'est grâce aux deux visites de Napoléon III à Alger en 1860 et en 1865 que les percements et les destructions en haute Casbah prirent fin. Ces visites stimulèrent aussi la création d'importantes infrastructures et en premier lieu le grandiose Boulevard Front de Mer (1860-1866). C'est ainsi qu'un projet colossal vit le jour : le boulevard front de mer avec ses deux niveaux haut et bas[184]. Il représentait l'image de l'Algérie française et occultait la vue de la Casbah, en se tenant comme barrière visuelle (aucune rue de la Casbah ne se continuait plus sur la mer), mais surtout comme la nouvelle façade maritime d'Alger, avec les aménagements du port (début des travaux). Ce gigantesque ouvrage, construit sur le roc et sur les voûtes[185], s'étage sur deux niveaux, un niveau sur l'ancienne falaise bordant El Djazaïr, avec des arcades et comprenait des équipements majeurs, des commerces et un balcon sur la mer ; et un niveau bas sur les quais avec principalement des dépôts et entrepôts.

A la fin de cette période, les nouveaux quartiers sont en plein foisonnement. Le quartier d'Isly n'est pas saturé mais ses contours sont clairs. L'armée occupe toujours le bas du quartier, jusqu'à la rue de Constantine[186] (actuelle rue Ben Boulaïd), et les constructions sont donc obligées de remonter la colline pour reproduire la morphologie de la Casbah : partie basse pour les services et partie haute escarpée pour la résidence.

---

(182) DELUZ (J. J.), op. cit., p13.
(183) Ibidem.
(184) CRESTI (F.): "The Boulevard de l'Impératrice in colonial Algiers (1860-1866)", in "Environmental Design", 1, 1984, p54-59.
(185) Le détail du projet se trouve dans l'œuvre de LESPES (R.), op. cit., p315 à 317.
(186) Ibidem.

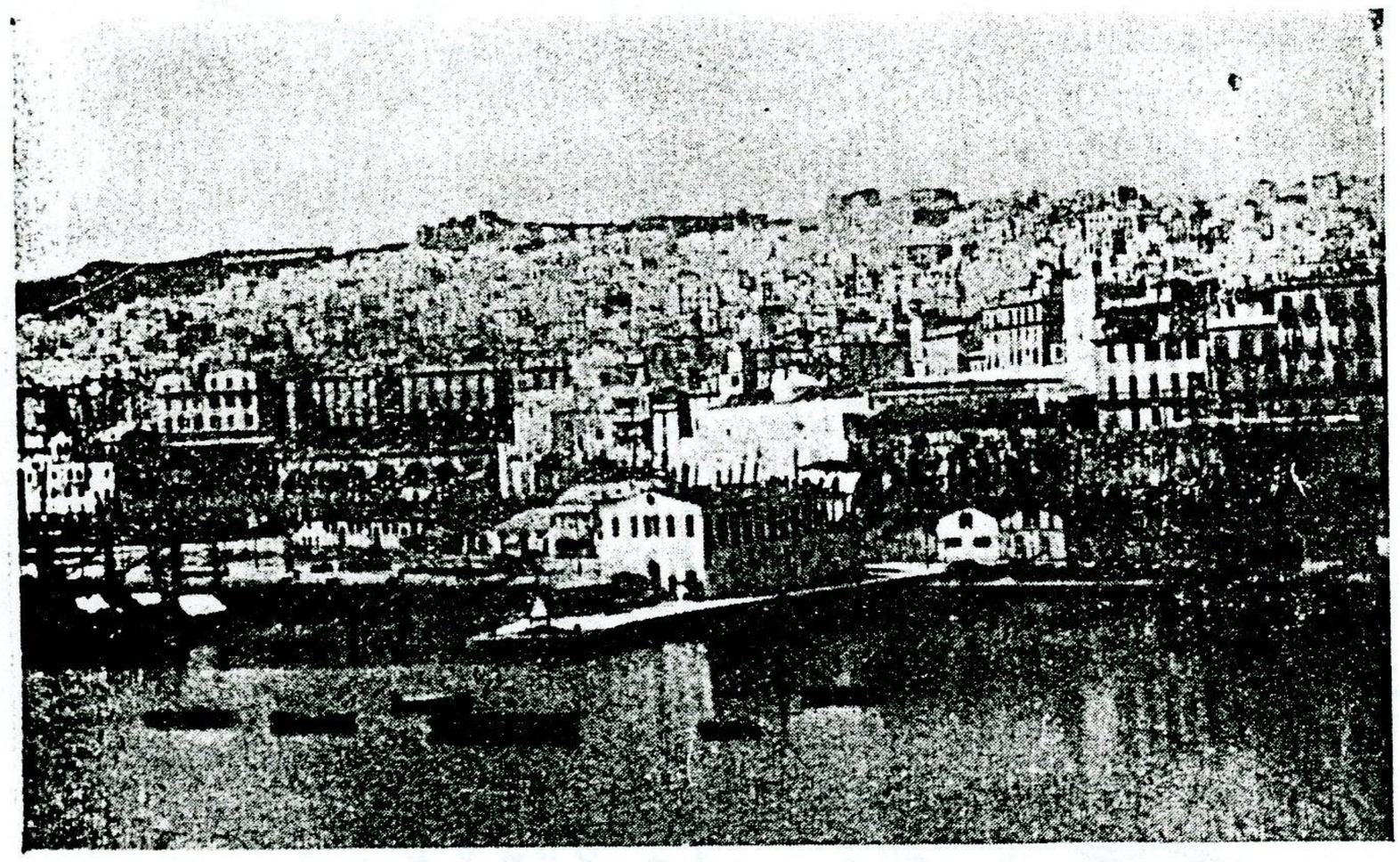

FIGURE N° 09.

ALGER EN 1860. Source : Franc.

CARTE N° 19.

LE RESEAU ROUTIER EN 1868.

Source : Franc, p 628.

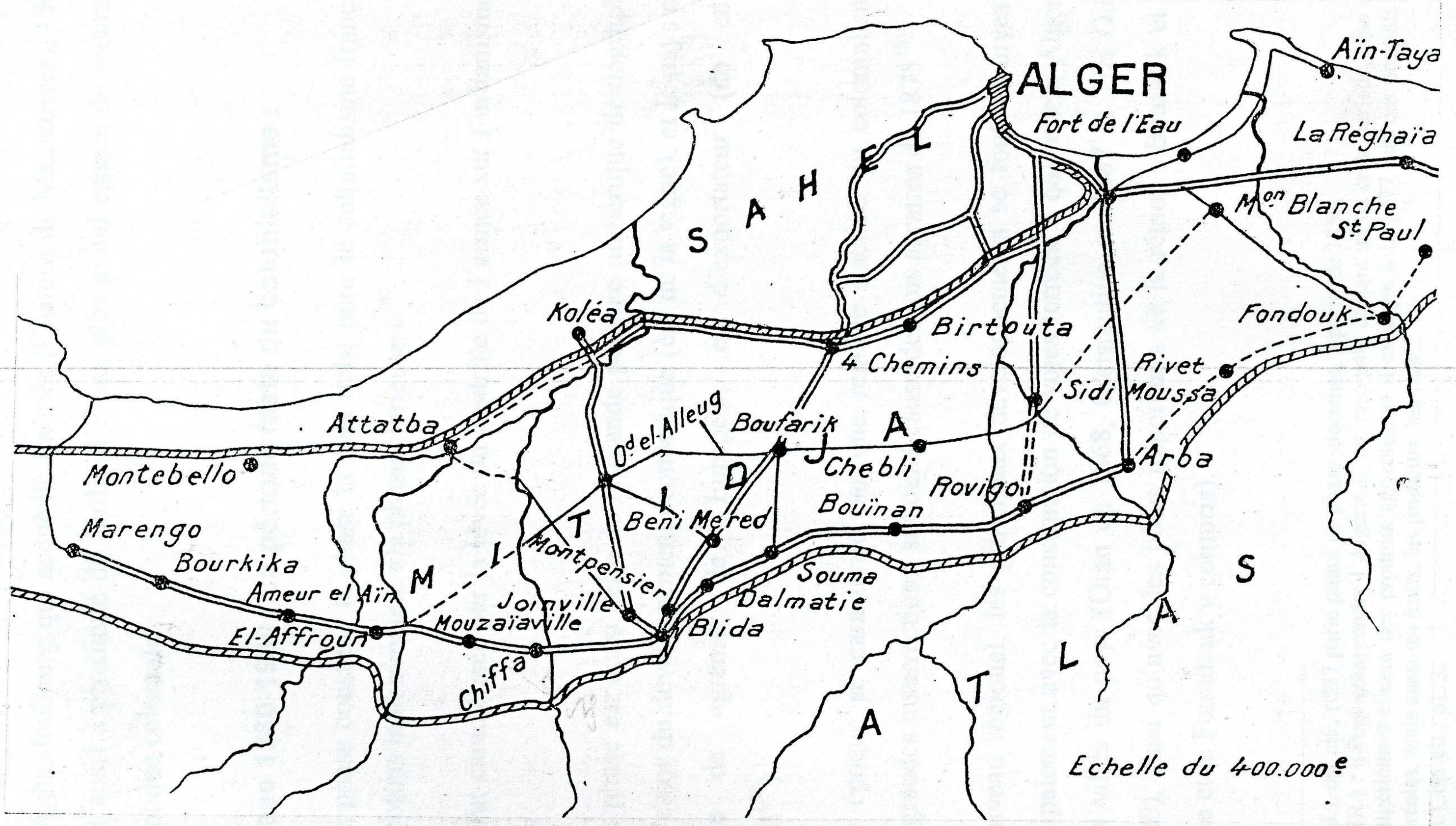

Concernant les faubourgs, Bab El Oued devient un quartier ouvrier, de même que pour Mustapha (Champs de Manœuvres). Cependant, et selon René Lespés, l'agglomération principale en 1880 (en termes de densité des constructions) est le quartier de l'Agha, faubourg qui accueille l'armée (Champs de Manœuvres), l'hôpital civil, mais est aussi à proximité du Jardin d'Essai, plus grand espace de loisirs et de détente de l'époque coloniale.

II.2.b. Phase 1880-1930 : La période faste du colonialisme :

Cette phase constitue la phase la plus riche pour le colonialisme français, et beaucoup de colons la nommaient «la phase glorieuse »[187].

Elle fut caractérisée par la levée du contrôle de l'armée sur l'urbanisme et la construction.

Cette phase est aussi celle de la grande poussée numérique démographique, ainsi que de l'essor du développement économique (ère de la vigne), et le pays connut son caractère de «grenier de l'Europe », et d'exportateur (de céréales principalement[188]).

Cette époque se caractérise par une relative stabilité du colonialisme, et l'absence des grandes insurrections, surtout à cause des lois agraires de 1875[189].

Au niveau régional, les principaux développements se font au niveau des réseaux, principalement avec la construction de voies ferrées[190] qui relient Alger avec les principales villes du pays (Oran en 1868, Constantine en 1887 et Tizi Ouzou - Bejaia en 1890), ainsi qu'avec les pôles importants de la région : Boufarik et Blida (Maison Carrée et le Foundouk y compris).

---

(187) FRANC (J.), op. cit., p527 parle plûtot de phase glorieuse, à partir de 1858.
(188) LESPES (R.) : « Pour comprendre l'Algérie », op. cit., p48, déclare qu'en cette période, plus de 82% des exportations algériennes étaient des produits agricoles, et il explique à la p177 que ces produits étaient essentiellent les céréales, mais aussi les fruits, les primeurs, les vins…
(189) COTE (M.), op. cit., p123.
(190) COTE (M.), op. cit., p156 ; DELUZ (J. J.), op. cit., p15 et LESPES (R.) : « Alger, étude de géographie et d'histoire urbaines », op. cit., p369.

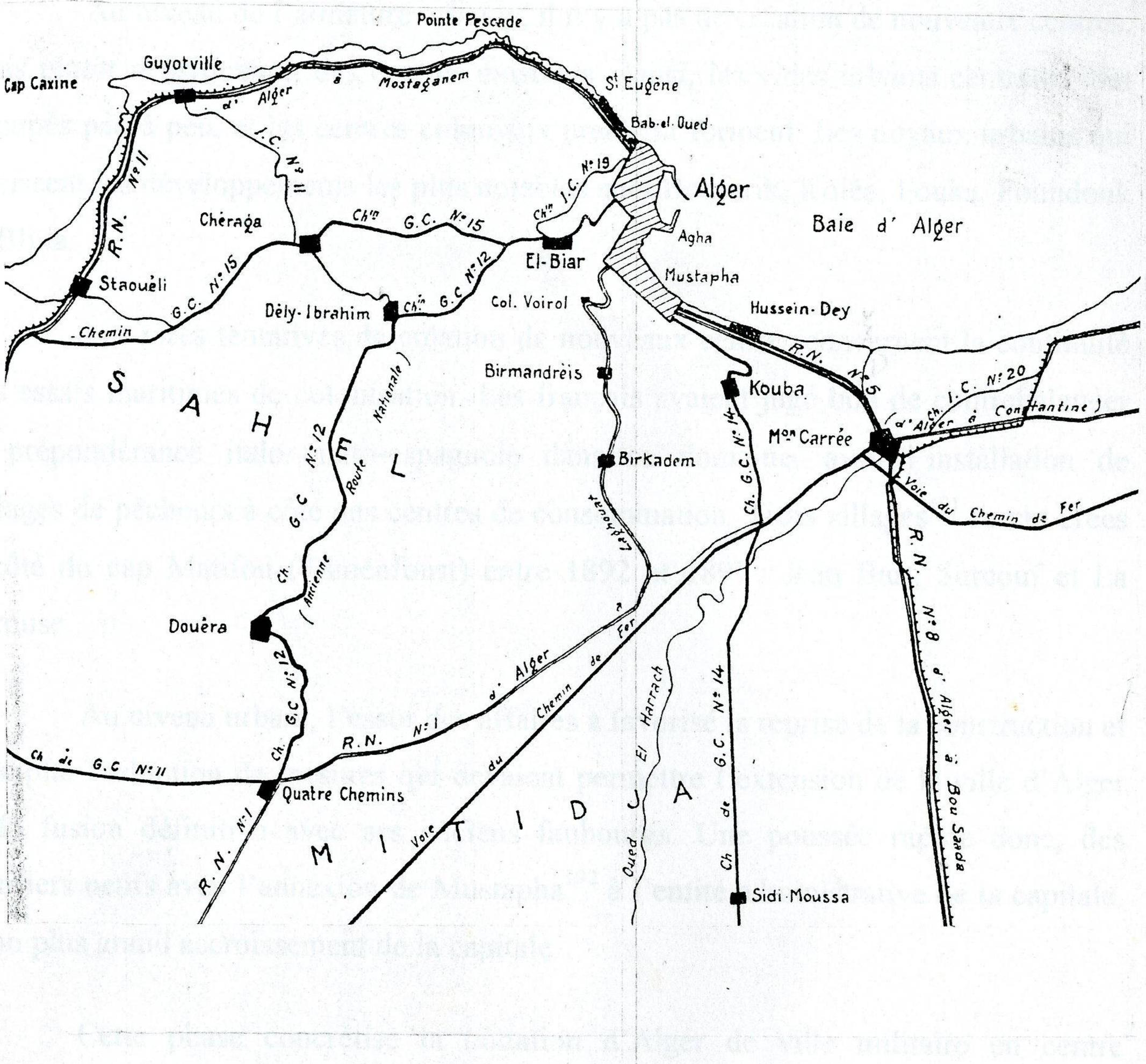

— Routes Nationales
— Chemins de Grande Communication
— Chemins d'Intérêt Commun

——— Chemin de Fer à voie normale
····· Chemin de Fer à voie étroite

Echelle : 1/200.000e

CARTE N°20.

RESEAU DE CIRCULATION D'ALGER EN 1924.

Source : FRANC.

Au niveau de l'armature urbaine, il n'y a pas de création de nouveaux centres, mais plutôt densification des centres existants. Ainsi, les vides urbains centraux sont occupés peu à peu, et les centres coloniaux prennent forment. Les noyaux urbains qui subissent les développements les plus notables sont Boufarik, Koléa, Fouka, Foundouk et Blida.

Les rares tentatives de création de nouveaux centres concernent la continuité des essais maritimes de colonisation. Les français avaient jugé bon de contrebalancer la prépondérance italo–malto-espagnole dans ce domaine, avec l'installation de villages de pêcheurs à côté des centres de consommation. Trois villages[191] furent crées à côté du cap Matifou (Tamenfoust) entre 1892 et 1897 : Jean Bart, Surcouf et La Pérouse.

Au niveau urbain, l'essor des affaires a favorisé la reprise de la construction et précipité l'adoption de mesures qui devaient permettre l'extension de la ville d'Alger et la fusion définitive avec ses anciens faubourgs. Une poussée rapide donc, des quartiers neufs avec l'annexion de Mustapha[192] à l'entité administrative de la capitale, et un plus grand accroissement de la capitale.

Cette phase concrétise la mutation d'Alger de ville militaire en centre tertiaire, avec la disparition totale des ouvrages militaire, et la création du grand Boulevard Khemisti[193], à l'emplacement de l'enceinte coloniale. Ainsi, la réunion des communes de Mustapha, d'Alger[194] et de St Eugène en 1904 facilite la coordination des investissements et de la gestion.

Parallèlement au développement des communications entre villes, un développement des réseaux de transports voit le jour à l'intérieur de la capitale, notamment avec le tramway[195] et le développement des transports en commun en général. Les grands projets prennent vie : Casino (hôtel Essafir), hôtel de ville (A.P.N,

---

(191) FRANC (J.), op. cit., p552-554.
(192) LESPES (R.), op. cit., p405.
(193) LESPES (R.), op. cit., p412.
(194) LESPES (R.), op. cit., p425.
(195) LESPES (R.), op. cit., p595.

CARTE N°21.

ALGER EN 1896.

Source : ex. Gouvernorat du Grand Alger

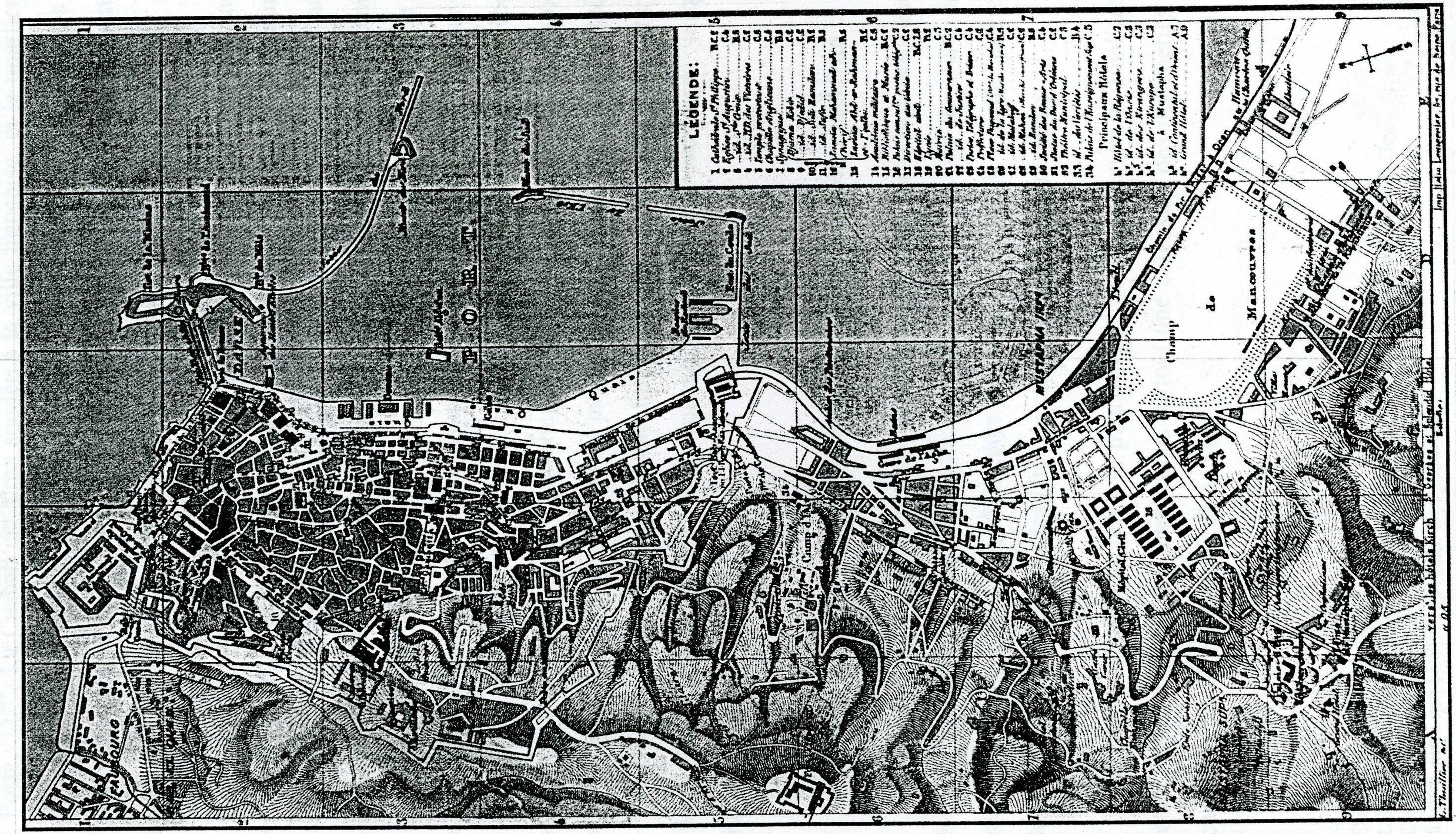

Grande Poste,…)[196]. La Casbah est alors soudée à la ville française, et le quartier de l'ancienne préfecture (Marine) est achevé. Tout le tissu autour du Champs de Manœuvres paraît saturé jusqu'au jardin d'essai[197]. La rue Didouche Mourad est en construction et la ville atteint les premières pentes du Télemly.

Durant cette période, il y'a aussi le développement de la périphérie (actuelle zone péri centrale en général) : Bains Romains (Hammamet), St Eugène (Bologhine), El Biar, Hussein Dey, Belcourt, Hydra et Colonne Voirol. Cependant, il faut noter qu'il y'avait trois grandes périphéries : Kouba, El Biar et Bouzaréah. Avec la première guerre mondiale, et la crise qu'elle a engendré, il y'a eu développement de lotissements périphériques, soit sur les hauteurs de Mustapha au sud, soit sur les versants de Notre Dame d'Afrique au nord. Enfin, et sous diverses impulsions, Redon actualise son plan de 1884 en 1910 (approuvé en 1912)[198]. Le projet d'extension du port jusqu'à Ruisseau[199], qui reste encore d'actualité aujourd'hui, date de cette même époque. Les travaux d'extension du port sont finalisés, et la configuration du port et sa morphologie sont restés, depuis cette époque, pratiquement inchangés jusqu'à l'actuelle décennie.

II.2.c. Phase 1930-1962 : Suburbanisation et mouvement moderne :

Cette phase est marquée par un développement plus important des centres périphériques, et une saturation des centres existants. Après la crise de 1929, crise économique mondiale qui a frappé le pays de plein fouet, 1930 marque une date symbole pour les colons : les grandes fêtes du centenaire de la colonisation.

Les travaux d'infrastructures se poursuivent, avec notamment la finalisation des réseaux (chemin de fer et routes), mais surtout une extension des périphéries qui feront partie à la fin de cette phase, de la ville.

---

(196) DELUZ (J. J.), op. cit., p32.
(197) LESPES (R.), op. cit., p421 invoque que la ville s'étale de St Eugène à Hussein Dey.
(198) DELUZ (J. J.), op. cit., p16.
(199) Ibidem, ainsi que LESPES (R.), op. cit., p664-665.

CARTE N° 22.

LA REGION ALGEROISE EN 1930.

Source : LESPES

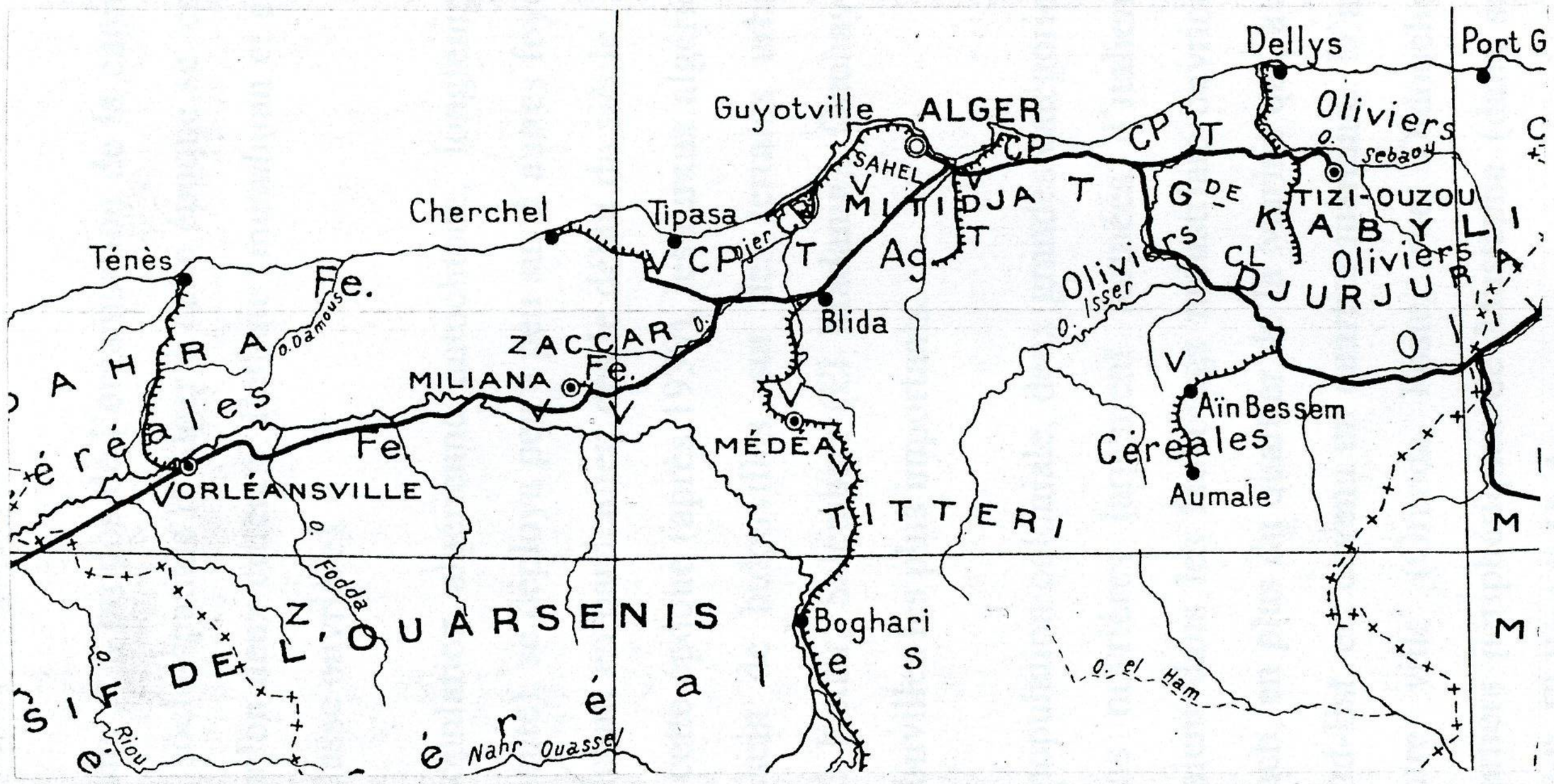

Au niveau régional, pas de nouvelles créations de centres, mais extension des bourgs coloniaux qui se transforment en petites villes : Borj El Kiffan, Draria…

Cette période marque aussi la saturation de l'espace économique agricole, et le pays devient importateur de céréales. Le mythe de « grenier de l'Europe » s'effondre. C'est le début de l'exode rural.

Au niveau urbain, et à propos de l'organisation de la capitale, nous pouvons noter que l'organisation socio-spatiale d'Alger à cette époque se caractérisait par une occupation de l'espace selon deux critères : l'ethnie (musulman et européen), et classe sociale (classe aisée et classe ouvrière).

En effet, la population algérienne autochtone, longtemps cantonnée à la Casbah (dans sa partie haute), se déploya peu à peu sur d'autres foyers d'implantation, dans les hauteurs de Belcourt en particulier, dés le début du siècle. Avec l'exode rural important qui a marqué cette époque (après 1930), les ruraux algériens venant à Alger s'étaient organisés au sein de bidonvilles, sur des terrains urbains généralement délaissés[200], comme : El Kettar, Salembier (El Madania), Ouchayah et El Harrach, pour ne citer que les bidonvilles les plus importants.

Concernant la population coloniale, deux grandes catégories se dessinent. En premier, les populations ouvrières largement formées d'italiens, de maltais et d'espagnols se regroupaient dans les faubourgs industrialo-ouvriers : Bab El Oued, Hussein Dey et El Harrach, en plus du quartier de la Marine qui, avec le déplacement du centre ville vers le Sud-Est, est devenu un quartier marginal. D'autre part, la classe aisée occupait le centre ville (Grande Poste, rue Didouche Mourad…), et progressivement les quartiers périphériques de Mustapha (dans sa partie haute, en continuité avec le Télémly), El Biar et Hydra.

Entre ces deux catégories, la classe « moyenne » était disséminée dans la ville de manière ubiquiste.

---

(200) BENATIA (F.) : « Alger, agrégat ou cité : l'intégration citadine de 1919 à 1979 », Ed SNED, Alger, p261 et 273.

Cependant, un autre découpage de la ville s'opérait, vertical celui-là, et principalement au niveau des quartiers centraux, avec les activités économiques au RDC, les habitations aisées aux premiers niveaux, des habitations plus modestes aux étages supérieurs, et le dernier niveau, souvent celui des « chambres de bonnes », était occupé par une population spécifique : ouvriers célibataires, étudiants…

Durant cette période, la croissance et l'essor d'Alger se déploient sur la directrice de bord de mer pour infiltrer toute la région, et la poussée urbaine devient de plus en plus rapide. Ainsi, si le percement de la Casbah avait depuis longtemps disparu des mentalités, les préoccupations de gestion de la capitale et de son organisation devenaient très pressantes.

Déjà, depuis la fin de la première Guerre Mondiale, en 1919, puis en 1924-1925 se situe la naissance de « l'urbanisme bureaucratique »[201] à Alger. Pour la première fois, des lois sur l'urbanisme sont émises, et, ce qui est fondamentalement nouveau, c'est l'obligation de production de plans directeurs pour toute ville de plus de 10000 habitants. L'urbanisme moderne était né.

Le premier plan directeur d'Alger, approuvé en 1931, et élaboré par le trio Danger–Prost-Rotival[202], vient à un moment important : Alger venait de conurber avec les centres en hauteur : El Biar et Bir Mourad Raïs.

Ce plan directeur ouvre le champs aux plans urbains de quartiers, et plus spécifiquement aux plans concernant le quartier de l'Ancienne Préfecture (la Marine), dont les plus importants ont été ceux de Le Corbusier (Projet Obus, lame orientée sur la jetée, la «tête de l'Afrique »[203], une tour d'affaires qui constitue sûrement un projet monumental, mais l'un des rares qui oriente ses éléments majeurs perpendiculairement à la Casbah, et non parallèlement pour en obstruer la vue), et de Haning[204] (qui est inspiré du premier).

---

(201) DELUZ (J. J.), op. cit., p16.
(202) Ibidem.
(203) DELUZ (J. J.), op. cit., p17 et 50.
(204) DELUZ (J. J.), op. cit., p74.

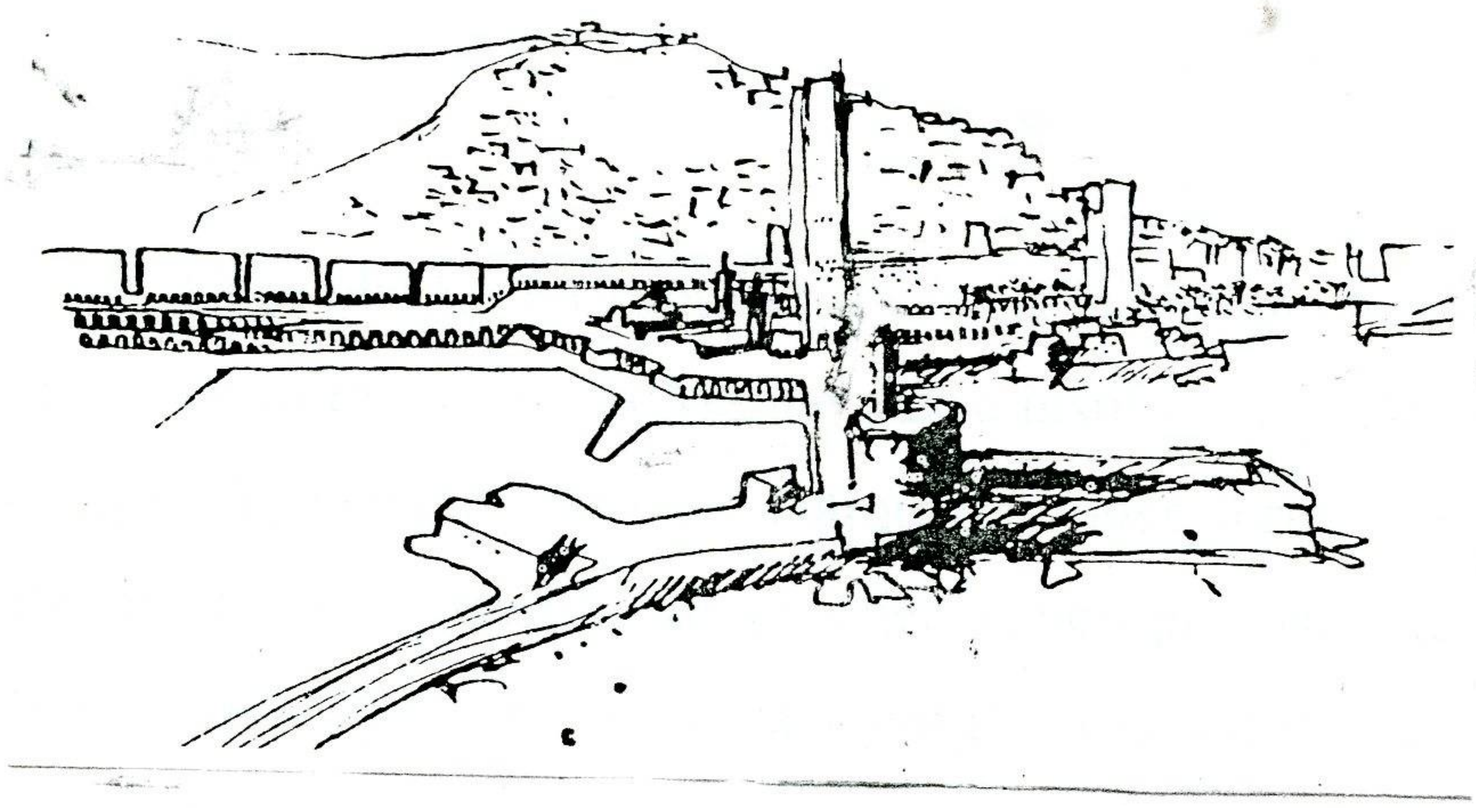

A. HANING 1958

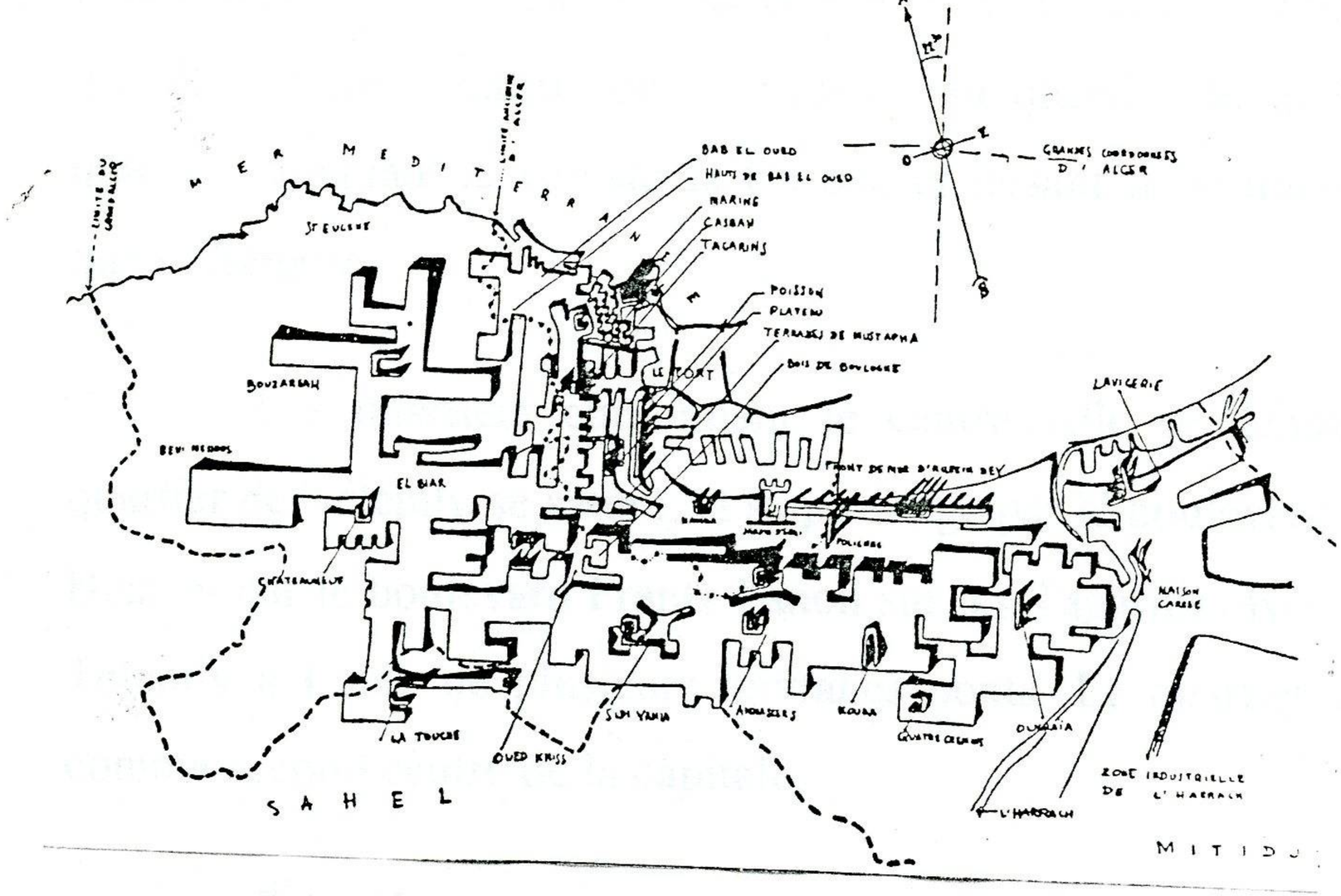

B. HANING, 1959.

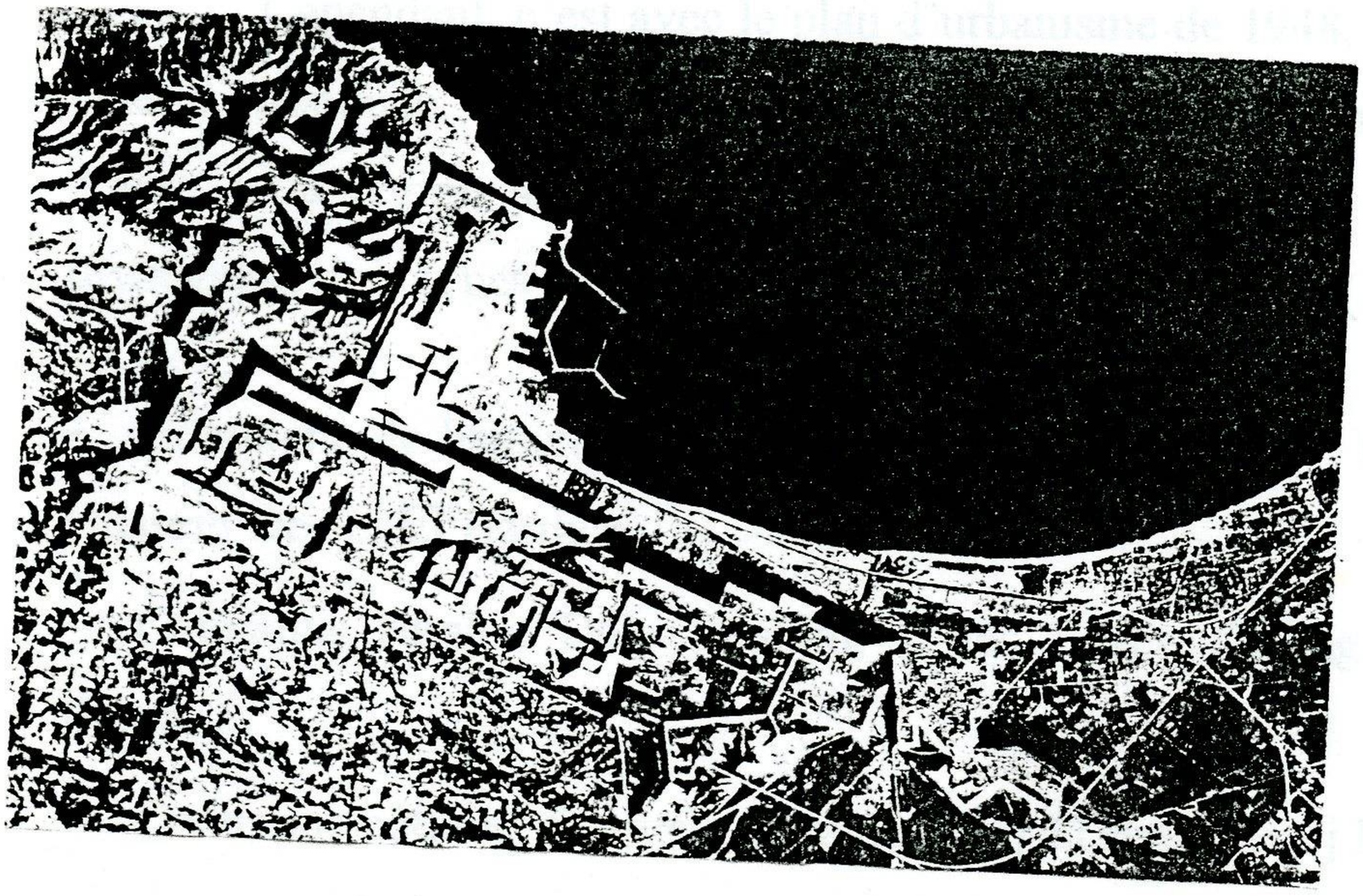

C. ALGER EN EQUERRE,
HANING, 1958.

FIGURE N°10.
PROPOSITION POUR ALGER.
Source : DELUZ.

Cependant, Le Corbusier revient à la charge en 1942 en déplaçant sa cité des affaires, et en redonnant la Marine aux « institutions culturelles musulmanes ». Geste incompris à l'époque, mais qui marque une idée forte encore d'actualité aujourd'hui, celle de la revalorisation du quartier historique par une dynamique axée sur les activités culturelles. Et c'est finalement Prost et Socard qui l'emportent, avec le projet de la grande avenue du 1er Novembre, et des immeubles barres qui l'accompagnent, que J. J. Deluz qualifie de « verrues » du quartier de la Marine, car défigurant le quartier, bloquant la vue sur la Casbah et faisant fi du tracé viaire et parcellaire plus que millénaire.

Les quartiers couronnant le centre ville se densifient et conurbent, et le quartier de Télémly se sature, et se prolonge par le boulevard Gallieni (Bougara) sur El Biar, et par le boulevard Frantz Fanon sur les Tagarins, avec le redressement de la rue Télémly à l'aide de plusieurs ouvrages ponts. Le quartier d'El Biar[205] prend forme comme second centre de la capitale.

Cependant, c'est avec le plan d'urbanisme de 1948, marquant l'après seconde Guerre Mondiale, que voit le jour la véritable institutionnalisation de l'urbanisme à Alger. « La région algéroise urbaine »[206], crée en 1937, se voit élargie en 1948, distinguant trois types de communes, en plus du centre ville (Alger) :

- Commune de banlieue : Bologhine, Bouzaréah, El Biar, Bir Mourad Raïs, Kouba, Hussein Dey et El Harrach.
- Commune rurale : Dély Ibrahim, Ouled Fayet, Chéraga, Birkhadem et Dar El Beïda.
- Commune côtière : Staouéli, Zéralda, Borj El Bahri, Borj El Kiffan et Aïn Benian.

Ce plan d'urbanisme[207] qui englobe ces diverses communes organise la ville en quatre grandes parties :

---

(205) LESPES (R.), op. cit., p600.
(206) +DELUZ (J. J.), op. cit., p53.
(207) DELUZ (J. J.), op. cit., p53.

- La zone centrale (Alger) : centre tertiaire.
- Hauteurs : préconisées comme des zones d'habitation entourées de verdure, et ponctuées des centres : El Biar, Kouba, Bir Mourad Raïs…
- Zones mixtes péricentrales : qui devaient délocaliser un certain nombre de leurs propres activités industrielles, pour accueillir à la fois habitat et industrie, et qui comprend la zone de Belcourt à Hussein Dey, mais aussi le quartier de Bab El Oued..
- Zones industrielles : qui devaient accueillir les industries délocalisées, et qui sont : El Harrach, Oued Smar et Gué de Constantine.

Il est à noter que les plans de cette période ne sont que partiellement entamées, vu les changements importants que connaît la ville, et principalement avec la guerre de libération nationale[208], qui débute en 1954. Cette guerre va faire émerger les problèmes urbains avec une acuité notable, dont :

- Immigration urbaine accrue, avec l'éclatement des quartiers « musulmans », et la propension des bidonvilles.
- Le besoin important en main d'œuvre pour le développement et la croissance industrialo-économique, une main d'œuvre qui se recrutait de plus en plus dans la population autochtone.
- Le besoin de développer les structures sociales, et de répondre aux attentes d'une communauté « musulmane » majoritaire.
- Enfin, la « nécessité » de l'intégration et de l'assimilation des deux sociétés allochtone et autochtone, cohabitant en autarcie, nécessité qu'avaient saisi les colons visionnaires, comprenant que si elle n'avait pas lieu, l'éclatement (voire l'indépendance) était inévitable.

Ces problèmes rencontrés par les français ont orienté et canalisé plusieurs nécessités, celles du contrôle, du développement et de l'intensification de la construction. Ces convergences ont amené les militaires, les économistes et les politiciens à « investir dans l'habitat le plus pauvre, des fameuses cités de recasement.

---

(208) DELUZ (J. J.), op. cit., p63.

CARTE N° 23.

ALGER ET SA REGION DURANT LA GUERRE DE LIBERATION NATIONALE.

Source : SGROI

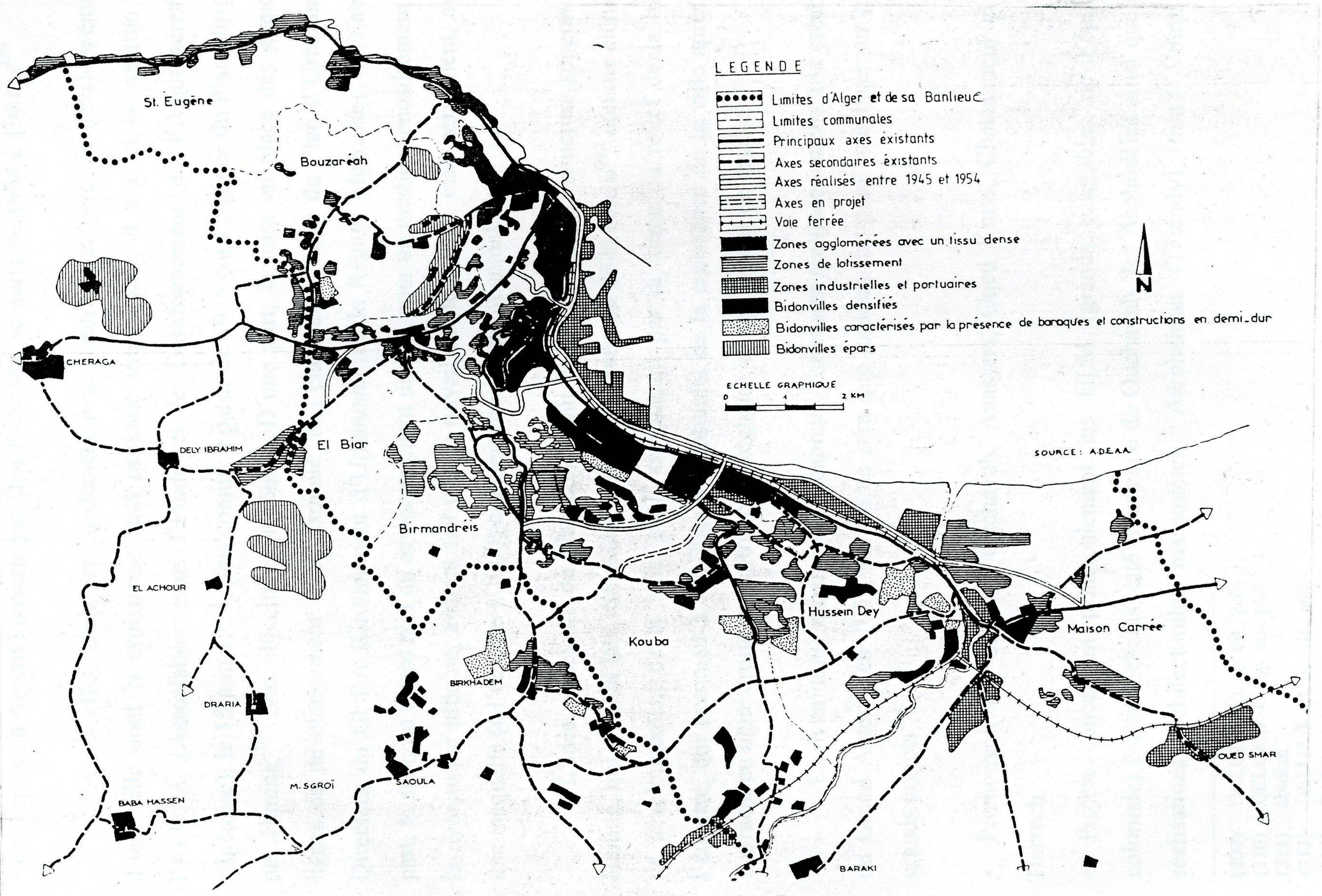

La construction des HLM va prendre son essor. L'ère française des grands ensembles à Alger (voire en Algérie) ouverte par Diar Es Saada, va durer de 1954 à 1961 »[209].

A cet effet, mais principalement pour contrôler et gérer le développement d'une ville dont la croissance était devenue trop rapide, il y'a eu la création de l'AEDAA (Association pour l'Etude et le Développement de l'Agglomération Algéroise), le 15 juin 1954, plus connue à partir de 1955 par l'Agence du Plan, dirigée par Haning[210]. Son objectif était double. D'une part, la mise en place des grandes lignes de développement de la capitale, et l'élaboration ainsi du Plan d'Urbanisme Directeur du GURA (Groupement d'Urbanisme de la Région Algéroise)[211]. D'autre part, le suivi en temps réel du développement urbain, pour un meilleur encadrement de la dynamique urbaine, avaient fait que le travail sur le GURA était permanent, avec une maquette (à l'échelle 1/2000) qui était constamment actualisée.

L'idée principale du plan concernait la trame d'Alger, structure support de Haning, qui a banni la « forme stéréotypée du croissant de la baie »[212] comme élément de développement de la ville, en la remplaçant par la forme du relief de la baie, l'équerre, qui marquait à son sens la continuité de la croissance de la ville après El Harrach, en ligne droite (vers Rouiba - Reghaïa), et non le long de la côte.

La dynamique urbaine de la capitale, fortement marquée, amena à la création du Grand Alger[213] en 1959, ce qui ne sera que logique. Le plan était basé sur trois grands projets[214] :

- Promouvoir des centres : Ouchayah, Anassers, Oued Kniss, Chateauneuf et El Harrach.

- Projets concernant principalement les HLM (grands ensembles de l'époque coloniale) à Diar Echems, cité d'urgence de Ouchayah, les Asphodèles ainsi que des réalisations architecturales marquantes : Aérohabitat (Télémly), tours Voirol et

---

(209) DELUZ (J. J.), op. cit., p63.
(210) DELUZ (J. J.), op. cit., p64.
(211) Ibidem.
(212) DELUZ (J. J.), op. cit., p65.
(213) Ibidem.
(214) DELUZ (J. J.), op. cit., p67.

CARTE N° 24.

GURA : ZONING. *Source: SGROI.*

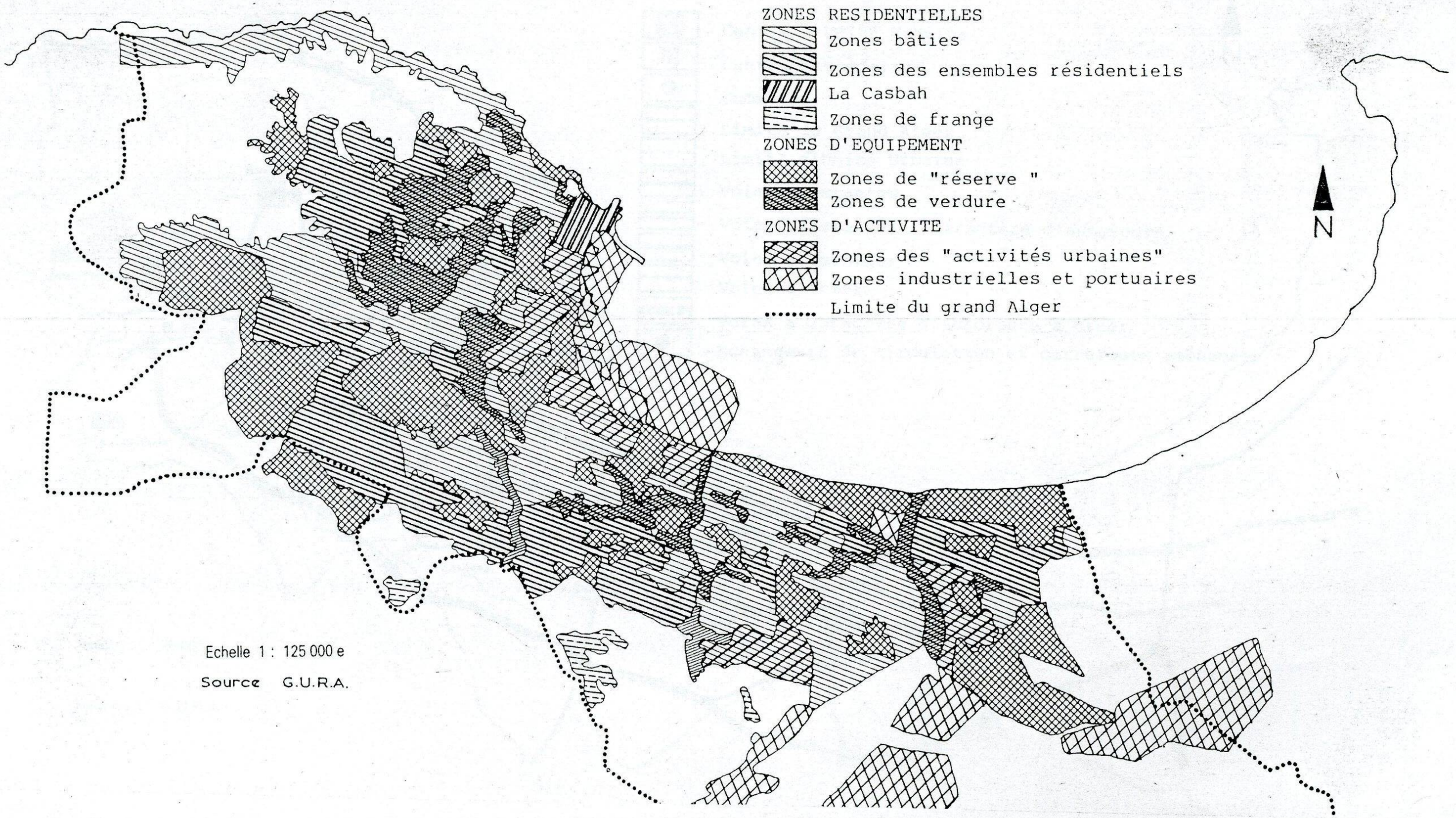

CARTE N° 25.

GURA : RESEAU ROUTIER ET ORGANISATION URBAINE.

Source : SGROI.

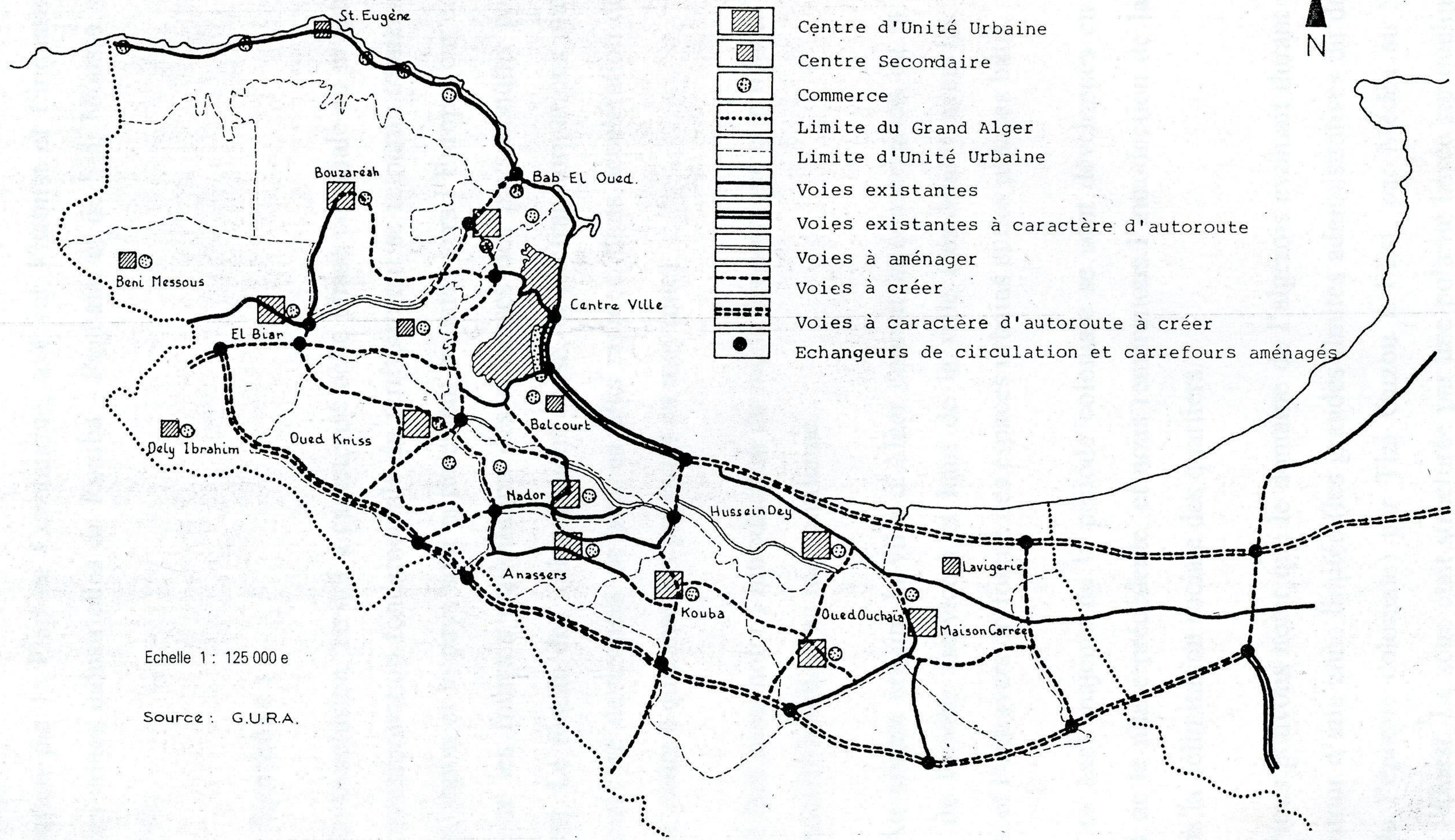

Shakespeare (Golf), qui sont les signes urbains d'un dynamisme que les colons voulaient donner à la ville.

- Finalisation par le Plan de Constantine, axé sur l'habitat et l'industrie, avec la création des zones industrielles de Rouiba - Reghaïa, et de Sidi Moussa, à la fin de cette période.

II.2.d. Synthèse :

En conclusion, ce qui a caractérisé cette phase coloniale au niveau régional, c'est une transformation fondamentale du territoire qui se retourne totalement vers le littoral. La région et le pays sont entièrement orientés vers l'Europe, car colonisation signifie pour les français exploitation des richesses des pays conquis par les pays conquérants. Le réseau des villes devient dense, et les transformations que subissent villes et territoire deviennent de plus en plus rapides, dons accélération des rythmes urbains (de trente à quarante ans par cycle en moyenne).

Il faut aussi noter l'introduction du mode économique et productif capitaliste dans une société habituée au mercantilisme.

Au niveau urbain, la ville d'Alger connaît la conservation de la distinction entre bas de la ville (services) et haut de la ville (résidence) avec les extensions coloniales, et l'extraversion forcée des espaces urbains et des espaces bâtis.

Les axes majeurs de la période coloniale se sont développés en continuité avec ceux de la phase précédente, et nous remarquons l'introduction de la notion de classe dans la délimitation sociale des quartiers.

Nous pouvons noter que le domaine de l'algérois évoluait durant toute cette période autour d'une zone limitée (les grandes limites administratives du département d'Alger de l'époque coloniale) par Tizi Ouzou à l'Est, par Médéa au Sud et par Miliana à l'Ouest. La zone était structurée par une polarité basée sur quelques centres d'importance : Alger, Blida, Koléa, Boufarik, Foundouk, El Biar, El Harrach, et Bir Mourad Raïs.

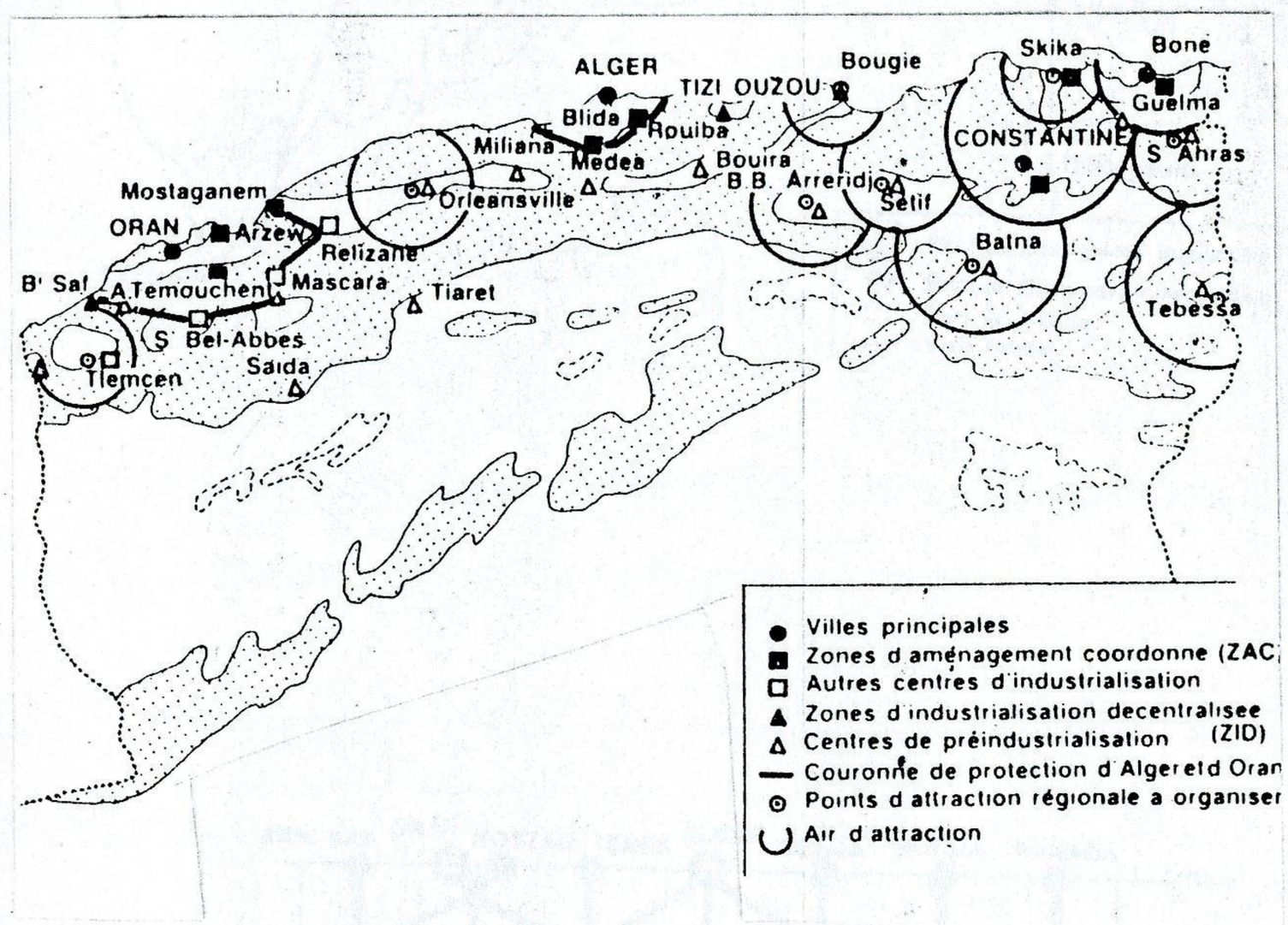

CARTE N° 26.

PLAN DE CONSTANTINE, 1960.

Source : COTE.

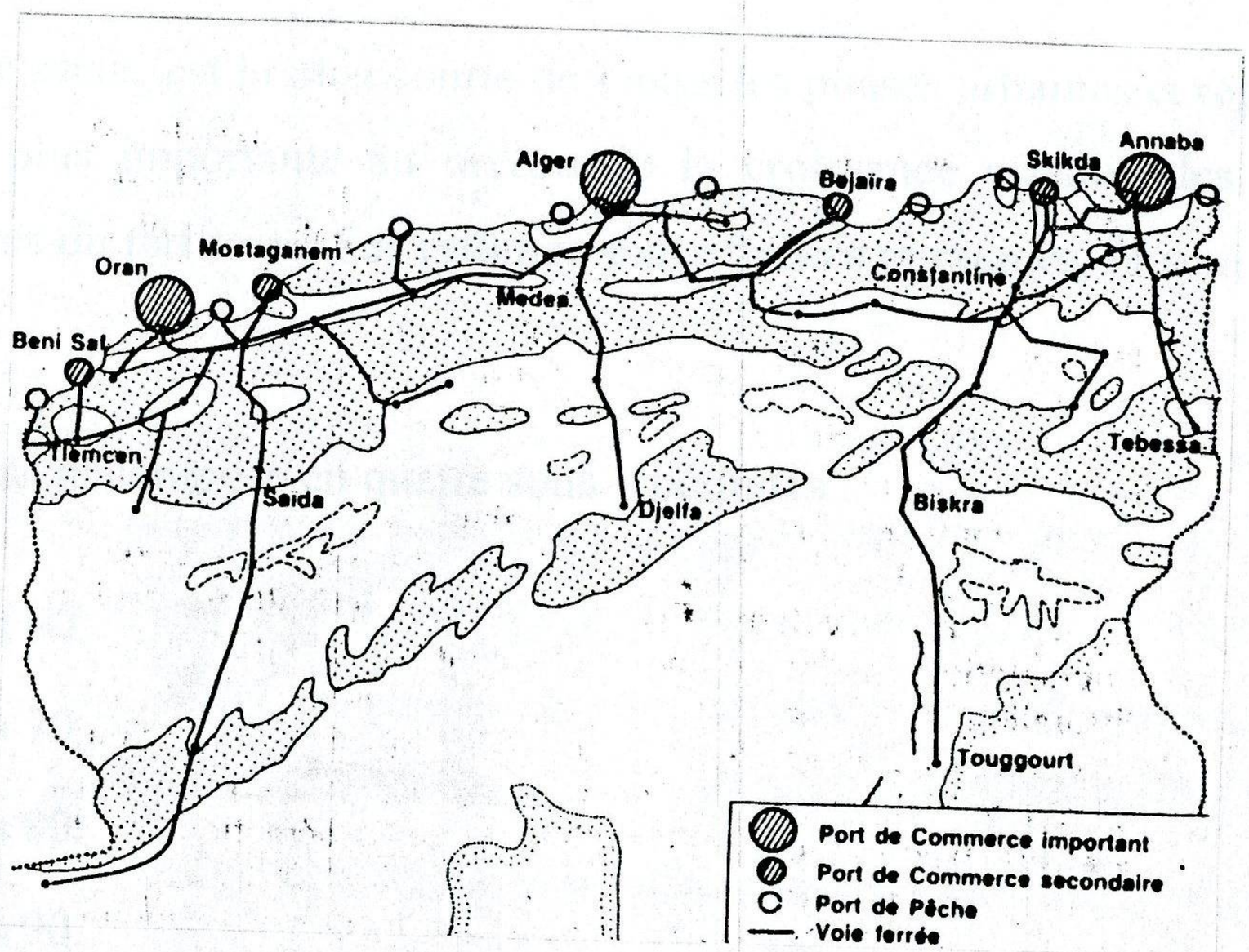

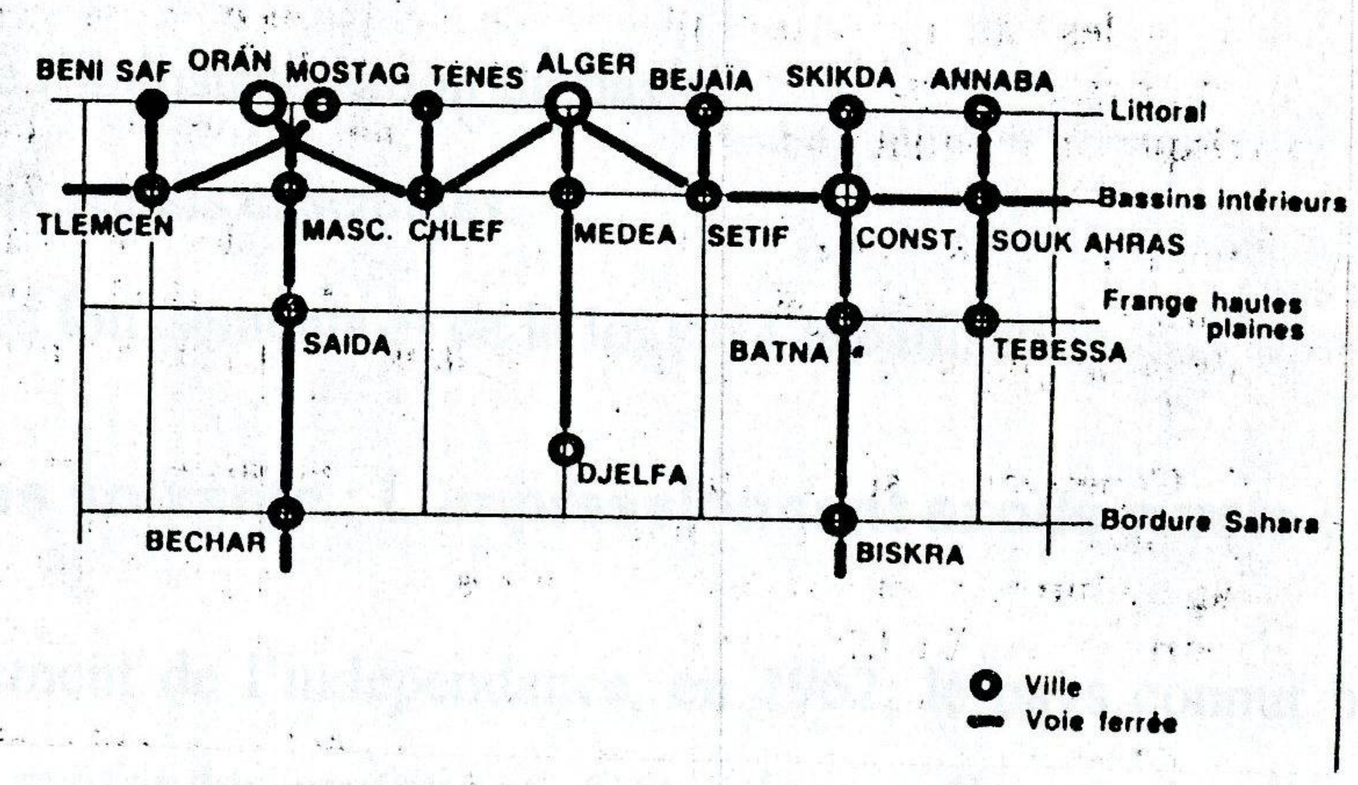

CARTE N°27.

SCHEMATISATION DU RESEAU COLONIAL.

Source :COTE.

II.3. Ere post – indépendance :

Cette phase est la plus courte de toutes les phases urbaines et régionales, mais elle reste la plus importante au niveau de la croissance urbaine des villes et des transformations du territoire. Ses rythmes sont effrénés et rapides, et sont de l'ordre de la décade.

Elle se décompose en quatre sous – périodes :

- Les années 60.
- Les années 70.
- Les années 80.
- Les années 90.

Ce découpage historique est fait par rapport à des dates de rupture ou de genèse d'un phénomène marquant et fondamental dans le temps :

- Date de l'indépendance.
- Date du prélude de l'industrialisation du pays.
- Date du prélude des grands ensembles.
- Date du prélude des lotissements et de la loi sur l'urbanisation.

II.3.a. Les années soixante : L'impressionnant exode rurale :

Avec l'avènement de l'indépendance, en 1962, le pays connut beaucoup de transformations et de profondes mutations. Cependant, celles-ci n'ont pas agi dés le départ sur le cadre physique, mais plutôt sur les compositions socio-économiques et démographiques des villes et des régions. C'est bien après que le cadre physique a connu sa réelle «explosion ».

Les premières années de l'indépendance ont été marquées au niveau régional par d'importants déplacements de populations caractérisés par un exode rural

massif[215]. Il est vrai que le phénomène de l'exode rural date des années 1930, et que c'est en premier lieu un fait colonial, mais il n'a jamais connu de rythmes aussi effrénés que ceux vus après l'indépendance. En effet, le départ des colons a permis à une société algérienne rurale longtemps asservie et appauvrie à revendiquer «son droit à la ville »[216].

Cet exode avait plusieurs raisons légitimes et naturelles, toutes relatives à l'état dans lequel les français ont laissé le pays après la guerre de libération[217] : villages détruits, chômage, scolarisation des enfants défaillante (voire inexistante dans la majorité des cas), terres en friche, peu de moyens de travail, régime juridique des terres (paysans sans terre). Ces faits qui caractérisaient l'espace rural paraissaient ne pas s'appliquer au cadre des villes, qui offraient des possibilités d'emplois et de logements.

Il nous faut noter cependant que si les conditions rurales rudes ont contribué à cet exode massif, un autre facteur important y a aussi contribué, celui du stéréotype «vainqueur -vaincu ».

En effet, la ville européenne, longtemps l'apanage de l'ex société dominante était vue comme butin de guerre, et donc comme droit légitime de la société algérienne, qui était le vainqueur de la guerre de libération. Habiter la ville européenne était symbole de puissance et de richesse. Il ne faut pas oublier que ces considérations sociales ont longtemps marqué les actions de la population algérienne.

Cependant, cet exode est arrivé avec d'autres processus qui ont permis le brassage de populations longtemps contenues, tel le processus de «nationalisation » du territoire, par l'intégration des différents espaces régionaux et nationaux à travers les moyens de communication, mais aussi par le choix du socialisme qui a fortement marqué le pays et qui a eu de fortes influences sur la société, l'espace et le territoire.

En effet, et à travers cet «esprit » socialiste, la volonté était établie

---

(215) BENATIA (F.) : « Appropriation de l'espace à Alger après 1962 », Ed SNED, Alger, 1978, p31.
(216) BENATIA (F.), op. cit., p12.
(217) Ibidem.

d'homogénéiser le territoire selon des structures identiques : la commune, l'école, l'administration, le parti unique (kasma, mouhafada,…), la gestion économique… Or, l'espace laissé par les colons était produit par l'ex société dominante pour un type bien précis d'économie « capitaliste ». L'espace algérien a donc fait l'objet de grandes mutations post-indépendance. Cependant, durant les premières années qui suivirent l'indépendance, il y'a eu la réactivation des structures de gestion française[218] : CADAT, Pont et chaussées, Préfecture…

Ces mutations au niveau régional n'ont pas eu d'influences notables sur le cadre spatial (mais plutôt sur sa composante socio-économique et politique). Elles ont eu, dans les même rapports, une importante influence sur le niveau socio-urbain d'abord, puis formel (spatio-urbain) dans la décade qui a suivi.

L'importance des «biens vacants » laissés par les Européens, et le vide dans les différentes structures de gestion et administrations (source d'emplois) a contribué au raz de marée migratoire qui s'est produit après l'indépendance, déversant des milliers (voire des millions) de ruraux vers les villes, et plus principalement vers la capitale, dont la population a doublé en peu de temps.

Cet exode sans précédant qui était du, certes, à des conditions économiques (citées précédemment), mais aussi à un contexte socio-politique ou la population algérienne s'approprierait l'espace du «vainqueur », a provoqué une «ruralisation » de la ville, où les néo-citadins constituaient à cette époque une majorité, et ou la «socialisation » avait un long chemin à parcourir. Cependant, ce brassage de populations a entamé la création des classes, qui existait malgré le choix du régime socialiste. Les premières années post-indépendance sont dans un sens une continuité de l'organisation sociale coloniale, ou la ville se composait de trois grands types de quartiers[219] :

(1) Bidonvilles : fat colonial à l'origine, il occupe les espaces retirés et insalubres, à l'abri d'une observation trop directe de la population. Le nombre de ces bidonvilles a

---

(218) DELUZ (J. J.), op. cit., p112.
(219) BENATIA (F.), op. cit., de la p43 à 95.

diminué de manière forte après l'indépendance (rapport de 8 à 1), et il se localisait dans deux types d'espaces : péri centraux sur l'axe de mutation du centre ville : Kouba, Hussein Dey, El Madania et El Harrach, et des quartiers périphériques importants disposant de grandes potentialités foncières : El Biar et Bir Mourad Rais.

(2) Quartiers populaires : implantés sur les anciens quartiers ouvriers coloniaux, ils ont donc été occupés à nouveau pour la couche populaire. Ils sont situés à proximité du centre ville : Casbah, Belcourt, Salembier, Bab El Oued et Hussein Dey.

(3) Quartiers aisés : sont aussi basés sur les anciens quartiers aisés coloniaux, et disposent de plus faibles densités de population (habitations individuelles en majorité, de grand standing), avec en premier Hydra et El Biar qui, à l'indépendance, ont accueilli la mise en ordre des biens vacants et l'installation des ambassades, et en second : Bouzaréah et Kouba.

Les années 60 sont donc exemptes de grandes mutations spatiales, et sont le théâtre d'importants remaniements socio-économiques et surtout politiques.

II.3.b. Les années soixante-dix : La 'lourde' industrialisation :

Une seconde phase débute à la fin des années soixante. Elle se caractérise par une première mise en place des structures des gestions «algériennes », et par les premières poussées de croissance urbaine post-indépendance.

Au niveau régional, cette période est principalement caractérisée par l'industrialisation, et cette industrialisation 'lourde' a été un choix politique fort. Cela a eu des conséquences «variables sur le plan socio-économique, mais les répercussions sur le plan spatial ont été largement défavorables, puisque le schéma économique national n'a pas été fondé sur un schéma d'aménagement du territoire »[220]. En effet, le modèle de développement économique choisi, basé sur l'industrialisation lourde, s'est appuyé sur les grandes villes du territoire pour l'implantation de grosses infrastructures industrielles.

---

(220) HADJIEJ (A.) : « Le grand Alger », Ed OPU, Alger, 1994.

Cela a favorisé le développement des villes importantes qui ont trouvé là une raison supplémentaire à leur caractère de points focaux pour l'attraction de la population rurale. Au lieu d'établir donc une équité dans la distribution des grands équipements économiques, la suprématie des grandes villes au détriment des zones enclavées a été renforcée.

L'hétérogénéité de l'espace a été donc confirmée et entérinée.

Cependant, il ne faut pas oublier que cette optique a été choisie par rapport au contexte de la période, particulier. Ce choix a été fait parce qu'il représentait l'image stéréotypée du développement du moment, et pour les effets d'entraînement qu'il aurait eu sur l'économie, mais aussi parce qu'il permettait la création d'un nombre important d'emplois, ce qui devait éponger le sous emploi criant… « c'est donc, sous forme de complexes d'industries lourdes que l'industrie a démarré. Les branches choisies correspondent aux potentialités et aux besoins du pays : sidérurgie, chimie lourde, cimenteries, pâte à papiers,… »[221]. Devaient ensuite venir les industries de transformation.

C'est ainsi que les ébauches de zones industrielles faites par les colons dans l'algérois ont été appuyées[222]. Dans ce cadre, les opérations se sont développées en totalité dans la périphérie, avec l'agrandissement des zones industrielles de Rouiba - Réghaia, de Sidi Moussa, … et engendrant de profondes mutations sur les terres agricoles de la Mitidja (grignotement), sur l'environnement (visuel, mais aussi physique par les rejets et nuisances), ainsi que sur l'espace et les pratiques sociales.

Au niveau urbain, on remarque au niveau d'Alger d'importants gonflements de la périphérie, pour deux raisons : réalisation de grosses infrastructures (équipements et industries), et étalement des zones résidentielles.

---

(221) Ibidem.
(222) DELUZ (J. J.), op. cit., p113.

On assiste à un fait important, celui de la création du Comité Permanent d'Etude, de Développement et d'Organisation de la ville d'Alger (COMEDOR)[223], première structure chargée, après l'indépendance, de gérer la dynamique de la capitale.

Cependant, le schéma d'orientation (Plan d'Orientation Général[224]) prévu par le COMEDOR en 1976 était une reprise du plan régional de Haning[225] qui organisait la ville d'Alger en équerre, entre les Tagarins, Chateauneuf et El Harrach, avec des agglomérations nucléaires gravitant autour et axées sur les piémonts, dans tous les sens, sur les espaces agricoles de la Mitidja et du Sahel.

Le schéma d'urbanisation du COMEDOR allait de Chéraga à l'ouest jusqu'à Reghaïa à l'Est. Le couloir d'urbanisation vers l'Est est prolongé au-delà de Rouiba - Réghaia jusqu'à Boudouaou, «formant ainsi, un couloir d'urbanisation continue de Staouéli à Boudouaou »[226].

Cependant, les principales réalisations de cette période restent au niveau de la périphérie immédiate, le centre n'ayant subi que peu de transformations. Les opérations de grande envergure ont touché deux grands pôles : l'un à l'ouest, qui a concerné Ben Aknoun et ses environs, et qui a vu l'installation d'équipements majeurs (complexe olympique, parc zoologique et équipements universitaires) ; mais reste que le second pôle, vers l'est qui a été de loin le lieu des mutations les plus spectaculaires de la ville[227], avec des transformations sur tout le couloir d'urbanisation Est et qui concernent les grosses infrastructures industrielles (Rouiba-Réghaïa), les extensions des opérations de logement (plateau des Anassers, Bachdjerah,…) et des équipements universitaires majeurs (l'université de Bab Ezzouar).

Si les opérations vers l'Ouest ont été importantes mais ponctuelles, elles étaient encore plus spectaculaires et continues vers l'Est.

---

(223) DELUZ (J. J.), op. cit., p112.
(224) Le POG a été finalisé et adopté par ordonnance en 1975.
(225) DELUZ (J. J.), op. cit., p112 et 113.
(226) DELUZ (J. J.), op. cit., p111.
(227) DELUZ (J. J.), op. cit., p113.

CARTE N° 28.

COMEDOR : REGION D'ALGER A L'HORIZON 2000.

Source: SGROI.

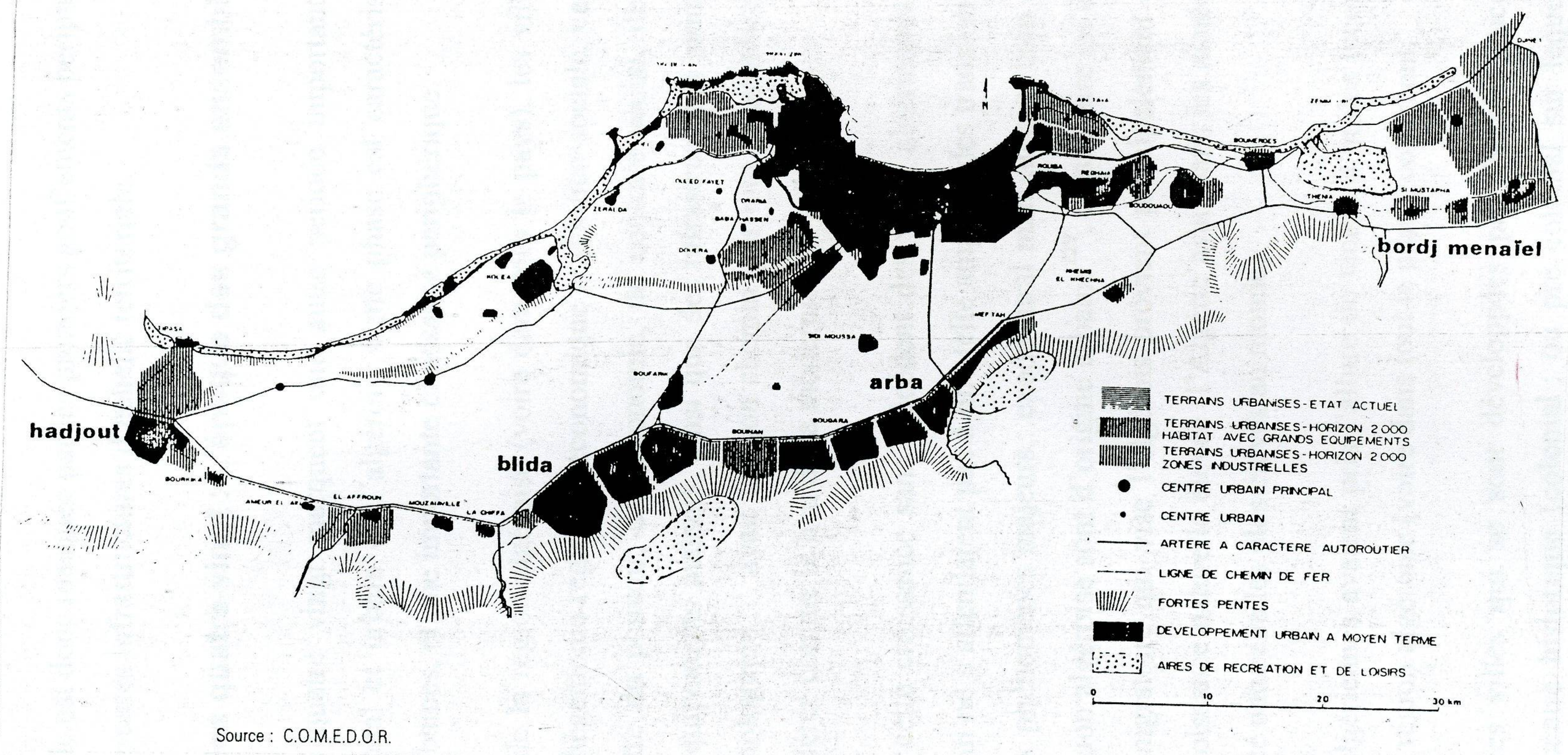

Source : C.O.M.E.D.O.R.

Enfin, et dans ses dernières études, le COMEDOR a œuvré pour l'unification des grilles d'équipements[228] utilisés par les différents bureaux d'études.

Cette période est donc marquée par les premiers gonflements périphériques, et par l'installation de grosses infrastructures d'échelle territoriale.

II.3.c. Les années quatre-vingt : L'époque des grands ensembles :

Les années quatre vingt marquent une autre période importante dans le développement régional et urbain de l'algérois. Cette phase est caractérisée par de grandes mutations urbaines, et une importante croissance périphérique.

Au niveau de la région algéroise (voire dans tous le pays), les villes ont été exhortées dans leur hégémonie régionale économique et politico-sociale, car l'idée de la ville comme centre du pouvoir, de l'économie, du contrôle social, des activités importantes et des équipements majeurs, ainsi que des infrastructures industrielles et de l'innovation technologique,… avait fait son chemin (sur tout le territoire national), et la ville était considérée comme le lieu de la modernité.

Cependant, cette croissance sans précédent des villes algériennes a pris de court les autorités, qui ne s'attendaient pas à une telle ampleur des transformations, et qui sont dues à deux phénomènes majeurs : exode rural mais aussi urbain (beaucoup d'arrivées vers la région algéroise sont d'origine urbaine[229], c'est à dire qu'à partir des années 80, le flux migratoire qui vise l'algérois provient principalement des autres villes du pays), et croissance naturelle élevée (l'Algérie avait dans les années 80, l'un des taux de croissance naturelle les plus élevés au monde).

Les villes algériennes avaient pris l'allure de tâches d'huiles incontrôlées et qui, dans le cas de la région algéroise (voire dans tout le pays), conurbent.

En effet, ces villes qui se sont développées par auréoles successives à commencer par le centre historique (colonial ; ou pré colonial sur lequel vient se

---

(228) DELUZ (J. J.), op. cit., p114.

(229) Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT) : « Schéma Régional Nord-Centre », Alger, 1989, ou l'on peut retrouver entre autre toutes les données relatives aux migrations vers et depuis la capitale.

juxtaposer le centre colonial), puis les faubourgs coloniaux, et ensuite les périphéries post-indépendance ; ont connu une croissance sans précèdent des périphéries, croissance rapide et multidirectionnelle.

Avec l'explosion des périphéries, c'est des phénomènes de crise qui, longtemps occultés, apparaissent : crise de logement, manque d'équipements, etc.

Il nous faut remarquer aussi, qu'en plus de ces phénomènes d'extension spatiale, il y'a des phénomènes de polarisation. En effet, Alger, dans une optique de centralisation, concentre le haut de la hiérarchie fonctionnelle urbaine, régionale et nationale, pour les activités et équipements, et draine populations et foncions. Dans cette optique hégémonique, il n'y a pas de place pour une autre ville importante dans l'espace algérois. De plus, «symbole d'une urbanisation sauvage dans un pays qui se veut planifié, l'aire métropolitaine d'Alger gagne chaque jour un peu plus sur les sols fertiles de la Mitidja, ou les belles collines rougeâtres du Sahel »[230].

Dans cette «illogique » de croissance effrénée, le grignotage des terres agricoles à très haute potentialités économiques devient anodin.

Durant les années 80, on assiste à un nouveau découpage administratif[231], avec la transformation de l'espace algérois en quatre structures administratives différentes : Wilaya d'Alger, de Blida, de Tipaza et de Boumerdés, alors qu'elles n'étaient que deux dans les années 70 (Alger et Blida[232]), et une seule dans les premières années de l'indépendance.

Au niveau urbain, on assiste à un fait important au début des années 80, et marquant la fin des années 70, celui de la création du Centre National d'Etudes et de Recherche en Urbanisme (CNERU), doublé de l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT), et ceci pour remplacer le COMEDOR et la CADAT[233]. Ces changements marquent un nouveau tournant dans la gestion urbaine de la capitale, par

---

(230) COTE (M.), op. cit.
(231) Plus précisèment, en 1985.
(232) Ceci depuis 1974.
(233) DELUZ (J. J.), op. cit., p114.

l'introduction de la notion territoriale d'abord (ANAT), et par les profondes mutations engendrées par les études du CNERU.

Les premières études urbaines du CNERU vont dans le sens d'une révision des dispositions du POG, en partie pour des raisons politiques (marquer la rupture avec les anciennes institutions), mais aussi pour des raisons d'empiétement de l'agglomération algéroise, dans sa croissance, sur les terres agricoles à hautes potentialités économiques. Il fallait donc limiter la croissance de la ville vers l'Est, et lancer un programme d'équipement pour répondre aux besoins immédiats.

Il y'a donc, une orientation de l'urbanisation vers l'Ouest, inversant le schéma du COMEDOR qui avait fixé la croissance à l'Est.

Les études du CNERU vont donc porter sur deux grands éléments : des plans de quartiers nouveaux et l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme (PUD) de la ville. Ce plan est finalisé en 1986, mais il n'a cependant jamais été approuvé[234].

Néanmoins, plusieurs contraintes et pressions de différents ordres furent exercés sur le CNERU[235], pour bloquer la croissance de la ville : à l'Est par la Mitidja agricole, au Sud et à l'Ouest par le Sahel agricole, et au Nord par la mer. A ces contraintes politiques de limitation de croissance, transparaît de manière flagrante la crise de l'habitat qui aboutit à des mesures d'urgence, qui ont donné (selon Deluz) trois exutoires à la croissance de la ville.

(1) En premier, la politique des grands ensembles, ou des ZHUN (Zones d'Habitat Urbain Nouvelles). En effet, les modalités de production dans leur intégralité, vont exhorter la persévérance des pratiques des grands ensembles : logements en bâtiments type, techniques mécanisées et semi-industrielles des panneaux lourds ou des coffrages tunnels, terrassements dévorants, espaces publics indifférenciés et résiduels, équipements désynchronisés, rupture de toute continuité avec les quartiers voisins.

---

(234) Gouvernorat du Grand Alger (G.G.A) : « Alger, capitale du 21ème siècle : Le Grand Projet Urbain », Ed Urbanis / Maya Com, Alger, 1997, p24.
(235) G.G.A, op. cit., p23.

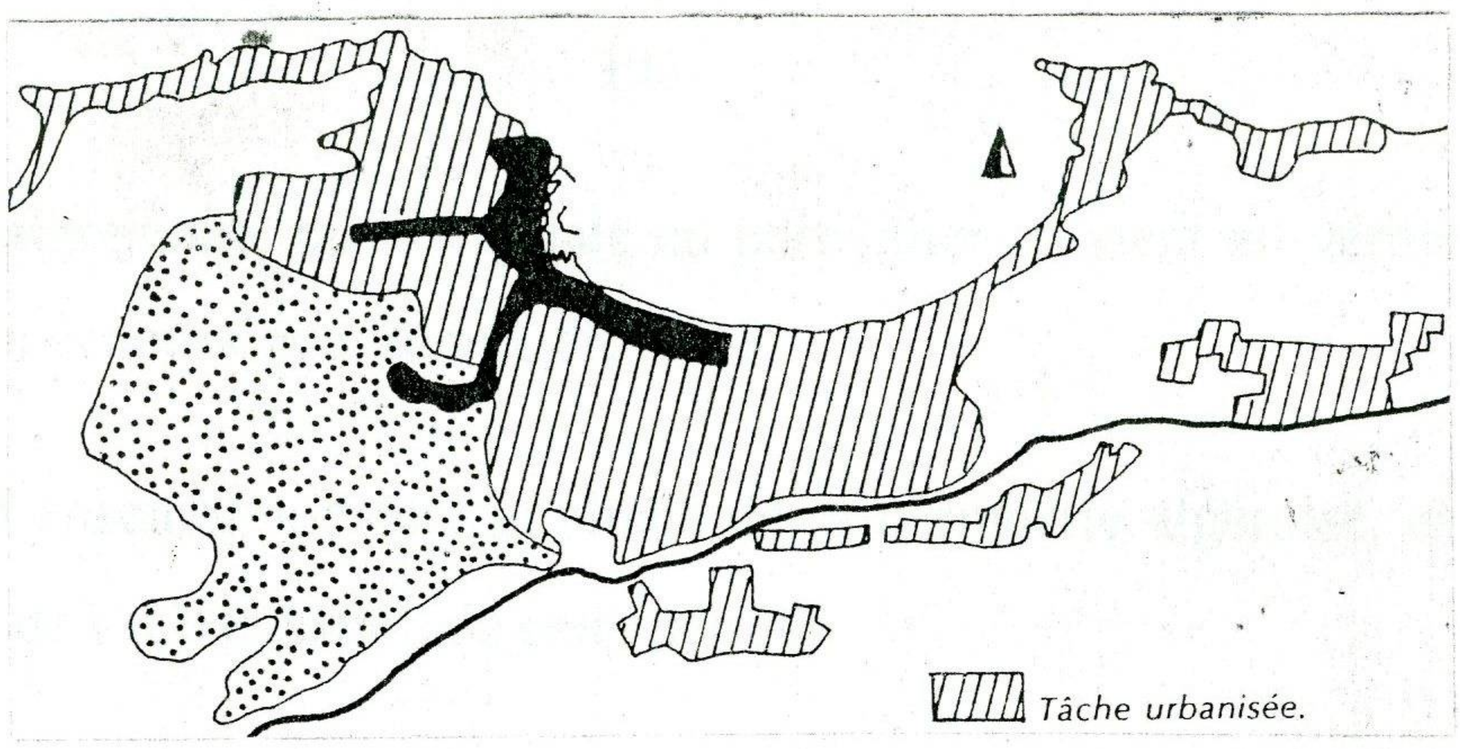

CARTE N°29.

VARIANTES D'EXPANSION DU CNERU : PREFERENCE OUEST

Source : SGROI.

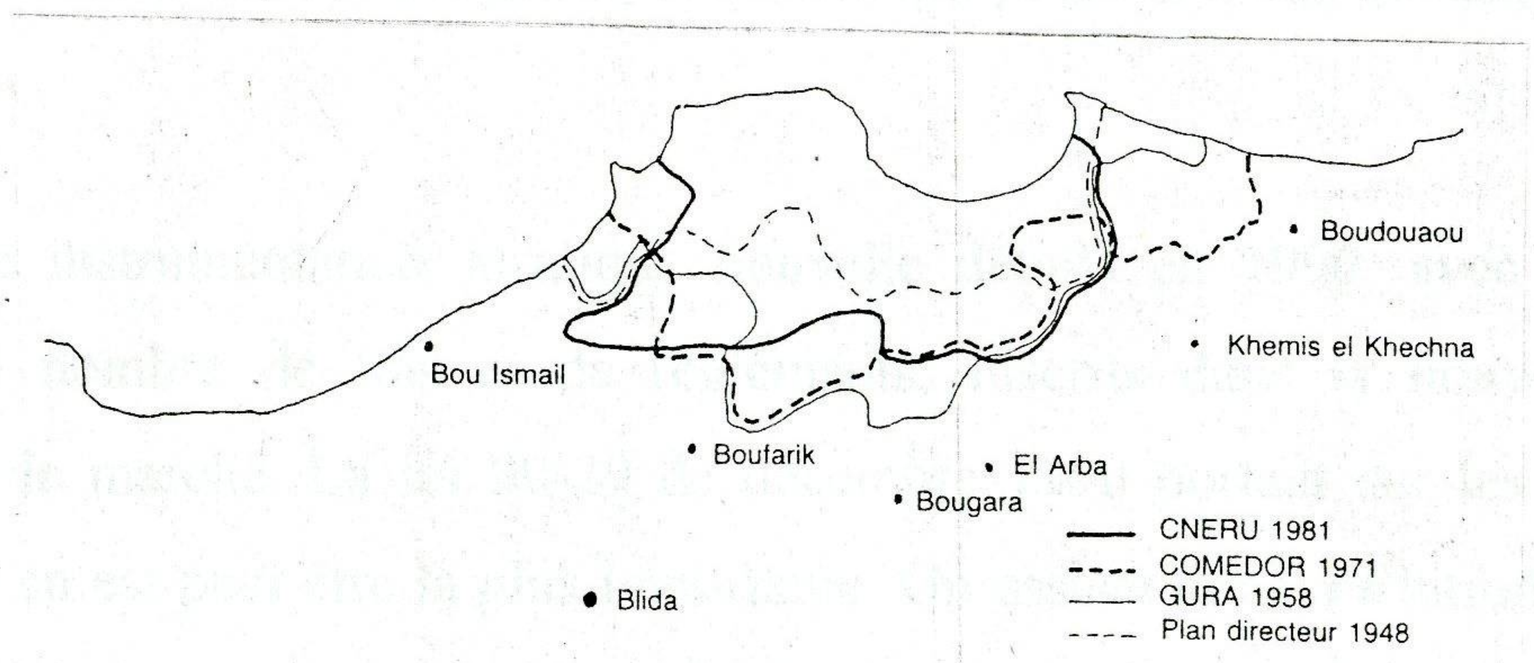

CARTE N°30.

TRANSFORMATION DES PERIMETRES D'ALGER.

Source : DELUZ.

restructuration de tout le quartier du Hamma, avec l'apparition d'immeubles en hauteur[238] dans le site.

Enfin, c'est les grandes infrastructures routières de la capitale[239] qui sont réalisées, ou impulsées, avec les différentes voies rapides autour d'Alger.

II.3.d. Les années quatre-vingt-dix : Extensions dangereuses :

Une autre période est marquée par la décennie des années 90. Elle est caractérisée par un important remaniement instrumental des outils juridiques de l'urbanisme, et le passage à l'économie de marché, qui marque la transformation du rôle de l'état dans le domaine régional et urbain, qui passe de l'état «bâtisseur » à l'état «contrôleur ».

Une instrumentation juridique nouvelle débuta en 1990, avec l'apparition d'un certain nombre de lois et de règlements, inscrits dans la nouvelle optique d'économie de marché. La loi 90-29 de décembre 1990 portant sur les instruments d'urbanisme en est peut être la plus importante. On assiste donc à l'introduction de la notion d'aménagement dans les plans d'urbanisme (en passant du PUD au PDAU), avec l'appui des schémas directeurs d'urbanisme par des instruments d'urbanisme de détail, les plans d'occupation des sols (POS), sensés déterminer au niveau du parcellaire les recommandations pour les nouvelles interventions concernant les aspects : spatial, fonctionnel,…

Le foncier aussi subit des transformations notables, avec son insertion dans le marché comme produit de consommation, et l'apparition des agences foncières locales (AFL), qui ont à charge l'organisation du foncier, l'établissement des cahiers de charges d'intervention, la viabilisation des parcelles, et le contrôle et le suivi des projets. Ceci amène l'apparition de la promotion dans le domaine de l'immobilier (le promoteur foncier est généralement l'état) avec le fleurissement des promotions immobilières (mais surtout des agences immobilières), ce qui prélude à la création

---

(238) Il faut noter cependant le mode de réalisation dommageable de ces édifices, ce qui les rend déjà, avant leur exploitation, obsolètes.

(239) DELUZ (J. J.), op. cit., de la p109 à 121.

d'un véritable marché de l'immobilier.

Ces nouvelles lois s'inscrivent aussi dans le cadre des préoccupations d'actualité, concernant notamment le patrimoine et l'environnement, cependant, ces aspects n'ont pas été explicités de manière claire et rigoureuse, et donc leur statut reste flou et indéterminé.

Au niveau de la région algéroise, les années 90 marquent la profusion d'études d'importance qui n'ont pas toutes abouti.

La première grande opération qui a été lancée concerne le projet des villes nouvelles. Il s'agissait alors de gérer la croissance de la capitale en arrêtant le grignotage des terres agricoles et des croissances incontrôlées de la périphérie, et ceci à travers un projet de villes nouvelles qui allaient absorber le surplus en habitants de la capitale, mais surtout favoriser la création d'emploi à travers l'installation d'activités diverses, ceci pour appuyer la capitale au sein de son armature régionale. Cinq villes nouvelles furent choisies : Bouinan, El Affroun, Mahelma, Chebli et Boughzoul.

Cependant les sites choisis étaient pour la plupart des sites vierges, n'ayant pas de poids dans l'armature algéroise, et ne possèdent pas de noyau préexistant important. Le choix des sites s'est fait donc sans considération de l'armature urbaine globale.

D'ailleurs, la critique du C.N.E.S[240] concernant le projet concerne le fait qu'il n'ait pas fait l'objet d'étude d'armature urbaine régionale au préalable. Nous rajoutons que les critères de choix des sites se bornaient à l'aspect de disponibilité foncière, sans plus. Le C.N.E.S note aussi « qu'il y'a lieu de relever également l'absence de caractère d'opérationalité, dans la mesure ou aucune échéance de mise en œuvre ni d'évaluation financière et encore moins d'informations sur les sources de financement ne sont mises en évidence »[241].

---

(240) C.N.E.S: Conseil National Economique et Social, organisme national à caractère consultatif crée par le gouvernement algérien ayant pour but l'aide à la décision dans les projets majeurs du pays.
(241) C.N.E.S, Commission de l'aménagement du territoire et de l'environnement: "Rapport général sur les villes nouvelles", octobre 1995, p20.

Un projet ne s'inscrivant pas dans une logique territoriale harmonieuse avait peu de chance de voir le jour, et c'est pour cela qu'une seule ville nouvelle est en phase de réalisation, celle de Sidi Abdellah (Mahelma), avec l'abandon des autres projets.

« Les villes nouvelles proposées, notamment celles ex-nihilo ne sont pas appuyées sur un élément attractif de départ suffisamment puissant pour constituer une base de critère pour la création de villes nouvelles, mais sont au contraire, fondées uniquement sur une volonté centrale de créer des villes nouvelles »[242]. Dans l'étude qui a été réalisée, relative au dossier 'villes nouvelles', « à aucun moment le mot dinar n'apparaît… de même, aucune échéance… A priori, tout demeure encore dans le domaine du volontarisme étatique, sans référence aux capacités réelles de l'état pour faire face à de tels défis »[243].

Une seconde étude qui nous est apparue adéquate a été lancée par l'ANAT, concernant l'organisation de l'armature urbaine de la zone métropolitaine algéroise (que l'ANAT identifie comme le regroupement des wilayate d'Alger, de Blida, de Tipaza et de Boumerdés). L'objectif en était une meilleure organisation de cette armature, et un choix pertinent des noyaux d'appui à la capitale, pour seconder Alger dans son rôle de commandement régional. Cette étude devait être un préalable au SDAAM (Schéma d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine d'Alger).

Cette étude a été profondément atrophiée du fait que pour Alger, il n'y a pas eu identification des noyaux en pôles urbains qui le composent, mais la ville a été prise comme entité à part, selon ses anciennes limites administratives, sans prendre en charge au moins ses limites d'agglomération. De plus, Alger a été exclue du cadre de cette étude, car l'hypothèse de départ était que la capitale étant fortement dominante, son intégration dans l'étude n'était pas nécessaire. Malgré cela, les résultats de cette étude n'ont pas été exploités, et le SDAAM n'a pas vu le jour. La continuité de ce travail se fait, pour l'agence (ANAT), par la recherche des sites pouvant accueillir les activités et le surplus d'habitants de la capitale, ce qui est une reconduction du projet

---

(242) Ibidem, p17.
(243) Ibidem, p17 et 18.

villes nouvelles, et une négation de la première phase de l'étude précitée.

Les études au niveau régional ont donc été menées dans un cadre réducteur, sans vision d'ensemble. Cependant, les nouvelles lois sur le foncier ont eu un effet majeur sur la région, car toutes les villes de cette région (et des autres régions du pays) s'étalent par des lotissements qui se développent en tâche d'huile et de manière très rapide sur la périphérie.

Une opération de lotissement n'est certes pas aussi spectaculaire que celle d'un grand ensemble, il reste cependant évident que son effet est beaucoup plus important, vu les surfaces qu'elle dévore, et l'important nombre s'accroissant chaque jour de ces lotissements.

Il reste que la décennie 90 n'a pas vu la réalisation d'infrastructure importante à l'échelle territoriale, avec uniquement quelques opérations routières et équipements au niveau de la région algéroise.

Au niveau urbain, la ville d'Alger a connu de nouveaux instruments de gestion, mais la plupart ne sont pas arrivée à réguler la croissance effrénée de la capitale.

Au début des années 90, la ville connut sont premier PDAU, qui a pris comme limites celles de la Wilaya d'Alger. Ce plan d'orientation n'a été que la reprise des orientations du PUD, avec cependant quelques orientations pour le développement de la ville vers l'Est.

Dés son approbation, en 1995, ce plan a été remis en cause et il est actuellement en révision, Alger n'a donc pour l'instant aucun plan d'urbanisme fonctionnel.

Il y'a eu aussi, en 1997, la réorganisation administrative de la capitale, avec l'élargissement de ses limites[244], et la mutation de son statut en Gouvernorat du Grand

---

(244) Ordonnance n°97-14 du 31 mai 1997 relative à l'organisation territoriale de la wilaya d'Alger.

Alger[245]. Il reste cependant que ses nouvelles limitent se bornent pratiquement à des limites d'agglomération, et que les critères de choix de ces limites ont été de l'ordre des disponibilités foncières des communes voisines de l'ex Wilaya d'Alger (avec les limites de 1996). Le retour au statut de Wilaya ne change rien pour l'instant aux limites de l'ex Gouvernorat.

Il reste cependant, évident qu'un certain nombre de notions et d'instruments importants ont vu le jour avec le Gouvernorat, tel l'intérêt porté autour des notions de Métropolisation de la capitale, et sur la création d'un instrument intitulé le Gand Projet Urbain (GPU)[246], visant la gestion de la capitale dans sa nouvelle dynamique métropolitaine, et la maîtrise des divers aspects y affairant (centre ancien, réhabilitation des grands ensembles, le port, etc.).

Seulement, ces orientations n'ont pas fait l'objet d'un plan global d'orientation, du fait que le PDAU est inopérant, et que le GPU ne reste, malgré son importance, qu'un simple recueil de recommandations et d'idées.

Cette situation d'absence de vision globale a fait que la plupart des opérations lancées dans la capitale restent des interventions ponctuelles.

Entre temps, un certain nombre de problèmes cruciaux a fait son apparition à Alger, comme l'augmentation remarquable des fléaux sociaux (drogue, prostitution, etc.), mais surtout des effets de marginalisation sociale et économique (sans abri, mais aussi réapparition des bidonvilles aux portes de la capitale[247]). L'obsolescence des tissus anciens est devenue aussi un problème préoccupant, et il est causé, principalement, par le mauvais usage et entretien de ces édifices anciens. Il est évident que dans une société de néo-citadins, l'usage des édifices anciens est loin d'être inné, ce qui a causé des dégradations importantes au patrimoine algérois.

---

(245) Décret exécutif n°96-417 du 20 décembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la wilaya d'Alger, suivi de l'Ordonnance n°97-15 du 31 mai 1997 fixant le statut particulier du Gouvernorat du Grand Alger et finalisés par le Décret présidentiel n°97-292 du 02 août 1997 fixant l'organisation administrative du Gouvernorat du Grand Alger.
(246) G.G.A, op. cit., p35.
(247) G.G.A, op. cit., p113.

Il faut aussi noter que les rares grands projets de la capitale sont en ralentissement depuis cette décennie (nouvel aéroport international, métro, restructuration du Hamma), et ceci est du principalement à une mauvaise organisation de ces projets, et à la rareté des études préalables au lancement de ces projets (problèmes rencontrés lors de la réalisation par rapport au coût du projet, à la nature des sols, …), sans parler des problèmes financiers et techniques.

Même les interventions du Gouvernorat du Grand Alger restaient limitées dans leur portée (sauvegarde de la Casbah[248], réhabilitation du port et son aménagement, les espaces publics et leur traitement, etc.), car sans plan ou schéma général d'orientation, et sans réflexion multi-sectorielle préalable. D'ailleurs, le statut retrouvé de Wilaya ne change rien à ceci.

La ville d'Alger continue donc son étalement effréné sur la Mitidja, et son organisation économique (zone d'activités, rues commerciale, organisation des activités) et sociale (répartition spatiale des classes sociales) reste tributaire de son histoire, mais aussi des impératifs d'une économie de marché qui, s'ils ne sont pas contrôlés à temps, vont faire émerger les critères de profit et de spéculation dans l'usage de l'espace (capitalisme sauvage), en écrasant les autres critères.

Aujourd'hui, la capitale s'étale au travers d'espaces désarticulés sur son espace régional, sans contrôle et sans plan d'orientation de cette urbanisation.

II.3.e. Synthèse :

En conclusion, ce qui a caractérisé cette phase post – indépendance, c'est la confirmation de l'orientation du pays vers le littoral par la croissance rapide de cette région du pays. L'orientation du pays et de la région vers le littoral (l'occident) pour ses besoins (dépendance économique) est une donnée forte. Les bouleversements durant cette phase sont rapides et successifs entre le choix socialiste des premières années de l'indépendance et celui de l'économie de marché de la décennie des années

---

(248) G.G.A, op. cit., p89.

90, et qui n'est pas totalement sur pied. Les rythmes de croissance urbain et régional sont effrénés, ils sont de l'ordre de la décade.

Enfin, il y'a le phénomène de la forte densification de organismes urbains existants et ainsi apparition des phénomènes de conurbation.

Au niveau urbain, la notion bas/haut de la ville d'Alger donne lieu à une nouvelle donnée : centre / périphérie, avec l'éclatement important des banlieues, puis actuellement à une nouvelle forme, celle de l'urbanisation des zones agricoles, et donc de l'effacement de la notion de ville en même temps que devient floue la limite entre celle-ci et la campagne qui s'urbanise. S'accentue aussi la concrétisation de la notion de classe sociale dans le découpage spatial des quartiers de ville, mais aussi le développement d'axes majeurs indépendants des espaces bâtis.

Enfin, il faut noter la pluricentralité des organismes urbains.

Nous pouvons noter que le domaine de l'algérois évoluait durant toute cette période autour d'une zone comprise dans les quatre wilayate : Alger, Blida Tipaza et Boumerdés (ce qui correspond à la wilaya d'Alger de l'indépendance), limitée par Delys à l'Est, par l'Atlas Blidéen au Sud et par Cherchell à l'Ouest. La zone était structurée par une polarité basée sur des centres d'importance : Alger, Blida, Koléa, Boufarik, El Biar, El Harrach, Bir Mourad Raïs, Tipaza, Hadjout, Chéraga, Zéralda, Boumerdés, Rouiba, Boudouaou et Borj Menael.

II.4. Conclusion :

En synthèse, ce qui a caractérisé ce développement diachronique, c'est, au niveau régional l'existence simultanée de plusieurs logiques d'organisation régionale, issues de son processus de croissance. En est témoin l'existence encore aujourd'hui du réseau 'soukier' pré colonial qui s'est urbanisé donnant naissance à d'importantes agglomérations urbaines (Boufarik, El Hamiz et Larbaa par exemple) qui font perdurer globalement leur fonction d'origine. L'une des caractéristiques fonctionnelles fortes de la région reste encore aujourd'hui l'échange et le commerce, et ceci depuis la nuit des temps.

L'occupation de l'espace est basée sur quelques grands pôles d'origine pré coloniale ou coloniale principalement, et la disposition des noyaux urbains se fait par rapport à une stratégie d'occupation : maritime (dense) et intérieure (lâche), avec la périphérisation de l'urbanisation des noyaux urbains. Il y'a aussi la saturation du réseau urbain, et l'homogénéisation des étalements urbains à la périphérie des villes. Ces étalement périphériques qui sont sans logique d'urbanisation claire, ce qui donne des phénomènes de conurbation en tâche d'huile dans le cas de notable d'Alger - Blida.

Les rythmes urbains s'accélèrent pour atteindre l'ordre de la décade en ce début de millénaire, et Alger se trouve à la tête d'une armature urbaine nationale sans concurrence aucune ni au niveau régional ni au niveau national. Cette hiérarchie est basée, comme cité précédemment sur quelques centres : Larbaa, Boufarik, Blida, Hadjout, Koléa, Boudouaou,… Et le réseau urbain actuel est saturé, c'est à dire qu'il n'y a plus de création de nouveaux centres urbains, mais plutôt un développement des anciens sous diverses formes : conurbation, migrations, …

Le cadre régional reste relativement permanent dans ses délimitations depuis l'époque de la régence ottomane, avec des récurrences plus ou moins similaires dans le temps. Une permanence qui fait surgir les quatre wilayate : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdes comme délimitation de ce territoire.

Enfin, nous notons qu'à travers l'histoire de l'espace algérois, il y'a toujours eu liaison entre importance fonctionnelle et démographique des villes.

Au niveau urbain et concernant Alger et les noyaux qui la bordent, nous notons le développement de la centralité par rapport à des lignes directrices avec une notable hégémonie du centre ville d'Alger. Nous remarquons simultanément une ébauche spontanée de développement et d'organisation des centres d'appui à la capitale, sans qu'il y'ait une structure claire et adéquate.

L'apparition d'un réseau commercial spontané et anarchique est du au non contrôle du passage du pays à l'économie de marché, et à la décomposition de la ville d'Alger en partie basse (activités économiques) et partie haute (habitat).

Les formes de croissance d'Alger sont le croissant et l'équerre.

Le réseau de voirie est peu développé pour l'époque actuelle, et il y'a juxtaposition de fragments de ville sans réelle cohérence.

Il y'a rupture entre ville et port, et sous équipement de la périphérie voire du centre. Notons l'apparition de nombreux fléaux sociaux et ainsi la crise identitaire se reflétant sur le bâti. Enfin, la souplesse des transformations dans le cadre bâti traditionnel, et leur rigidité dans les bâtisses coloniales.

Concernant la ville d'Alger, elle se structure par différents éléments. En effet, le fonctionnement de l'Algérois n'est pas issu uniquement des événements récents ou post indépendance de la capitale. Il relève de la stratification diachronique qui s'est faite à travers son histoire et dont les empreintes restent perceptibles encore fortement aujourd'hui, se mêlant subtilement à notre présent et constituant pour les Algérois un canevas de références identitaires.

Concernant la morphologie de la ville, elle se confond avec la baie dont elle devient la forme identitaire. En effet, Alger forme avec la baie un amphithéâtre unique. A proximité de la mer (entre la courbe de niveau 0 et 20m), on remarque une partie pratiquement plate, et juste après, la déclivité du terrain augmente (surtout après la

courbe de niveau des 50m). En bas, la scène, a toujours été une zone de centralité, tandis que les hauteurs, une zone d'habitat.

Au noyau ancien par exemple, la basse Casbah (quartier de la Marine) était le centre des services et de la ville, et la haute Casbah, une zone de résidence. Entre les deux, la rue Bab Azzoun – Bab El Oued, axe majeur de la ville, était la rue la plus importante (Souk El Kebir). Le rempart Est de la Casbah est l'un des premiers axes importants de la ville et perpendiculaires à la baie, il est caractérisé par des moments forts : le square Port-Saïd, le T.N.A[249], le marché de la Lyre (souk Djamaa Lihoud), et la gare ferroviaire d'Alger. L'axe Bab Azzoun se prolonge après avoir coupé le boulevard Ourida Meddad, par la rue Larbi Ben M'Hidi et la rue Asselah Hocine, et le boulevard front de mer se prolonge aussi.

Second axe perpendiculaire, le boulevard Mohamed Khemisti est caractérisé par des moments forts : hôtel Aurassi, Théâtre de Verdure, Cité des Sciences, Bibliothèque Nationale, Complexe Ouaguenouni, Palais du Gouvernement, Théâtre Ibn Khaldoun, l'hôtel Albert 1er, la Grande Poste, et la rampe Tafourah. Etant l'actuel centre, les axes précédemment cités qui le coupent se prolongent par des rues importantes : la rue Didouche Mourad prolonge la rue Larbi Ben M'Hidi, et la rue Youcef Amirouche puis la rue Hassiba Ben Bouali prolongent le boulevard front de mer.

Troisième axe perpendiculaire, l'axe de Mustapha (hôpital Mustapha, place du 1er Mai, Cour des Comptes, Marché Ali Mellah, Piscine du 1er Mai, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, rue Ali Mellah…), ou les rues Hassiba Ben Bouali et Belouizdad prolongent la rue Hassiba Ben Bouali.

Quatrième axe perpendiculaire, le Hamma (Mémorial, hôtel Sofitel, nouvelle Bibliothèque Nationale) qui constitue le futur centre d'affaires d'Alger.

Un autre axe important et perpendiculaire à la baie serait l'axe Hussein Dey – Kouba. Enfin, oued El Harrach, milieu de la baie, pourrait constituer un autre axe

---

(249) T.N.A: Théâtre National Algérien.

perpendiculaire.

A travers ces différents axes, que certains nomment dédoublements (Hamid Ouguadfel, enseignant à l'EPAU), nous notons que le centre évolue sur la frange littorale vers l'Est (plus précisément vers le Sud – Est), et à chaque moment fort de cet aire de diffusion du centre d'Alger correspond un centre secondaire dans les hauteurs : Grande poste (El Biar puis Ben Aknoun), 1er Mai (Hydra), Hamma (Bir Mourad Raïs) et Hussein Dey (Kouba).

Ainsi, l'aire de diffusion du centre d'Alger s'articule avec des noyaux dans les hauteurs qui s'articulent à leur tour avec la périphérie, par exemple Ben Aknoun avec Chéraga.

Le port a toujours évolué avec le centre ville. Constituant l'une des raisons majeures de l'existence de la ville, il a conditionné son évolution vers l'Est. Cependant, l'on peut affirmer qu'Alger a consommé la rupture avec le port. Cette évolution n'étant cependant que la conclusion d'une érosion inéluctable du rapport ville / port.

Concernant l'urbanisation de l'agglomération, elle s'étend au Sud – Ouest jusqu'à Chéraga, et à l'Est, un couloir d'urbanisation se profile et va jusqu'à Rouiba et Réghaïa.

Cependant, et dans une stratégie visant à décongestionner le centre de la capitale, une partie de ses institutions a subi des transferts vers les communes avoisinantes, plus particulièrement vers El Biar, Bir Mourad Raïs, Kouba et El Harrach (Ali Hadjiedj, 1994). Le territoire de l'Algérois est aujourd'hui éclaté en quatre wilayate (Alger, Blida, Tipaza et Boumerdés) qui n'ont aucune structure relationnelle d'aucun ordre (administratif, économique ou autre).

Alger fonctionne donc avec un seul centre principal, limité et ou l'accessibilité est difficile avec une périphérie sous-équipée et surpeuplée.

CHAPITRE III: ESPACE DU DÉCOUPAGE TERRITORIAL ET DE LA REPRÉSENTATION :

Durant les deux dernières décades, nous sommes entrés dans une ère caractérisée par de forts processus de restructuration économique, fonctionnelle et sociale des agglomérations urbaines. Cette phase est caractérisée par d'importants changements des processus productifs, de l'organisation de l'espace, de la concurrence interurbaine, de la spécialisation fonctionnelle, et de la complémentarité territoriale.

La distinction traditionnelle entre le territoire urbain et le territoire rural apparaît désormais sommaire et n'exprime plus la réalité. Le tissu urbain d'aujourd'hui est desserré, ou les habitants et bâtiments d'entreprise sont dispersés au sein d'un paysage agreste.

Ce n'est plus la métropole de type ancien, mas l'aire métropolitaine économiquement dépendante du centre urbain qui l'anime et qu'elle anime, et dont l'aspect physique est à la fois urbain et rural.

En moins de 20 ans, sous l'effet de pressions diverses, la ville d'Alger a dépassé les limites très nettes d'un périmètre étroit pour prendre la forme d'une agglomération aux contours mal définis. Cet agrandissement correspond à un étalement progressif de la population et des lieux de vie qui se trouvent de plus en plus séparés. Actuellement, le centre urbain ne peut plus être caractérisé par le nombre de ses habitants mais par son rôle d'animation qu'il doit à la qualité de ses équipement tertiaires voire quaternaires.

Cette expansion territoriale des agglomérations tend généralement à réduire la place et le rôle du cœur de la ville centrale, d'autant que de nouvelles formes de centralité, nées de nouveaux processus de polarisation économique ou/et sociale, se constituent fréquemment dans les espaces urbanisés périphériques. Ainsi, les aires urbaines d'aujourd'hui intéressent de vastes secteurs ou villes et campagne s'interpénètrent.

Il s'agit dans cette partie de déceler les différents découpages territoriaux qui se sont succédés sur Alger depuis principalement le 20ème siècle. L'étude de l'évolution du découpage communal éclaircira la compréhension de l'actuel découpage, et donnera des indications sur le comment de sa structure. Il s'agira ensuite de déceler, à travers une enquête sur terrain, la représentation collective de la notion de centralité au sein de la région algéroise. Sur un échantillon aléatoire de 150 personnes habitant en majorité (92%) la région, il s'agit d'étudier la délimitation mentale de la région algéroise et l'organisation et les spécificités de ses différents centres.

III.1.Découpage territorial de l'Algérois :

La distribution de la population urbaine et rurale n'apparaît pour la première fois qu'en 1926[250]. De cette date jusqu'à 1956, trois type de collectivités existaient[251] :

- Communes de plein exercice à forte concentration européenne, correspondant généralement aux centres urbains et dont les administrateurs sont élus.

- Communes mixtes regroupent un ou plusieurs douars administrés par des représentants nommés par le pouvoir central colonial.

- Enfin, une catégorie de commune dites indigènes surtout dans le sud du pays et placés sous le contrôle de l'autorité militaire.

L'arrondissement d'Alger correspondait plus ou moins dans sa délimitation à l'actuelle wilaya d'Alger, cependant le département d'Alger se limitait par Miliana à l'Ouest, Médéa au Sud et par Tizi Ouzou à l'Est.

A partir de 1956[252], il ne devait plus exister qu'un seul statut pour toutes les communes : celui de plein exercice.

---

(250) Direction des statistiques régionales et de la cartographie, ONS : « Evolution de la population et des limites communales », ONS, Alger, 1991, p2.
(251) Ibidem.
(252) Cela revenait plus à une décision politique (volonté française de récupérer la guerre de libération nationale par une tentative d'assimilation des algériens, tentative tardive) et non à une décision d'ordre organisationnel ou de nécessité administrative de gestion.

CARTE N° 31.

LE GRAND ALGER : EVOLUTION DU DECOUPAGE COLONIAL.

Source : SGROI.

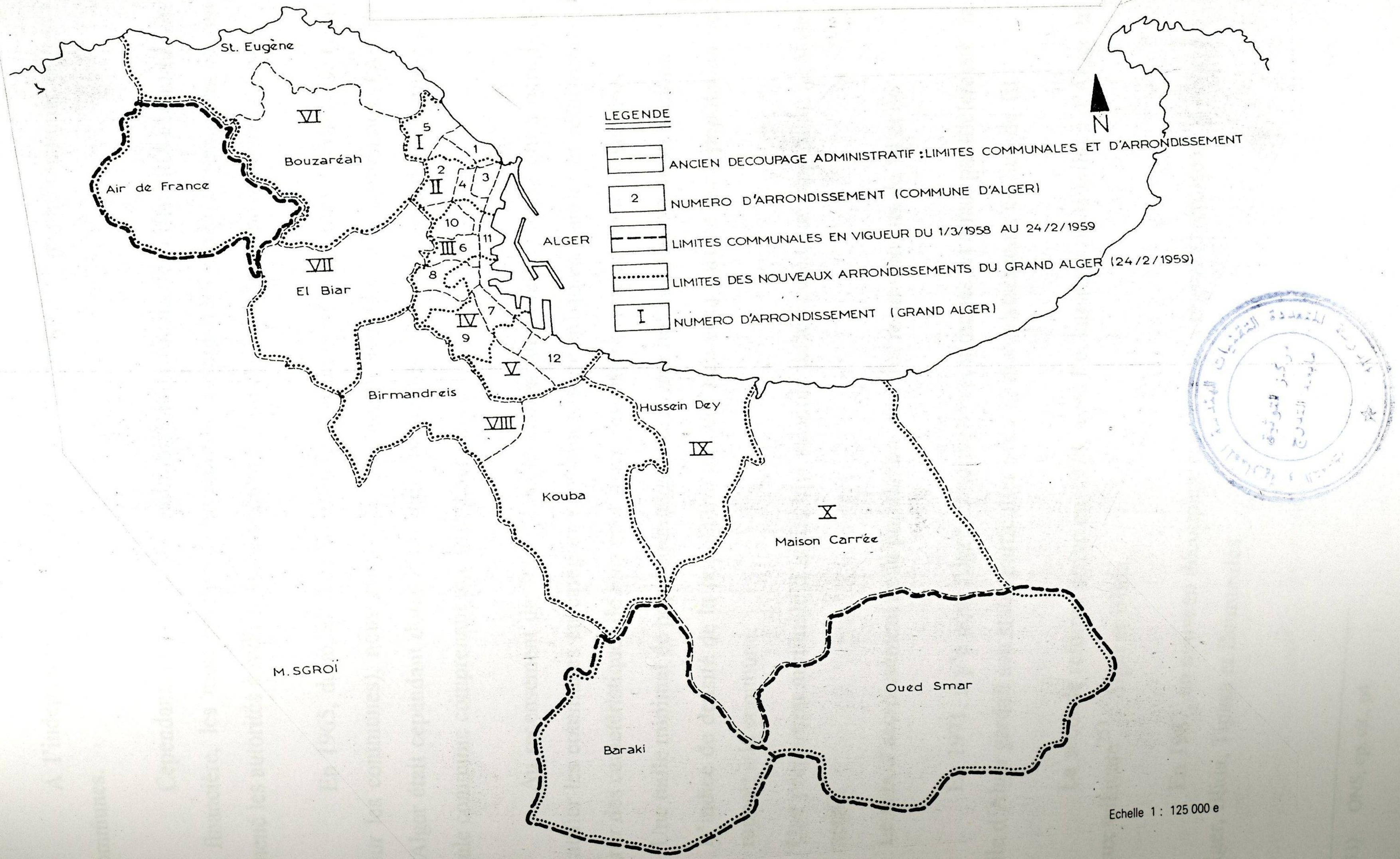

M. SGROÏ

Echelle 1 : 125 000 e

A l'indépendance, il existait 15 départements, 91 arrondissements et 1577 communes.

Cependant, et avec la sous-administration locale, les difficultés économiques et financière, les mouvements de population enregistrées après l'indépendance ont amené les autorités à réduire massivement le nombre des communes ramenées à 676.

En 1965, donc, et avec la reconduction du système de gestion française (sauf pour les communes), nous avons 15 wilayate, 91 daïras et 676 communes. La ville d'Alger était cependant dotée d'un statut particulier. Elle était considérée comme une seule commune comprenant dix arrondissements.

Au recensement de 1966, il a été élaboré une méthodologie qui à permis de stratifier les communes en catégories urbaines, semi-urbaines, rurales et semi-rurale à partir des caractéristiques de leur chef lieux, les critères retenus sont les suivants :

- Une taille minimal de population agglomérée au chef lieu fixée à 4000 habitant.
- L'indice de densité de la population au chef lieu et la part de cette population par rapport à la commune.
- Une proportion minimale d'actifs non agricole différenciés par rapport au total des actifs.
- Le taux d'accroissement de la population entre les recensements de 54 et 66.

En 1971, il y'a pour Alger 15 nouvelles communes, et ainsi, parallèlement , la ville d'Alger gardait son statut particulier avec 12 arrondissements au lieu de 10.

La seconde reforme arrive en 1974, avec l'éclatement de la wilaya d'Alger en deux wilayate[253] : Alger et Blida.

En 1987, un nouveau découpage recompose la région algéroise en 4 wilayate : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdés.

---

(253) ONS, op. cit., p4.

CARTE 32-A

EVOLUTION DE DECOUPAGE DE LA WILAYA D'ALGER

Source : ONS

El Hammamet
Rais Hamidou
BOLOGHINE IBNOU ZIRI
Bologhine Ibnou Ziri
Bouzareah
BOUZAREAH
Beni Messous
BAB EL OUED
Bab El Oued
Oued Koriche
CASBAH
Casbah
ALGER
ALGER CENTRE
EL BIAR
El Biar
Ben Aknoun
Dely Ibrahim
Sidi M'Hamed
SIDI M'HAMED
El Mouradia
Hydra
BIR MOURAD RAIS
Hamma - Anassers
EL MADANIA
El Madania
Bir Mourad Rais
Hussein-Dey
El Magharia
Mohammadia
BORDJ EL KIFFAN
Bordj El Kiffan
Kouba
Bachedjarah
HUSSEIN DEY
Bab Ezzouar
Birkhadem
KOUBA
EL HARRACH
Bourouba
Oued Smar
DAR EL BEIDA
BIRKHADEM
El Harrach
Dar El Beida
Djasr Kasentina
BARAKI
Baraki
Les Eucalyptus

Limite de Wilaya.

Limite de Commune 1974.

Limites de Commune 1985.

10km 5 0 25km

CARTE 32-B

EVOLUTION DE DECOUPAGE DE LA WILAYA DBLIDA

Source : ONS

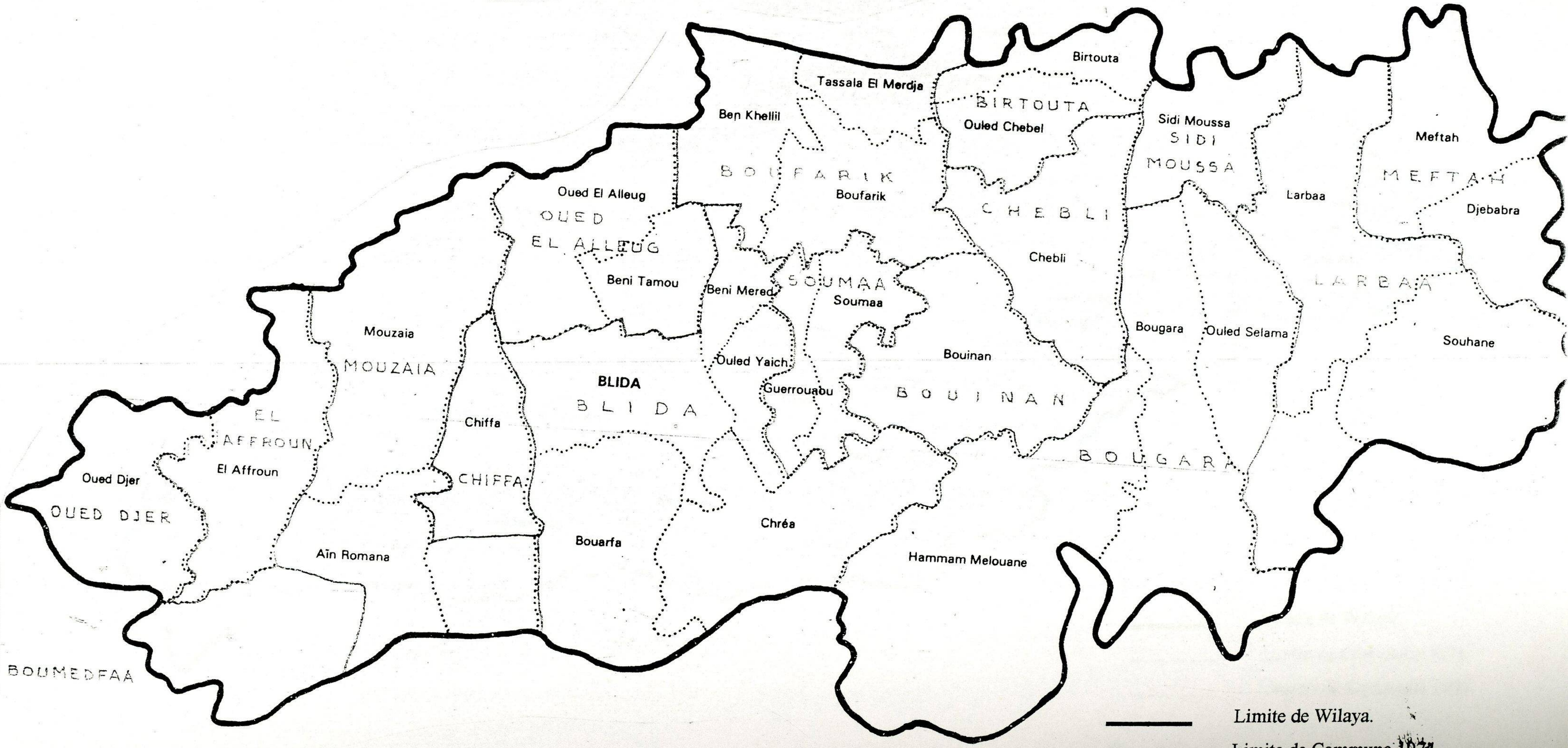

CARTE 32-C

EVOLUTION DE DECOUPAGE DE LA WILAYA DE TIPAZA

Source : ONS

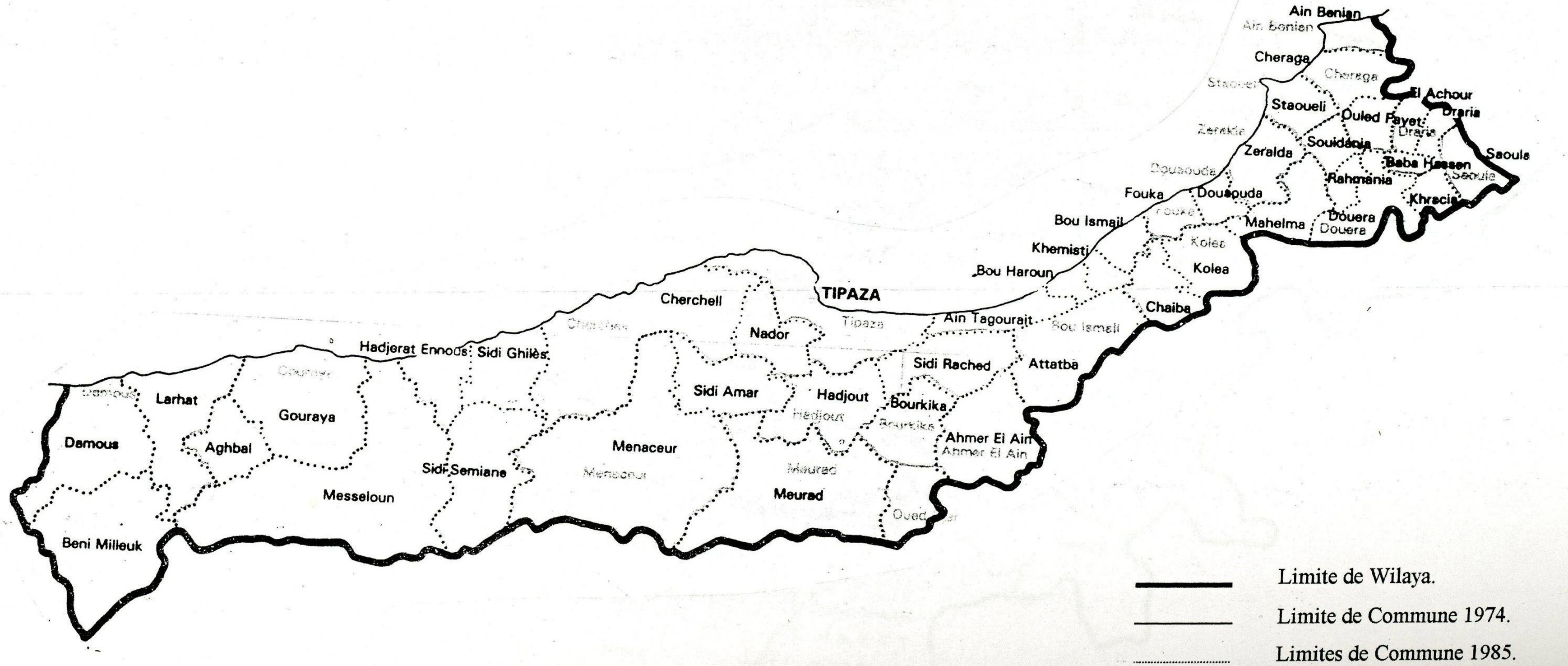

CARTE 32-D

EVOLUTION DE DECOUPAGE DE LA WILAYA DE BOUMERDES

Source : ONS

Limite de Wilaya.

Limite de Commune 1974.

Limites de Commune 1985.

importante qu'une femme au foyer qui se déplace occasionnellement en dehors de son quartier. Le cinquième de la population interrogée est très mobile, avec des déplacements quotidiens de plus d'une vingtaine de kilomètres, et qui globalement déclarent que la délimitation du Grand Alger[255] s'étale aux chefs lieux des wilayate de Blida, Boumerdes et Tipaza.

- Familiarité : une bonne connaissance de la ville circoncit ses limites alors qu'une connaissance partielle de celle-ci aboutira à une délimitation plus floue et plus étendue ou restreinte de celle-ci.

- Age et sexe : jouent un rôle fondamental, car plus on grandit plus notre territoire d'expérimentation de l'urbain s'étend, et en général, ce territoire est plus important chez l'homme que pour la femme.

- Occupation : certaines catégories socioprofessionnelles obligent leurs pratiquants à une plus grande mobilité, et donc à considérer des territoires plus importants.

- Niveau d'instruction : une bonne culture générale nous permet une meilleure appréhension du milieu dans lequel nous vivons, alors que dans le cas contraire, le territoire ignoré dans ses composantes géographiques fondamentales est agrandi.

Cependant, et malgré les nombreuses interprétations, une délimitation de la région algéroise commune à un grand nombre d'usagers est cependant possible. Elle se base principalement sur les notions d'agglomération physique et de fonctionnement quotidien.

Elle serait englobée[256] dans la zone qui va de la ville de Cherchell à l'Ouest, à Boumerdés à l'Est, jusqu'à Blida au Sud.

Concernant l'organisation des polarités, elles s'organisent par rapport aux critères suivants :

---

(255) Il n'a pas été question d'user uniquement de cette terminologie avec les personnes questionnées, mais il a été fait cas de questions d'accompagnement sur les déplacements quotidiens des usagers.
(256) Suite aux résultats synthétiques de l'enquête.

- Continuité des espaces bâtis (agglomération) mais aussi et simultanément continuité de l'animation le long des axes importants : les parcours sont saisis comme les éléments fondamentaux du phénomène de centralité, et le début et la fin d'une série d'axes animés (commerces, activités…) marque le début et la fin du centre.

- Importance du cadre bâti (gabarit et densité) : une zone dense et à hauts gabarits sera plus rapidement assimilée à un centre qu'une zone diffuse et à constructions peu élevées.

- Flux : l'importance des flux qui traversent un pôle urbain en déterminent statistiquement l'importance dans la villes de tel centre par rapport à son attractivité.

- Symbolique : le centre est porteur d'un certain nombre de signes de commandement ou de symbolique urbaine : mosquée importante, éléments historiques…

Nous repérons donc un seul centre pluricommunal, qui est le centre ville, s'étalant sans équivoque de la Place des martyrs à la Place du 1er Mai. Cependant, des variantes existent, et qui reconnaissent à ce centre une zone plus vaste mais définie de manière diverse. Cette zone que l'on pourrait identifier comme celle de l'aire de diffusion du centre d'Alger irait de Bab El Oued à Hussein Dey (jusqu'à El Harrach ou El Biar dans certaines représentations).

Le reste des centres urbains cadre en général avec son pôle communal.

Concernant la hiérarchie des centres, elle se fait par rapport à plusieurs critères, tels l'importance comme centre commercial, administratif, ludique ou autres.

Les pôles de commandement régional sont identifiés sans équivoque : le centre ville mais aussi l'aire de diffusion du centre d'Alger (avec El Biar et El Harrach), ainsi que Blida et Boumerdés. Tipaza est moins citée.

Concernant la fonction d'animation et commerciale, les centres identifiés sont variables : Alger-Centre, Boufarik, Borj El Kiffan, Hadjout, Douéra,…

Les lieux prestigieux comme les quartiers aisés ou symboliques de la région sont restreints : la partie Est est plus mise en exergue : Tipaza, la Casbah Cherchell, Hydra, le Golf, El Madania,…

Enfin, les lieux de loisirs sont encore plus restreint et seraient localisés en priorité dans l'auréole du péri centre d'Alger : Ben Aknoun, Caroubier, El Madania…

III.3.Synthèse :

La zone algéroise serait donc étendue sur quatre wilayate : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdés. La polarité de cette région est organisée par rapport au centre d'Alger (multicommunal comprenant à la fois la Casbah, Alger-Centre et Sidi M'Hamed). Les autres centres se limitant en majorité à leur pôle communal.

Les divers découpages territoriaux de l'Algérois font que la capitale a, depuis l'indépendance, été disséquée en deux puis en quatre wilayate, sans qu'il n'y ait de structure méta-wilayate qui les regrouperait et qui assumerait la coordination des actions sur l'aire métropolitaine de la capitale.

En outre, il est possible d'affirmer que la mobilité des usagers de l'Algérois, rendue souvent difficile par l'inexistence de véritable réseau de transport structuré, est réduite à sa simple expression : les déplacements de nécessité le plus souvent. Cela revient à dire que vu les résultats de l'enquête, les habitants ont tendance à ambitionner des déplacements dans l'ensemble de l'aire algéroise, pour les loisirs par exemple, mais cette volonté ne s'applique pas vu l'état du système de transport et les conditions sécuritaires.

VE DE L'ALGEROIS

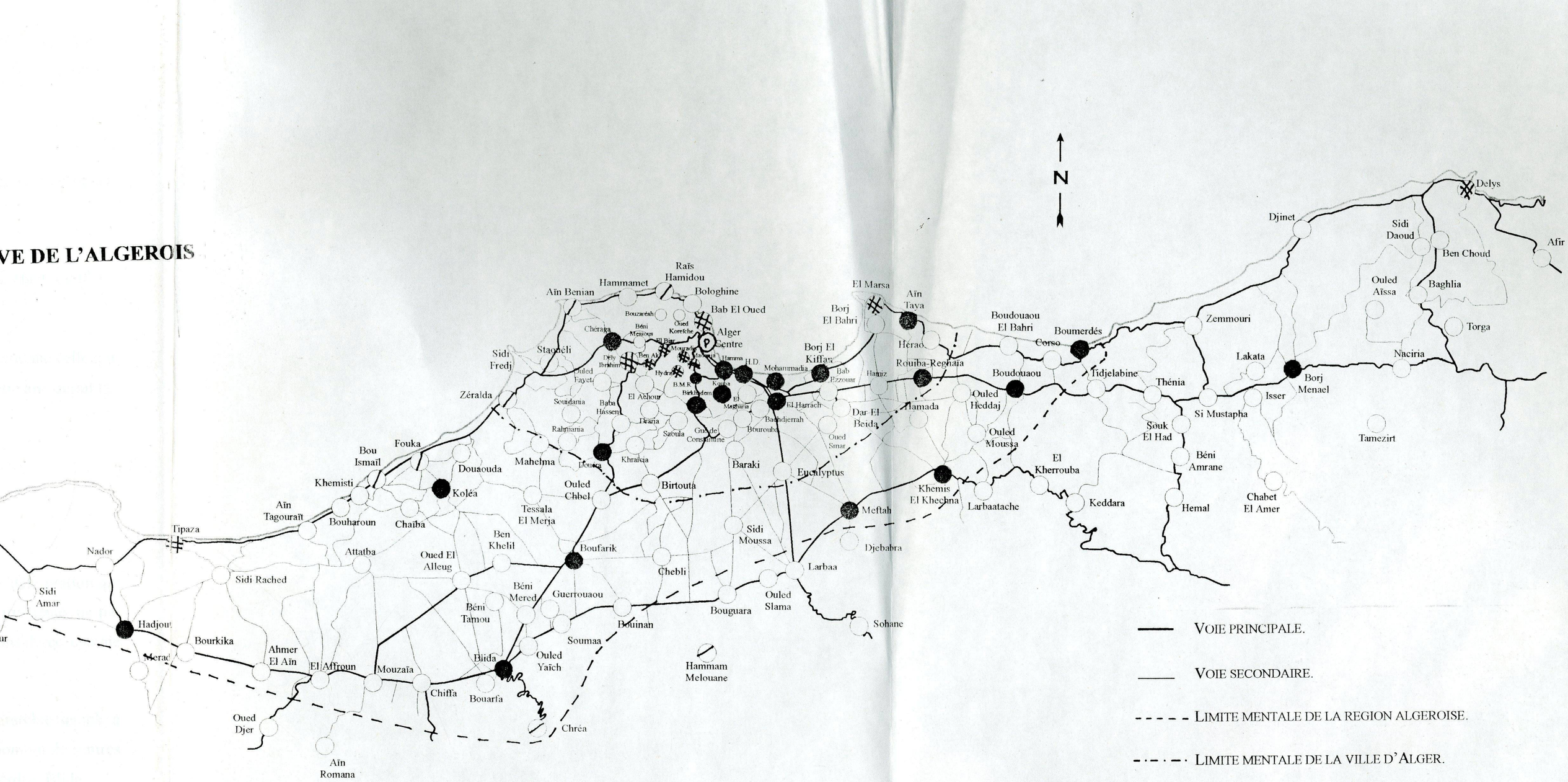

— VOIE PRINCIPALE.

— VOIE SECONDAIRE.

- - - - LIMITE MENTALE DE LA REGION ALGEROISE.

-·-·-·- LIMITE MENTALE DE LA VILLE D'ALGER.

(P) CENTRE DE LA REGION.

● GROS CENTRES URBAINS.

⊞ CENTRES A FORTE IMAGE (CENTRE HISTORIQUE OU QUARTIER AISE).

⊖ CENTRES DE LOISIRS.

CARTE N°33

REPRESENTATION COLLECTIVE DE L'ALGEROIS

Ech: 1/400.000

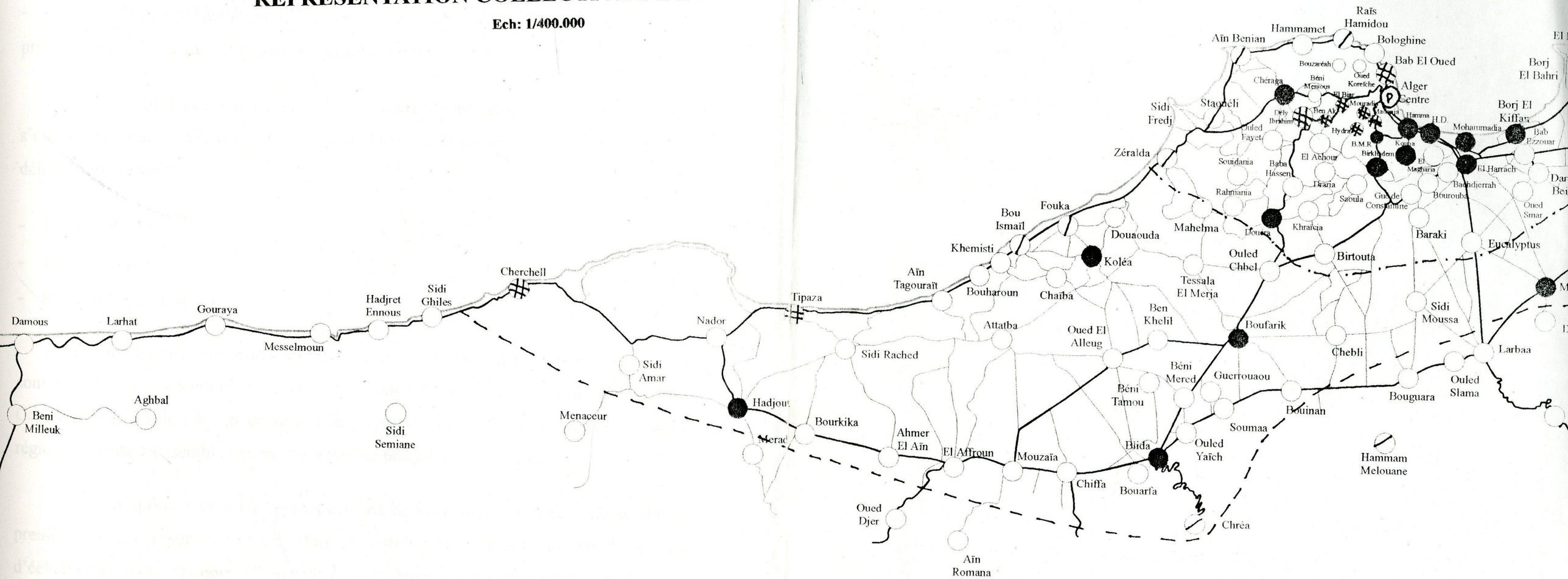

CONCLUSION :

La région algéroise peut être définie ici comme un ensemble territorial qui dispose d'une délimitation plus ou moins claire et ou plusieurs critères interviennent simultanément :

- Le cadre du site préexistant et ses limites naturelles.
- Le cadre historique et ses différentes délimitations urbaines et régionales à travers le temps.
- Le cadre des découpages administratifs et ses permanences.
- Le cadre de la représentation collective de la délimitation du Grand Alger, ou plus précisément de l'aire de fréquentation quotidienne de la capitale.

Par rapport à cela, il est possible de délimiter l'aire algéroise comme celle qui s'étale sur les quatre wilayate : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdes. Cette aire aurait la délimitation suivante :

- Cherchell à l'Ouest.
- Blida au Sud.
- Boumerdès à l'Est.

Cette délimitation reste à confirmer avec les autres critères de délimitation qui sont d'ordre socio-économiques, et qui seront abordés dans la troisième partie. Cependant, et jusqu'à la fin de la troisième partie, sera toujours considérée comme région algéroise l'ensemble des quatre wilayate précédemment citées.

En ce qui concerne les centres urbains de la région, leur hiérarchie semble à première vue accompagner leur importance historique, avec un petit nombre de centres d'échelle régionale : Hadjout, Cherchell, Tipaza, Alger-Centre, Boumerdes, Blida, …

Ces centres urbains sont considérés comme le moteur de l'économie et de la vie de relations de la région algéroise.

Concernant l'identification des centres urbains de l'Algérois, il a été établi selon les critères suivants :

- Le centre urbain doit être au minimum chef-lieu communal. Il a été considéré donc que les 142 centres communaux étaient les potentiels centres de la région algéroise. Cependant, il faut noter que beaucoup de centres communaux jouent un rôle plus important, comme pour Alger-Centre qui est en même temps chef-lieu de la Wilaya d'Alger.

- Il existe cependant des centres urbains dont les axes d'animation économique se prolongent fortement dans les communes voisines. C'est le cas d'Alger-Centre qui forme avec Sidi M'Hamed et la Casbah le véritable centre de la capitale, et qui est commun à toutes les représentations collectives. Ce centre s'étale certes vers une aire plus grande : jusqu'à El Harrach à l'Est, jusqu'à El Biar au Sud et jusqu'à Bab El Oued à l'Ouest, mais les ruptures d'animation dans les axes majeurs font que cette délimitation ne sera pas considérée. Nous avons donc deux éléments majeurs : un centre ville qui s'étale de manière claire de la Casbah à Sidi M'Hamed (de la place des Martyrs à la place du 1er Mai), et son aire de diffusion que nous considérons s'étaler de la Casbah à El Harrach. Le second cas serait celui de Rouiba et de Réghaïa, dont la zone d'activités qui est le premier foyer industriel du pays s'étale sur les deux communes en même temps.

Nous considérons donc que les centres urbains sont les centres communaux, sauf dans deux cas ou nous considérons en premier lieu le centre d'Alger comme celui regroupant les trois communes : Alger-Centre, Casbah et Sidi M'Hamed, et donc dorénavant quand il sera question d'Alger-Centre, cela concernera les trois communes cirées précédemment ; en second lieu la zone industrielle Rouiba-Réghaïa sera considérée comme un seul centre.

Ces centres sont donc au nombre de 139. Cette délimitation et cette identification des centres sera utilisée tout au long de la troisième partie, relative qux activités socio-économiques.

CARTE N°34

CARTE DE SYNTHESE

Ech: 1/400.000

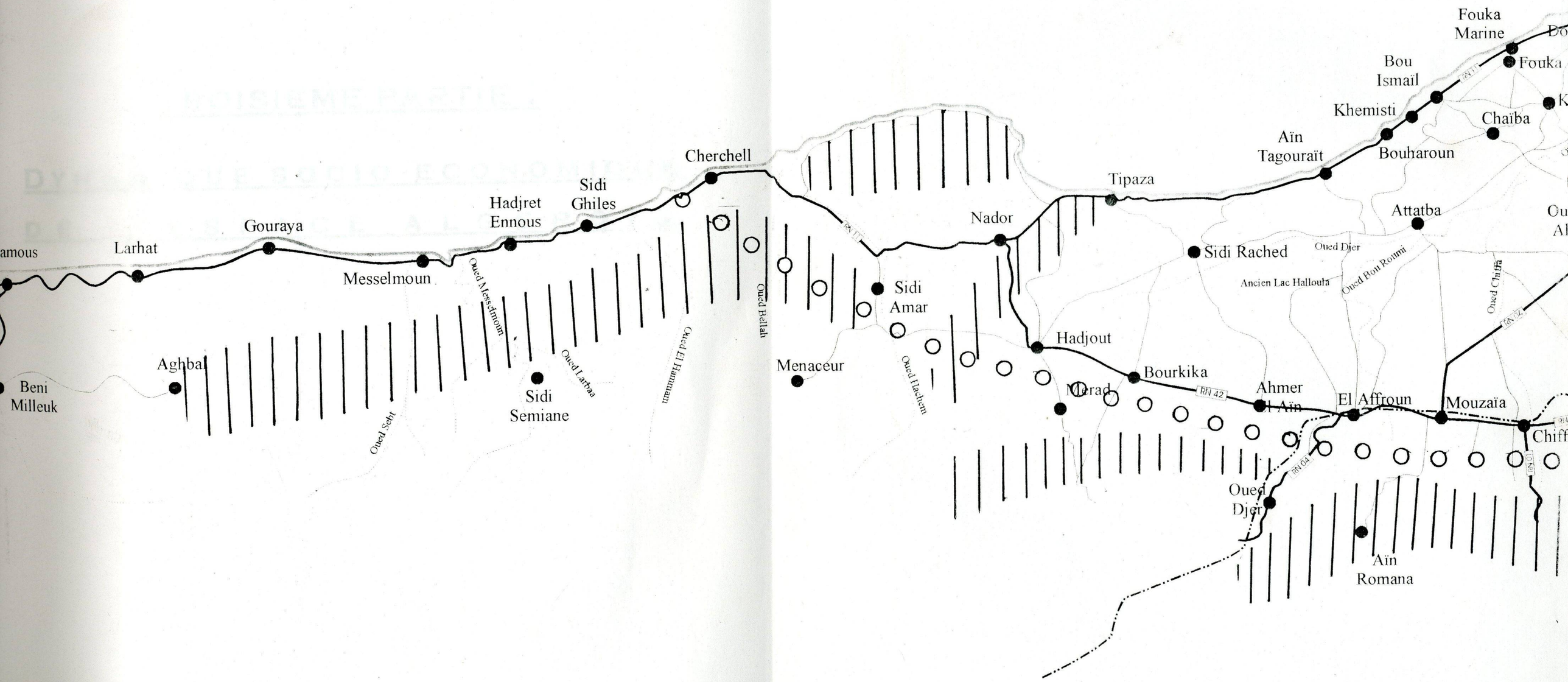

N

Delys
Djinet
Ben Choud
Sidi Daoud
Afir
Baghlia
Ouled Aïssa
Torga
Zemmouri
Naciria
Tadmait
Draa Ben Khedda
Lakata
Borj Menael
Isser
Tamezirt
Si Mustapha
Thénia
Tidjelabine
Boumerdés
Corso
Boudouaou El Bahri
Boudouaou
Rouiba-Reghaïa
Heraoua
Aïn Taya
El Marsa
Borj El Bahri
Borj El Kiffan
Ouled Heddaj
Hamada
Dar El Beida
Oued Smar
Souk El Had
Béni Amrane
Chabet El Amer
Hemal
Keddara
El Kherrouba
Larbaatache
Khemis El Khechna
Ouled Moussa
Eucalyptus
Meftah
Djebabra
Larbaa
Ouled Slama
Bouguara
Sohane
Sidi Moussa
Chebli
Boufarik
Ouled Yaich
Blida
Soumaa
Bouinan
Guerrouaou
Hammam Melouane
Chréa
Tessala El Merja
Mahelma
Rahmania
Souidania
Ouled Fayet
Staouéli
Aïn Benian
Hammamet
Raïs Hamidou
Bologhine
Bab El Oued
Alger Centre
Chéraga
Béni Messous
Bouzaréah
Oued Koriche
El Biar
El Mouradia
Hydra
Ben Aknoun
El Madania
Bir Mourad Raïs
Birkhadem
Dely Ibrahim
Hamma Hussein Dey
Mohammadia
El Harrach
Bab Ezzouar
Hamiz
Kouba
El Magharia
Bourouba
Bachdjerrah
Gué de Constantine
El Achour
Draria
Saoula
Baba Hassen
Khraïcia
Douéra
Birtouta
Ouled Chbel
Baraki
Oued Tléta
Oued Remili
Oued El Terro
Oued Djemma
Oued El Harrach
Oued Fouka
Oued Mazafran
Oued Bouroumi
Oued Bridja Ali
Oued Boudouaou
Oued Corso
Oued Kebbara
Oued El Had
Oued Issers
Oued Djemaa
Oued Isser
Oued Reghaïa
Oued Béni Messous
Oued Schaou
RN 24
RN 05
RN 12
RN 25
RN 27
RN 41
RN 36
RN 38
RN 01
RN 29
RN 08
RN 70
RN 27

VOIE PRINCIPALE.

VOIE SECONDAIRE.

LIMITE DE LA REGION ALGEROISE.

LIMITE DE L'AGGLOMERATION ALGEROISE.

LIMITE DE L'AGGLOMERATION DE BLIDA.

AIRE DE DIFFUSION DU CENTRE D'ALGER.

LIMITES NATURELLES.

CENTRE URBAIN.

TROISIEME PARTIE :

DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ESPACE ALGEROIS

La région algéroise sera abordée ici selon sa dynamique socio-économique. Cette partie s'organise donc en trois chapitres :

- La dynamique démographique.
- La dynamique des activités socio-économiques.
- La dynamique des flux.

D'abord, la démographie sera examinée ici par rapport à la répartition de la population sur la région, dans le temps (depuis l'indépendance) et en relation avec les taux de croissance, les classes de villes et la loi rang/taille.

En second lieu, les activités socio-économiques seront abordées relativement avec ses deux catégories : activités économiques et équipements collectifs. Sera étudiée la répartition des différentes catégories d'équipement au sein de la région, et les profils des différents centres urbains.

Enfin, cette région (algéroise) sera abordée en rapport avec sa dynamique de communication, c'est à dire principalement les transports et réseaux de communications divers.

Cette partie se base donc sur l'examen de la région à travers ses caractéristiques fonctionnelles : démographiques, socio-économiques et ses composantes de communication.

CHAPITRE I: DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA RÉGION ALGÉROISE :

La démographie est un puissant facteur de dynamique urbaine, que ce soit au niveau exogène (flux migratoires, conjoncture économique, comportements collectifs…)[257], ou endogène (mobilités résidentielles des diverses catégories sociales, leur mode de diffusion sectorielle…).[258]

Ce qui sera abordé dans ce chapitre, c'est la dynamique urbaine algéroise dans son optique démographique, selon l'organisation suivante :

- Evolution de la population algéroise et de sa région Nord-Centre dans le temps, et ceci selon les taux de croissance qui se développent dans le temps, pour affiner l'appréhension de la croissance démographique de notre zone.

- Evolution de la population dans les centres urbains de la région jusqu'à nos jours, et ceci par rapport aux classes de villes (ou d'agglomérations plus précisément). A travers l'accroissement démographique, analysé ici par rapport aux chiffres des différents recensements, il est possible d'identifier les tendances démographiques en action.

- Répartition de la population par tranches d'âge et selon le rang des centres urbains (loi rang / taille). Développer à travers la question des tranches d'âge et de loi rang / taille la structure de répartition de la population dans la région.

Une clarification de la dynamique démographique est souvent le prélude à l'étude socio économique des villes.

---

(257) CHALINE (C.), op. cit.
(258) Ibidem.

I.1. Evolution de la population algéroise :

Concernant le pays, les villes d'importance commencent à s'organiser de manière polynucléaire, et les traces de ce polycentrisme sont déjà apparents en ce qui concerne la capitale. Le taux de croissance démographique qui était l'un des plus forts du monde, s'est ralenti et est descendu sous la barre des 03% par an, à partir de la dernière décade. La région Nord-Centre du pays a eu depuis l'indépendance une masse plus ou moins stable dans la population du pays, et avoisine le tiers de la population.

Concernant la période 66-77, l'on peut noter un taux de croissance annuel moyen de 3,56% (contre 3,21% comme taux national). Les wilayate d'Alger et de Blida connaissent les plus forts taux de croissance (4,40% et 4,95% respectivement). La zone algéroise pèse près du cinquième de la population nationale (17,6%), et Alger avoisine le dixième du poids total de la population du pays.

La région algéroise connaît de fortes croissances démographiques, alors que les wilayate de la région Nord-Centre hors Alger connaissent un déficit. La région algéroise attire plus de la moitié des populations des villes répulsives à l'échelle nationale, ce qui voudrait dire en d'autres termes qu'Alger draine plus de la moitié du phénomène de l'exode urbaine nationale.

Le taux de croissance de la population rurale est le double de celui de la population urbaine (06,14% contre 03,71%).

Concernant la période 77-87, on assiste à un bouleversement des tendances. Le rythme de croissance dans la zone Nord-Centre (02,6%) est inférieur au rythme national (03,1%). Elle repasse à nouveau de 35% à 33% de la population nationale. La région algéroise passe à 15,9% de la population nationale (plus du sixième).

Toutes les wilayate de la région algéroise sont attractives pour la population, sauf Alger qui devient répulsive, et donc expulse plus d'habitants qu'elle n'en attire.

Dans la région Nord-Centre du pays, en 1987, 72% de la population est localisée sur la bande littorale, localisée à 90% sur les zones à haute potentialités agricoles.

Il y'a de très fortes pressions sur les agglomérations (Mitidja, vallée du Chélif, vallée de la Soummam). Evoluant de 3,7 millions à 5,9 millions d'habitants en 2000. En ceci, une véritable menace pour les terres agricoles de la Mitidja est en train de se développer.

Ces tendances restent valides encore aujourd'hui, après le RGPH 98, ou cette tendance s'est stabilisée selon les mêmes taux que ceux de 1987.

I.2. Classes de villes et croissance urbaine :

La principale forme de croissance est essentiellement liée au développement considérable du réseau urbains ; il double pratiquement tous les dix ans : de 95 agglomérations en 1966, il passe à 211 en 197, pour atteindre 447 en 1987. Cela tient au passage des localités rurales dans la catégories des agglomérations urbaines. Ce sont elles qui ont le plus progressé durant la décennie 1977-1987, ce qui prouve la diffusion du phénomène d'urbanisation dans le milieu rural. Cette urbanisation s'est traduite par la naissance de petites villes de moins de 10 000 habitants, au nombre de 236, soit plus de la moitié des agglomérations (51 %).

La croissance rapide à plusieurs causes :

- Accroissement démographique.
- Migration.
- Amélioration des transports (cause conséquence de l'urbanisation).
- Elévation générale des revenus.
- Croissance de population urbaine des grandes villes.

La région algéroise se compose de plusieurs agglomérations dont la principale est celle d'Alger qui regroupe l'ensemble des centres de la wilaya. Le regroupement

des agglomérations de la région en termes de classes de villes, selon les catégories conventionnelles suivantes :

1. Agglomération de moins de 5.000 habitants.
2. Agglomération de 5 à 10.000 habitants.
3. Agglomération de 10 à 20.000 habitants.
4. Agglomération de 20 à 500.000 habitants.
5. Agglomération de 50 à 100.000 habitants.
6. Agglomération de 100 à 200.000 habitants.
7. Agglomération de plus de 200.000 habitants.

Si nous considérons les données du RGPH 98, nous aboutissons à la répartition des classes de villes illustrée dans le graphique suivant :

Graphique N°02: Classes d'agglomérations urbaines en 1998

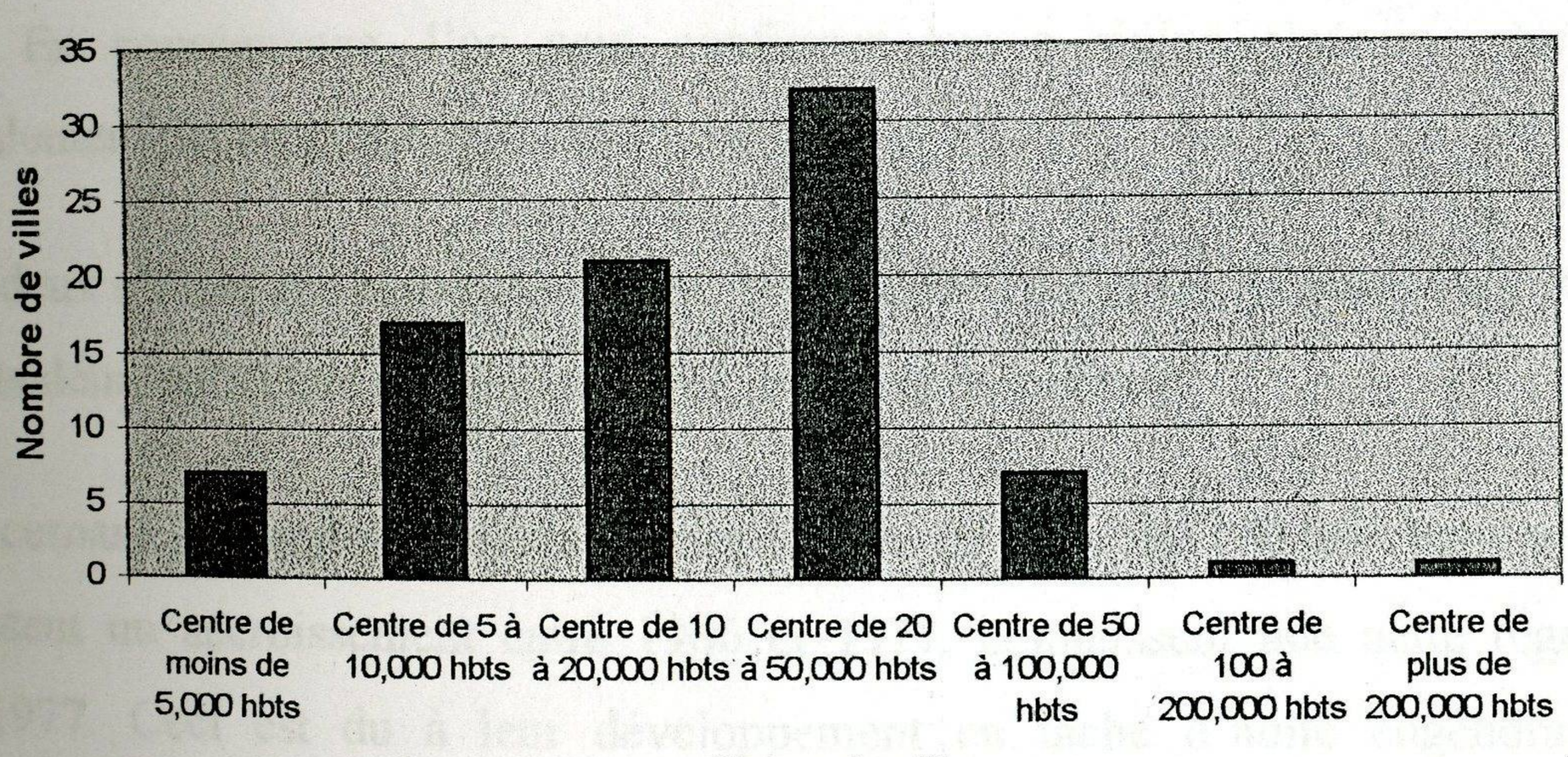

Ce qui nous donne une concentration importante dans la classe des villes moyennes, de 20 à 50.000 habitants, et un décroissement brusque quand on passe à la classe supérieure.

Enfin en analysant les classes de villes, et de son évolution depuis l'indépendance, jusqu'à nos jours, nous pouvons en déduire ce qui suit :

(1) Concernant les petits noyaux, ils connaissent deux phénomènes différents. Entre l'indépendance et 1977, la diminution du nombre d'agglomérations de moins de 5.000 habitants, et l'augmentation de celle des agglomérations de moins de 5.000 habitants, nous démontre le passage des petits villages coloniaux à la strate des petites villes. La période qui suit voit le développement des strates de 1.000 à 10.000 habitants, ce qui nous certifie le fait que ce sont les hameaux (ou haouch) qui se sont développés en centres urbains.

Ceci nous confirme un fait majeur, c'est que la région algéroise est en train de se saturer à travers la disparition de création des centres et que la phase a atteint un certain maximum aujourd'hui.

(2) La classe la plus active, c'est celle des villes entre 20 et 50 000 habitants, qui évolue de manière exponentielle. Elle triple entre 66 et 77, et quadruple entre 77 et 87. Elle constitue aujourd'hui le socle le plus large des agglomérations de toute la zone.

En conséquence, l'on peut confirmer que a région algéroise s'organise principalement par rapport aux centres moyens.

(3) Les deux classes qui la jouxtent, entre 10 et 20.000 habitants, et entre 50 à 100.000 habitants démontrent une certaine stabilité durant cette période.

(4) Concernant les agglomérations d'importance, de plus de 100.000 habitants, qui connaissent un accroissement entre 1966 et 1977, connaissent une nette régression après 1977. Ceci est du à leur développement en tâche d'huile engendrant des conurbations issues des fusions entre ces agglomérations.

Ceci nous identifie une tendance lourde du réseau algérois, celui de l'extension rapide de l'agglomération algéroise qui englobe au fur et à mesure les agglomérations importantes à sa proximité, ainsi qu'une tendance vers la conurbation avec Blida, et entre ces deux agglomérations un couloir d'urbanisation se densifie de jour en jour.

Graphique N°03: Développement des classes de villes dans le temps

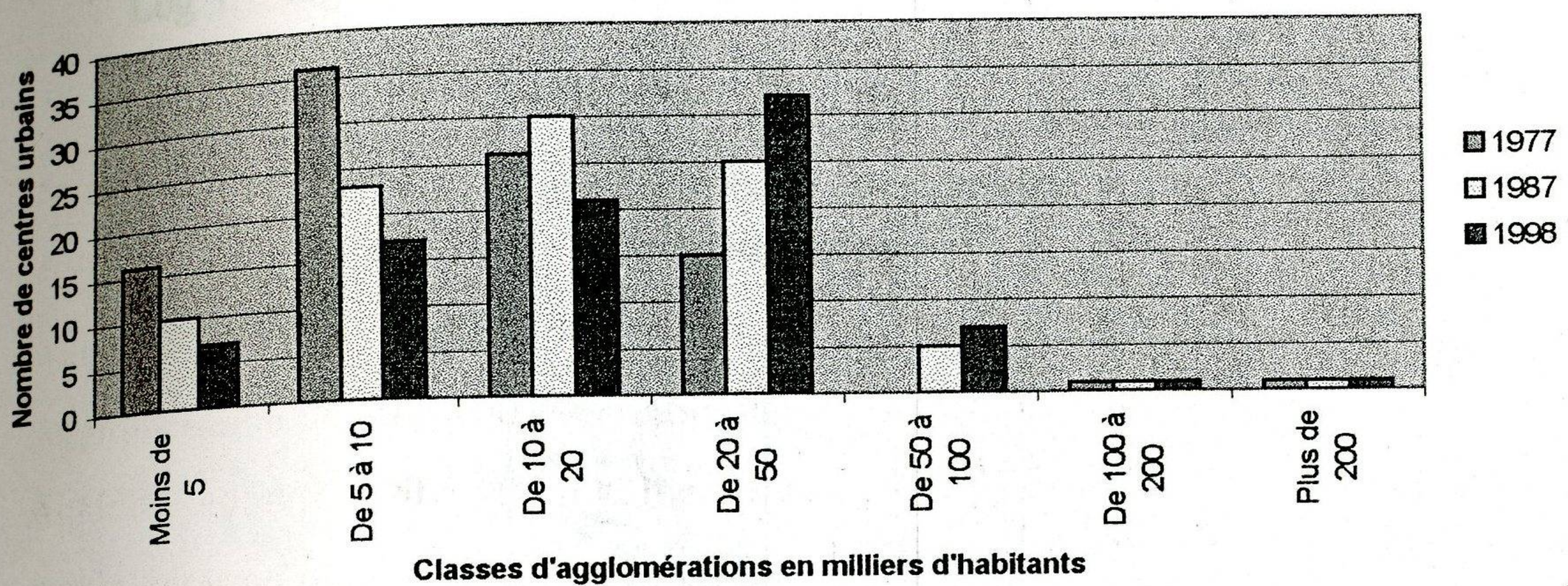

I.3. Modèles théoriques et région algéroise :

Il faut avouer que les modèles théoriques démographiques touchent généralement des régions d'ordre du territoire national. Cependant, et comme la région algéroise dispose d'une certaine personnalité qui en fait une région particulière qui dispose de son propre dynamisme, ces éléments peuvent être d'une grande utilité pour la présente démarche.

Si l'on se préoccupe de la loi rang / taille, et si l'on reporte sur un graphique bilogarithmique, en abscisse le rang du centre urbain (et non de l'agglomération comme cela a été le cas précédemment), et en ordonnée la population (en milliers d'habitants) ; une relation se forme sur ce graphe, et est de forme :

$$Y = a \,.\, X^{-n}.$$

Tels que Y soit la population du pôle, X son rang (ou le nombre de villes dont la population est supérieur ou égale à la sienne), a et n sont des paramètres.

Pour la région algéroise, a = 667,63 et n = 0,8812. La loi rang / taille pour la région algéroise nous donne donc :

$$Y = 667{,}63 \,.\, X^{-0{,}8812}.$$

Concernant la droite d'ajustement, elle aura donc comme formule :

Log Y = log 667,63 – 0,8812 log X.

Graphique N°04: Loi rang/taille et région algéroise

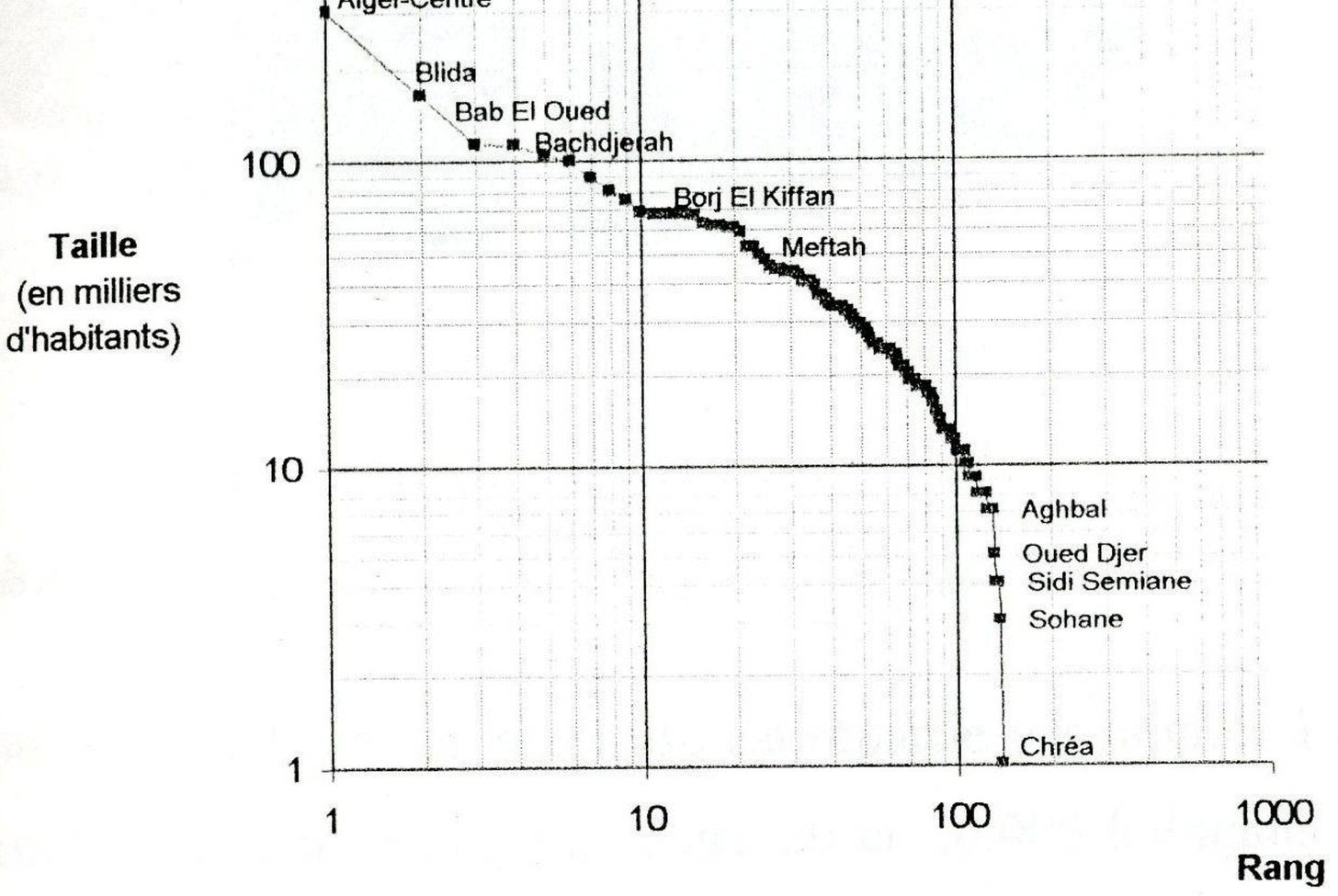

Ou, de manière plus simple :

Y = a – b . X.

L'intersection de la droite se fait par rapport aux deux points : (0,a) et (a/b,0), par rapport aux abscisses et ordonnées. Pour Alger-Centre, X = 1, et Y avoisinerait les 667. Alger est donc une ville primatiale et sur représentée dans la région algéroise.

Globalement, cette loi se confirme avec cependant des écarts dans les centres de grande importance et ceux de faible importance.

Enfin, et concernant les tranches d'âge, nous pouvons relever que les jeunes de moins de 30 ans représentent aujourd'hui plus de 60% de la population totale. La tranche d'âge des 10-19 ans est plus importante que celle des 0-9 ans, ce qui démontre que le taux de natalité est inférieur à celui qui existait il y'a dix ans.

Graphique N°05: Répartition de la population selon les tranches d'âge

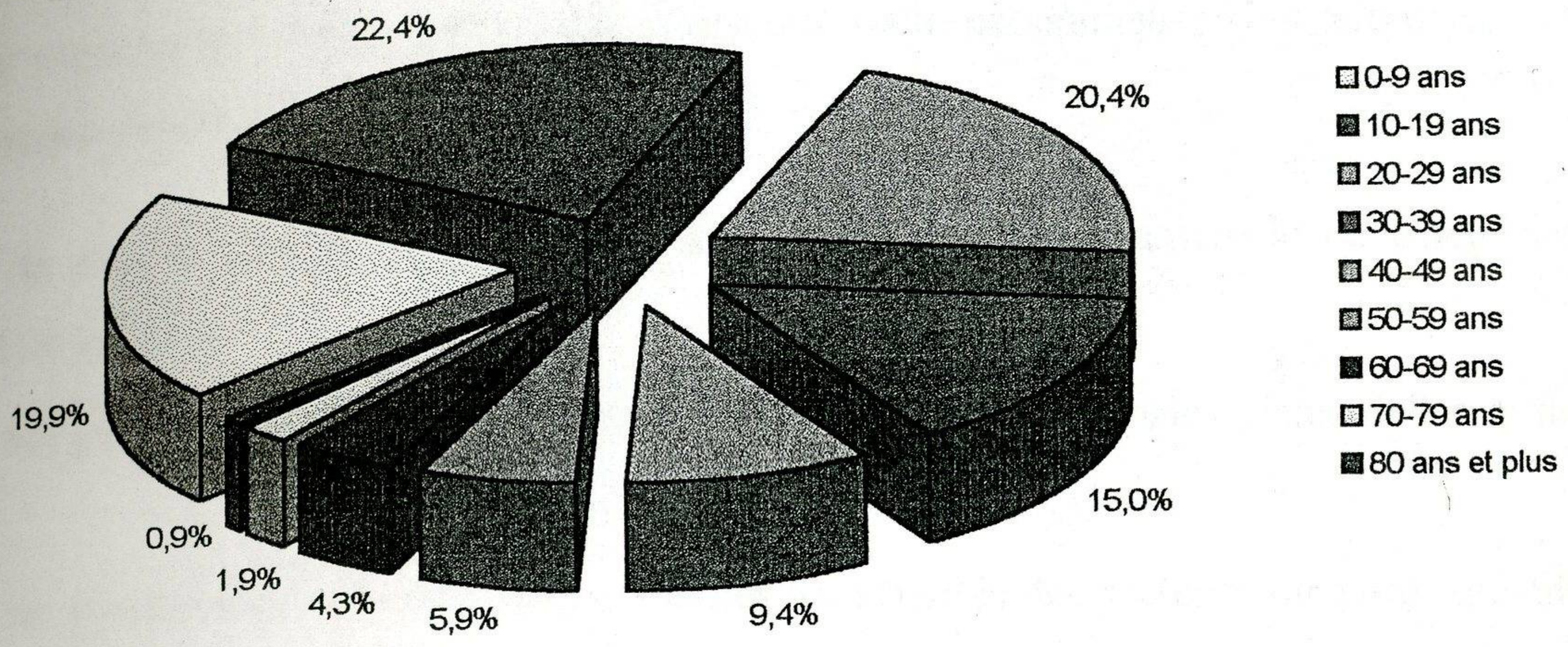

I.4. Synthèse :

La population de la région algéroise est répartie par rapport à des centres qui sont principalement des centres moyens, entre 20 et 50.000 habitants. La population est majoritairement jeune, et au sein des classes de villes, les groupes des grands centres urbains et celui des petits centres sont trop réduits, et il n'y a pas d'équilibre entre les différentes classes de villes.

Un certain nombre de centres et d'agglomérations conurbent, et il est à noter les trois couloirs de conurbation :

- Au delà de Réghaïa à l'Est.
- Au delà de Zéralda à l'Ouest.
- Au delà de Birtouta au Sud.

Les deux plus fortes tendances sont celles qui lient Alger à Blida et Alger à Boudouaou.

CHAPITRE II: DYNAMIQUE DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION ALGÉROISE :

Les activités socio économiques sont analysées ici du point de vue de leur structure et de leur organisation. Deux grands types d'activités socio économiques sont abordées : les activités économiques, et les équipements collectifs.

Au sein de chacun de ces types d'activités se profile un ensemble de catégories d'activités spécifiques :

- Pour les activités économiques, seront abordés les activités artisanales, industrielles et de service.
- Pour les équipements collectifs, seront abordés les activités des secteurs sanitaire, sportif, socio culturel et éducatif.

Chaque catégorie d'activité (les activités industrielles ou éducatives par exemple) seront abordées selon la démarche suivante :

1. Une définition de la catégorie d'activités considérée.
2. Un examen des différentes activités traitées dans le détail, et leur organisation interne.
3. Une évaluation du poids des activités de la catégorie considérée entre elles pour avoir une idée sur la valeur de chacune, et ensuite par rapport aux centres urbains de la région algéroise. Dans un premier temps donc, il s'agit de reconnaître la répartition des activités de la catégorie envisagée pour identifier l'importance de chaque activité dans le secteur traité. Ensuite, il s'agira d'étudier la répartition de ces activités par rapport aux centres urbains. Cela revient à étudier le poids (absolu et relatif) de ces centres urbains par rapport à la catégorie d'activités considérée.
4. L'examen de l'évolution des profils minimum et moyen au vu des classes de taille des centres urbains.
5. L'étude des divers indices Ii, Di et Gi afin de déceler l'organisation de la diversité et de la spécialisation au niveau des centres urbains.
6. L'élaboration des classes de centres par rapport au profil moyen absolu et relatif, afin d'identifier l'importance des centres urbains par rapport à la catégorie traitée.
7. La synthèse qui touche à l'élaboration des classes synthétiques des centres urbains selon les différents critères simultanément : le poids, l'évolution des profils, les disparités, et les divers indices.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

Les activités économiques sont réparties en trois secteurs distincts, comme l'a identifié Colin Clarke[259] :

- Secteur primaire : directement lié aux potentialités géographiques préexistantes à l'intervention humaine (agriculture, mines, …). Ce secteur est rarement pris en charge dans les études d'urbanisme. Il ne sera pas considéré ici.
- Secteur secondaire : est une catégorie d'activités qui vise la production de biens matériels. Il a longtemps déterminé l'organisation des tissus urbains. Cependant, le secteur a été déclassé ces dernières décennies dans les études d'aménagement urbain au profit des activités de service, et ce n'est que durant cette dernière décade qu'une réelle réhabilitation du secteur et sa totale intégration dans les études urbaines est en train de s'opérer. Il sera considéré ici avec ses deux composantes : les activités artisanales et industrielles.
- Secteur tertiaire : ou le secteur des services, est le secteur qui concerne la distribution et les divers prestations de services. Il occupe la première place dans les études d'urbanisme dans le sens ou les villes peuvent ne pas contenir d'industrie et être importantes.

L'on ressent de plus en plus l'importance du secteur productif dans l'organisation des réseaux urbains. « Ce n'est pas le moindre paradoxe dans la problématique actuelle de la ville que celui du peu d'attention que l'on accorde, dans l'analyse, à l'espace de la production, et en particulier, à l'espace industriel. La ville est saisie avant tout dans sa fonction résidentielle, d'échange social et culturel, d'organisation et de distribution des services. Quand on traite de ses fonctions productives, on fait plutôt référence à la 'production d'information', en prenant toujours les unités industrielles comme une donnée fixe, réminiscence vieillotte d'un passé en train d'être effacé par le progrès technique »[260]. Cependant, la fonction

---

(259) LACAZE (J. P.) : "Introduction à la planification urbaine", Ed Le Moniteur, Paris, 1979, p22.
(260) Manuel Castells: "Sociologie de l'espace industriel", Ed Anthropos, Paris, 1975.

productive, ou pour éviter toute polysémie[261], la fonction de production de biens reste une activité fondamentale des réseaux urbains, et guide en grande partie la structuration des activités économiques des villes.

Les activités économiques seront abordées ici par rapport à trois catégories d'activités qui sont apparues en des temps différents :

(1) L'activité artisanale : c'est une activité qui existe depuis la nuit des temps. Elle consiste en la fabrication manuelle de biens, et ce type de production est beaucoup plus tourné vers l'activité artistique. Elle se caractérise par la modestie des emprises de ses lieux de production : surfaces réduites, personnel restreint, et se localise le plus souvent dans la sphère des noyaux historiques.

(2) L'activité industrielle : c'est une activité d'origine plus récente, et elle remonte plus précisément au dix-neuvième siècle (révolution industrielle). Elle consiste en la fabrication de produits sérialisés, standardisés, et ou l'homme a de moins en moins d'intervention sur le cycle de production. Elle se caractérise par l'importante dimension de ses lieux de production : énormes surfaces foncières, nombre d'employés record par rapport à tous les autres types d'activités, et se localise le plus souvent à la périphérie des villes.

(3) Les activités de service : Les activités de services sont considérées par la plupart des études en urbanisme comme l'élément fondamental de l'organisation urbaine. En effet, ces activités sont le moteur de l'économie urbaine, et ont un large impact sur la définition de l'organisation urbaine et de sa structure. Elles se caractérisent par l'ubiquité de leurs activités, et leur catégorie s'accroît dans les centres d'importance (plus un centre est important, plus les activités de service y sont d'ordre supérieur, comme les commerces de luxe par exemple).

---

(261) La production en milieu urbain est plus associée ces dernières années au tertiaire (information, tourisme, communication) qu'au secteur industriel dans son acception traditionnelle (secondaire).

II.1. Le secteur artisanal :

Souvent associé au tourisme qui est qualifié d'industrie du nouveau millénaire, le secteur artisanal entame une mutation profonde depuis déjà deux décades.

Avec l'augmentation du temps de loisirs et l'amélioration du niveau de vie, la société s'engage vers une diversification des loisirs, et un intérêt plus important se crée vers les activités artistiques et culturelles, et plus particulièrement pour les activités artisanales. De même, l'organisation du travail artisanal est en train de se tourner de plus en plus vers les nouvelles technologies, notamment vers les technologies numériques. Le travail artisanal étant en grande partie manuel, et ses produits le plus souvent différenciés, trouve dans les nouvelles technologies une poussée de sa créativité.

Cette tendance qui n'a pourtant pas encore d'effets notables sur notre pays est une caractéristique à prendre en charge dans les années à venir, car elle constitue une tendance lourde et inévitable du secteur.

L'artisanat reste cependant, dans notre pays, synonyme de petites manufactures disposés dans les quartiers anciens marginaux des villes. Le métier d'artisan y est en train de disparaître, vu la faible demande pour ce genre de produits (qualité certes supérieure mais prix élevés par rapport au niveau social pour la majorité des produits), et la faiblesse du tourisme, ce dernier étant pratiquement le seul garant de la bonne santé du secteur.

II.1.a. Organisation des activités :

Nous nous sommes basés dans notre travail sur une nomenclature de 07 types d'activités artisanales différentes :

1. Activités artisanales liées à l'alimentation (boulangerie, petite manufacture d'agroalimentaire,…).
2. Activités artisanales liées au travail de la terre (outillage agricole, …).

3. Activités artisanales liées au travail des métaux (ferronneries, forgerons,…).
4. Activités artisanales liées au travail du bâtiment (plâtrier, charpentier, coffreur, …).
5. Activités artisanales liées au travail du bois et du papier (menuiserie, sérigraphie,…).
6. Activités artisanales liées au travail de la laine, des tissus et des cuirs (cordonniers, couturiers, …).
7. Activités artisanales diverses.

Nous pouvons les classer cependant en quatre grands groupes d'activités artisanales :

(1) Activités artisanales liées à l'alimentation.

(2) Activités artisanales de transformation, qui comprendraient les activités liées aux métaux, au bois et au papier, à la laine, au tissu et aux cuirs.

(3) Activités artisanales liées au bâtiment.

(4) Activités artisanales diverses, qui comprendraient les activités liées au travail de la terre, et les activités diverses.

II.1.b. Poids des activités :

Les activités de transformation prises dans leur intégralité représentent plus du tiers (37,49%) des activités artisanales présentes dans la région algéroise, mais prises séparément (chaque activité artisanale de transformation à part) elles représentent quand même chacune plus du dixième du poids total des activités.

Tableau N°01 : Répartition des activités artisanales

Type d'activités	Alimentation	Terre	Métaux	Travail Bt	Bois Papier	Laine Tissus Cuir	Divers
Poids	28,71 %	2,30 %	11,35 %	22,43 %	12,12 %	14,02 %	9,03 %

En seconde position se placent les activités artisanales liées à l'alimentation, qui représentent plus du quart des activités du secteur. En troisième position, viennent les activités artisanales liée au bâtiment, avec plus du cinquième des activités (22,43%). Et enfin, les activités diverses représentant prés du dixième du poids total des activités.

Graphique N°06: Poids des activités dans le secteur artisanal

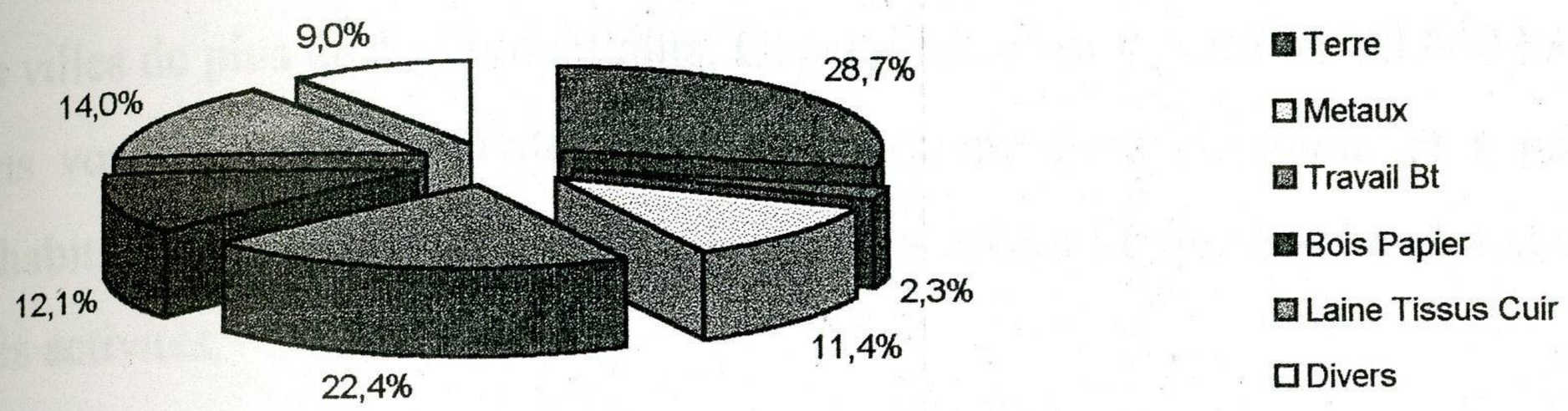

Concernant le poids des pôles artisanaux, Alger-Centre représente plus du dixième du poids total des activités, et donc un pôle majeur, (11,62%). L'aire de diffusion du centre d'Alger pèse près du cinquième du poids total des activités (19,12%). Le second pôle, Blida, est loin derrière avec le trentième du poids total des activités.

Graphique N°07: Distribution des activités du secteur artisanal par centre

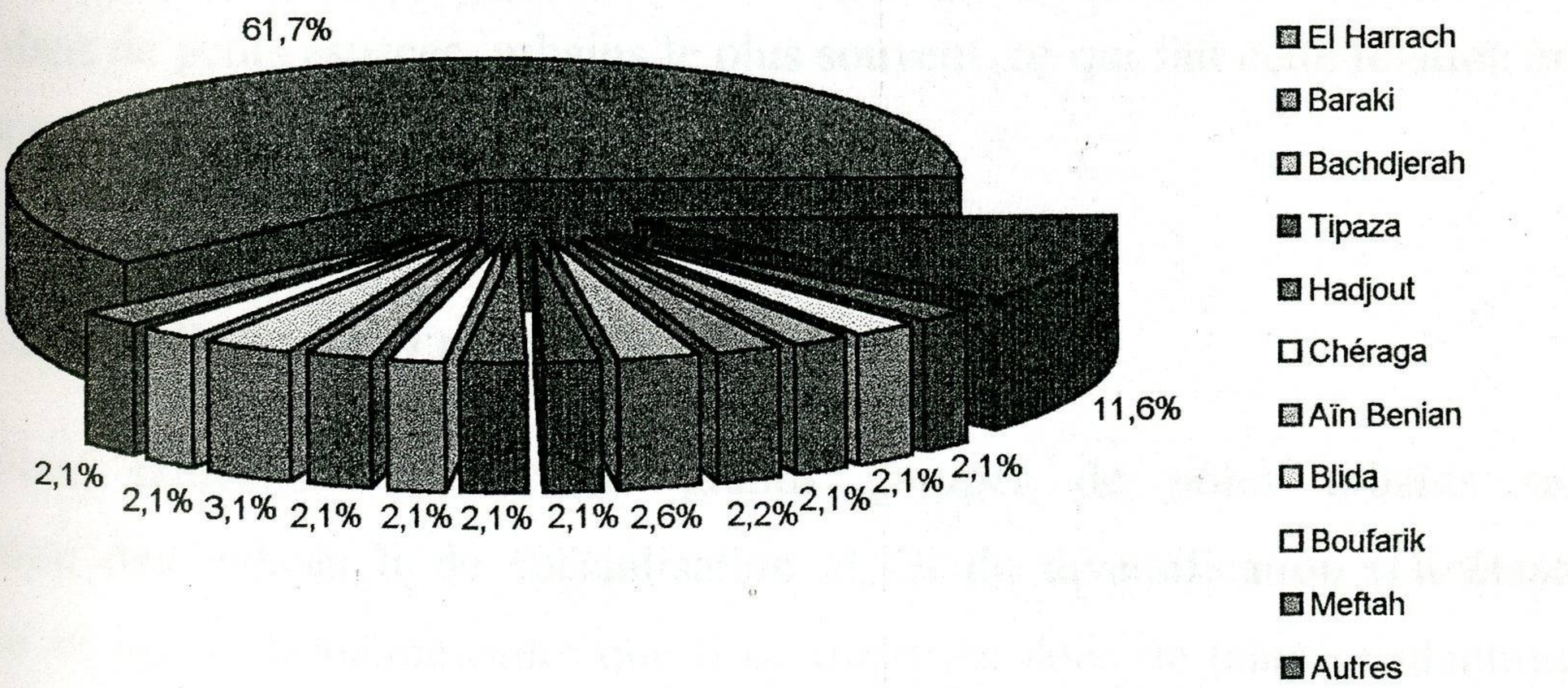

II.1.c. Evolution des profils minimum et moyen :

Concernant l'évolution du profil moyen, il augmente sans surprise selon l'importance des classes de taille de villes. Pour le profil minimum, il évolue de la même manière. Ainsi, survient une unique activité comme fond commun minimum pour les villes de plus de 5.000 habitants. Cependant, c'est à partir de 20.000 habitants que nous voyons surgir l'activité alimentaire comme fond commun, et à partir de 50.000 habitants que nous avons un fond commun diversifié qui touche globalement à toutes les activités.

Tableau N°02 : Profil minimum d'activités dans le secteur artisanal

Catégorie de centre / activité	Alimentation	Terre	Métaux	Travail Bt	Bois Papier	Laine Tissus Cuir	Divers	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	44,4	2,2	18,6	19	10,2	13,2	14,6	147
Centre de 50 à 100,000 hbts	13,25	0,85	2,85	10,55	3	2,7	0	58,95
Centre de 20 à 50,000 hbts	1	0	0	0	0	0	0	4
Centre de 10 à 20,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	1,9
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau N°03 : Profil moyen d'activités dans le secteur artisanal

Catégorie de centre / activité	Alimentation	Terre	Métaux	Travail Bt	Bois Papier	Laine Tissus Cuir	Divers	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	95,2	4	40,8	63,6	30,8	49,4	25,2	309
Centre de 50 à 100,000 hbts	29,33	3,27	11,72	30,61	14	18,44	11,61	119
Centre de 20 à 50,000 hbts	14,54	1,29	5,41	10,56	6,56	6,64	5,29	50,31
Centre de 10 à 20,000 hbts	7,82	0,61	3,38	5,28	3,51	2,64	1,46	24,71
Centre de 5 à 10,000 hbts	2,27	0,04	0,4	1,36	0,54	0,31	0,18	5,13
Centre de moins de 5,000 hbts	1,28	0	0,14	0,28	0,28	0,14	0	2,14

A la différence de l'activité industrielle, l'activité artisanale est en générale pratiquée dans de petits espaces, urbains le plus souvent, ce qui fait cette relation entre taille de ville et activité artisanale.

II.1.d. Spécialisation et diversification :

Nous pouvons relever trois grands groupes de pôles urbains selon l'organisation des indices Ii de spécialisation et Gi de diversification (Di étant la distance au x^2, serait du même ordre que Ii et progresse donc de manière identique à celui-ci).

Concernant l'indice Gi, il augmente avec l'augmentation de la taille de ville, ce qui indique que l'activité artisanale et sa variété augmentent avec le nombre d'habitants, et le contraire aussi est vrai, car les indices Ii et Di varient en décroissant avec la taille des pôles urbains, et donc les villes les moins peuplées sont potentiellement plus spécialisées. Nous décelons donc par rapport à la répartition de ces indices un regroupement des pôles urbains en trois catégories :

(1) Pôles diversifiés dans l'artisanat : Ce sont les pôles qui ont de bonnes sur-représentations dans la majorité des catégories d'activités artisanales, donc diversification des activités. L'indice Ii de spécialisation est peu élevée ($\leq 0,16$), par contre, Gi, indice de diversification est assez élevé (entre 0,79 et 0,83).

(2) Pôles artisanaux spécialisés : Ce sont les pôles disposant d'une importante sur-représentation dans une ou deux catégories d'activités artisanales, avec un socle assez moyen dans les autres activités. L'indice Ii (entre 0,16 et 0,28) est plus élevé que celui de la classe précédente, et Gi (entre 0,65 et 0,79) plus bas que celui de la classe précédente.

(3) Pôles à important déficit en activités artisanales : Ce sont les pôles qui disposent de grands écarts négatifs avec la moyenne des activités, donc un indice de spécialisation élevée (0,28 et plus), et un indice de diversification très faible (inférieur à 0,65).

II.1.e. Elaboration des classes :

Dans l'élaboration des classes de villes, nous nous sommes basés principalement sur le profil moyen relatif, car l'activité artisanale, basée principalement sur les petites unités, contrairement à l'activité industrielle classique, est implantée dans les villes à importante population, ou à caractère historique et touristique.

Le profil moyen relatif est de :

- Pour les activités liées à l'alimentation : une unité pour 2.308 habitants.

- Pour les activités de transformation :
  - Activités liées aux métaux : une unité pour 6.082 habitants ;
  - Activités liées aux bois : une unité pour 5.470 habitants ;
  - Activités liées aux tissus : une unité pour 5.903 habitants.

- Pour les activités liées au bâtiment : une unité pour 3.272 habitants ;

- Pour les activités diverses :
  - Activités liées au travail de la terre : une unité pour 29.672 habitants ;
  - Activités diverses : une unité pour 8.855 habitants.

Le profil moyen absolu est de :

- Pour les activités liées à l'alimentation : 15 unités par pôle.

- Pour les activités de transformation :
  - Activités liées aux métaux : 06 unités par pôle ;
  - Activités liées aux bois : 06 unités par pôle ;
  - Activités liées au tissu : 07 unités par pôle.

Pour les activités liées au bâtiment : 12 unités par pôle ;

Pour les activités diverses :

  - Activités liées au travail de la terre : 01 unité par pôle ;
  - Activités diverses : 05 unités par pôle ;

II.1.f. Conclusion : classes et disparités :

Après l'étude de l'organisation de l'activité artisanale, nous aboutissons à sept classes de pôles artisanaux :

(1) Pôle primatial :

Alger-Centre représente un pôle d'importance capitale dans le secteur, avec plus du dixième du poids total des activités du secteur (11,62%). L'aire de diffusion du centre d'Alger pèse prés du cinquième du poids total des activités (19,12%). Ce pôle est donc varié, avec un très faible indice de spécialisation (Ii = 0,08), de grandes sur-représentations dans toutes les activités, et donc important indice de diversification : Gi=0,78.

(2) Gros pôles artisanaux :

Ces pôles sont caractérisés par leur poids (entre 1 et 3,25% du poids total des activités du secteur), une faible spécialisation avec Ii compris entre 0,3 et 0,12 (rarement peut aller à 0,16), et une grande variété d'activités représentées, avec Gi entre 0,71 et 0,83 (exceptionnellement descend à 0,75).

Ces pôles sont au nombre de 23 : Baraki, Kouba, Bachdjarah, Bab Ezzouar, Mohammadia, Bordj El Kiffan, Eucalyptus, Rouiba - Reghaïa, Borj Menael, Boumerdes, Borj El Bahri, Khemis El Khechna, Tipaza, Hadjout, Cherchell, Chéraga, Koléa, Aïn Benian, Blida, Boufarik, Meftah, Larbaa, Ouled Fayet.

Nous notons que ces pôles sont surtout implantés dans les villes disposant d'importants lotissements en construction, donc en marge de la ville, et ou le prix du foncier est accessible pour une activité nécessitant un espace relativement plus grand que celui du commerce classique, avec enfin, le caractère non encore bien réglementé de cette activité[262].

---

(262) Remarque confirmée par les praticiens du secteur, notamment par les éléments de l'inspection de l'artisanat de la wilaya d'Alger.

(3) Centres à profils spécifiques :

Ce sont des pôles dont le poids est important (entre 1 et 2% du poids total des activités du secteur), donc sensiblement le même poids que celui de la classe précédente, avec de moyennes sur-représentations en général, et de grandes sur-représentations dans une ou deux catégories d'activités. L'indice Ii est compris entre 0,15 et 0,22 donc plus important et un indice Gi entre 0,69 et 0,79, en conséquence plus faible que celui de la classe précédente.

Nous pouvons relever 08 pôles :

- *Spécialisés dans les activités liées à l'alimentation et divers :* Bab El Oued.

- *Spécialisés dans les activités de transformation :* Oued Koreïche, Beni Amrane, Bouzaréah.

- *Spécialisés dans les activités liées au bâtiment et autres :* Hamma (avec transformation), El Harrach, Hussein Dey (avec divers), El Magharia (avec transformation).

(4) Pôles à profil moyen :

Ce sont des pôles dont le poids avoisine le 1% du poids total des activités, et possédant une bonne variété d'activités, qui sont toutes légèrement sur-représentées. Donc l'indice Ii est très faible 0,03 et Gi très élevé entre 0,79 et 0,83.

Ces pôles sont au nombre de 09 : Dar El Beida, Thénia, Aïn Taya, Birtouta, Mouzaïa, Staouéli, Zéralda, Saoula, Sidi Moussa.

(5) Pôles spécialisés :

Ce sont des pôles dont le poids avoisine le 1% du poids total des activités du secteur (entre 0,62 et 1,20%), mais qui ont une ou deux sur-représentations importantes (Ii entre 0,11 et 0,24 élevé), et des sous-représentations dans la majorité des autres catégories d'activités (Gi entre 0,65 et 0,71).

Ces pôles ont au nombre de 09 :

- *Spécialisés dans des activités liées à la transformation :* El Madania, Douéra.

- *Spécialisés dans des activités liées au bâtiment :* Bir Mourad Rais, Bourouba, Gué de Constantine (avec diverses).

- *Spécialisés dans des activités liées à l'alimentation :* Bou Ismail (et diverses).

- *Spécialisés dans des activités diverses :* Bologhine, Boudouaou.

(6) Pôles à faibles activités artisanales :

Ce sont des pôles disposant d'une ou deux légères sur-représentations dans le secteur. Leur poids est minime (entre 0,20 et 0,65% du poids total des activités du secteur), et les indices Ii (entre 0,10 à 0,28) élevé et Gi (entre 0,52 et 0,82) faible.

Ces pôles sont au nombre de 21 : El Biar, Birkhadem, Dély Ibrahim, Hammamet, Raïs Hamidou, El Mouradia, Hydra, Béni Messous, Heraoua, Fouka, El Achour, Khraïcia, Oued Smar, Ben Aknoun, Ouled Moussa, Delys, Bourkika, Baba Hassen, Ouled Yaïch, Beni Mered, Beni Tamou.

(7) Pôles à fort déficit en activités artisanales :

Ce sont les pôles dont le poids est très faible dans le secteur (moins de 0,2% du poids total des activités du secteur), avec de fortes sous-représentations généralisés à toutes les catégories d'activités sans exception, donc Ii entre 0,20 et 0,50 en général (varie globalement entre 0,13 et 0,61) élevé et Gi faible variant entre 0,4 et 0,7 (varie globalement entre 0 et 0,76).

Ces pôles sont au nombre de 68 : Afir, Baghlia, Sidi Daoud, Naciria, Djinet, Isser, Zemmouri, Si Mustapha, Chabet El Ameur, Tamezirt, Corso, Larbaatache, Keddara, El Marsa, Torga, Ouled Aïssa, Ben Choud, Hemal, Souk El Had, Boudouaou El Bahri, Ouled Heddaj, Lakata, Hamada, El Kherouba, Menaceur, Larhat, Douaouda, Khemisti, Sidi Amar, Gouraya, Nador, Chaïba, Aïn Tagouraït, Rahmania, Damous, Merad, Ahmer El Aïn, Bouharoun, Sidi Ghiles, Messelmoun, Sidi Rached, Attatba, Souidania, Sidi Semiane,

S DANS LA RÉGION ALGÉROISE

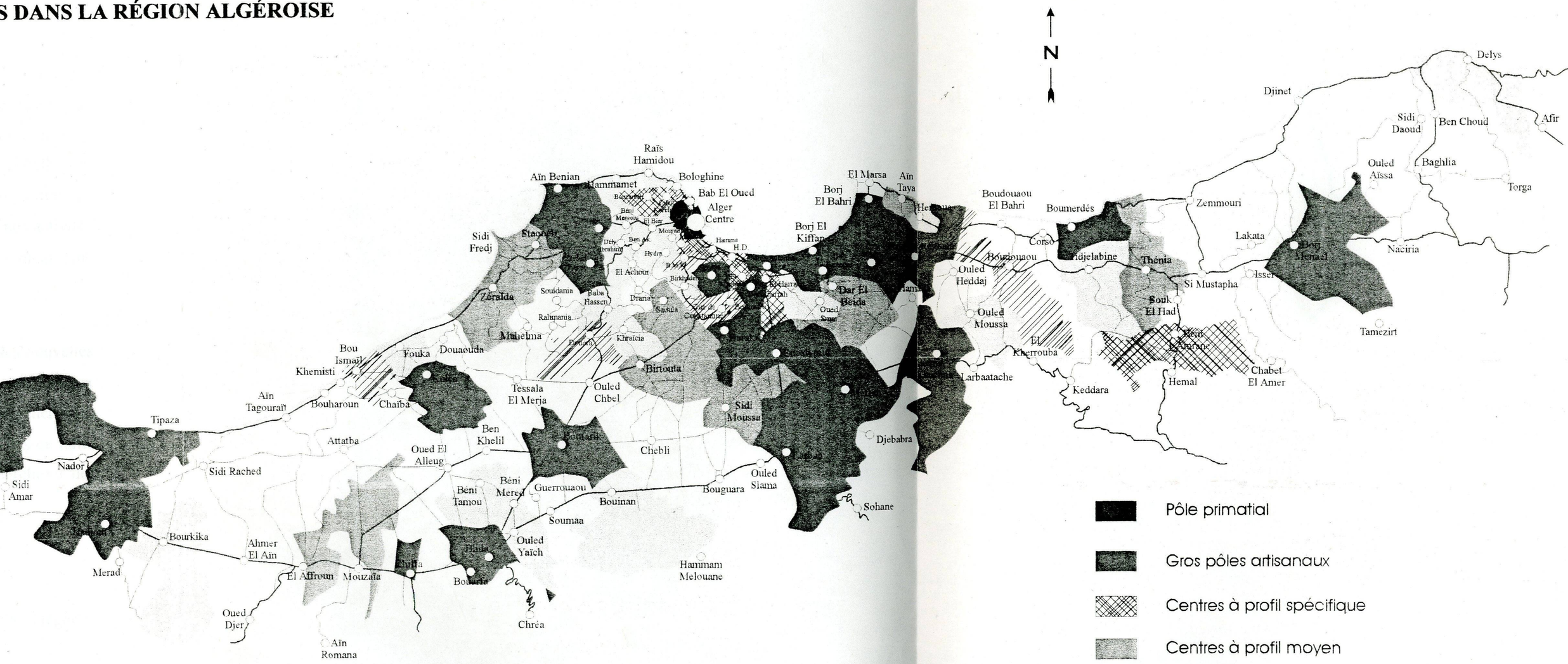

Bouyamine, Hadjret Ennous, Mahelma, Aghbal, Bouira, Chebli, Ouled Chebel, Bouarfa, El Affroun, Oued Djer, Chiffa, Aïn Romana, Soumaa, Guerrouaou, Tessala El Merja, Chréa, Djebabra, Sohane, Ouled Slama, Bouguerra, Hammam Melouane, Oued El Alleug, Beni Khelil.

II.2. Le secteur industriel :

Durant les vingt dernières années, le secteur industriel a été occulté délibérément dans les études sur la hiérarchie urbaine. La plupart de travaux se basaient exclusivement sur les activités tertiaires pour déceler l'organisation d'un ensemble urbain. Cela est dû au déclin des «industries lourdes» (métallurgie, sidérurgie,…). Cependant, et avec le remaniement de ce secteur, et l'apparition de nouveaux créneaux technologiques, ainsi que le développement de certaines activités industrielles (agroalimentaire, mécanique,…), il y'a nécessité d'inclure ce secteur dans ce cadre d'étude.

Le secteur industriel est donc un secteur en pleine mutation, et les nouvelles orientations technologiques font apparaître autour des grandes villes des réseaux technopolitains, c'est à dire des organisations industrielles d'une nouvelle génération, orientées vers les technologies de pointe, avec de petites unités industrielles de taille réduite, écologique et en rapport constant avec les laboratoires de recherche et des institutions universitaires.

II.2.a. Organisation des activités :

Nous avons considéré pour notre étude une nomenclature de 08 catégories d'activités différentes :

1. Activités industrielles relatives à l'agriculture, à la pêche et à l'élevage (production de matériel de pêche, d'agriculture…).
2. ISMEE (Industries Sidérurgiques Mécaniques et Electriques).
3. Bâtiment et travaux publics (B.T.P).

4. Textiles.
5. Alimentation.
6. Chimie.
7. Mines et carrières.
8. Divers.

Nous pouvons les regrouper en quatre groupes d'activités industrielles :

(1) Industrie de transformation des métaux : engloberait les industries sidérurgiques, mécaniques et électriques.

(2) Industries de transformations diverses : engloberait les industries textiles, les industries alimentaires, les industries chimiques et diverses.

(3) Les industries liées au secteur primaire : comme les activités industrielles relatives à l'agriculture, à la pêche et à l'élevage (l'agroalimentaire et la production du petit matériel agricole), et ainsi les mines et carrières, qui sont considérées en général comme des activités du secteur primaire (activités extractives). Mais nous les avons reliés au secteur secondaire vu leur fort impact sur l'industrie.

(4) Les activités industrielles liées aux services : qui engloberait le bâtiment et travaux publics (B.T.P), qui est une activité souvent répertoriée avec les activités du tertiaire, vu son fort caractère urbain (production de lieux de vie urbaine en général), mais nous l'avons adjoint aux activités industrielles vu son appréciable caractère standardisé, sérialisé et industrialisé.

II.2.b. Poids des activités :

Concernant l'organisation des activités par rapport à leurs poids respectifs, nous ne pouvons que déplorer le manque d'informations concernant le nombre d'emplois généré par chaque activité[263]. Particulièrement, et surtout dans le secteur industriel, les unités de production peuvent varier de la petite manufacture de quelques

---

(263) L'accès à l'information concernant les unités industrielles étant déjà difficile, celui du nombre d'emplois par branche d'activité industrielle relèverait du miracle.

ouvriers à la grosse usine employant des dizaines de milliers d'ouvriers. Le risque d'erreur est important. Cependant, nous pouvons estimer que le nombre d'unités industrielles peut nous amener à quelques résultats d'ordre général que d'autres études plus détaillées affineront.

Au sein des différents groupes d'activités industrielles, c'est donc les activités de transformations diverses qui vient en premier lieu, avec prés de deux tiers du poids total des activités industrielles.

Tableau N°04 : Répartition des activités industrielles

Type d'activité	Agriculture	ISMME	BTP	Textiles	Alimentation	Chimie	Mines et Carrières	Divers
Poids	1,22 %	0,91 %	37,65 %	23,27 %	18,94	6,05	0,25	11,70

En second lieu, viennent les activités liées au tertiaire, le B.T.P donc, regroupant plus du tiers du poids total des activités. Le BTP, comme catégorie d'activités, représente le premier élément du poids des activités.

Graphique N°08: Distribution des activités dans le secteur industriel

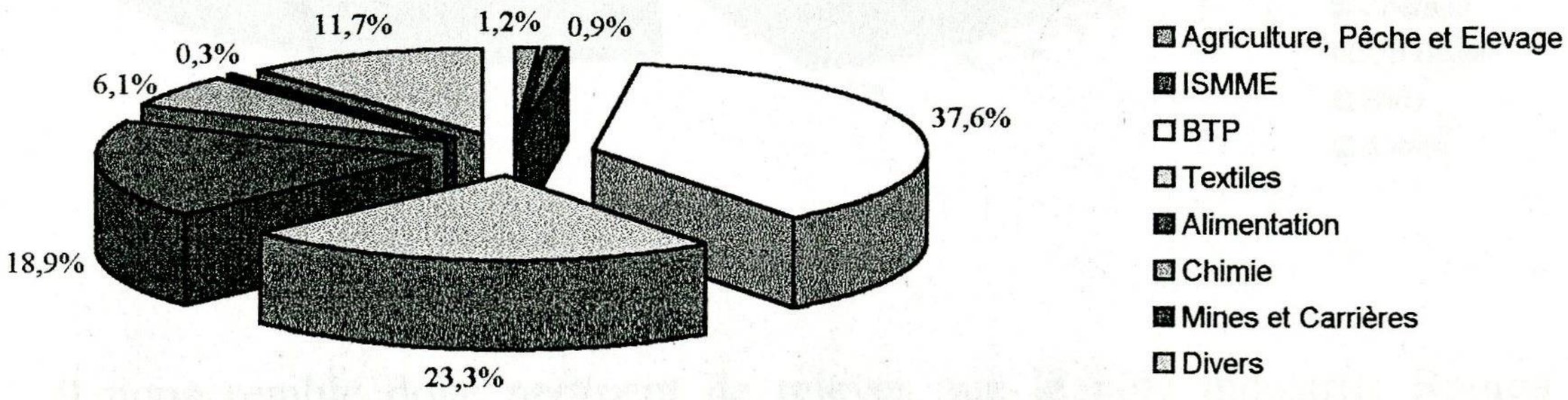

En dernier lieu, viennent les activités les plus rares du secteur qui représentent prés de 1% du poids total des activités du secteur, avec les activités liées au secteur primaire (1,47%), et les industries de transformation des métaux (0,91%).

Les activités industrielles varient donc grandement, entre des activités ubiquistes se rapprochant du tertiaire (BTP), jusqu'au activités discriminantes se rapprochant des activités primaires.

Concernant l'importance des pôles urbains et de leur organisation hiérarchique par rapport au secteur industriel, nous notons que les poids sont répartis de manière très inégale, de telle sorte que quelques pôles monopolisent une part importante de l'industrie et de ses activités. Notons cependant que puisque les unités industrielles dans leur nature sont tributaires du nombre d'emplois et de l'importance de leur emprise foncière, le nombre d'unités n'est plus un élément explicatif indépendant.

Graphique N°09: Distribution des activités du secteur industriel par centre

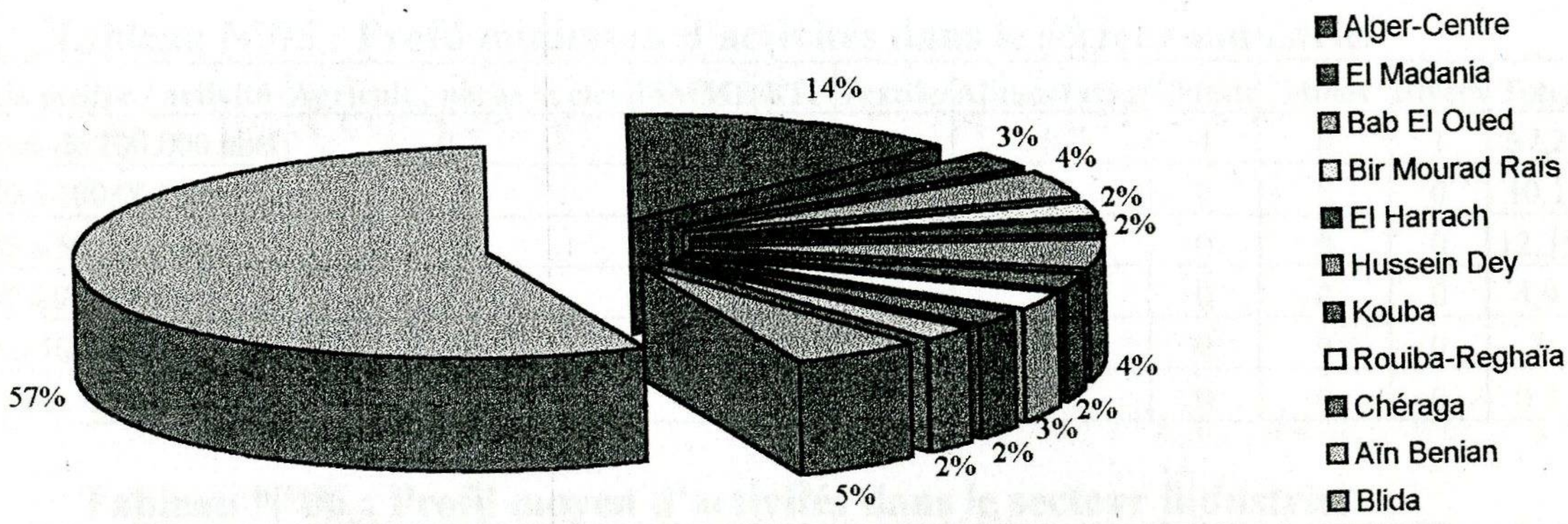

Il nous semble donc pertinent de relever que le pôle industriel Rouiba - Reghaïa, premier pôle d'activités industrielles du pays[264], est déclassé ici (5,47% du poids relatif) au profit d'Alger-Centre (8,35%). En premier donc, nous estimons légitime de classer le centre Rouiba - Reghaïa, et en second vient la zone industrielle de Blida (7,28%), pôle industriel majeur. Nous classons Alger-Centre en troisième position, malgré que son poids soit gonflé, et ceci est du principalement au fait qu'il

(264) Ali Hadjiedj : « Le grand Alger », op. cit.

englobe un nombre important de petites unités industrielles principalement de petites manufactures.

Ces trois pôles englobent, en nombre d'unités, plus du cinquième des activités de la région, et il ne serait pas aberrant de dire qu'ils regroupent réellement beaucoup plus.

II.2.c. Evolution des profils minimum et moyen :

Nous pouvons noter que globalement, les activités industrielles suivent dans leur hiérarchie la structure urbaine de peuplement. Plus une ville est peuplée, plus elle dispose d'unités industrielles. Cependant, cette organisation pyramidale est brisée par l'écart que produit la classe de ville entre 50 et 100.000 habitants, qui est moins équipée en unités industrielles que la classe inférieure, entre 20 et 50.000 habitants.

Tableau N°05 : Profil minimum d'activités dans le secteur industriel

Catégorie de centre / activité	Agricult., pêche et élev.	ISMME	BTP	Textiles	Alimentation	Chimie	Mines	Divers	Total
Centre de plus de 100,000 hbts	0,2	0	23,2	9	9	4	0	1	67,2
Centre de 50 à 100,000 hbts	0	0	1	1	3,7	0	0	0	10,1
Centre de 20 à 50,000 hbts	0	0	5,35	1	0,35	0	0	0	12,35
Centre de 10 à 20,000 hbts	0	0	1,9	0	0	0	0	0	4,9
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0	0,05	0	0	0	0	0	2
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0,3	0	0	0	0	0	0,3

Tableau N°06 : Profil moyen d'activités dans le secteur industriel

Catégorie de centre / activité	Agricult., pêche et élev.	ISMME	BTP	Textiles	Alimentation	Chimie	Mines	Divers	Total
Centre de plus de 100,000 hbts	2,8	9,2	196,4	195,6	116	23	1	40	584
Centre de 50 à 100,000 hbts	0,66	1,27	66,33	33,05	37,44	8	0,05	7,22	154,05
Centre de 20 à 50,000 hbts	1,35	0,41	29,45	14,45	12,27	5,58	0,31	12,77	76,62
Centre de 10 à 20,000 hbts	0,89	0,3	14,51	9,76	7,41	3,87	0,12	8,51	45,41
Centre de 5 à 10,000 hbts	0,63	0,18	7,68	1,68	2,31	0,77	0,13	2,9	16,31
Centre de moins de 5,000 hbts	0,14	0	2,57	0	0,28	0,42	0	1,57	5

Il faut noter que ces résultats sont du principalement au fait que les trois plus grosses activités du secteur : le BTP, le textile et l'alimentation qui représentent prés de 80 % du poids total des activités, sont ubiquistes, et disposent d'un grand nombre de petites unités dans les grands pôles industriels, alors que les autres activités, discriminantes et concentrant une main d'œuvre beaucoup plus conséquente, ne

représentent qu'un faible pourcentage du poids total des activités, et est donc peu représentative par rapport aux résultats obtenus.

Il y'a donc fausse lecture des évolutions du poids minimum et moyen vu le manque de données concernant le nombre d'emplois, donnée fondamentale.

II.2.d. Spécialisation et diversification :

Nous pouvons remarquer que les indices organisent les villes en trois grandes catégories.

(1) Villes diversifiées : dont les indices sont relativement faibles, Di $\leq$ à 0,07, Gi>0,38 et Ii $\leq$ 0,39. Ces villes ont des profils assez diversifiés et ont des sur-représentations dans plusieurs activités (entre autres les activités ubiquistes).

(2) Villes spécialisées : dont les indices sont plus élevés, Di varie entre 0,07 et 0,9 et Ii varie entre 0,39 et 0,48, concernent les villes ayant une ou deux sur-représentations dans une activité, ou des sur-représentations fortes dans des activités discriminantes (ISMEE par exemple).

(3) Villes dont les indices sont forts : Di > 0,1 et Ii > 0,48. Ce sont les villes qui ont de fortes sous-représentations dans toutes les catégories d'activités, et donc des pôles sans activité industrielle notable.

II.2.e. Elaboration des classes :

Dans ce secteur particulier, les classes de villes sont élaborées par rapport au profil moyen absolu, et les écarts des centres par rapport à ce profil. Ceci est du au fait que l'activité industrielle est dans une large mesure dépendante du nombre d'unités de production, et est de plus en rapport avec des inerties d'ordre historique (Rouiba - Reghaïa, Blida, Alger-Centre…).

Nous avons donc pour ce secteur particulier favorisé le profil moyen absolu, et les écarts des centres par rapport à ce profil. Ceci nous donne un profil moyen de :

- Pour les activités industrielles liées au secteur primaire :
  - Une unité d'activités industrielles liées à l'agriculture, à la pêche et à l'élevage par pôle.
  - 01 unités mines et carrières pour 05 pôles.

- Pour les activités industrielles de transformation des métaux :
  - 03 unités ISMEE pour 04 pôles.

- Pour les activités industrielles de transformation diverses :
  - 19 unités d'industrie textile par pôle.
  - 15 unités d'industrie alimentaire par pôle.
  - 05 unités d'industrie chimique par pôle.
  - 09 activités industrielles diverses par pôle.

- Pour les activités industrielles liées au secteur tertiaire :
  - 31 unités d'industrie BTP par pôle.

II.2.f. Conclusion : Classes et disparités.

Nous aboutissons à quatre grandes classes de pôles industriels, qui sont :

(1) Gros centres industriels : ces centres sont caractérisés par un nombre important d'unités industrielles et des sur-représentations concernant la majorité des activités (surtout les activités ubiquistes). Le secteur industriel y est donc important et diversifié.

Les pôles de cette classe de villes sont caractérisés par un poids dépassant le 1 % du poids total des activités du secteur, Di toujours inférieur à 1 (inférieur à 0,5 en général) et Gi entre 0,63 et 0,79.

Ces pôles sont au nombre de 18 : Rouiba-Réghaïa, Alger-Centre, Blida, Bab El Oued, El Harrach, Hussein Dey, Kouba, Chéraga, Aïn Benian, Boufarik, Beni Tamou, Bologhine, Hadjout, Koléa, Soumaa, Birtouta, Ouled Yaïch.

Cependant, les pôles de Rouiba-Réghaïa, de Blida, et l'ensemble de l'aire de diffusion du centre d'Alger algérois s'en détachent fortement.

(2) Villes à profils spécifiques : Ces centres sont caractérisés par une importante sur-représentation dans une ou deux catégories d'activités industrielles. Les autres catégories étant globalement faiblement sur-représentées. Le poids de ces centres avoisine le 1% du poids total des activités du secteur. Les indices sont assez faibles, vu leur moyenne diversification. Di varie globalement jusqu'à 1 (peut aller à 17 dans de très rare cas), et Ii varie entre 9 et 48.

Cette catégorie regroupe des pôles (au nombre de 35) spécialisés dans des catégories précises :

- *I.S.M.E.E :* Oued Smar, Gué de Constantine, Borj El Kiffan, Eucalyptus, Baba Hassen, Ouled Fayet, Cherchell, Fouka, Bou Ismaïl, El Achour, Khraïcia, Zéralda, Bordj Menael, Khemis El Khechna.
- *Mines et carrières :* Bouinan, Chebli, Ouled Chbel, Guerrouaou, Beni Mered, Larbâa, Bougara, Oued El Alleug.
- *Chimie :* Sidi Moussa, Saoula, Staouéli.
- *B.T.P :* Baraki, Bouzaréah (avec textiles), Birkhadem (avec textiles), et Bir Mourad Raïs (avec alimentation).
- *Textiles et alimentation :* Hamma, Oued Koreïche, El Biar.
- *Divers :* El Madania, Douéra, Draria.

(3) Centres possédant une faible activité industrielle :

Les centres possédant quelques unités, mais n'ont pas un poids important (supérieur à 0,1% en général). Di y est variable (entre 0,1 et 11), et Ii y est

ANS LA RÉGION ALGÉROISE

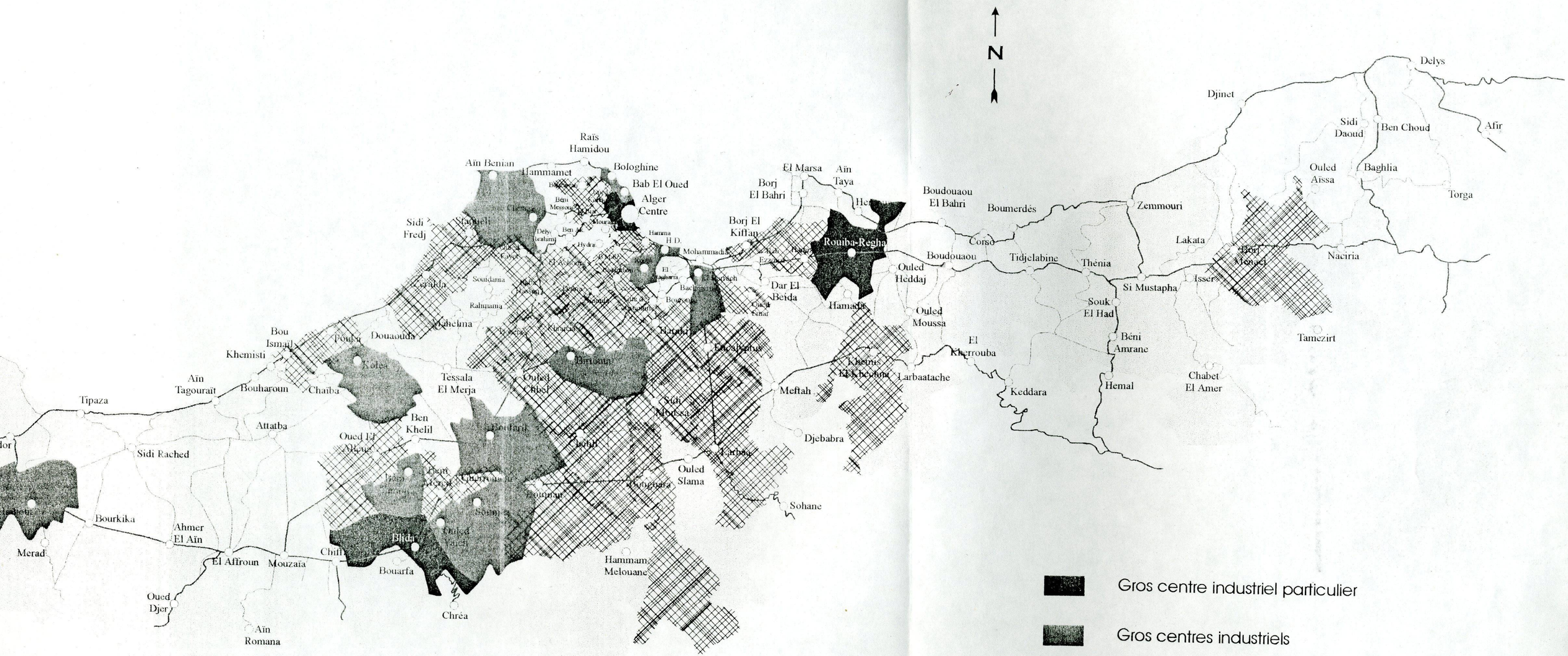

- Gros centre industriel particulier
- Gros centres industriels
- Centres à profil spécifique
- Centre à faible activité industrielle
- Centres à fort déficit en activités industrielles

CARTE N°36

ORGANISATION DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DANS LA RÉGION

Ech: 1/400.000

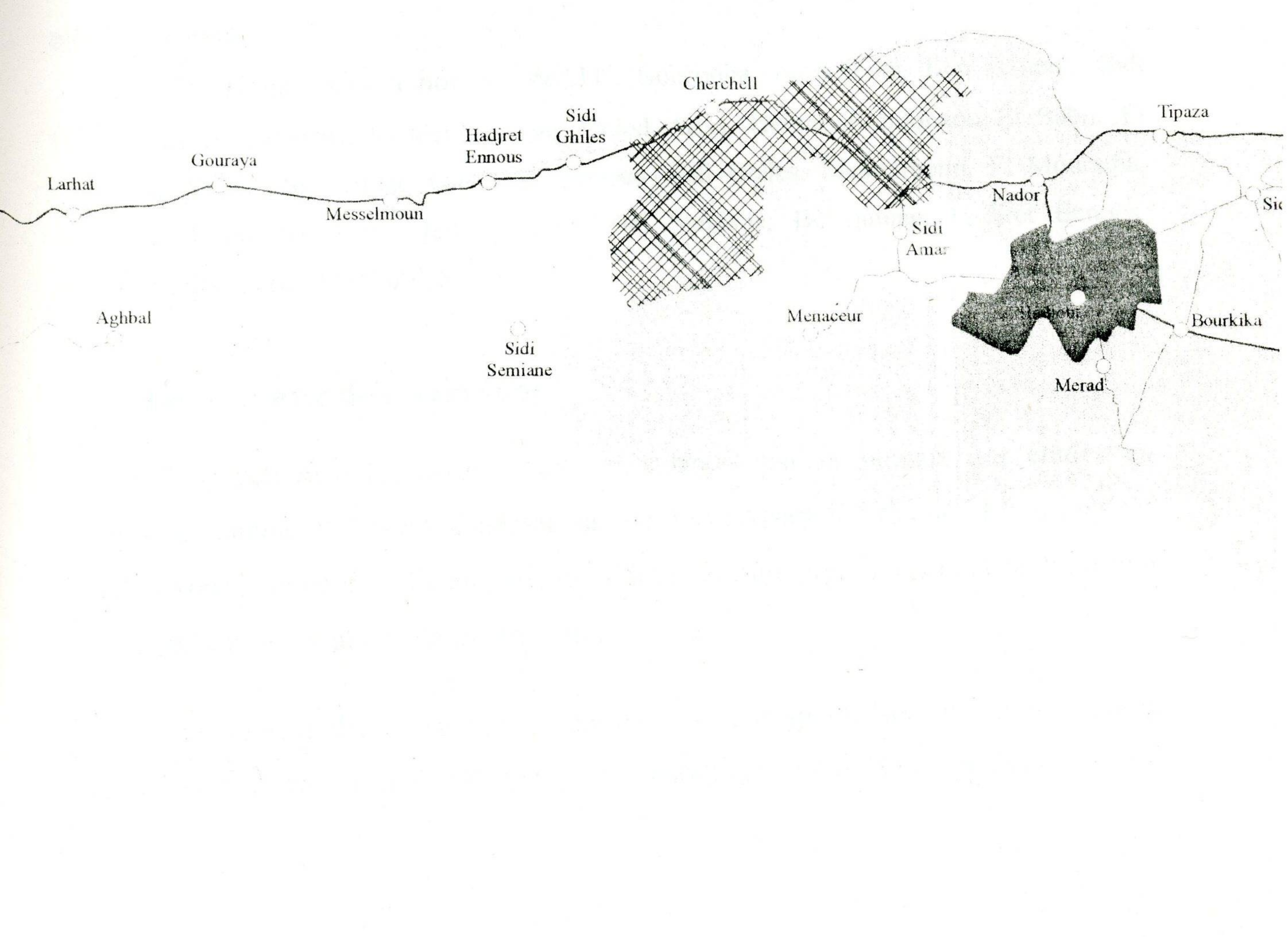

relativement important. Ceci s'explique par les écarts négatifs au profit moyens en termes absolus et non en termes d'apports d'activités.

Ces pôles sont au nombre de 55 : Dar El Beïda, Bab Ezzouar, Dély Ibrahim, El Magharia, Baghlia, Naciria, Isser, Zemmouri, Si Mustapha, Tidjelabine, Chabet El Amer, Thénia, Aïn Taya, Corso, Boumerdés, Ouled Moussa, Larbâatache, Borj El Bahri, El Marsa, Ben Choud, Delys, Beni Amrane, Souk El Had, Ouled Heddaj, Heraoua, Lakata, Hamada, Tipaza, Menaceur, Nador, Chaïba, Merad, Ahmer El Aïn, Bouharoun, Sidi Rached, Mahelma, Mouzaïa, El Affroun, Bouarfa, Aïn Romana, Tessala El Merja, Meftah, Ouled Slama, Hammam Melouane, Ben Khelil, Hammamet, Raïs Hamidou, Douaouda, Bourkika, Khemisti, Aïn Tagouraït, Rahmania, Attatba, Souidania, Oued Djer.

(4) Centres ayant un important déficit en activités industrielles :

Ces centres sont les pôles caractérisés par une sous représentation généralisée de l'activité dans tous les secteurs. Le poids y est généralement inférieur à 0,1%, avec un faible indice Di, mais de grands indices Ii, qui dénote l'importance des sous-représentations.

Ces pôles sont au nombre de 31 : Bourouba, Bachdjerah, Ben Aknoun, Sidi Daoud, Djinet, Tamezirt, Keddara, Torga, Ouled Aïssa, Hemal, Boudouaou El Bahri, El Kherouba, Larhat, Sidi Amar, Gouraya, Damous, Sidi Ghiles, Messelmoun, El Mouradia, Hydra, Mohammadia, Beni Messous, Afir, Sidi Semiane, Bouyamine, Hadjret Ennous, Aghbal, Chiffa, Chréa, Djebabra, Sohane.

II.3. Le secteur des services :

Les activités de services sont considérées par la plupart des études en urbanisme comme l'élément fondamental de l'organisation urbaine. En effet, ces activités sont le moteur de l'économie urbaine, et ont un large impact sur la définition de l'organisation urbaine et de sa structure.

Le secteur des services, conventionnellement appelé secteur tertiaire, subit durant ces dernières années de profondes mutations qui mettent en évidence une

nouvelle forme de tertiaire, ce que certains appellent le tertiaire supérieur, et ce que d'autres nomment le secteur quaternaire. Ce tertiaire supérieur concerne le haut de la hiérarchie des activités de service : les activités de décision, de gestion et de commandement.

Ce secteur quaternaire est devenu dans les récentes études urbaines le principal organisateur de la hiérarchie urbaine dans les réseaux transnationaux de villes. En effet, plus une ville dispose de sièges sociaux de multinationales, plus sa vocation internationale est mise en valeur.

II.3.a. Organisation des activités :

Nous avons 15 grands types d'activités de service que nous citons ci dessous :

1. Hôtels : nous avons pris ici le nombre d'hôtels qu'ils soient situés au sein des centres urbains, des complexes touristiques ou dans les zones périphériques.

2. Nombre d'étoiles : indicateur pertinent du niveau de la qualité des infrastructures hôtelières, nous avons pris le nombre d'étoiles de l'hôtel le plus prestigieux de chaque pôle urbain.

3. Cafés : important indicateur du nombre de lieux sociaux de communication.

4. Restaurants : nous n'avons pris ici que les établissements de restauration classique, sans prendre en compte les lieux de restauration rapide (fast food, pizzerias).

5. Bureaux d'études et ingénierie : Elle touche les diverses formes d'activités :

   - Architectes et bureaux d'études d'architecture.
   - Contrôle du bâtiment.
   - Décorateurs et designers.
   - Urbanistes.
   - Experts en estimation immobilière.
   - Bureaux d'études d'ingénierie (industrie, infrastructures et autres).
   - Consulting en ingénierie.

6. Services financiers : Elle touche aux services financiers et conseils :
   - Assurances.
   - Banques.
   - Chambres de commerces.
   - Commissaires priseurs.
   - Comptables.
   - Experts comptables et commissaires aux comptes.
   - Conseils et études économiques.
   - Conseils et études financières.

7. Services juridiques : Elle touche aux services juridiques et conseils :
   - Avocats et conseils juridiques.
   - Huissiers de justice.
   - Notaires.
   - Conseils juridiques et experts.

8. Agences commerciales et représentations : Elles touchent aux divers agents commerciaux et représentations :
   - Agences immobilières.
   - Agences de tourisme et de voyage.
   - Automobiles (concessions et représentations).
   - Import-Export.
   - Promotion et gestion immobilière.
   - Agents et cabinets d'affaires.
   - Agents commerciaux divers.
   - Représentations diverses.

9. Services de prestation en communication et publicité : Concerne le domaine de l'information, de la communication, des arts graphiques et de la publicité :
   - Réalisation et impression de supports de communication (affiches, dépliants, badges, etc.).
   - Agences de presse et d'information.
   - Agences photographiques de presse.

- Installation d'expositions.
- Imprimeurs et éditeurs.
- Presse (journaux, revues, etc.).
- Publicité.
- Sérigraphie.

10. Services informatiques : Services liés à l'informatique :
    - Conception.
    - Logiciels et progiciels.
    - Matériels et fournitures.
    - Mini et gros systèmes.
    - Périphériques et services après vente.
    - Etudes, services et conseils.
    - Formations.
    - Divers.

11. Ambassades, consulats et autres représentations diplomatiques étrangères.

12. Commerces : en tous genres, de détail et de gros.

13. Services fournis aux ménages : touchent les divers services marchands et ainsi les réparations diverses fournis aux ménages.

14. Services fournis aux entreprises, collectivités et administrations : touchent les divers services fournis aux entreprises, tels les réparations, la maintenance, la logistique, comme par exemple la maintenance du matériel bureautique et électronique, ainsi que les locations diverses (automobiles, véhicules divers, matériel et outillage spécialisé…).

15. Services divers : concernent :
    - Administrations publiques (ministères, etc.).
    - Sièges sociaux des entreprises publiques et privées.
    - Auto-écoles.
    - Photographes.
    - Traducteurs.

- Divers.

Après examen de l'organisation de ces activités, nous pouvons dire que nous avons remarqué que ces activités se regroupaient en trois grandes classes :

(1) Les activités d'accueil : comprennent principalement les activités hôtelières et de restauration :

- Hôtels.
- Nombre d'étoiles.
- Commerces.
- Restaurants.

(2) Les activités d'appui au quartenaire : ces services sont pour la plupart des appuis forts aux activités de gestion, d'organisation et de décision. Elles constituent les activités de soutien à la gestion du réseau urbain, et concernent :

- Bureaux d'études et ingénierie.
- Services financiers.
- Services juridiques.
- Agences commerciales et représentations.
- Services de prestation en communication et publicité.
- Services informatiques.
- Ambassades et représentations diplomatiques diverses.

(3) Les activités de service tertiaire : elles se composent des activités de service classiques :

- Commerces.
- Services fournis aux ménages.
- Services fournis aux entreprises.
- Services divers.

II.3.b. Poids des activités :

L'organisation des activités relève plus du pois relatif que du poids absolu, car les unités de mesure pour les différentes catégories d'activités sont pratiquement semblables. Nous relevons dés le départ l'importance d'Alger Centre comme pôle centralisant près du quart des activités du secteur (24,49% pour le poids relatif et 19,67% pour le poids absolu). Cependant, l'aire de diffusion du centre d'Alger concentre plus du tiers des activités du secteur (34,64% relatif et 27,14% absolu). Aucun autre centre ne vient dérouter cette écrasante domination.

Graphique N°10: Distribution des activités du secteur des services par centre

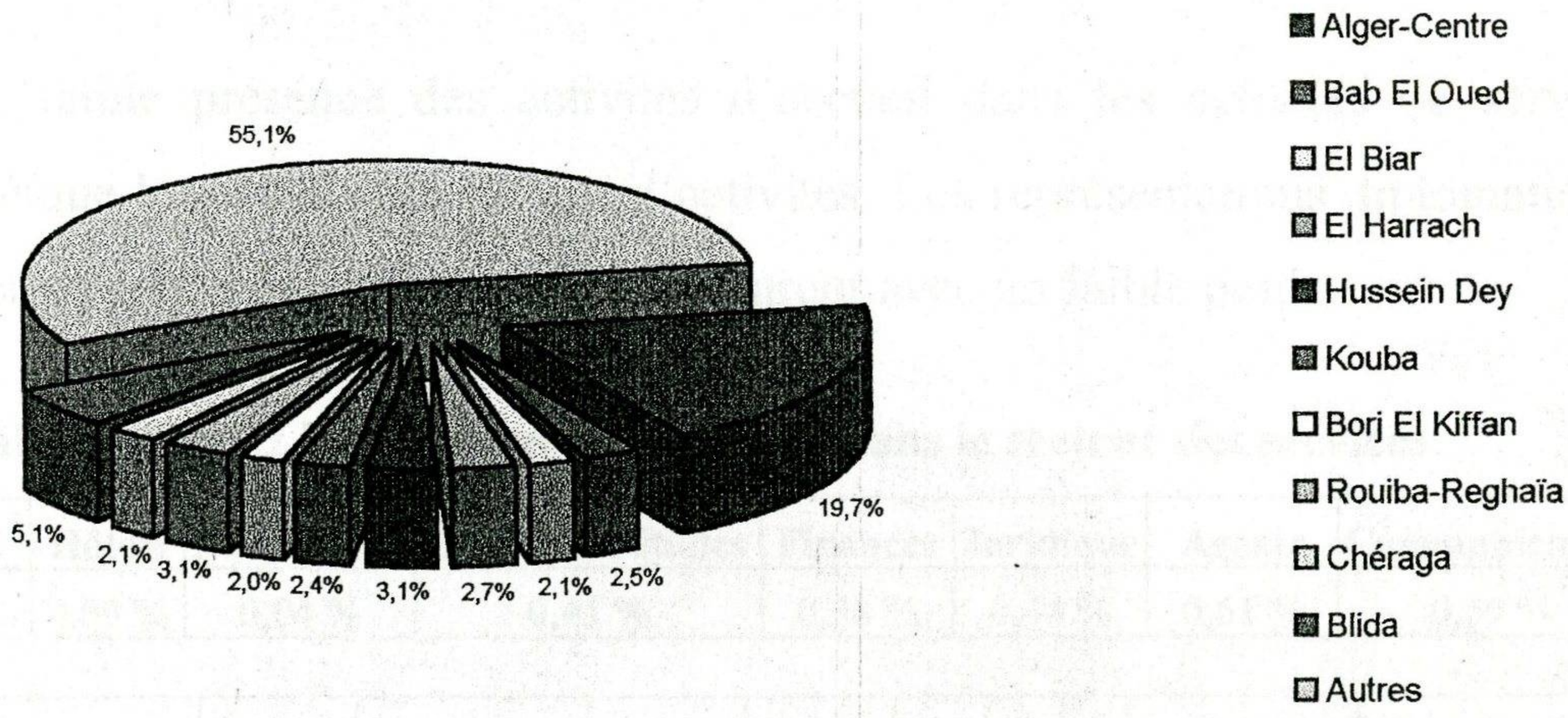

Nous relevons une répartition de ces activités autour des activités de commerce. En effet, les commerces représentent 92,3 % des activités de services. Elles sont donc le principal indicateur de leur organisation.

Les services fournis aux ménages viennent en seconde position avec 2,3 % du poids total des activités. Elles sont suivies par une série d'activités qui représentent relativement un poids comparable dans la structure des activités (globalement entre 0,4 et 0,6% du poids total des activités) : bureaux d'études, services financiers, services juridiques, services de communication, services informatiques, cafés, restaurants, services fournis aux entreprises, agences commerciales et services divers.

Graphique N°11: Distribution des activités dans le secteur des services

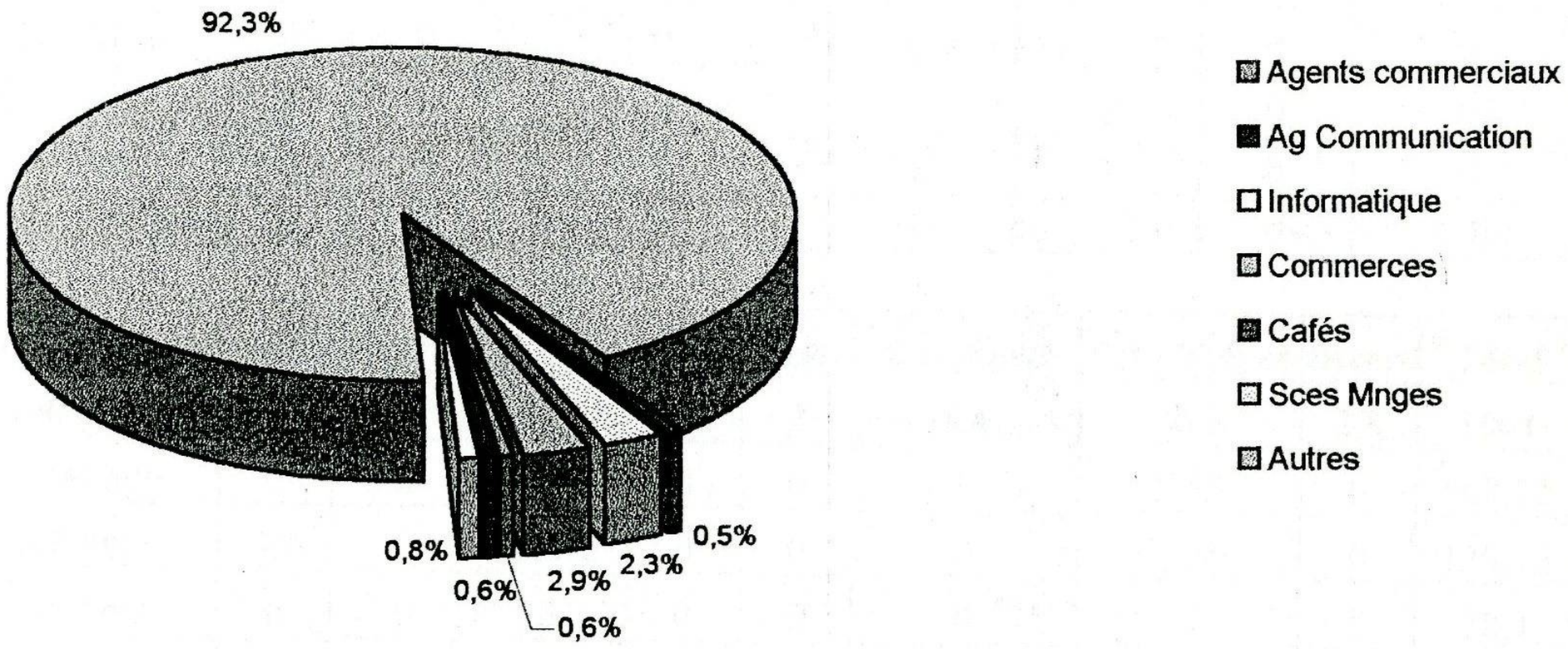

Une faible présence des activités d'accueil dans les activités de services dénote le manque lourd dans ce secteur d'activités. Les représentations diplomatiques vu leur caractère sont très peu présentes, et figurent avec un faible poids.

Tableau N°07 : Répartition des activités dans le secteur des services

Type d'activité	Hôtels	Nbre étoiles	Bureaux d'études	Finances	Juridique	Agents	Communication
Poids	0,09 %	0,04 %	0,41 %	0,38 %	0,44 %	0,61 %	0,59 %

Type d'activité	Ambass.	Inform.	Commerces	Cafés	Rest.	Sces Epses	Sces Mnges	Divers
Poids	0,06 %	0,76 %	92,30 %	0,50 %	0,43 %	0,40 %	2,34 %	0,578401636

II.3.c. Evolution des profils minimum et moyen :

Concernant le profil minimum, il comprend à toutes les classes de taille de villes l'activité commerciale, qui est l'activité ubiquiste du secteur. C'est uniquement à partir des villes de 20.000 habitants qu'émergent d'autres activités comme fond commun : les services fournis aux ménages, et à partir de 50.000 habitants : les activités liées au juridique.

Concernant les villes de plus de 100.000 habitants, plusieurs activités apparaissent, sauf en ce qui concerne les représentations diplomatiques qui sont de réelles activités discriminantes.

Tableau N°08 : Profil minimum d'activités dans le secteur des services

Catégorie de centre / activité	Hôtels	Etoiles	Bureaux d'études	Finances	Juridique	Agents	Communic.
Centre de plus de 100,000 hbts	0,2	0	1,6	1	4,2	5,4	6,2
Centre de 50 à 100,000 hbts	0	0	0	0	0,85	0	0
Centre de 20 à 50,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0
Centre de 10 à 20,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0

Catégorie de centre / activité	Amb.	Inform.	Com.	Cafés	Rest.	Sces Epses	Sces Mnges	Divers	Total
Centre de plus de 100,000 hbts	0	4	1513,8	1,8	2	6,4	30,6	2,8	1601
Centre de 50 à 100,000 hbts	0	0	535,4	0	0	0	6,55	0	567,15
Centre de 20 à 50,000 hbts	0	0	119,2	0	0	0	1,35	0	129,15
Centre de 10 à 20,000 hbts	0	0	25,2	0	0	0	0	0	28,1
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0	20,05	0	0	0	0	0	22,05
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	2	0	0	0	0	0	2,3

En ce qui concerne le profil moyen, les activités suivent de manière croissante les classes de tailles de villes, et à part les villes de moins de 5.000 habitants, les autres classes de villes disposent toutes d'un nombre d'activités dans tous les secteurs pratiquement.

Tableau N°09 : Profil moyen d'activités dans le secteur des services

Catégorie de centre / activité	Hôtels	Etoiles	Bureaux d'études	Finances	Juridique	Agents	Communic.
Centre de plus de 100,000 hbts	11,4	2	32	41,2	57,6	46,2	63
Centre de 50 à 100,000 hbts	0,66	0,66	9,77	6,66	6,72	10,72	12,16
Centre de 20 à 50,000 hbts	0,47	0,43	3,25	2,85	2,85	6,08	3,29
Centre de 10 à 20,000 hbts	0,43	0,38	0,89	0,64	0,66	1,41	1,64
Centre de 5 à 10,000 hbts	0,22	0,22	0,22	0,09	0	0,59	0,22
Centre de moins de 5,000 hbts	0,28	0	0	0	0,14	0	0

Catégorie de centre / activité	Amb.	Inform.	Com.	Cafés	Rest.	Sces Epses	Sces Mnges	Divers	Total
Centre de plus de 100,000 hbts	1,4	72	7287,2	36,6	51,8	32,8	203,2	48,6	7987,2
Centre de 50 à 100,000 hbts	1,5	14,77	1675,83	5,61	5,66	7,88	51,72	9,66	1820,05
Centre de 20 à 50,000 hbts	0,91	6,1	750,56	4,68	2,87	2,91	15,89	5,08	808,29
Centre de 10 à 20,000 hbts	0,05	1,3	319,53	2,38	0,94	1,56	5,89	1,66	339,43
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0,04	113,63	1,68	0,81	0,13	2,59	0,54	121,04
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	26,28	0,85	0,14	0,28	0,14	0	28,14

Ces résultats confirment avec deux exceptions mineures sur l'ensemble des résultats (voir tableau) que les activités de services s'organisent selon la taille des

villes, dans notre région, et qui doublent ou triplent en importance d'une classe à une autre.

II.3.d. Spécialisation et diversification :

Les indices de spécialisation et de diversification nous organisent quatre grandes classes de noyaux urbains :

(1) Centres avec de faibles indices : ce sont les villes dont Di < 0,004 et Ii < 0,04, et elles concernent les pôles de service importants et qui contiennent une variété d'activités en grand nombre et touchant aux trois grandes catégories d'activités (accueil, tertiaire et appui au quartenaire).

(2) Centres avec de moyens indices : ce sont les villes dont 0,004 < Di <0,01 et 0,02 < Ii < 0,18, et elles concernent les pôles de services spécialisés dans le tertiaire classique.

(3) Villes avec d'importants indices : ce sont les villes dont 0,004 < Di <0,17 et 0,03 < Ii < 0,16, et elles concernent les pôles de services spécialisés dans l'appui aux activités quartenaires.

(4) Villes avec des indices très élevés : ce sont les villes dont 0,01 < Di et 0,05 < Ii, et elles concernent les pôles à très faibles activités tertiaires, et qui ne comprennent en général que quelques activités commerciales.

II.3.e. Elaboration des classes :

Les classes de centres sont élaborées principalement par rapport au profil relatif. En effet, les activités de service de par leur organisation, sont généralement tributaires de leur rayonnement et du nombre de personnes drainées ou touchées par les prestations qu'elles offrent.

Le profil moyen relatif nous révèle que la ville moyenne posséderait :

- Pour les activités d'accueil :
    - 1 hôtel pour 30.400 habitants.
    - 1 étoile pour 62.190 habitants.
    - 1 café pour 6.198 habitants.
    - 1 restaurant pour 11.434 habitants.

- Pour les activités d'appui au quaternaire :
    - 1 activité d'ingénierie pour 13.339 habitants.
    - 1 activité financière pour 16.313 habitants.
    - 1 activité juridique pour 14.293 habitants.
    - 1 agence commerciale pour 7.867 habitants.
    - 1 service de communication pour 9.660 habitants.
    - 1 ambassade pour 79.229 habitants.
    - 1 service informatique pour 8.079 habitants.

- Pour les activités de services tertiaires :
    - 1 commerce pour 48 habitants.
    - 1 service aux entreprises pour 11.121 habitants.
    - 1 service aux ménages pour 2.143 habitants.
    - 1 service divers pour 7.978 habitants.

Le profil moyen absolu :

- Pour les activités d'accueil :
    - 0,8 hôtels par pôle.
    - 0,4 étoiles par pôle.
    - 4,6 cafés par pôle.
    - 3,9 restaurants par pôle.

- Pour les activités d'appui au quaternaire :
    - 3,82 activités d'ingénierie par pôle.
    - 3,5 activités financières par pôle.
    - 4,1 activités juridiques par pôle.

- 5,6 agences commerciales par pôle urbain.
- 5,4 activités de communication par pôle.
- 0,5 ambassades par pôle.
- 6,9 services informatiques par pôle.

- Pour les activités de services tertiaires :
  - 847,3 commerces par pôle.
  - 3,6 services aux entreprises par pôle.
  - 21,5 services aux ménages par pôle.
  - 5,3 activités diverses par pôle.

II.3.f. Synthèse : classes et disparités :

Concernant la hiérarchie urbaine obtenue après analyse des profils urbains, nous avons sept catégories de pôles urbains :

(1) Pôle primatial :

Le centre ville (Alger-Centre, Sid M'hamed et la Casbah) représente un pôle primatial dans les activités de services. Il englobe prés de 25% (24,49%) des activités tertiaires de la zone. Si on lui rajoute les autres pôles de l'aire de diffusion du centre d'Alger, son poids dépassera le tiers des activités de services de toute la zone (34,64%), donc, une domination sans commentaire.

Le centre ville possède un indice de spécialisation et de diversification des plus faibles (Di = 0,01 et Ii = 2), alors que les sur-représentations sont très fortes par rapport au profil moyen par activité. Il y a donc sur-représentation de toutes les activités, et diversité et variété de celles-ci.

(2) Grands pôles de services :

Ces pôles sont caractérisés par un poids important dans la structure des activités (entre 1 et 5% du poids total des activités), et une variété d'activités (Ii et Di faibles, Ii entre 1,1 et 4 ainsi que Di entre 0,01 et 0,04 ; sauf pour El Biar ou une

grande sur représentation des activités d'appui au quaternaire marque une petite spécialisation).

Ces pôles au nombre de douze (12), et sont donc caractérisés par de grandes sur-représentations (par rapport au profil moyen) dans la majorité des activités.

Ce sont : Blida, Rouiba-Réghaïa, Bab El Oued, Hussein Dey, El Hamma, El Biar, Kouba, Chéraga, Aïn Taya, Borj El Kiffan et El Madania.

(3) Pôles d'appui aux services quaternaires :

Ces pôles sont caractérisés par une spécialisation dans les activités d'appui au quaternaire, aux dépens des activités tertiaires classiques, leur poids avoisine le 1% du total des activités dans la plupart de ces pôles (sauf pour Ben Aknoun et Boumerdés, où il avoisine le 0,5%). L'indice Ii et Di sont pour la plupart faibles (Ii entre 1 et 4, et Di entre 0,04 et 1,7), sauf dans les cas où une forte sur-représentation dans les activités quaternaires existe, principalement dans les petits pôles (Ben Aknoun et Boumerdés, avec Mohammadia et Hydra).

Ces pôles sont au nombre de huit (08) : Bir Mourad Raïs, Bouzaréah, Hydra, Boumerdés, Mohammadia, Ben Aknoun, El Mouradia et Birkhadem.

(4) Pôles de services tertiaires :

Ces pôles sont plutôt confortés dans les activités tertiaires classiques, leurs activités restent cependant variées (Ii et Di faibles, avec Ii entre 2 et 5, et Di entre 0,02 et 0,07), et ils représentent les pôles de soutien de la métropole en marge de l'agglomération algéroise.

Ces pôles sont au nombre de douze (12) : Boudouaou, Hadjout, Douera, Draria, Cherchell, Bou Ismaïl, Staouéli, El Affroun, Boufarik, Zéralda, Koléa, Ain Bénian.

(5) Petits pôles de services :

Ce sont des pôles à faible spécialisation (Di entre 0,02 et 0,1 et Ii entre 2 et 6) sauf quand il s'agit d'activités d'accueil (El Hamma, Chiffa, Tipaza,…) ou les indices

sont forts (Ii entre 6 et 18 et Di entre 0,3 et 0,9). Leur poids est inférieur à 1% et sont donc de petits pôles avec un certain nombre de sur - représentations d'activités de services.

Ces pôles sont au nombre de 20 : Bologhine, Hamma, Oued Smar, Dar El Beïda, Bab Ezzouar, Dély Ibrahim, Bordj Menael, Thénia, Bordj El Bahri, El Marsa, Khemis El Khechna, Tipaza, Baba Hassen, Fouka, Saoula, Chiffa, Birtouta, Meftah, Larbaa, Sidi Moussa.

(6) Pôles à faibles activités de service :

Ce sont des pôles qui possèdent en général une petite sur-représentation dans une seule activité. Ces sur-représentations sont généralement assez moyens (Ii avoisinant le 5 et Di avoisinant le 0,1 en général), sauf dans de rares cas (Chréa, Hammam Melouane). Dans d'autres cas, les indices (Ii et Di) sont importants à causes de quelques fortes sous-représentations de certaines activités (Douaouda et Tidjelabine).

Le poids de chaque pôle est rarement supérieur à 0,5% du poids total des activités du secteur. Nous avons séparé ces pôles de ceux qui n'ont aucune activité tertiaire, car leur structure est différente.

Ces pôles sont au nombre de 29 : Oued Koreïche, Baraki, Bourouba, Bachdjerah, Hammamet, Raïs Hamidou, Gué de Constantine, El Magharia, Eucalyptus, Zemmouri, Tidjelabine, Ouled Moussa, Delys, Douaouda, Gouraya, Ouled Fayet, Damous, Merad, El Achour, Souidania, Bouira, Mouzaïa, Soumaa, Ouled Yaïch, Chéra, Bougara, Oued El Alleug, Beni Tamou, Hammam Melouane.

(7) Pôles où les activités de services sont «déficientes » :

Ces pôles sont caractérisés par des sous-représentations dans toutes les activités de services (en rapport avec le profil moyen absolu). Si certains de ces pôles ont une petite sur-représentation par rapport au profil relatif (Corso, Nador) nous

l'avons estimée comme négligeable, en rapport avec sa forte sous-représentation dans le profil absolu.

Une grande majorité de ces pôles ne dépasse pas 0,2 % dans le poids total des activités et les indices sont importants (Ii > 5 et Di > 0,1 en général) d'ou l'importance des écarts au profil moyen.

Ces pôles sont au nombre de 58 : Ouled Slama, Ben Khelil, Beni Messous, Afir, Baghlïa, Sidi Daoud, Naciria, Djinet, Isser, Si Mustapha, Chabet El Amer, Tamezirt, Corso, Larbâatache, Keddara, Torga, Ouled Aïssa, Ben Choud, Hemal, Beni Amrane, Souk El Had, Boudouaou El Bahri, Ouled Heddaj, Heraoua, Lakata, Hamada, El Kherouba, Menaceur, Larhat, Bourkika, Khemisti, Sidi Amar, Nador, Chaïba, Aïn Tagouraït, Rahmania, Ahmer El Aïn, Bouharoun, Sidi Ghiles, Messelmoun, Sidi Rached, Attatba, Khraïcia, Sidi Semiane, Bouyamine, Hadjret Ennous, Mahelma, Aghbal, Chebli, Ouled Chbel, Bouarfa, Oued Djer, Aïn Romana, Guerrouaou, Tessala El Merja, Beni Mered, Djebabra, Sohane.

E DANS LA RÉGION ALGÉROISE

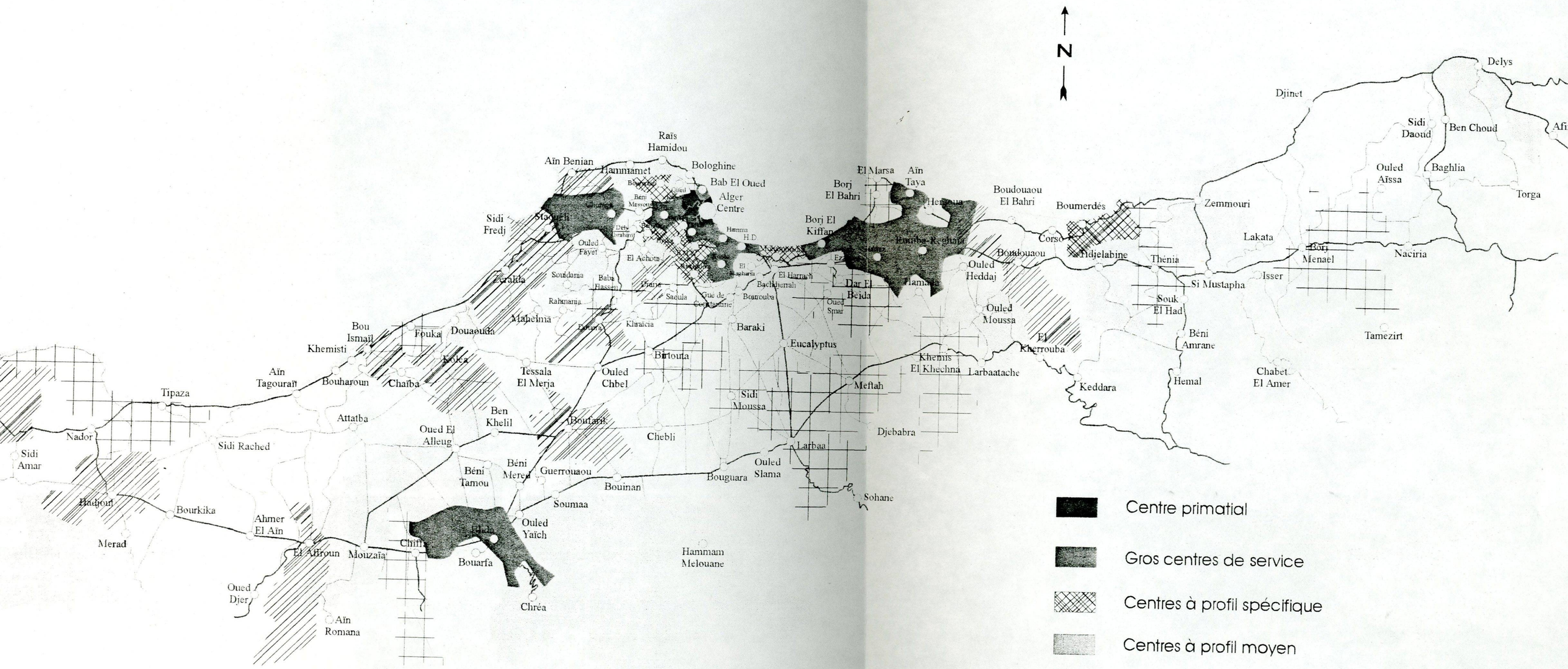

CARTE N°37

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE SERVICE DANS LA RÉ

Ech: 1/400.000

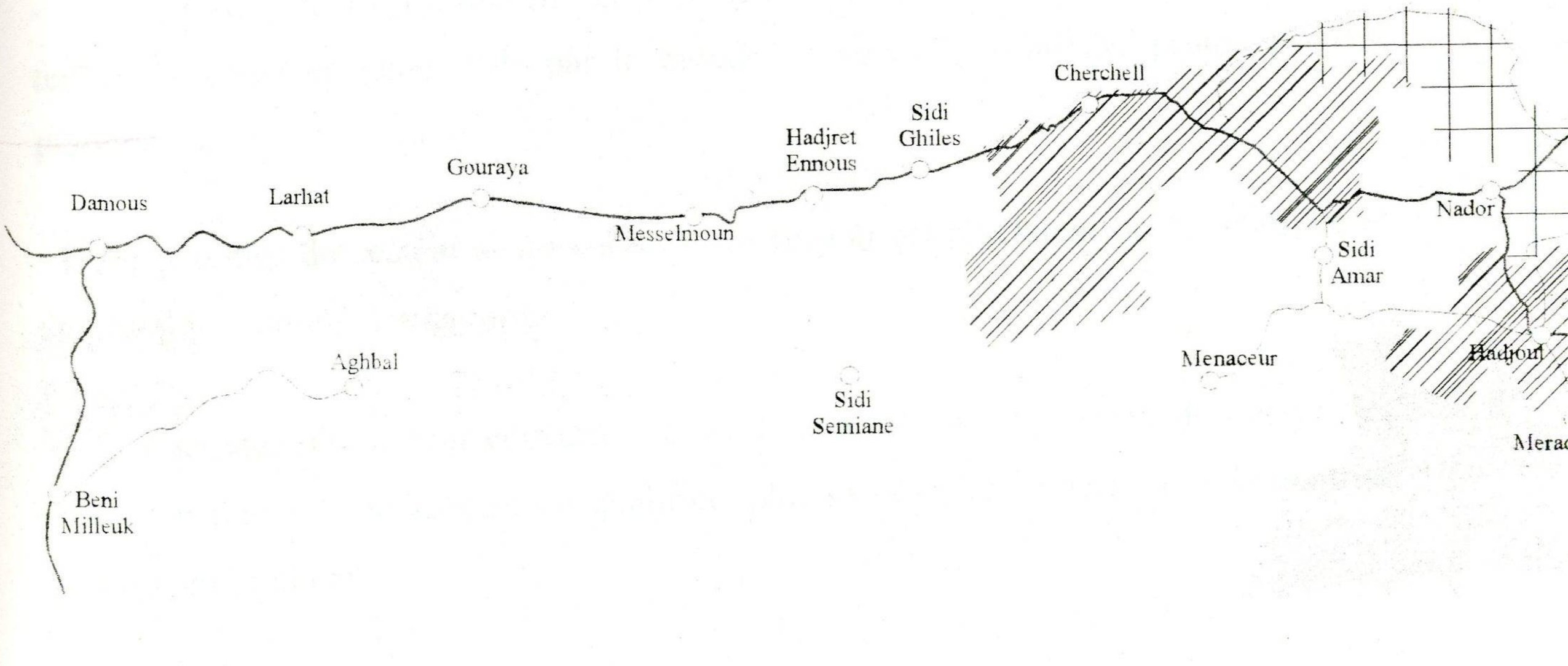

LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS :

Ce sont les activités qui n'ont pas le but lucratif comme objectif principal, mais dont l'existence au niveau des zones urbaines est une forte nécessité. Ce sont des activités qui garantissent le bien être des habitants et leur émancipation, et leur qualité et nombre est révélatrice du niveau de vie, ce qui devient pour beaucoup de pays surtout occidentaux un facteur puissant de localisation des activités productives.

Les équipements collectifs sont un besoin vital pour les villes actuelles, et leurs catégories ne cessent de s'enrichir de jour en jour.

Nous avons considéré quatre types d'activités différents qui sont :

- Les activités du secteur sanitaire : ce secteur est devenu un fondement de l'élaboration de la hiérarchie urbaine.

- Les activités du secteur sportif : ce secteur est en plein essor vu l'augmentation du temps de loisirs en général de par le monde, et vu l'effet sanitaire promu par ses pratiquants.

- Les activités du secteur socio-culturel : ce secteur est révélateur de la créativité et de l'intérêt culturels des nations.

- Les activités du secteur éducatif : ce secteur est un réel promoteur de l'essor des villes, car plus une population est qualifiée, plus sa capacité de gestion et de maîtrise est mise en pratique.

II.4. Les activités du secteur sanitaire :

Le secteur sanitaire fait partie, pour beaucoup, des grosses infrastructures de services des pôles urbains. En effet, de par le rayonnement de ses équipements, il représente un révélateur important dans la hiérarchie des centres urbains, et le rang qui lui est dévolu semble se rattacher à trois critères fondamentaux :…à la population de la ville, son ressort d'influence en tant que chef lieu administratif, son aire d'attraction comme centre de services et de commerce.

Ce secteur se fixe comme objectif l'amélioration de l'état sanitaire de la population, soit dans le cadre de l'éducation sanitaire, soit par d'autres moyens appropriés comme le dépistage et la lutte contre les maladies transmissibles et sociales ainsi que par le biais de la médecine du travail, chargée du respect du règlement général sur la protection du travail.

L'équipement sanitaire a subi durant le dernier siècle une fulgurante transformation : d'asile pour les nécessiteux, il est devenu un centre d'enseignement et d'application technique qui entretient l'activité de nombreuses entreprises dans de multiples secteurs de l'industrie, de la mécanique, de la chimie à l'électronique, en bref, …un des moteurs de l'économie urbaine.

A cet effet, la promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la 'santé' comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie: il s'agit d'un concept pertinent mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé[265] ne relève pas seulement du secteur sanitaire: elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être.

---

(265) Lors de la discussion du projet de décret portant organisation de la promotion de la santé en Communauté française, la définition de la promotion de la santé a fait l'objet d'un large débat en Commission

Le fonctionnement de l'activité sanitaire ne relève donc pas du seul secteur médical mais doit impliquer l'ensemble des politiques publiques dans les conséquences de leurs décisions sur la santé des populations. La dispersion des compétences et des intervenants nécessite aussi une concertation permanente dans l'élaboration de ces politiques.

Le secteur de la santé aujourd'hui cherche à dépasser la prévention[266] en l'intégrant dans une approche globale et prenant en compte la dimension individuelle et collective de la santé et, par là, ses aspects biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, politiques, environnementaux, économiques et éthiques. Le fait de mettre en avant l'essor de la santé ne doit pas entraîner une disqualification des processus éducatifs et informatifs, mais inviter — plus encore qu'auparavant — à inscrire ceux-ci dans une optique participative. Autrement dit: à reconnaître les personnes et les groupes concernés comme des acteurs de l'information et de l'éducation, et non seulement comme des "cibles" ou des "récepteurs".

Concernant enfin l'aspect économique du secteur, il n'y a qu'a voir la bourse algérienne qui en est à ses débuts avec quelques rares entreprises, cependant avec la forte vitalité du secteur avec le grand laboratoire pharmaceutique SAIDAL, très bien représenté. Le secteur sanitaire est devenu, avec la demande de plus en plus accrue d'une hygiène de vie plus saine, un élément incontournable de l'économie urbaine contemporaine.

II.4.a. Organisation des activités :

Les données concernant le secteur sanitaire sont regroupées en une nomenclature de 8 catégories différentes :

1. Médecins.
2. Dentistes.

---

de la santé, des matières sociales, des sports et de l'aide à la jeunesse du Parlement de la Communauté française et ceci en 1997 (PCF, 127-16, 1996-1997, p. 20).

(266) Ibidem.

3. Pharmaciens.
4. Hôpitaux.
5. Lits d'hôpitaux.
6. Polycliniques.
7. Centres de santé.
8. Maternités.

Nous avons considéré que ces catégories peuvent être regroupées en trois grandes classes :

(1) Les praticiens : Regroupe les médecins, les dentistes et les pharmaciens.

(2) Les grosses infrastructures : Regroupe les hôpitaux ainsi que les données relatives au nombre de lits.

(3) Les petites infrastructures : Regroupe les polycliniques, les centres de santé et les maternités.

II.4.b. Poids des activités :

Nous remarquons que pour la distribution des activités du secteur sanitaire par rapport aux centres urbains (poids relatif), il y'a primauté d'Alger-Centre, qui représente prés du sixième du total des activités dans le secteur (14,84 %). L'aire de diffusion du centre d'Alger représente, avec ses 21,17 %, prés du cinquième du poids total des activités. Blida quand à elle représente le douzième du poids total des activités de la région (08,15 %).

Notons cependant qu'un certain nombre de pôles, tous gravitant à proximité du centre ville d'Alger, constituent des centres sanitaires importants : Bab El Oued (3,35 %), El Biar (2,23 %), El Harrach (2,17 %), Hussein Dey (2,22 %), Kouba (3,50 %), Beni Messous (2,53 %), et avec un pôle périphérique, Rouiba Réghaia (2,46 %).

Graphique N°12: Distribution des activités du secteur sanitaire par centre

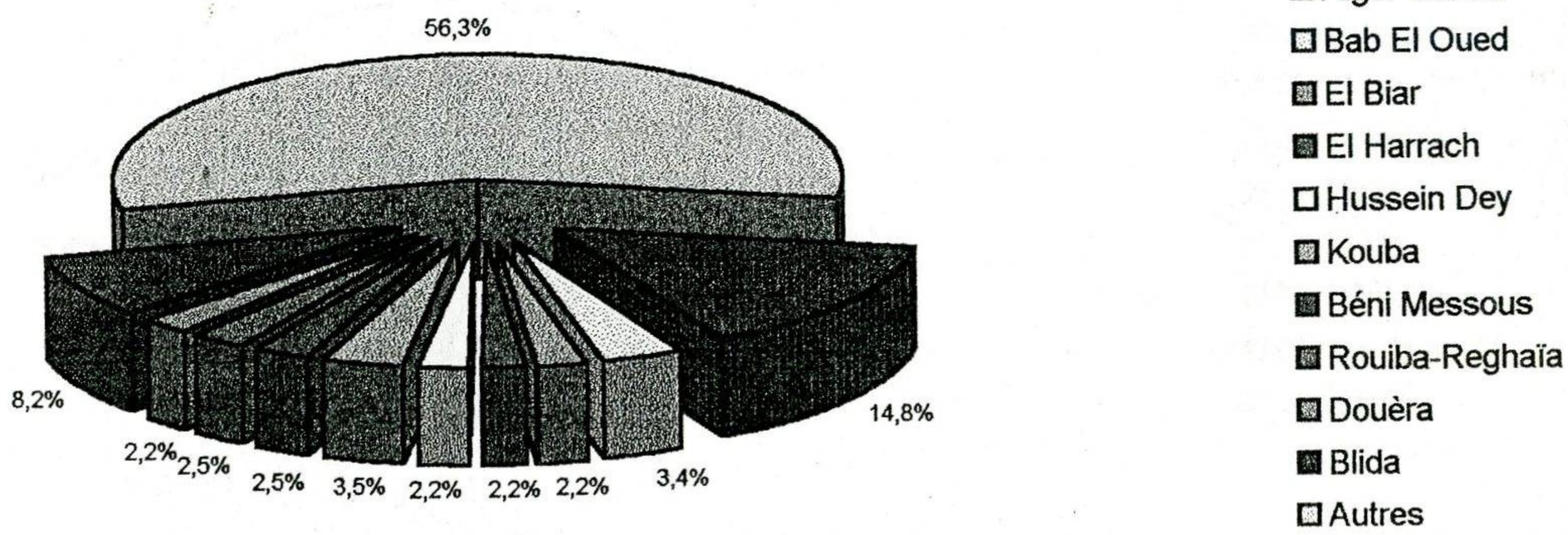

Ces quelques pôles représentent pratiquement la moitié des activités du secteur sanitaire de la région (41,45 %). Nous en concluons donc que le secteur s'organise par fortes concentrations en quelques points clefs du territoire, situés pour la plupart autour d'Alger- Centre.

Concernant les résultats obtenus, nous n'avons pas pris en considération les données concernant le poids absolu (consulter les données en annexe), car il y'a trop de variations entre des unités de mesure non comparables : lits d'hôpitaux, praticiens et autres infrastructures.

Tableau N°10 : Répartition des activités dans le secteur sanitaire.

Type d'activité	Médecins	Dentistes	Pharmaciens	Hôpitaux	Nbre de lits	Polycl.	C.S	Matern.
Poids	33,06 %	9,22 %	3,63 %	0,17 %	51,84 %	0,42 %	1,06 %	0,60 %

A titre d'exemple, le nombre de lit d'hôpitaux représenterait 51,63 % des données, et donc le vecteur fondamental d'organisation du secteur, ce qui serait aberrant et réducteur.

Graphique N°13: Distribution des activités dans le secteur sanitaire

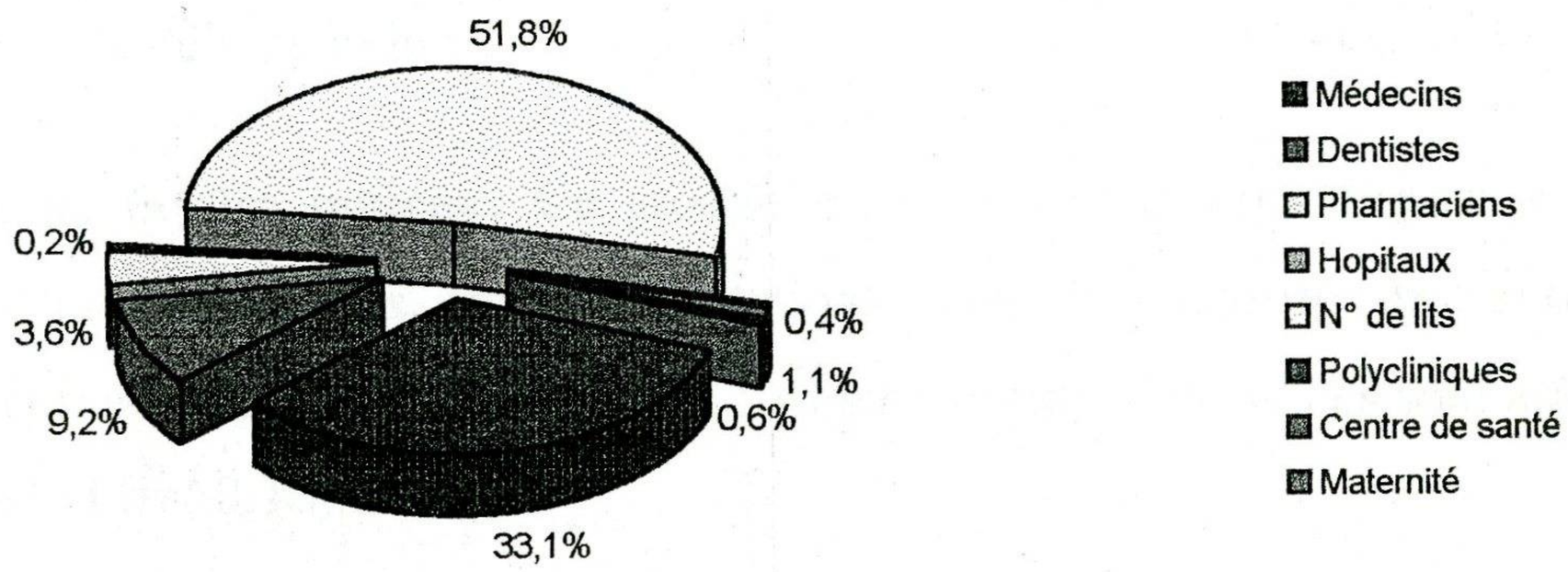

Les praticiens représenteraient prés de la moitié (45,90 %) de l'ensemble des données, et les infrastructures, élément fondamental de lecture de l'organisation du secteur sont marginalisés dans ce poids absolu (moins de 2,5 %).

II.4.c. Evolution des profils minimum et moyen :

Nous notons que la taille des villes est un élément important pour la distribution des activités sanitaires. En effet, il ressort de l'étude des profils minimum et moyen (voir tableaux ci-dessous) que ces profils sont en constante augmentation avec la taille des villes, et ceci concernant toutes les catégories du secteur sans aucune exception.

Tableau N°11 : Profil minimum d'activités dans le secteur sanitaire

Catégorie de centre / activité	Médecins	Dentistes	Pharm.	Hôpitaux	Lits	Polycl.	C.S	Matern.	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	44,4	22,2	18,2	0,2	34,2	2	3,4	3	132,4
Centre de 50 à 100,000 hbts	13,85	5,7	0	0	0	0	0,85	0	43,6
Centre de 20 à 50,000 hbts	4	2	0	0	0	0	0	0	10,35
Centre de 10 à 20,000 hbts	2	0,9	0	0	0	0	0	0	4,9
Centre de 5 à 10,000 hbts	1	0	0	0	0	0	0	0	2,05
Centre de moins de 5,000 hbts	0,3	0	0	0	0	0	1	0	1,3

Tableau N°12 : Profil moyen d'activités dans le secteur sanitaire

Catégorie de centre / activité	Médecins	Dentistes	Pharm.	Hôpitaux	Lits	Polycl.	C.S	Mater.	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	690,8	172,4	35,6	2	1015,2	3,4	7	4,2	1930,6
Centre de 50 à 100,000 hbts	62,88	21	9,88	0,61	114,66	1,22	2,61	1,77	214,66
Centre de 20 à 50,000 hbts	29,29	9,58	5,66	0,2	48,93	0,83	1,45	1,02	97
Centre de 10 à 20,000 hbts	23,61	5,43	3,25	0,12	38,12	0,23	1,17	0,51	72,48
Centre de 5 à 10,000 hbts	3,27	1,36	0,5	0	0	0,04	0,9	0,18	6,27
Centre de moins de 5,000 hbts	2,28	1,57	0,28	0	0	0	1	0	5,14

II.4.d. Spécialisation et diversification :

Nous pouvons constater qu'il existe quatre grandes classes de pôles urbains, selon la distribution des divers indices :

(1) Centres avec de faibles indices : Ce groupe est celui des centres disposant de grosses infrastructures avec des sur-représentations dans la majorité des autres catégories. Ces centres sont très diversifiées (ex : Alger-Centre). Les indices sont assez faibles (Di < 0,001 et Ii < 0,16).

(2) Centres ayant des indices moyens : Ces centres sont ceux qui disposent de grosses infrastructures sanitaires, mal équipées, mais avec des sur-représentations dans les autres catégories. L'indice Di varie entre 0,001 et 0,005, et Ii entre 0,16 et 0,37.

(3) Centres ayant des indices importants : Concerne deux catégories de centres : ceux qui ont une spécialisation dans un secteur (importance d'une catégorie par rapport aux autres), ou ceux qui ont une généralisation des sous représentations (villes très mal équipés dans le secteur). L'indice Di varie entre 0,01 et 0,05, et Ii entre 0,52 et 0,64)

(4) Centres ayant des indices très élevés : Ces centres ont des indices considérables (Di > 0,05 et Ii > 0,64, avec des pics Di = 0,93 et Ii = 0,98). Ce qui marque une forte spécialisation dans une seule catégorie.

II.4.e. Elaboration des classes :

Les classes de centres sont élaborées principalement par rapport au profil relatif. En effet, les activités sanitaires de par leur organisation, sont généralement tributaires de leur rayonnement et du nombre de personnes drainées par leur aire d'influence.

Le profil moyen relatif nous révèle que la ville moyenne posséderait :

- Pour les praticiens :
  - Un médecin pour 867 habitants.
  - Un dentiste pour 3.039 habitants.
  - Un pharmacien pour 6.219 habitants.

- Pour les grosses infrastructures :
  - Un hôpital pour 156.168 habitants.
  - Un lit d'hôpital pour 556 habitants.

- Pour les petites infrastructures :
  - Une polyclinique pour 59.868 habitants.
  - Un centre de santé pour 11.997 habitants.
  - Une maternité pour 35.751 habitants.

Nous n'excluons pas pour autant le profil moyen absolu, qui sera cependant d'ordre secondaire. Ce profil moyen absolu par centre est de :

- Pour les praticiens :
  - 50 médecins par centre urbain.
  - 14 dentistes par centre urbain.
  - 05 pharmaciens par centre urbain.

- Pour les grosses infrastructures :
  - Un (01) hôpital pour quatre (04) centres urbains.
  - 78 lits d'hôpitaux par centre.

- Pour les petites infrastructures :
  - Une (01) maternité par centre urbain.
  - Trois (03) centres de santé pour deux (02) centres urbains.
  - Une (01) polyclinique par centre urbain.

II.4.f. Synthèse : classes selon poids et disparités :

Nous obtenons, pour le secteur sanitaire, cinq (05) classes de centres urbains :

(1) Centres urbains à grosses infrastructures sanitaires :

Ces centres sont caractérisés par d'importantes sur-représentations en grosses infrastructures sanitaires, en terme d'hôpitaux (et de lits d'hôpitaux), ainsi que pour la catégorie des praticiens. Nous remarquons cependant une sous-représentation des petites infrastructures sanitaires, ce qui nous paraît tout à fait logique du fait de la présence de toute une variété de structures au sein des hôpitaux. L'exemple le plus intéressant est celui d'Alger-Centre (hôpital Mustapha), qui représente l'une des plus grosses infrastructures hospitalières d'Afrique.

Cependant, et malgré l'importance du secteur hospitalier d'El Harrach, nous l'avons exclu de la présente catégorie, vu la faible présence de lits d'hôpital, créant une large sous représentation non négligeable.

Les centres à grosses infrastructures sanitaires sont caractérisés par un poids dépassant le 01 %du poids total des activités sanitaires de la région (nous y avons rajouté Ben Aknoun, qui s'en rapproche sensiblement avec 0,99 %), et de très faibles indices : $I_i < 0,32$ (mais le plus souvent $I_i > 0,16$), $D_i > 0,004$ (mais le plus souvent $D_i > 0,001$), et G_i compris entre 0,45 et 0,65 en général.

Ces pôles sont au nombre de 16 : Alger-Centre, Rouiba-Réghaïa, Bab El Oued, El Biar, Hussein Dey, Kouba, Ben Aknoun, Hammamet, Beni Messous, Aïn Taya, Hadjout, Douéra, Sidi Ghiles, Koléa, Blida, El Affroun et Boufarik.

(2) Centres urbains à petites infrastructures sanitaires :

Cette catégorie regroupe deux types de noyaux urbains, qui ont en commun un poids sensiblement proche de 01 % du poids total des activités, et disposant d'une bonne couverture en petites infrastructures sanitaires (nous y avons assimilé les pôles disposant de grosses infrastructures hospitalières avec sous-représentation de lits

d'hôpitaux, qui deviennent de petits hôpitaux et sont de fait assimilables à une petite infrastructure sanitaire).

Nous obtenons les deux groupes suivants :

1. *Centres disposant d'infrastructures hospitalières :* mais accumulant des sous-représentations soit au niveau des praticiens soit au niveau du nombre de lits d'hôpitaux. les indices sont faibles : I_i varie entre 0,16 et 0,37, et D_i entre 0,001 et 0,05 ainsi que G_i compris globalement entre 0,20 et 0,59.

Ces pôles sont au nombre de 10 : Oued Koreïche, Chéraga, Zéralda, Thénia, Delys, Bordj Menael, Gouraya, Meftah, Sidi Moussa, El Harrach.

2. *Centres possédant une bonne couverture en petites infrastructures sanitaires, et de même pour les praticiens :* les indices sont plus élevés que ceux des pôles précédemment cités : I_i varie entre 0,52 et 0,53, D_i entre 0,01 et 0,03 et G_i entre 0,56 et 0,74.

Ces pôles sont au nombre de 06 : Staouéli, Aïn Benian, Dar El Beïda, Boudouaou, Ouled Yaïch, Bachdjerah.

(3) Centres urbains moyennement desservis :

Cette catégorie regroupe les centres ayant un déficit en termes de grosses infrastructures sanitaires, mais étant moyennement desservis, donc caractérisés soit par des sur-représentations au niveau des petites infrastructures sanitaires, soit par une bonne couverture par les divers praticiens. Leur poids est variable, entre 0,07 et 01 % du poids total des activités, et les indices sont plus affinés que pour la classe précédente, car ils marquent moins de diversité, et une spécialisation dans une catégorie précise (I_i varie entre 0,52 et 0,64, D_i entre 0,01 et 0,04 exceptionnellement 0,08 et G_i entre 0,37 et 0,75).

Ces pôles sont au nombre de 42 : Bourouba, Bologhine, El Mouradia, Bordj El Kiffan, Bir Mourad Rais, Draria, Larbâa, Menaceur, Hydra, Bougara, Bouzaréah, Hamma, Gué de Constantine, Zemmouri, Boumerdés, Attatba, Ouled Moussa, Chebli, Khemisti, Bou Ismaïl, Oued El

CARTE N°38

U SECTEUR SANITAIRE DANS LA RÉGION ALGÉROISE

Ech: 1/400.000

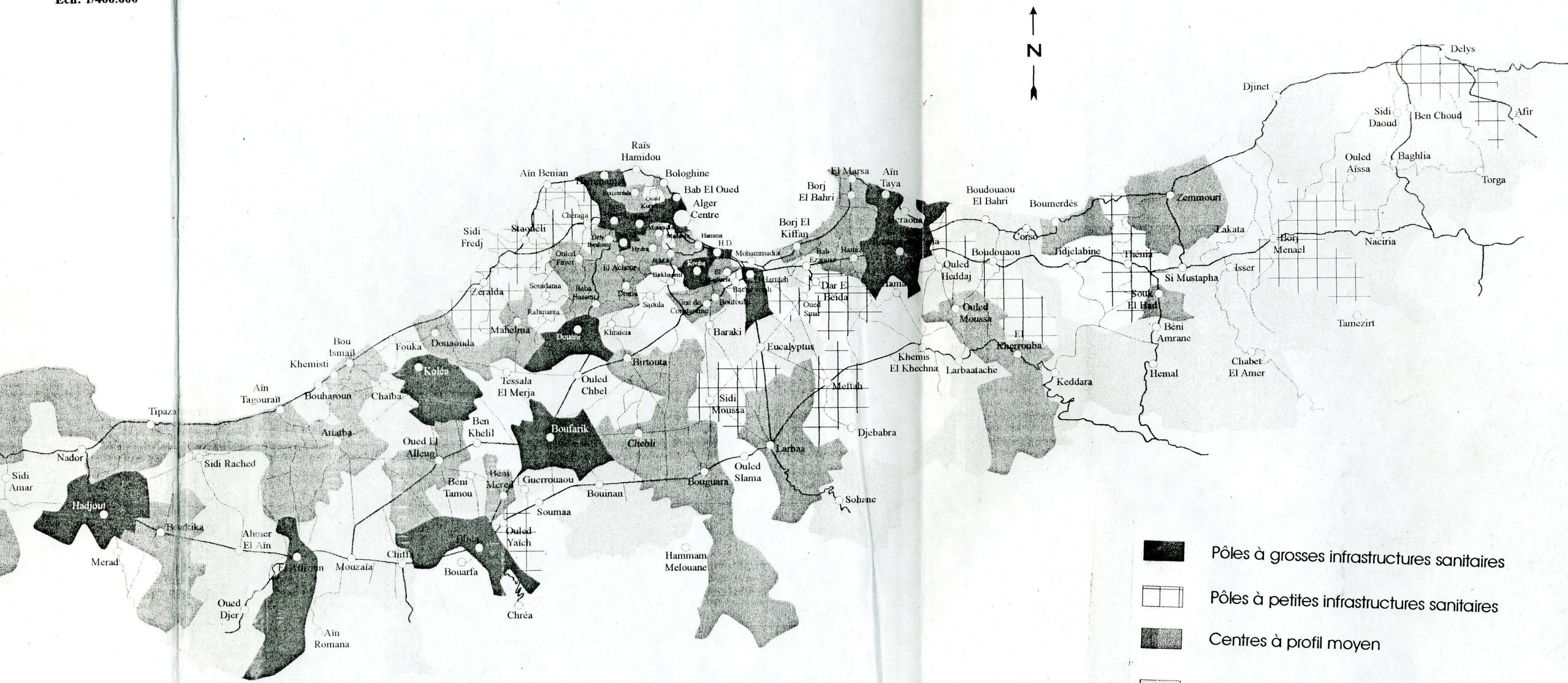

- Pôles à grosses infrastructures sanitaires
- Pôles à petites infrastructures sanitaires
- Centres à profil moyen
- Centre à faible équipement sanitaire
- Centres à fort déficit en équipements sanitaires

Ces pôles sont au nombre de 26 : El Madania, Birkhadem, Sidi Daoud, Djebabra, Tamezirt, Lakata, Hamada, Khemis El Khechna, Merad, Fouka, Saoula, Ouled Chebel, Bouarfa, Aïn Romana, Soumâa, Tessala El Merdja, Hammam Melouane, Ben Khelil, Messelmoun, Larhat, Ouled Slama, Chréa, Bouyamine, Aghbal, Rahmania, Tidjelabine.

II.5. Les activités du secteur sportif :

Les activités sportives sont des activités qui prennent de plus en plus d'importance dans les études de hiérarchie urbaine. En effet, c'est grâce à la force de ses équipements sportifs qu'une métropole telle que Barcelone ou Atlanta a vu se concrétiser sa sélection pour accueillir des manifestations internationales. Activités qui s'orientent vers la marchandisation, certes, mais qui gardent une grande valeur d'usage collectif de ses équipements.

La marchandisation du sport[267] n'est pas en soi un phénomène nouveau. Mais on assiste présentement à une accentuation de celle-ci. Cette tendance s'est dessinée d'abord dans le contexte du développement accéléré de l'industrie du sport depuis les trente dernières années. De plus, cette « industrie » s'est fortement internationalisée et concourt à la mondialisation économique du sport.

Le sport est partie prenante de la mondialisation économique. Andreff[268] a évoqué plusieurs facettes de la mondialisation économique du sport, laquelle aurait pris un essor réel depuis la seconde guerre mondiale: diffusion internationale des disciplines sportives, internationalisation des compétitions et des performances, des techniques sportives, du spectacle sportif, médiatisation internationale du sport, intensification des échanges extérieurs d'articles de sport, multinationalisation des producteurs d'articles de sport, etc. La mondialisation économique du sport contribue à l'accentuation de sa marchandisation.

De même, en aval des produits finis que constituent les articles de sport, les chaussures et vêtements de sport, et autres articles de luxe comme les bateaux de

---

(267) Ed électronique : http://strategis.ic.gc.ca , comportant des extraits de l'article publié dans Sociologie et société, vol. XXVII, no. 1, printemps 1995, p.33-52.

(268) Andreff, Wladimir "L'internationalisation économique du sport", Économie politique du sport , Ed Dalloz, Paris, 1989, pp. 203-236.

plaisance, se trouve un ensemble de services à la production et à la consommation, donc d'activités économiques tertiaires. Ces activités facilitent la production en fournissant des services aux entreprises ou poussent les consommateurs à utiliser les produits finis de l'industrie du sport.

Le secteur sportif fait appel aujourd'hui à une série diversifiée d'activités qui sont reliées directement ou indirectement à celui-ci, telles que :

- Commerces de gros et détail de produits sports.
- Spectacles sportifs professionnels, événements.
- Gestion des parcs et autres infrastructures: piscines, stades, gymnases.
- Education physique du primaire à l'université, entraîneurs.
- Administration des fédérations sportives.
- Recherche et développement : matériels et services.
- Médias, revues spécialisées, publicité, salons, agents.
- Médecine, soins et pharmacie des sportifs.
- Courtiers ou services d'import-export en produits sports.

Sport mondialisé, sport marchandisé. L'équation est juste mais n'est pas aussi simple. On pourrait conclure qu'il n'y a plus de place pour des politiques nationales de sport qui comportent une certaine démarchandisation du sport. Toutefois, d'une part, ces tendances, même si elles occupent des positions hégémoniques dans le contexte actuel, ne sont pas en passe d'épuiser le sens du sport. Peut-être un peu à cause de ses dimensions ludique et politique, mais surtout à cause des forces sociales qui poussent dans le sens contraire, le sport ne passera jamais totalement sous la sphère marchande. D'autre part, bien que la mondialisation du sport réduise leur politique du sport (agents socio-politiques), ceux-ci, comme le rappelle Petrella[269], demeureront des acteurs clés et disposeront donc toujours d'une autonomie appréciable. Le CIO[270] et d'autres

---

(269) PETRELLA, Ricardo (1989), La mondialisation de l'économie et de la technologie. Une (hypo)thèse prospective, Futuribles, no 153, pp. 3-25.

(270) Le C.I.O. est un organisme indépendant qui se veut apolitique, fondé en 1896 par le Baron Pierre de Coubertin. Composé de membres nommés et non élus, il a pour mandat de faire respecter la Charte Olympique, laquelle porte, entre autres, sur l'organisation des Jeux Olympiques(J.O.). Le mouvement olympique regroupe

organismes en sont des acteurs fondamentaux, et ces acteurs ne mettent pas le but marchand comme principale finalité pour le sport, mais plus sa vocation sanitaire, sociale et de rapprochement culturel.

II.5.a. Organisation des activités :

Nous avons pris une nomenclature composée de six types d'activités différentes :

- Aire de jeux.
- Terrain de sport collectif.
- Stade.
- Salle de sport spécialisée.
- Salle omnisports.
- Piscine.

Cependant, nous pouvons les classer au sein de deux catégories distinctes :

(1) Activité sportive de proximité : Regroupe des activités sportives ubiquistes, présentes au niveau des quartiers :

- Aire de jeux.
- Terrain de sport collectif.
- Stade (il s'agit le plus souvent de stade de quartier et rarement de terrain pour les compétitions d'échelle régionale ou nationale).

(2) Activités sportives spécialisées : Regroupe les activités sportives spécifiques :

- Salle de sport spécialisée.
- Salle omnisports.
- Piscine.

---

plusieurs organismes sous l'autorité du C.I.O. dont les Comités nationaux olympiques des différents pays participants aux J.O. (l'Association olympique algérienne par exemple). Incidemment, les membres du C.I.O. ne sont pas considérés comme les représentants de leur pays au sein du C.I.O.. Ils sont plutôt considérés comme les représentants de celui-ci auprès de leur gouvernement.

II.5.b. Poids des activités :

Les activités sportives sont déployées de manière ségrégative sur l'ensemble de la région algéroise. En effet, les principaux pôles urbains monopolisent une large part des structures du secteur. Concernant le poids relatif, Alger-Centre arrive en tête, avoisinant le quinzième du total des activités de la région (06,4 %), mais totalise avec l'aire de diffusion du centre d'Alger le cinquième du poids total des activités (18,7 %). Arrive ensuite Hussein dey avec le quatorzième des activités (05,91 %).

Graphique N°14: Distribution des activités du secteur sportif par centre

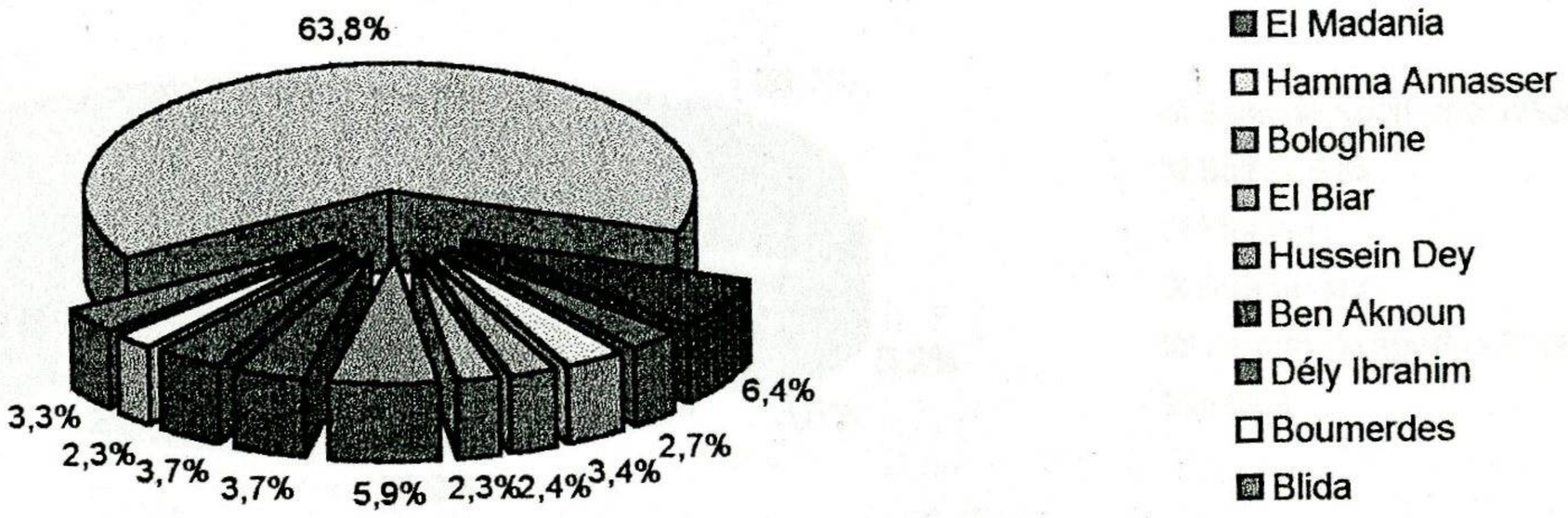

Ces distributions sont confirmées par le poids absolu, avec quelques écarts légers qui ne remettent en cause ni la hiérarchie ni la distribution des poids. Nous noterons le poids élevé de beaucoup de pôles urbains (Hussein Dey, Dély Ibrahim, Ben Aknoun, Hamma), alors que Alger-Centre n'est pas un rôle primatial (pas de grandes différences avec son second), et que Blida est noyée dans les pôles urbains, et ne se détache pas.

Concernant la distribution des activités, deux activités viennent en tête : les Salles de sport spécialisées (26,72 %) et les aires de jeux (25,94 %), qui occupent à deux plus de la moitié du poids total des activités.

Tableau N°13 : Répartition des activités du secteur sportif.

Type d'activité	Salle sp.	Salle OMS	Piscine	Aire de jeu	Terrain de sport collectif	Stade
Poids	26,73 %	5,19 %	3,46 %	25,94 %	20,13 %	18,55 %

Ceci confirme l'usage de proximité des salles de sport spécialisées, qui sont le plus souvent de petites salles au sein des quartiers, jouant plus le rôle de structure de proximité que de sport spécialisé.

En second lieu, viennent les terrains de sport collectifs (20,15 %) et des stades (18,55 %) qui regroupent plus du tiers du total des activités, mais si on prend ensemble les activités sportives de proximité (64,61%), on avoisine les deux tiers, et si on leur rajoute les salles de sport spécialisées, on dépassera les 90%.

Graphique N°15: Distribution des activités dans le secteur sportif

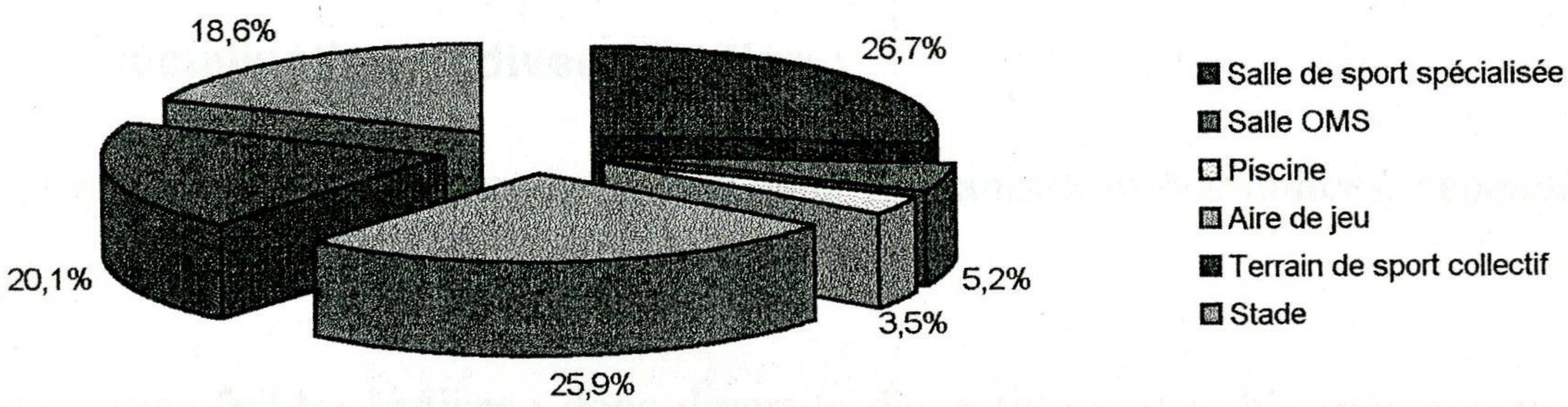

Enfin, des équipements plus spécifiques tel que les salles omnisports (05,18 %) et les piscines (03,45 %) occupent le bas de la distribution.

II.5.c. Evolution des profils minimum et moyen :

Si nous étudions le profil minimum et moyen en rapport avec la taille des centres, nous notons que la taille des noyaux urbains influe sur la distribution des activités, avec cependant une exception (voir tableaux ci-dessous).

Tableau N°14 : Profil minimum d'activités dans le secteur sportif

Catégorie de centre / activité	Salle sp.	Salle OMS	Piscine	Aire de jeu	Terrain de sport	Stade	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	0	0,2	0	0	0,4	0	2,6
Centre de 50 à 100,000 hbts	0	0	0	0	0	0,85	2,55
Centre de 20 à 50,000 hbts	0	0	0	0	0	0,35	1
Centre de 10 à 20,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0

Tableau N°15 : Profil moyen d'activités dans le secteur sportif

Catégorie de centre / activité	Salle sp.	Salle OMS	Piscine	Aire de jeu	Terrain de sport	Stade	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	3,6	1,2	1	3,4	3,6	1,2	14
Centre de 50 à 100,000 hbts	3	0,72	0,38	1,66	1,61	1,33	8,72
Centre de 20 à 50,000 hbts	1,47	0,2	0,16	1,35	1,04	1	5,25
Centre de 10 à 20,000 hbts	0,56	0,1	0,05	0,87	0,56	0,74	2,89
Centre de 5 à 10,000 hbts	0,22	0	0	0,77	0,36	0,45	1,81
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0	0,28	0,14	0,14	0,57

Les villes de plus en plus de 100.000 habitants ont un fond commun de salles omnisports, ainsi que de terrain de sport collectif. Cependant, et au niveau de l'équipement « stade », qui connaît une augmentation avec la taille des centres, il rechute au niveau des centres de plus de 100.000 habitants. Le stade n'est donc pas présent en force dans les gros centres urbains (en termes de population).

II.5.d. Spécialisation et diversification :

Il n'y a pas de grandes régularités dans l'organisation des indices, cependant nous pouvons remarquer trois groupes majeurs :

(1) Groupe avec faibles indices : donc diversité des activités et faible spécialisation : $Di < 0,1$ et $Ii < 0,5$ en général, et $Gi > 0,5$ en général.

(2) Groupe avec de forts indices : donc faible diversité et forte spécialisation, Di et Ii largement supérieurs en rapport au groupe précédent, et Gi y étant inférieur.

(3) Groupe avec des indices incalculables : où les activités sportives sont inexistantes.

II.5.e. Elaboration des classes :

Nous nous sommes basés, ici encore, sur le profil absolu au détriment du profil relatif. En effet, les activités sportives sont peu présentes dans la région, et les rares zones qui en disposent deviennent des lieux de convergence. C'est donc l'équipement de la zone qui prime.

Le profil moyen absolu est de :

- Pour les activités sportives de proximité :
  - 1,18 aire de jeux par centre urbain.
  - 0,4 terrain de sport collectif par centre.
  - 0,84 stade par centre.

- Pour les activités sportives spécialisées :
  - 1,22 salles de sport spécialisées par centre urbain.
  - 0,23 salles omnisports par centre.
  - 0,15 piscines par centre.

Concernant le profil moyen relatif :

- Pour les activités sportives de proximité :
  - 01 aire de jeux pour 17.454 habitants.
  - 01 terrain de sport collectif pour 29.927 habitants.
  - 01 stade pour 25.482 habitants.

- Pour les activités sportives spécialisées :
  - 01 salle de sport spécialisée pour 27.044 habitants.
  - 01 salle omnisports pour 172.949 habitants.
  - 01 piscine pour 288.965 habitants.

II.5.f. Synthèse : classes et disparités :

Concernant la hiérarchie urbaine obtenue après analyse des profils urbains, nous avons :

(1) Gros centres sportifs :

Ces centres sont en commun une sur représentation dans la majorité des activités et équipements du secteur, et de manière importante. Leur poids dépasse le 01

% du poids total des activités, pour arriver à 06,40 % pour Alger-Centre, et 05,91 % pour Hussein Dey. L'aire de diffusion du centre d'Alger avoisine le cinquième du poids total des activités, et le reste des activités sportives sont disposées de manière ségrégative dans les pôles secondaires, et plus spécifiquement à Dély Ibrahim et Ben Aknoun, avec le complexe olympique.

Les indices restent faibles (D_i varie généralement entre 0,01 et 0,05, I_i entre 0,11 et 0,34, et G_i entre 0,65 et 0,78).

Nous avons 30 centres : Alger-Centre, El Madania, Hamma, Bologhine, El Biar, El Harrach, Hussein Dey, Bab Ezzouar, Ben Aknoun, Dély Ibrahim, Raïs Hamidou, El Mouradia, Bordj El Kiffan, Boudouaou, Rouiba-Réghaïa, Boumerdés, Tipaza, Baba Hassen, Hadjout, Cherchell, Bou Ismaïl, Chéraga, Staouéli, Koléa, Aïn Bénian, Zéralda, Blida, Mouzaïa, Boufarik, Larbaa.

(2) Centres se rapprochant du profil moyen :

Ces noyaux urbains ont tous en commun un poids qui se rapproche du 01 % du poids total des activités (entre 0,6 et 1,2 %). Leur profil tend sensiblement à se rapprocher du profil moyen, avec pratiquement une moitié des activité sur-représentés (en général, cela concerne les activités les plus répandues ou ubiquistes, tels les salles de sport spécialisées, les aires de jeux, les terrains de sport collectif et les stades), et l'autre partie des activités sous-représentées.

Les indices restent assez faibles (D_i varie entre 0,02 et 0,14, I_i entre 0,15 et 0,5 et G_i entre 0,44 et 0,65), quoique légèrement en dessus de ceux de la classe précédente, car il y'a moins de diversification, et plus de spécialisation.

Nous relevons 21 centres : Bab El Oued, Bir Mourad Raïs, Bouzaréah, Birkhadem, Baraki, Bourouba, Dar El Beïda, Hydra, Mohammadia, Béni Messous, Bordj Menael, Delys, Douera, Fouka, Ahmer El Aïn, Bouharoun, El Achour, Sidi Rached, Souidania, Meftah, Sidi Moussa.

(3) Centres à faible équipement sportif :

Ces centres se présentent avec quelques sur-représentations, assez faibles, d'une ou deux activités sportives, la plupart du temps cela concerne les équipements :

stade, terrain de sport collectif ou aire de jeu (activités sportives de proximité), mais avec de très fortes sous-représentations dans les autres activités. Leur poids est faible (inférieur à 0,7 % par noyau urbain), mais avec des indices forts (D_i varie globalement entre 0,01 et 0,43, I_i entre 0,11 et 0,81, et G_i varie entre 0,44 et 0,75).

Nous avons 60 centres : Hammamet, Oued Smar, Eucalyptus, Kouba, Bachdjerah, Khraïcia, Gué de Constantine, El Magharia, Afir, Baghlia, Sidi Moussa, Naciria, Djinet, Isser, Zemmouri, Si Mustapha, Tidjelabine, Chabet El Amer, Thénia, Aïn Taya, Tamezirt, Corso, Ouled Moussa, Larbâatache, Bordj El Bahri, El Marsa, Beni Amrane, Souk El Had, Boudouaou El Bahri, Ouled Heddaj, Hamada, Khemis El Khechna, Menaceur, Larhat, Douaouda, Bourkika, Khemisti, Sidi Amar, Gouraya, Nador, Chaïba, Aïn Tagouraït, Draria, Rahmania, Ouled Fayet, Damous, Merad, Sidi Ghiles, Attatba, Saoula, Mahelma, Bouinan, Chebli, El Affroun, Chiffa, Soumaa, Birtouta, Ouled Yaïch, Bougara, et Oued El Alleug.

(4) Centres urbains ayant un déficit en infrastructures sportives :

Ces noyaux urbains sont caractérisées par des sous représentations dans toutes les activités. Quelques-uns de ces centres disposent quand même d'une unique activité sportive (aire de jeux seulement), que nous avons estimé cependant comme négligeable. Le poids de ces noyaux urbains avoisine le 0,1 % du poids total des activités. Les indices sont soit incalculables (inexistants), soit très élevés (D_i= 0,28 ; I_i=0,74 et G_i=0).

Nous avons 28 pôles : Oued Koreïche, Keddara, Torga, Ouled Aïssa, Ben Choud, Hemal, Heraoua, Lakata, El Kherouba, Messelmoun, Sidi Semiane, Bouyamine, Hadjret Ennous, Aghbal, Ouled Chebel, Bouyamine, Oued Djer, Aïn Romana, Guerrouaou, Tessala El Merdja, Beni Mered, Chréa, Djebabra, Sohane, Ouled Slama, Hammam Melouane, Beni Tamou, et Ben Khelil.

F DANS LA RÉGION ALGÉROISE

Gros pôles sportifs

Centres à profil moyen

Centre à faible équipement sportif

Centres à fort déficit en équipements sportifs

II.6. Les activités du secteur socioculturel :

Les activités socioculturelles ont longtemps été ignorées dans les études sur la hiérarchie urbaine et l'organisation du territoire. Activités non productives, elles commencent à devenir un élément fondamental dans l'étude de la structure urbaine. En effet, la notion d'« image » est devenue incontournable en milieu urbain, et dans un centre urbain, les activités socioculturelles représentent l'une des bases de son image, en ce sens qu'elles renseignent sur le mode de vie des habitants et leur niveau d'accessibilité aux loisirs culturels.

Ainsi, la notion d'usage aujourd'hui de « société de l'information » se fonde sur l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), qui offrent de nouvelles possibilités au développement économique, social et culturel de la société moderne. L'expression "technologies de l'information" se réfère à plusieurs innovations techniques, entre autres la micro-électronique, les télécommunications et le génie logiciel.

Le secteur traditionnel des activités socioculturelles, actuellement en cours de restructuration du fait de l'émergence de nouveaux acteurs et d'activités convergentes[271], peut se définir en termes d'industries culturelles et d'institutions culturelles ayant pour vocation de créer et diffuser des contenus socioculturels.

Les industries culturelles sont des organisations ayant des activités de production et de commercialisation regardant : la musique, les films, les programmes audiovisuels, les livres, les périodiques, les quotidiens et la publicité. Ces activités sont plus reliées au secteur tertiaire ou secondaire. Ces industries sont en principe des affaires commerciales dont le but est de réaliser des profits sur un marché libre. Leurs activités embrassent toute la chaîne de production, depuis la production originale jusqu'à la distribution et à la mise en marché.

---

(271) Le travail culturel dans la société de l'information : commentaires sur la Recommandation du Conseil de l'Europe, par Ingo-Eric SCHMIDT-BRAUL (IBA, Berlin,2000).

Les institutions culturelles sont des institutions publiques, semi-publiques ou privées, comme les bibliothèques, les archives et les musées, dont la fonction est de rendre accessibles au public des produits et des services socioculturels. Elles jouent un rôle important dans la conservation du patrimoine culturel et en tant que soutien de la multiplicité et de la diversité de la culture du pays, en conséquence de quoi, les intérêts commerciaux ne sont pas les seuls à les motiver. Nombre de ces institutions dépendent lourdement de la manne publique; leur capacité de développement et d'expansion varie donc en fonction des aléas des financements publics ou de la possibilité ou non de bénéficier du parrainage privé. Ce sont ces activités que nous considérerons en parlant de secteur socioculturel.

Avec l'intensification de l'échange et de la médiation systématiques de l'information numérique, la société de l'information commence à se développer. Selon Nick Moore[272], la société de l'information se distingue par trois grandes caractéristiques:

- ***Premièrement,*** l'information est devenue une ressource économique plus utilisée dans la société de l'information que précédemment. Les organisations et les sociétés s'informent davantage pour améliorer leur efficience, stimuler l'innovation, être plus efficace et améliorer leur compétitivité. La tendance est également à la création d'organisations à haute intensité d'information qui augmentent la valeur ajoutée, ce dont bénéficie l'ensemble de l'économie.

- ***Deuxièmement,*** le public est mieux informé. Les personnes utilisent davantage l'information pour leurs activités; en tant que consommateurs, par exemple, pour choisir entre plusieurs produits, pour mieux connaître leur droits aux services publics, ou simplement pour acquérir une meilleure maîtrise de leur vie.

- ***Enfin,*** l'information devenant un bien commercialisable, des systèmes spécialisés dans l'offre d'information se mettent en place. Le développement d'un secteur de l'information est le troisième aspect de la société de l'information. Son objet est de

---

(272) Moore, Nick, *World Information Report* , "The Information Society", Ed électronique: www.unesco.org/webworld/wirerpt/report.htm.

répondre à la demande généralisée de services d'information. En règle générale, ce secteur comprend des organisations publiques et privées, qui créent et distribuent du contenu informatif.

II.6.a. Organisation des activités :

Nous avons considéré une nomenclature de 09 types d'activités différentes :

1. Salle polyvalente.
2. Cinéma.
3. Bibliothèque.
4. Théâtre.
5. Centre culturel.
6. Musée.
7. Salle d'expositions.
8. Maison de jeunes.
9. Conservatoire.

Nous les avons regroupés dans quatre grandes catégories :

(1) Activités culturelles de spectacle : Regroupe les salle polyvalentes, les cinémas et les théâtres.

(2) Activités d'exposition : Regroupe les musées et salles d'expositions.

(3) Activités culturelles de proximité : Regroupe les bibliothèques, les centres culturels et les maisons de jeunes.

(4) Activités socioculturelles diverses : Concerne les conservatoires.

II.6.b. Poids des activités :

Les activités socioculturelles ont organisées de manière fortement sélective sur l'ensemble de la région algéroise. Effectivement, les centres urbains d'importance concentrent le principal des activités.

Concernant le poids absolu, Alger-Centre arrive en tête avec près du huitième du poids des activités (12,33%), mais totalise avec l'aire de diffusion du centre d'Alger prés du cinquième du poids total des activités (18,99%). Vient en seconde position El Madania avec près du vingt-cinquième du poids total des activités (03,59%).

Graphique N°16: Distribution des activités du secteur socio-culturel par centre

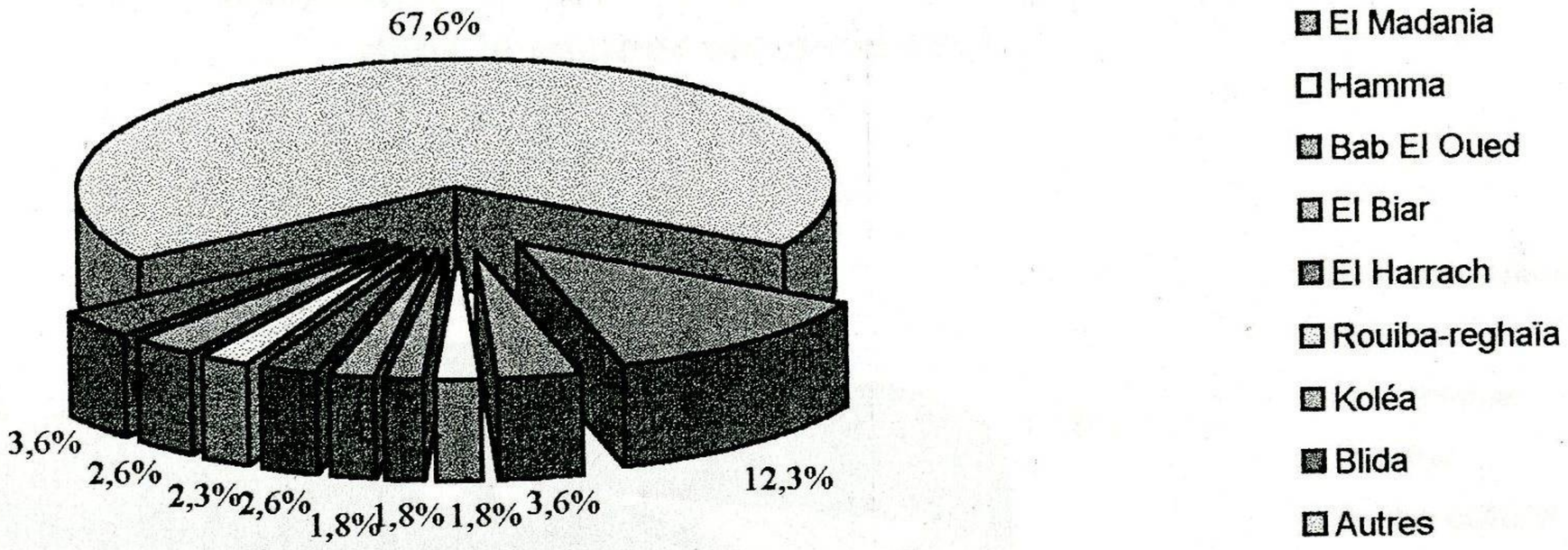

Si Alger-Centre dispose d'activités culturelle nombreuses et fragmentées sur tout le pourtour du centre, El Madania concentre ces activités en un point stratégique, Riad El Feth, qui pourrait être le premier complexe socioculturel[273] du pays.

Ces résultats sont encore plus affirmés concernant le poids relatif, mais certifient globalement les résultats du poids absolu. Le poids relatif d'Alger-Centre représente prés du sixième du poids total des activités (15,90 %), et l'aire de diffusion du centre d'Alger dépasse le cinquième du poids total des activités (21,95 %). El Madania, par contre, représente prés du dixième du poids total des activités, ce qui est largement correct.

Concernant la distribution des activités, les activités de proximité arrivent en tête avec près des deux tiers du total des activités (61 %). Ceci est révélé par la forte

---

(273) Ce complexe culturel est simultanèment un important centre commercial.

présence ubiquiste des maisons de jeunes et des centres culturels sur l'ensemble de la région algéroise. En seconde position, viennent les activités de spectacle, représentant le tiers du poids total des activités (36%). Les cinémas en représentent une grande part.

Tableau N°16 : Répartition des activités du secteur socio culturel

Type d'activités	Salle poly.	Cinéma	Théâtre	Conserv.	Biblio.	Centre C.	Maison de J.	Musée	Salle d'expo.
Poids	12,08 %	19,79 %	1,28 %	1,79 %	9,51 %	19,79 %	32,9 %	2,05	0,77

Le reste des activités (expositions, conservatoires,…) est très minoritaire.

Graphique N°17: Distribution des activités dans le secteur socio-culturel

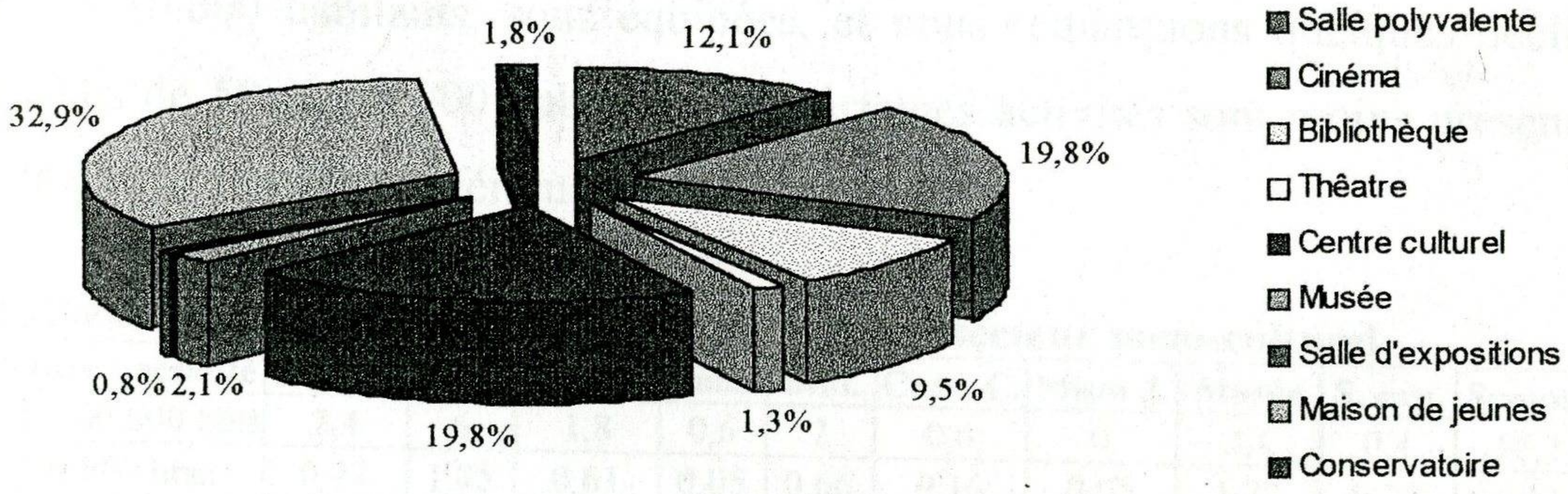

II.6.c. Evolution des profils minimum et moyen :

L'évolution du profil minimum concernant les activités socioculturelles nous confirme la profonde relation entre activité et taille de ville.

Tableau N°17 : Profil minimum d'activités dans le secteur socio-culturel

Catégorie de centre / activité	S. poly.	Ciné.	Théâtre	Cons.	Bibl.	Cntr. C.	Mson J.	Musée	S. exp.	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	0	0,4	0,2	0	0,2	0	0	2	0	3,8
Centre de 50 à 100,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Centre de 20 à 50,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre de 10 à 20,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Cependant il n'est pas très indicatif car la majorité des classes de villes (par taille) n'ont aucun fond commun, sauf pour les villes entre 50 et 100.000 habitants qui disposent d'une maison de jeunes, et les villes dépassent 100.000 habitants qui disposent d'un certain fond commun dans la majorité des catégories d'équipement. Concernant la somme des activités socioculturelles, nous notons que toutes les classes de ville disposent d'au moins un équipement (le plus souvent maison de jeunes, ou sinon centre culturel) , sauf pour les villes de 5 à 10.000 habitants qui n'en disposent d'aucun comme fond commun. Les villes de plus de 100.000 habitants disposent par contre de 04 équipements (3,8).

Concernant l'évolution du profil moyen, nous remarquons qu'il y'a globalement croissance des activités avec celle de la taille des villes, sauf pour les villes de 5 à 10.000 habitants, sous équipées, et nous remarquons quelques déclins pour les villes de 50 à 100.000 habitants, ou certaines activités sont moins présentes que pour la classe des villes inférieure.

Tableau N°18 : Profil moyen d'activités dans le secteur socio-culturel

Catégorie de centre / activité	S. poly.	Ciné.	Théâtre	Cons.	Bibl.	Cntr. C.	Mson J.	Musée	S. exp.	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	2,4	6	1,8	0,6	2	0,6	0	2,4	0,4	16,2
Centre de 50 à 100,000 hbts	0,27	1,05	0,61	0,05	0,66	0,16	0,05	1,22	0,22	4,33
Centre de 20 à 50,000 hbts	0,29	0,37	0,22	0,02	0,72	0,02	0,02	0,95	0,02	2,66
Centre de 10 à 20,000 hbts	0,2	0,2	0,12	0	0,41	0,02	0,02	0,79	0	1,79
Centre de 5 à 10,000 hbts	0,22	0,09	0,04	0	0,13	0	0	0,54	0	1,04
Centre de moins de 5,000 hbts	0,42	0	0	0	0,14	0	0	0,71	0	1,28

II.6.d. Spécialisation et diversification :

Le cas des activités socioculturelles est à part, du fait que pratiquement aucune ville ne dispose de sur-représentations généralisées et fortes dans la majorité des activités socioculturelles.

De ce fait, les indices sont très forts : Di varie entre 0,03 et 0,68, Ii entre 0,22 et 0,66, et Gi entre 0 et 0,83 ; ainsi il n'est pas possible d'établir des catégories claires par classe d'indices.

II.6.e. Elaboration des classes :

Encore une fois, nous nous sommes basés sur le profil absolu, au détriment du profil relatif. Les activités socioculturelles sont si peu présentes dans la région, et les quelques centres urbains qui en disposent deviennent de véritables aimants d'une population avide d'espaces culturels.

Le profil moyen absolu est de :

- Pour les activités culturelles de spectacle :
  - 01 salle polyvalente pour 03 centres urbains.
  - 01 cinéma pour 02 centres urbains.
  - 01 théâtre pour 28 centres.

- Pour les activités d'exposition :
  - 01 musée pour 17 centres urbains.
  - 01 salle d'exposition pour 46 centres urbains.

- Pour les activités culturelles de proximité :
  - 01 bibliothèque pour 04 centres urbains.
  - 01 centre culturel pour 02 centres urbains.
  - 01 maison de jeunes par centre urbain.

- Pour les activités socioculturelles diverses :
  - 01 conservatoire pour 20 centres urbains.

II.3.a. Synthèse : classes et disparités :

Concernant la hiérarchie urbaine des centres selon les activités socioculturelles, nous avons quatre catégories de noyaux urbains :

(1) Gros centres socioculturels :

Ce sont les centres qui représentent un poids supérieur à 09 % du poids total des activités. Les indices D_i, G_i et I_i sont cependant assez variables : D_i varie entre 0,06 et 0,2, I_i entre 0,25 et 0,52 ainsi que G_i entre 0,76 et 0,83.

Cette catégorie regroupe deux pôles, Alger-Centre (qui dispose d'équipements diversifiés et fragmentés) et El Madania (qui dispose d'un concentré d'activités socioculturelles), rassemblant à eux deux plus du quart des activités du secteur.

Nous avons donc deux pôles : Alger-Centre, et El Madania.

(2) Centres à profil spécifique :

Ce sont de noyaux urbains dont le poids est important (entre 1 et 5 %), et qui ont des sur –représentations dans la majorité des activités ubiquistes : de proximité (bibliothèque, centre culturel et maison de jeune) et de spectacle (cinéma en général).

Les indices sont variables : D_i varie entre 0,03 et 0,68, I_i entre 0,25 et 0,47 et G_i entre 0,57 et 0,83 (sauf cas de Chéraga, ou Di=0,01 et Ii=0,12)

Ces pôles sont au nombre de 23 : Hamma, Bab El Oued, Bologhine, El Biar, Bouzaréah, El Harrach, Hussein Dey, Kouba, Raïs Hamidou, Bordj El Kiffan, Rouiba-Reghaïa, Blida, Delys, Khemis El Khechna, Tipaza, Hadjout, Cherchell, Bou Ismaïl, Chéraga, Koléa, Aïn Bénian, Mouzaïa, Boufarik.

(3) Centres à faible équipement socioculturel :

Ce sont les centres qui possèdent de faibles sur-représentations dans une ou deux activités. Leur poids varie entre 0,25 et 0,76 % du poids total des activités, et les indices sont assez variables : D_i varie entre 0,08 et 0,19, I_i entre 0,35 et 0,66 ainsi que G_i entre 0,44 et 0,66 (quelquefois =0).

Ces noyaux urbains sont au nombre de 107 : Douaouda, Bourkika, Ouled Fayet, Afir, Baghlia, Djinet, Oued Koreïche, Bir Mourad Raïs, Birkhadem, Baraki, Bourouba, Bachdjerah, Dar El Beïda, Bab Ezzouar, Ben Aknoun, Dély Ibrahim, Oued Smar, Hammamet, Gué de Constantine,

N°40

CIO-CULTUREL DANS LA RÉGION ALGÉROISE

.000

N

Raïs Hamidou
Aïn Benian
Hammamet
Bologhine
Bab El Oued
Alger Centre
Sidi Fredj
Staoueli
Ouled Fayet
El Achour
Zeralda
Souidania
Baba Hassen
Draria
Saoula
Rahmania
Mahelma
Douera
Khraicia
Baraki
Oued Smar
Bouroubi
Dar El Beida
Hamadia
El Marsa
Aïn Taya
Borj El Bahri
Heraoua
Borj El Kiffan
Boudouaou El Bahri
Boumerdès
Corso
Boudouaou
Tidjelabine
Thénia
Ouled Heddaj
Ouled Moussa
Souk El Had
Si Mustapha
Isser
Zemmouri
Lakata
Borj Menael
Naciria
Delys
Djinet
Sidi Daoud
Ben Choud
Afir
Ouled Aïssa
Baghlia
Torga
Tamezirt
Béni Amrane
El Kherrouba
Larbaatache
Keddara
Hemal
Chabet El Amer
Eucalyptus
Meftah
Sidi Moussa
Djebabra
Larbaa
Ouled Slama
Bouguara
Sohane
Hammam Melouane
Bou Ismail
Khemisti
Fouka
Douaouda
Koléa
Aïn Tagourait
Bouharoun
Chaïba
Tipaza
Attatba
Tessala El Merja
Ouled Chbel
Birtouta
Ben Khelil
Oued El Alleug
Chebli
Béni Mered
Guerrouaou
Béni Tamou
Bouinan
Soumaa
Nador
Sidi Rached
Sidi Amar
Hadjout
Bourkika
Ahmer El Aïn
Merad
El Affroun
Mouzaïa
Chiffa
Blida
Ouled Yaïch
Bouarfa
Oued Djer
Aïn Romana
Chréa

Gros pôles socioculturels

Centres à profil spécifique

Centre à faible équipement socioculturel

Centres à fort déficit en équipements socioculturels

CARTE N°40

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DU SECTEUR SOCIO-CULTUREL DANS

Ech: 1/400.000

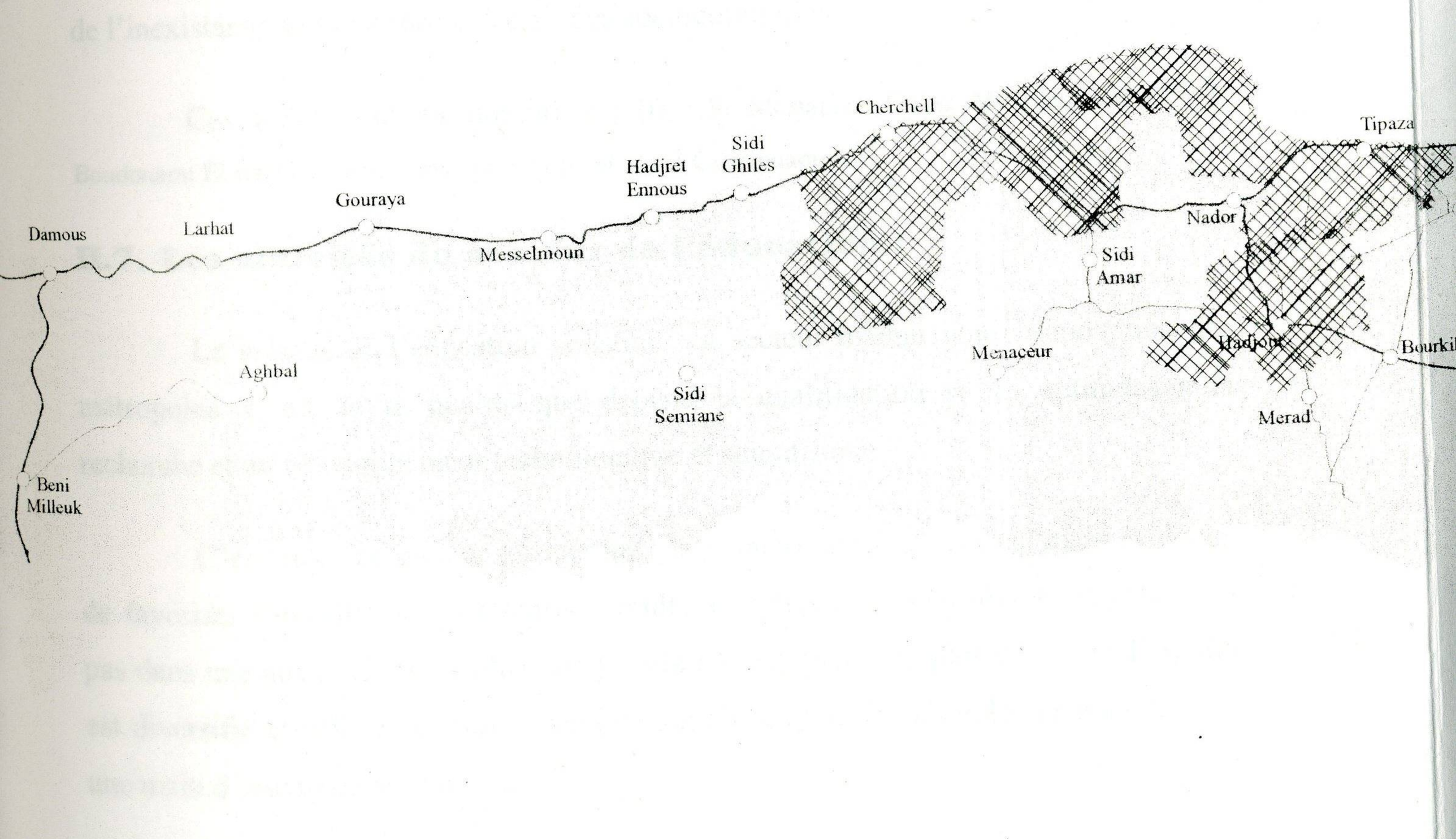

El Mouradia, Hydra, Mohammadia, El Magharia, Béni Messous, Eucalyptus, Boudouaou, Bordj Menael, Sidi Daoud, Naciria, Isser, Zemmouri, Tidjelabine, Chabet El Ameur, Thénia, Aïn Taya, Tamezirt, Corso, Boumerdés, Larbâatache, Keddara, Bordj El Bahri, El Marsa, Torga, Ouled Aïssa, Hemal, Béni Amrane, Souk El Had, Ouled Heddaj, Heraoua, Lakata, Hamada, Menaceur, Larhat, Khemisti, Baba Hassen, Sidi Amar, Gouraya, Nador, Chaïba, Aïn Tagouraït, Douéra, Draria, Rahmania, Damous, Merad, Fouka, Ahmer El Aïn, Staouéli, Bouharoun, El Achour, Sidi Ghiles, Messelmoun, Sidi Rached, Attatba, Souidania, Khraïcia, Bouyamine, Sidi Semiane, Hadjret Ennous, Zéralda, Saoula, Mahelma, Aghbal, Bouinan, Chebli, Ouled Chebel, Bouarfa, El Affroun, Oued Djer, Chiffa, Aïn Romana, Soumâa, Birtouta, Ouled Yaïch, Beni Mered, Chréa, Meftah, Djebabra, Larbâa, Sohane, Sidi Moussa, Ouled Slama, Bougara, Hammam Melouane, Oued El Alleug, Béni Tamou, et Ben Khelil.

(4) Centres urbains ayant un déficit en équipements socioculturels :

Cette catégorie regroupe les centres dépourvus d'activités socioculturelles (0% du poids total des activités).

Les indices G_i, D_i et I_i sont donc incalculables pour cette catégorie en raison de l'inexistante de toute forme d'activités socioculturelles.

Ces pôles sont au nombre de 07 : Si Mustapha, Ouled Moussa, Ben Choud, Boudouaou El Bahri, El Kherouba, Tessala El Merja et Guerrouaou.

II.7. Les activités du secteur de l'éducation :

Le secteur de l'éducation constitue un secteur majeur pour l'innovation des métropoles. C'est de sa qualité que dépend la qualification et les aptitudes à la recherche et au développement technologique et scientifique.

C'est aussi ce secteur qui permet, de manière indirecte certes, mais évidente, de favoriser l'installation d'entreprises multinationales dans une région du monde et pas dans une autre. En effet, plus une population est qualifiée, plus le bassin d'emploi est diversifié et offre aux entreprises internationales voulant s'implanter dans la ville une main d'œuvre de haut niveau.

II.7.a. Organisation des activités :

Nous avons considéré une nomenclature composée de 8 types d'activités différentes :

1. Lycée.
2. CFPA (Centre de Formation Professionnelle).
3. CFSP (Centre de Formation Spécialisé).
4. Université.
5. Institut universitaire.
6. Crèche.
7. Classes du 1er et 2ème cycle fondamental.
8. Classes du 3ème cycle fondamental.

Nous les avons regroupé en trois grandes classes d'activités :

(1) Enseignement universitaire : Regroupe les données concernant les universités, les instituts universitaires mais aussi les lycées.

(2) Enseignement fondamental : Regroupe les données sur les crèches, et les classes des trois cycles du fondamental.

(3) Enseignement spécialisé : Regroupe les données relatives aux CFPA et CFSF.

II.7.b. Poids des activités :

Nous nous sommes basés sur le poids relatif, du fait de l'hétérogénéité des unités de mesure dans le secteur (classe, établissement, université). Nous noterons ainsi la suprématie de Blida (08,83 %) sur Alger-Centre (07,32 %) et ceci est du au fait que l'université d'Alger est fragmentée en instituts sur tout le territoire de l'agglomération algéroise, alors que toutes les infrastructures universitaires de Blida sont concentrées en un seul point. En troisième position, vient le grand pôle de Bab Ezzouar (04,69 %). En fait, la hiérarchie de ces trois pôles est biaisée vu que les données que nous évaluons ne concernent que le nombre d'unités pédagogiques (instituts, classes…) et ne touchent pas aux capacités d'accueil de ces pôles.

Graphique N°18: Distribution des activités du secteur éducatif par centre

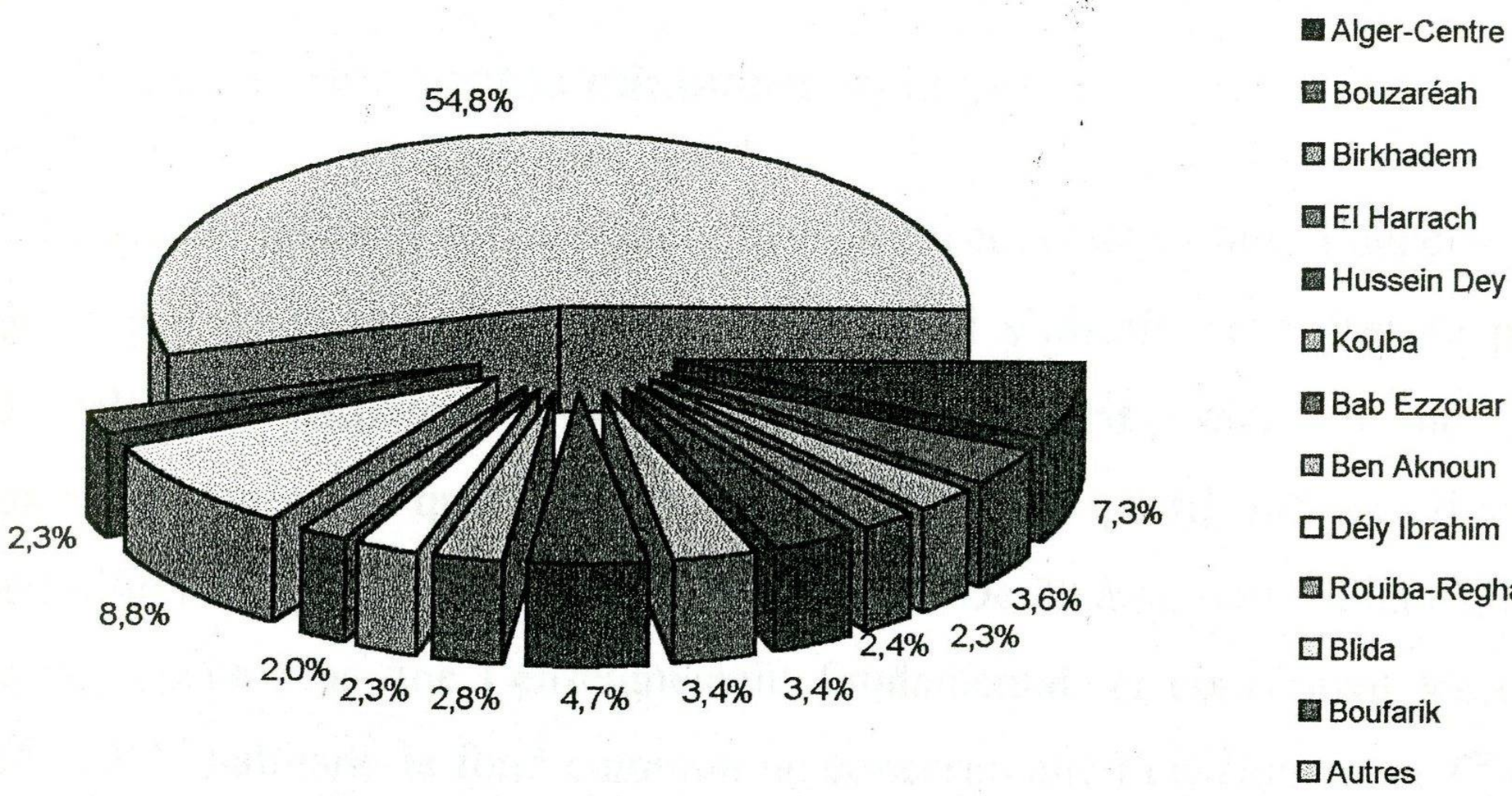

Nous n'avons pas utilisé le poids absolu, car la structure des activités met l'accent sur les infrastructures d'enseignement fondamentales (98,46 %)qui monopolise la totalité des résultats.

Graphique N°19: Distribution des activités dans le secteur éducatif

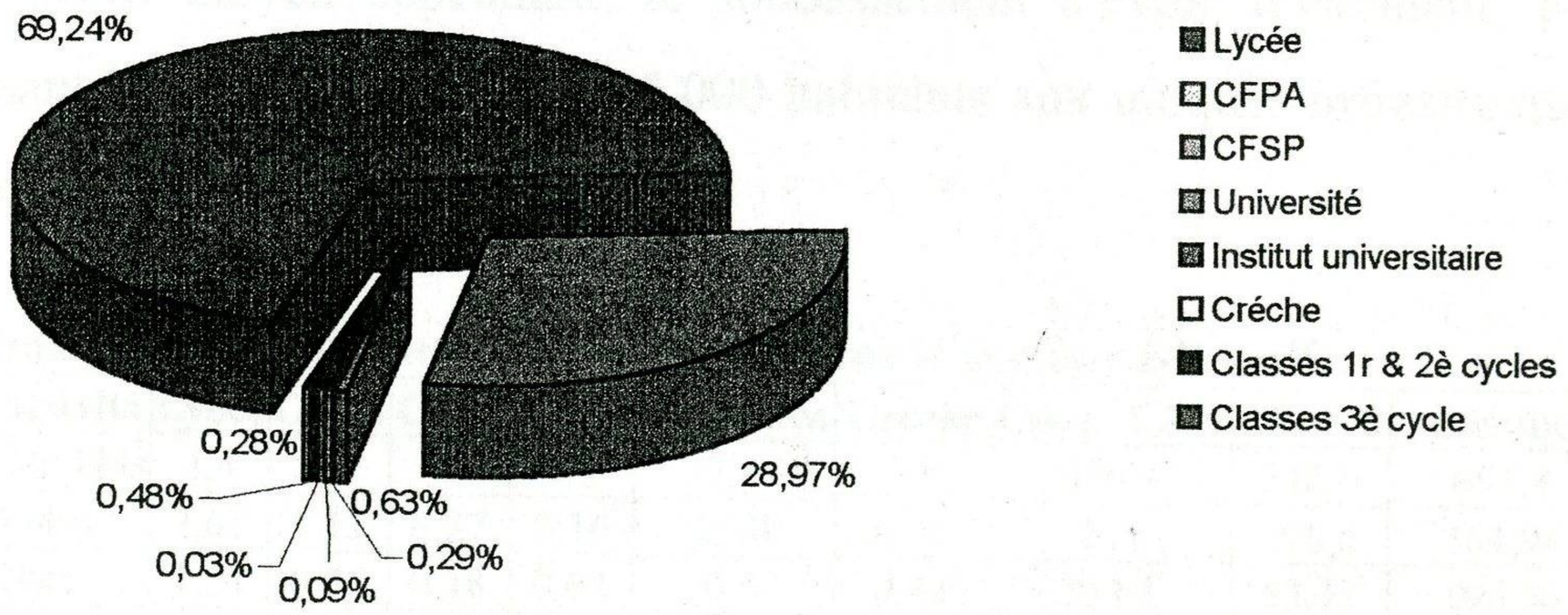

L'enseignement universitaire avec 1,12 %, et l'enseignement spécialisé avec 0,37% ne feraient pas le poids, et seraient exclus des interprétations des résultats du poids absolu.

Tableau N°19 : Répartition des activités du secteur de l'éducation.

Type d'activité	Lycée	CFPA	CFSP	Université	Inst. Univ.	Crèche	Classes cycl. 1 & 2	Classes cycl. 3
Poids	0,63 %	0,29 %	0,09 %	0,03 %	0,48 %	0,28 %	69,24	28,97

II.7.c. Evolution des profils minimum et moyen :

Le secteur éducatif est un secteur très ubiquiste, et de ce fait, il dépend et à un très haut niveau de la taille du pôle dans le quel il s'inscrit. les villes de plus de 100.000 habitants disposent d'un fond commun varié, mais il ne touche l'enseignement supérieur que par les lycées. Selon le profil moyen, il dispose cependant d'un petit nombre d'instituts universitaire. De 20 à 50.000 habitants, le fond commun ne touche plus que l'enseignement fondamental, et concernant les centres moins de 20.000 habitant, le fond commun ne concerne que l'enseignement 1er et 2ème cycle fondamental.

Tableau N°20 : Profil minimum d'activités dans le secteur éducatif

Catégorie de centre / activité	Lycée	CFPA	CFSP	Univ.	Inst. Univ.	Crèche	Cls. c. 1 & 2	Cls. c. 3	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	1,6	0,2	0	0	0,2	1	313,6	164,8	490,8
Centre de 50 à 100,000 hbts	0,85	0	0	0	0	0	136,3	49,45	226,15
Centre de 20 à 50,000 hbts	0	0	0	0	0	0	76,05	20,4	105,1
Centre de 10 à 20,000 hbts	0	0	0	0	0	0	44,8	0	57,6
Centre de 5 à 10,000 hbts	0	0	0	0	0	0	10,6	0	22,5
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0	0	0	0	6	0	6,9

Sur le profil moyen cependant, le soubassement s'évide totalement, pour aboutir, concernant les pôles de moins de 5.000 habitants aux uniques infrastructures du 1er et 2ème cycle fondamental.

Tableau N°21 : Profil moyen d'activités dans le secteur éducatif

Catégorie de centre / activité	Lycée	CFPA	CFSP	Univ.	Inst. Univ.	Crèche	Cls. c. 1 & 2	Cls. c. 3	Somme
Centre de plus de 100,000 hbts	4,4	1,8	1	0,4	7,4	3,8	456,4	216,6	691,8
Centre de 50 à 100,000 hbts	2,61	1,11	0,27	0,16	2,38	0,88	231	108,5	364,94
Centre de 20 à 50,000 hbts	1,31	0,56	0,18	0,02	0,5	0,43	134,1	53,43	190,56
Centre de 10 à 20,000 hbts	0,43	0,25	0,07	0,05	0,2	0,07	70,92	26,71	98,74
Centre de 5 à 10,000 hbts	0,04	0,13	0	0	0,09	0,09	36,09	12,4	48,86
Centre de moins de 5,000 hbts	0	0	0	0	0	0	14,57	0,42	15

II.7.d. Spécialisations et diversifications :

Les indices ne révèlent pas de grands écarts, du fait de la flagrant ubiquité des activités du secteur, surtout en ce qui concerne l'enseignement fondamental.

Nous avons cependant, et dans la majorité des cas : Ii < 0,2, Di < 0,2, et Gi compris entre 0,2 et 0,6.

II.7.e. Elaboration des classes :

Vu le caractère hautement ubiquiste du secteur de l'éducation, nous nous sommes basés pour l'élaboration des classes exclusivement sur le profil moyen relatif, et en rapport avec le nombre d'habitants.

Nous avons :

- Pour l'enseignement supérieur :
  - 01 lycée pour 36.640 habitants.
  - 01 université pour 589.476 habitants.
  - 01 institut universitaire pour 59.230 habitants.
- Pour l'enseignement spécialisé :
  - 01 CFPA pour 65.108 habitants.
  - 01 CFSP pour 256.839 habitants.
- Pour l'enseignement fondamental :
  - 01 crèche pour 96.011 habitants.
  - 01 classe 1er et 2ème cycle fondamental pour 234 habitants.
  - 01 classe du 3ème cycle fondamental pour 634 habitants.

II.7.f. Synthèse : classes et disparités :

Nous avons identifié cinq grandes classes de pôles éducatifs :

(1) Centres universitaires :

Ces pôles sont de poids importants, dépassant en majorité 02 % du poids total des activités. Elles disposent d'une grande variétés d'activités, avec de grandes

infrastructures universitaires, les indices sont assez faibles (G_i varie entre 0,41 et 0,51, D_i entre 0,02 et 0,5 et I_i entre 0,02 et 0,13).

Ces pôles universitaires, au nombre de 11, totalisent 42,17 % du total des activités de la région, donc presque la moitié des activités.

Ces pôles sont : Blida, Alger-Centre, Bab Ezzouar, Bouzaréah, El Harrach, Hussein dey, Kouba, Ben Aknoun, Dély Ibrahim, Beni Messous, Boumerdés.

(2) Centres éducatifs importants :

Ces noyaux urbains ont un poids important, dépassant dans la majorité des cas 01% du poids total des activités. Ces pôles disposent de sur-représentations marquées dans les équipements du fondamental, en plus d'une bonne couverture dans les structures de formations spécialisées, de même que de quelques structures universitaires légères (instituts). Les indices varient globalement de la même manière que ceux de la classe précédente.

Ces pôles sont au nombre de 19 : Bir Mourad Raïs, El Biar, Birkhadem, Mohammadia, Tipaza, Hadjout, Staouéli, Bou Ismaïl, Chéraga, Aïn Benian, Zéralda, El Affroun, Mouzaïa, Ouled Yaïch, Bourouba, Bordj El Kiffan, Rouiba-Réghaïa, Boufarik, Fouka.

(3) Centres d'enseignement spécialisé :

Ces centres ont un poids qui avoisine le 01 % du total des activités (compris entre 0,2 et 1,6 %). Ils disposent d'une couverture assez moyenne dans le secteur de l'enseignement fondamental, avec de fortes sur-représentations dans des domaines spécifiques, qui sont particulièrement et dans la majorité de cas, l'enseignement spécialisé (centre de formation), et dans les autres cas, des instituts universitaires (spécialisés).

Ces pôles ont des indices plus élevés, D_i compris entre 0,008 et 0,1 en général (atteint 0,7), I_i entre 0,01 et 0,16 (atteint 0,29) et G_i varie entre 0,31 et 0,52.

Ces pôles sont au nombre de 30 : Bab El Oued, Oued Smar, Hydra, Aïn Taya, Thénia, Delys, Boudouaou El Bahri, Cherchell, Koléa, Sidi Moussa, Meftah, Dar El Beida, Hammamet, Larbaa, Gué de Constantine, Boudouaou, Bordj Menael, Isser, Si Mustapha, Ouled Moussa, Bordj El Bahri, El Marsa, Bourkika, Nador, Draria, Sidi Ghiles, Soumaa, Beni Mered, Bougara, Douéra.

(4) Centres à faible équipement éducatif :

Ces centres disposent de quelques sur-représentations particulièrement dans le domaine de l'enseignement fondamental, avec une ou deux sur-représentations légères. Leur poids est inférieur à 01 %, et il est le lus souvent inférieur à 0,2% du poids total des activités. Les indices sont assez moyens, avec D_i en général compris en dessous de 0,1 (entre 0,01 et 0,4), I_i en général inférieur à 0,15 (entre 0,01 et 0,30) et G_i globalement compris entre 0,22 et 0,49 (parfois =0).

Ces pôles sont au nombre de 60 : Hamma, El Madania, Bologhine, Baraki, Raïs Hamidou, El Mouradia, El Magharia, Eucalyptus, Baghlia, Sidi Daoud, Naciria, Djinet, Zemmouri, Chabet El Ameur, Tamezirt, Corso, Keddara, Khemis El Khechna, Torga, Ben Choud, Hemal, Beni Amrane, Souk El Had,, Lakata, Douaouda, Khemisti, El Kherouba, Larhat, Baba Hassen, Gouraya, Chaïba, Aïn Tagouraït, Bachdjerah, Rahmania, Ouled Fayet, Damous, Merad, Ahmer El Aïn, Bouharoun, El Achour, Sidi Rached, Attatba, Souidania, Khraïcia, Sidi Semiane, Saoula, Mahelma, Aghbal, Bouinan, Chebli, Ouled Chebel, Oued Djer, Chiffa, Aïn Romana, Birtouta, Tessala El Merdja, Chréa, Hammam Melouane, Oued El Alleug, Beni Tamou.

(5) Centres urbains ayant un déficit en équipements éducatifs :

Ces noyaux urbains disposent tous de quelques établissements d'enseignement fondamental, mais largement en deçà de la moyenne, provoquant une généralisation des sous-représentations. Ils ont dans la grande majorité un poids inférieur à 0,1 % (sauf pour Oued Koreïche, ou il atteint 0,24 %), et des indices très variables : D_i entre 0,01 et 0,4, ; I_i entre 0,01 et 0,30 et G_i entre 0,28 et 0,49 (parfois nul).

Ces pôles sont au nombre de 19 : Oued Koreïche, Afir, Tidjelabine, Larbâatache, Ouled Aïssa, Ouled Heddaj, Heraoua, Hamada, Menaceur, Sidi Amar, Messelmoun, Bouyamine, Hadjret Ennous, Bouarfa, Guerrouaou, Djebabra, Sohane, Ouled Slama, Ben Khelil.

N°41

R EDUCATIF DANS LA RÉGION ALGÉROISE

.000

N

Raïs Hamidou
Aïn Benian
Hammamet
Bologhine
Bab El Oued
Alger Centre
Bouzaréah
Béni Messous
Kouba
Hussein Dey
Sidi Fredj
Ouled Fayet
El Achour
Souidania
Baba Hassen
Draria
Saoula
Rahmania
Mahelma
Douaouda
Bou Ismail
Khemisti
Koléa
Aïn Tagouraït
Bouharoun
Chaïba
Tipaza
Attatba
Ben Khelil
Oued El Alleug
Sidi Rached
Sidi Amar
Bourkika
Ahmer El Aïn
Merad
Chiffa
Blida
Bouarfa
Oued Djer
Aïn Romana
Chréa
Tessala El Merja
Ouled Chbel
Birtouta
Baraki
Eucalyptus
Chebli
Béni Tamou
Guerrouaou
Bouinan
Soumaa
Hammam Melouane
El Marsa
Aïn Taya
Borj El Bahri
Borj El Kiffan
Bab Ezzouar
Dar El Beida
Boudouaou El Bahri
Boumerdès
Corso
Boudouaou
Ouled Heddaj
Tidjelabine
Ouled Moussa
El Kherrouba
Khemis El Khechna
Larbaatache
Keddara
Meftah
Sidi Moussa
Larbaa
Djebabra
Ouled Slama
Bouguara
Sohane
Djinet
Delys
Sidi Daoud
Ben Choud
Afir
Ouled Aïssa
Baghlia
Torga
Zemmouri
Lakata
Thénia
Si Mustapha
Isser
Souk El Had
Béni Amrane
Hemal
Naciria
Boudj Menaiel
Tamezirt
Chabet El Amer

Pôle universitaire

Centres éducatifs importants

Centres à profil spécialisé

Centre à faible équipement éducatif

Centres à fort déficit en équipements éducatifs

II.8. Synthèse :

Les activités socio-économiques en général nous déterminent une diversité de profils urbains pour la région algéroise qui sont les suivants :

(1) Pôle primatial : Alger-Centre constitue en effet un centre dominant dans la région, et il représente dans tous les types d'activités un poids important. Il regroupe une partie considérable des activités de toute la région, et il n'a aucun centre concurrent.

(2) Gros pôles d'activités : Ce sont les pôles qui disposent d'un éventail important de sur-représentations dans l'ensemble des activités de la région. Il ont une majorité des secteurs d'activités très bien développés. Ces pôles sont : Blida, Bab El Oued, Rouiba-Réghaïa, Kouba, Hussein Dey, El Biar, Borj El Kiffan, Chéraga.

(3) Centres à profil spécifique : Ce sont les centres urbains qui disposent d'une excellente sur-représentation dans une bonne moitié de secteurs d'activités. Ces centres sont : El Harrach, Larbaa, Boufarik, Bir Mourad Raïs, Birkhadem, Koléa, Hadjout, Boumerdes, Tipaza, Boudouaou.

(4) Centres spécialisés : Ce sont les centres urbains qui disposent d'une excellente sur-représentation dans un ou deux de secteurs d'activités. Ces centres sont : Borj Menael, Bachdjerah, Baraki, Meftah, Sidi Moussa, Hamma, Eucalyptus, Bourouba, Cherchell, Mouzaïa, Gué de Constantine, Mohammadia, Douéra, Bou Ismaïl, Fouka, Delys, Meftah, Aïn Taya, Zéralda.

(5) Centres moyennement desservis : Ce sont les centres qui disposent d'une couverture assez moyenne en activités socio-économiques. Ces centres sont : Bouzaréah, El Madania, Bab Ezzouar, Khemis El Khechna, Aïn Benian, Hydra, El Mouradia, Dély Ibrahim, Thénia, Dar El Beïda, Ben Aknoun, Staouéli, Gouraya, Birtouta, Oued Smar, Béni Messous, Draria.

(6) Centres à faibles activités socio-économiques : Ce sont les centres qui n'ont qu'une couverture fragile en activités socio-économiques. Ils constituent le reste des centres.

S DANS L'ALGEROIS

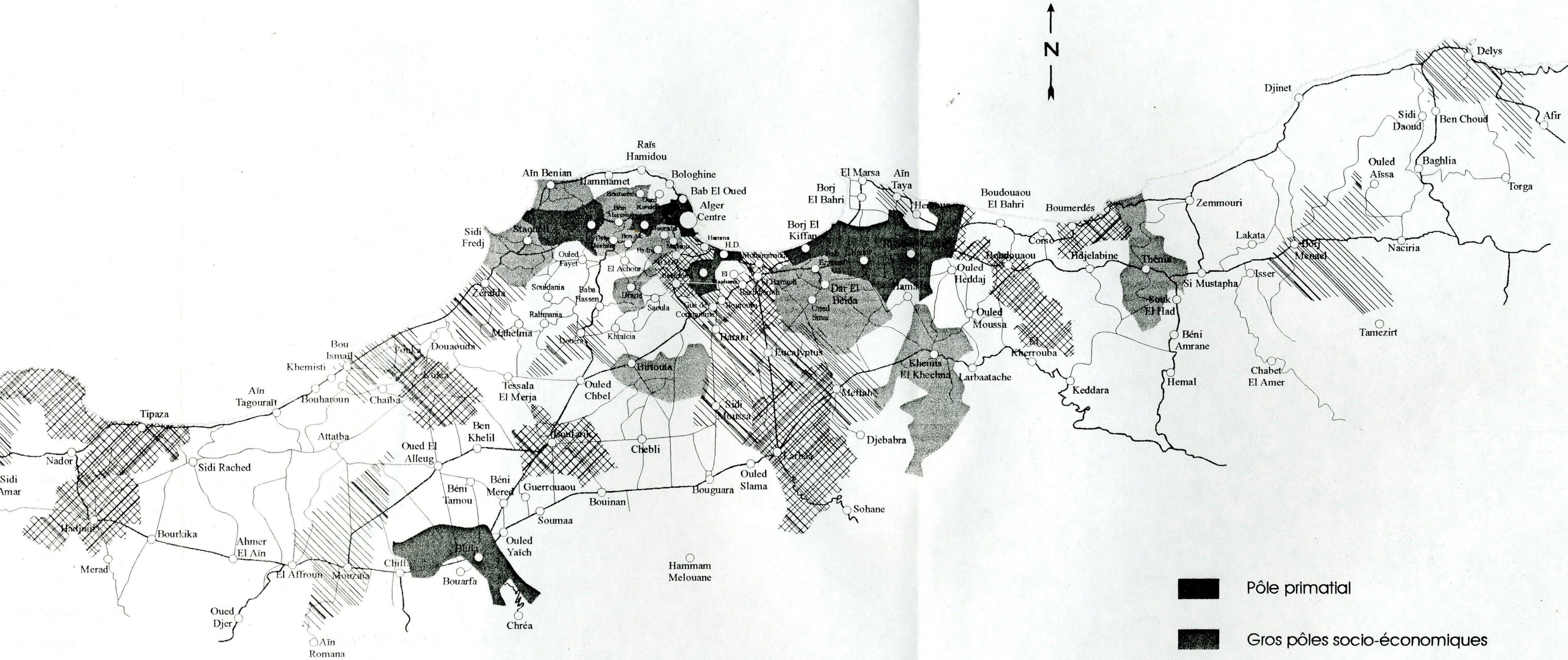

CHAPITRE III: DYNAMIQUE DE FLUX : COMMUNICATION ET RÉSEAUX :

La région algéroise est constituée d'un certain nombre de centres qui entretiennent des relations entre eux. Ce sont ces relations et leur mode qui seront considérés ici.

Il existe différents modes de communication entre centres urbains ou entre villes, générant des flux matériels comme dans le cas des transports de toutes natures, et immatériels lorsqu'il s'agit de circulation d'informations, comme le téléphone par exemple.

Il ne sera considéré ici que les communications générant des flux matériels, et plus précisément tous les modes de transport terrestres. Cette partie se scinde en deux :

- Axes de transport : l'intérêt est porté ici aux différents types de canaux de transport terrestre dans l'Algérois et le flux qui les traverse, afin de déterminer l'importance du réseau.

- Nœuds de transport : cette partie aborde les différents nœuds des réseaux de transport terrestres et leur hiérarchie.

Ceci nous permettra de mettre en évidence la constitution du réseau de transport terrestre algérois, de ses types de flux, de ses aptitudes et problèmes.

III.1. Axes de transport :

La région algéroise est structurée par rapport à divers modes de transport, dont le train, le transport en commun et le véhicule particulier en sont les principaux. Les lignes ferroviaires qui relient Alger au reste du pays partent dans deux directions différentes :

- Vers l'Est : donc vers Sétif, Annaba et Constantine, et elle passe par Rouiba-Reghaïa, et Thénia.

- Vers l'ouest : donc vers Chlef et Oran, et elle passe par Blida au Sud pour s'orienter ensuite vers l'Ouest.

La voirie terrestre suit la même logique puisque les deux trajets précédemment cités sont les mêmes que pour les liaisons par voirie avec le reste du pays. Il est donc clair que l'Ouest de l'Algérois est de moindre importance dans le domaine des transports.

Concernant la hiérarchie des voies de transport, nous avons deux voies qui marquent une attraction considérable dans la région : les routes nationales N°1 vers Blida puis l'Ouest et N°5 vers Thénia puis l'est. Ces deux voies transportent le flux le plus important de toute la région.

III.2. Nœuds de transport :

Concernant les différents nœuds de transport, nous avons d'abord la répartition suivante des modes de transport et des places offertes dans la région :

Tableau N°22 : Modes de transports et places offertes.

Bus/Autocar	Minibus	Fourgon	Taxi	Places offertes	Lignes téléphoniques	Transports divers
1977	1976	4320	7709	246054	340924	77

Ce tableau confirme que les bus sont le moyen le plus utilisé par rapport aux fourgons, et le nombre de taxis très faible nous identifie une grande carence de ce mode de transport au niveau de la capitale et de sa région.

Les places offertes sont importantes mais ne suffisent pas et le nombre de lignes téléphoniques est très réduit par rapport aux besoins de la zone.

Concernant l'importance des nœuds de circulation, nous remarquons qu'Alger-Centre focalise ici aussi prés du cinquième des flux de transport de la région. Avec l'aire de diffusion du centre d'Alger, cela dépasse le quart du poids total des nœuds de transport dans la région.

Gpaphique N°20: Poids des noeuds de communication

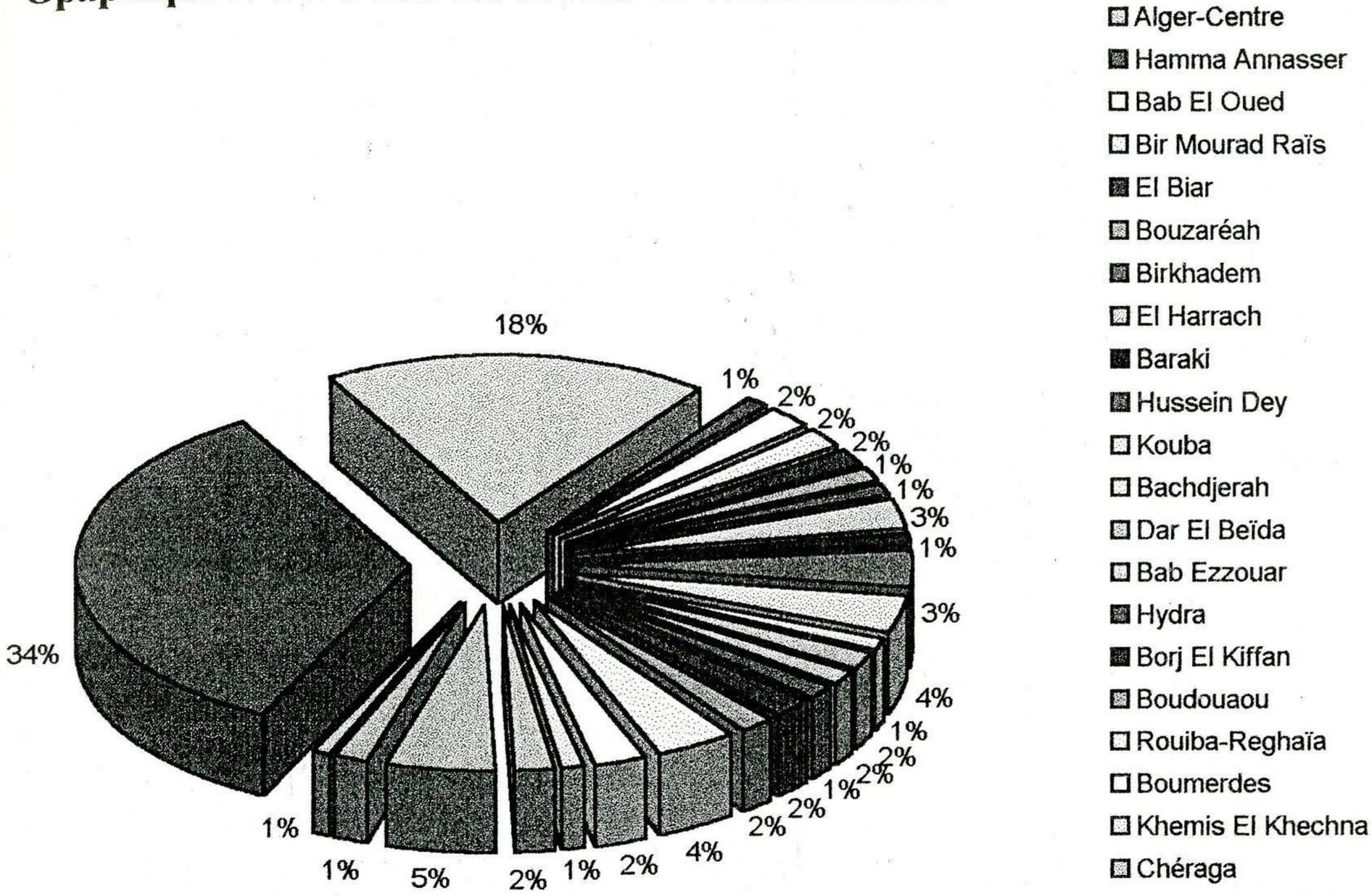

Il y'a là aussi hégémonie du centre d'Alger avec deux pôles d'une importance capitale : Rouiba-Reghaïa et Blida, qui sont les accès de la région de l'Est, de l'Ouest et du Sud.

III.3. Synthèse :

Alger et sa région sont organisé par rapport aux modes de transport avec un pôle central qui est Alger-Centre mais aussi l'aire de diffusion du centre ville, et qui constitue l'aboutissement et le départ de tous les modes de transport terrestre. Deux autres pôles viennent seconder Alger dans ce rôle, et qui constituent des accès vers l'Est et l'Ouest du pays : Blida et Rouiba-Réghaïa.

Les axes de transport sont orientées vers l'Est (Thénia puis l'Est du pays), et vers le Sud (Blida puis l'Ouest ou le Sud du pays). La partie Ouest de la région est reléguée au second plan concernant les transports.

GÉROISE

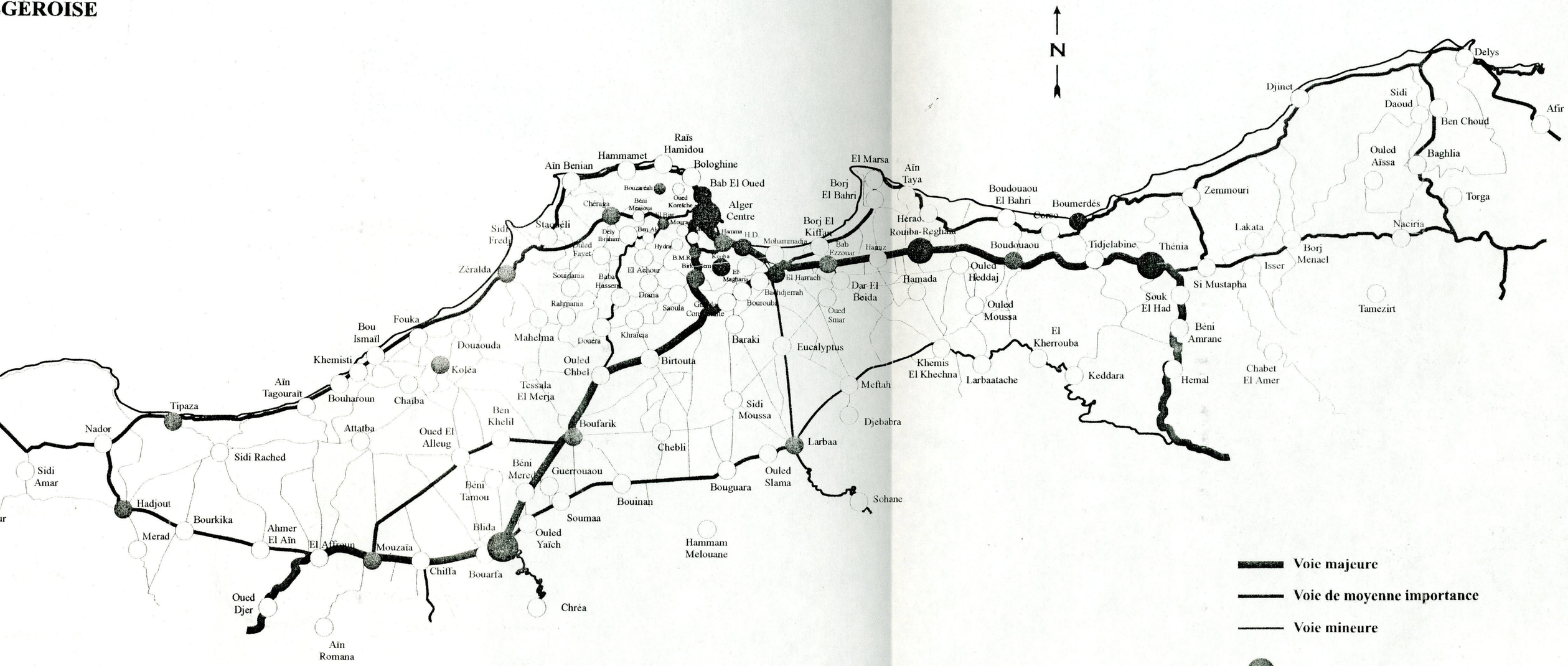

Voie majeure

Voie de moyenne importance

Voie mineure

Noeud majeur

Noeud de moyenne importance

Noeud mineur

CONCLUSION : VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ESPACE RÉGIONAL :

La région algéroise fonctionne avec un seul centre : Alger-Centre et son aire de diffusion, et sa primauté dans tous les secteurs socio-économiques est en même temps un atout pour la région et un véritable problème, car il ne permet à la croissance de se diffuser dans la région. Les autres centres d'appui à celui-ci sont malgré leur poids relativement important en rapport avec le reste des pôles, restent faiblement équipés. Aucune vision d'ensemble ne prévaut quand à l'abord des problèmes communs à toute la région urbaine, et ceci du fait que les quatre wilayate restent dans un certain cloisonnement.

La région algéroise du point de vue de sa délimitation, et en rapport avec les critères examinés dans cette partie mais aussi dans la partie précédente sont fortement mis en évidence :

- A l'Est, Boumerdes (voire jusqu'à Borj Menael).
- A l'Ouest, Cherchell.
- Au Sud, Blida.

Les principaux problèmes que rencontre la région sont :

- Grignotage de la Mitidja.
- Pollution par une zone industrielle axée Sud-Est allant pratiquement de Blida vers Rouiba-Réghaïa.
- Inexistence de structure de centres et désarticulation des espaces de c'es centres eux-même.
- Hégémonie d'Alger concernant l'ensemble des activités et modalités urbaines et sous équipement de l'ensemble de la région.
- Généralisation de l'urbanisme extensif (extensions dans toutes les directions par une urbanisation sauvage ou réglementée) et mauvaise gestion du foncier.

TABLEAU N°23 : RANG SYNTHETIQUE

CATEGORIE	ACTIVITES ECONOMIQUES			EQUIPEMENTS COLLECTIFS				RANG SYNTHETIQUE
	Artisanat	Industrie	Services	Santé	Sport	Socio-culturel	Education	
POLE PRIMATIAL	Alger-Centre		Alger-Centre				Blida, Alger-Centre, Bab Ezzouar, Bouzaréah, El Harrach, Hussein dey, Kouba, Ben Aknoun, Dély Ibrahim, Beni Messous, Boumerdés	Alger-Centre
GROS POLE SOCIO-ECONOMIQUE	Baraki, Kouba, Bachdjarah, Bab Ezzouar, Mohammadia, Bordj El Kiffan, Eucalyptus, Rouiba - Reghaïa, Borj Menael, Boumerdes, Borj El Bahri, Khemis El Khechna, Tipaza, Hadjout, Cherchell, Chéraga, Koléa, Aïn Benian, Blida, Boufarik, Meftah, Larbaa, Ouled Fayet	Rouiba-Réghaïa, Alger-Centre, Blida, Bab El Oued, El Harrach, Hussein Dey, Kouba, Chéraga, Aïn Benian, Boufarik, Beni Tamou, Bologhine, Hadjout, Koléa, Soumaa, Birtouta, Ouled Yaïch	Blida, Rouiba-Réghaïa, Bab El Oued, Hussein Dey, El Hamma, El Biar, Kouba, Chéraga, Aïn Taya, Borj El Kiffan et El Madania	Alger-Centre, Rouiba-Réghaïa, Bab El Oued, El Biar, Hussein Dey, Kouba, Ben Aknoun, Hammamet, Beni Messous, Aïn Taya, Hadjout, Douéra, Sidi Ghiles, Koléa, Blida, El Affroun et Boufarik	Alger-Centre, El Madania, Hamma, Bologhine, El Biar, El Harrach, Hussein Dey, Bab Ezzouar, Ben Aknoun, Dély Ibrahim, Raïs Hamidou, El Mouradia, Bordj El Kiffan, Boudouaou, Rouiba-Réghaïa, Boumerdés, Tipaza, Baba Hassen, Hadjout, Cherchell, Bou Ismaïl, Chéraga, Staouéli, Koléa, Aïn Bénian, Zéralda, Blida, Mouzaïa, Boufarik, Larbaa	Alger-Centre, et El Madania	Bir Mourad Raïs, El Biar, Birkhadem, Mohammadia, Tipaza, Hadjout, Staouéli, Bou Ismaïl, Chéraga, Aïn Benian, Zéralda, El Affroun, Mouzaïa, Ouled Yaïch, Bourouba, Bordj El Kiffan, Rouiba-Réghaïa, Boufarik, Fouka	Blida, Bab El Oued, Rouiba-Réghaïa, Kouba, Hussein Dey, El Biar, Borj El Kiffan, Chéraga
POLE A PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE SPECIFIQUE	Bab El Oued, Oued Koreïche, Beni Amrane, Bouzaréah, Hamma, El Harrach, Hussein Dey , El Magharia	Oued Smar, Gué de Constantine, Borj El Kiffan, Eucalyptus, Baba Hassen, Ouled Fayet, Cherchell, Fouka, Bou Ismaïl, El Achour, Khraïcia, Zéralda, Bordj Menael, Khemis El Khechna, Bouinan, Chebli, Ouled Chbel, Guerrouaou, Beni Mered, Larbâa, Bougara, Oued El Alleug, Sidi Moussa, Saoula, Staouéli, Baraki, Bouzaréah, Birkhadem, et Bir Mourad Raïs, Hamma, Oued Koreïche, El Biar, El Madania, Douéra, Draria	Bir Mourad Raïs, Bouzaréah, Hydra, Boumerdés, Mohammadia, Ben Aknoun, El Mouradia et Birkhadem			Hamma, Bab El Oued, Bologhine, El Biar, Bouzaréah, El Harrach, Hussein Dey, Kouba, Raïs Hamidou, Bordj El Kiffan, Rouiba-Reghaïa, Blida, Delys, Khemis El Khechna, Tipaza, Hadjout, Cherchell, Bou Ismaïl, Chéraga, Koléa, Aïn Bénian, Mouzaïa, Boufarik		El Harrach, Larbaa, Boufarik, Bir Mourad Raïs, Birkhadem, Koléa, Hadjout, Boumerdes, Tipaza, Boudouaou

TABLEAU N°23 : RANG SYNTHETIQUE

PETIT POLE SOCIO-ECONOMIQUE			Bologhine, Hamma, Oued Smar, Dar El Beïda, Bab Ezzouar, Dély Ibrahim, Bordj Menael, Thénia, Bordj El Bahri, El Marsa, Khemis El Khechna, Tipaza, Baba Hassen, Fouka, Saoula, Chiffa, Birtouta, Meftah, Larbaa, Sidi Moussa	Oued Koreïche, Chéraga, Zéralda, Thénia, Delys, Bordj Menael, Gouraya, Meftah, Sidi Moussa, El Harrach, Staouéli, Aïn Benian, Dar El Beïda, Boudouaou, Ouled Yaïch, Bachdjerah				
CENTRE A PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE MOYEN	Dar El Beida, Thénia, Aïn Taya, Birtouta, Mouzaïa, Staouéli, Zéralda, Saoula, Sidi Moussa		Boudouaou, Hadjout, Douera, Draria, Cherchell, Bou Ismaïl, Staouéli, El Affroun, Boufarik, Zéralda, Koléa, Ain Bénian	Bourouba, Bologhine, El Mouradia, Bordj El Kiffan, Bir Mourad Rais, Draria, Larbâa, Menaceur, Hydra, Bougara, Bouzaréah, Hamma, Gué de Constantine, Zemmouri, Boumerdés, Attatba, Ouled Moussa, Chebli, Khemisti, Bou Ismaïl, Oued El Alleug, El Magharia, Damous, El Achour, Ouled Fayet, Douaouda, Bordj El Bahri, Cherchell, Bourkika, Mahelma, Baba Hassen, El Marsa, Dély Ibrahim, Aïn Tagouraït, El Kherouba, Souk El Had, Hadjret Ennous, Tipaza, Beni Mered, Birtouta, et Oued Smar	Bab El Oued, Bir Mourad Raïs, Bouzaréah, Birkhadem, Baraki, Bourouba, Dar El Beïda, Hydra, Mohammadia, Béni Messous, Bordj Menael, Delys, Douera, Fouka, Ahmer El Aïn, Bouharoun, El Achour, Sidi Rached, Souidania, Meftah, Sidi Moussa			Bouzaréah, El Madania, Bab Ezzouar, Khemis El Khechna, Aïn Benian, Hydra, El Mouradia, Dély Ibrahim, Thénia, Dar El Beïda, Ben Aknoun, Staouéli, Gouraya, Birtouta, Oued Smar, Béni Messous, Draria.
CENTRE A PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE SPECIALISE	El Madania, Douéra, Bir Mourad Rais, Bourouba, Gué de Constantine, Bou Ismail, Bologhine, Boudouaou						Bab El Oued, Oued Smar, Hydra, Aïn Taya, Thénia, Delys, Boudouaou El Bahri, Cherchell, Koléa, Sidi Moussa, Meftah, Dar El Beida, Hammamet, Larbaa, Gué de Constantine, Boudouaou, Bordj Menael, Isser, Si Mustapha, Ouled Moussa, Bordj El Bahri, El Marsa, Bourkika, Nador, Draria, Sidi Ghiles, Soumaa, Beni Mered, Bougara, Douéra	Borj Menael, Bachdjerah, Baraki, Meftah, Sidi Moussa, Hamma, Eucalyptus, Bourouba, Cherchell, Mouzaïa, Gué de Constantine, Mohammadia, Douéra, Bou Ismaïl, Fouka, Delys, Meftah, Aïn Taya, Zéralda.

TABLEAU N°23 : RANG SYNTHETIQUE

CENTRE A FAIBLE ACTIVITE SOCIO-ECONOMIQUE	El Biar, Birkhadem, Dély Ibrahim, Hammamet, Raïs Hamidou, El Mouradia, Hydra, Béni Messous, Heraoua, Fouka, El Achour, Khraïcia, Oued Smar, Ben Aknoun, Ouled Moussa, Delys, Bourkika, Baba Hassen, Ouled Yaïch, Beni Mered, Beni Tamou	Dar El Beïda, Bab Ezzouar, Dély Ibrahim, El Magharia, Baghlia, Naciria, Isser, Zemmouri, Si Mustapha, Tidjelabine, Chabet El Amer, Thénia, Aïn Taya, Corso, Boumerdés, Ouled Moussa, Larbâatache, Borj El Bahri, El Marsa, Ben Choud, Delys, Beni Amrane, Souk El Had, Ouled Heddaj, Heraoua, Lakata, Hamada, Tipaza, Menaceur, Nador, Chaïba, Merad, Ahmer El Aïn, Bouharoun, Sidi Rached, Mahelma, Mouzaïa, El Affroun, Bouarfa, Aïn Romana, Tessala El Merja, Meftah, Ouled Slama, Hammam Melouane, Ben Khelil, Hammamet, Raïs Hamidou, Douaouda, Bourkika, Khemisti, Aïn Tagouraït, Rahmania, Attatba, Souidania, Oued Djer	Oued Koreïche, Baraki, Bourouba, Bachdjerah, Hammamet, Raïs Hamidou, Gué de Constantine, El Magharia, Eucalyptus, Zemmouri, Tidjelabine, Ouled Moussa, Delys, Douaouda, Gouraya, Ouled Fayet, Damous, Merad, El Achour, Souidania, Bouira, Mouzaïa, Soumaa, Ouled Yaïch, Chéra, Bougara, Oued El Alleug, Beni Tamou, Hammam Melouane	Baraki, Bab Ezzouar, Djinet, Raïs Hamidou, Mohammadia, Isser, Eucalyptus, Afir, Baghlia, Naciria, Si Mustapha, Chabet El Ameur, Torga, Larbâatache, Keddara, Ouled Aïssa, Ben Choud, Hemal, Beni Amrane, Boudouaou El Bahri, Ouled Heddaj, Heraoua, Sidi Amar, Nador, Chaïba, Ahmer El Aïn, Bouharoun, Khraïcia, Sidi Semiane, Bouinan, Oued Djer, Mouzaïa, Chiffa, Beni Tamou, Sohane, Guerrouaou, Sidi Rached, Souidania, et Corso	Hammamet, Oued Smar, Eucalyptus, Kouba, Bachdjerah, Khraïcia, Gué de Constantine, El Magharia, Afir, Baghlia, Sidi Moussa, Naciria, Djinet, Isser, Zemmouri, Si Mustapha, Tidjelabine, Chabet El Amer, Thénia, Aïn Taya, Tamezirt, Corso, Ouled Moussa, Larbâatache, Bordj El Bahri, El Marsa, Beni Amrane, Souk El Had, Boudouaou El Bahri, Ouled Heddaj, Hamada, Khemis El Khechna, Menaceur, Larhat, Douaouda, Bourkika, Khemisti, Sidi Amar, Gouraya, Nador, Chaïba, Aïn Tagouraït, Draria, Rahmania, Ouled Fayet, Damous, Merad, Sidi Ghiles, Attatba, Saoula, Mahelma, Bouinan, Chebli, El Affroun, Chiffa, Soumaa, Birtouta, Ouled Yaïch, Bougara, et Oued El Alleug	Douaouda, Bourkika, Ouled Fayet, Afir, Baghlia, Djinet, Oued Koreïche, Bir Mourad Raïs, Birkhadem, Baraki, Bourouba, Bachdjerah, Dar El Beïda, Bab Ezzouar, Ben Aknoun, Dély Ibrahim, Oued Smar, Hammamet, Gué de Constantine, El Mouradia, Hydra, Mohammadia, El Magharia, Béni Messous, Eucalyptus, Boudouaou, Bordj Menael, Sidi Daoud, Naciria, Isser, Zemmouri, Tidjelabine, Chabet El Ameur, Thénia, Aïn Taya, Tamezirt, Corso, Boumerdés, Larbâatache, Keddara, Bordj El Bahri, El Marsa, Torga, Ouled Aïssa, Hemal, Béni Amrane, Souk El Had, Ouled Heddaj, Heraoua, Lakata, Hamada, Menaceur, Larhat, Khemisti, Baba Hassen, Sidi Amar, Gouraya, Nador, Chaïba, Aïn Tagouraït, Douéra, Draria, Rahmania, Damous, Merad, Fouka, Ahmer El Aïn, Staouéli, Bouharoun, El Achour, Sidi Ghiles, Messelmoun, Sidi Rached, Attatba, Souidania, Khraïcia, Bouyamine, Sidi Semiane, Hadjret Ennous, Zéralda, Saoula, Mahelma, Aghbal, Bouinan, Chebli, Ouled Chebel, Bouarfa, El Affroun,	Hamma, El Madania, Bologhine, Baraki, Raïs Hamidou, El Mouradia, El Magharia, Eucalyptus, Baghlia, Sidi Daoud, Naciria, Djinet, Zemmouri, Chabet El Ameur, Tamezirt, Corso, Keddara, Khemis El Khechna, Torga, Ben Choud, Hemal, Beni Amrane, Souk El Had,, Lakata, Douaouda, Khemisti, El Kherouba, Larhat, Baba Hassen, Gouraya, Chaïba, Aïn Tagouraït, Bachdjerah, Rahmania, Ouled Fayet, Damous, Merad, Ahmer El Aïn, Bouharoun, El Achour, Sidi Rached, Attatba, Souidania, Khraïcia, Sidi Semiane, Saoula, Mahelma, Aghbal, Bouinan, Chebli, Ouled Chebel, Oued Djer, Chiffa, Aïn Romana, Birtouta, Tessala El Merdja, Chréa, Hammam Melouane, Oued El Alleug, Beni Tamou	Le reste des centres urbains

- Diminution du rôle international de la capitale par rapport à Tunis ou Casablanca, mais aussi par rapport à la situation sécuritaire.
- Absence de structure de gestion de l'espace régional.
- Forte attraction de la région pour l'exode rurale et urbaine dont elle est l'aboutissement.

Par rapport à cela, il faudrait organiser la région algéroise en valorisant ses aptitudes et en atténuant (voire en éliminant) les problèmes, et ceci par rapport aux modalités suivantes :

Premièrement, il faudrait une mise en place d'une échelle régionale d'intervention, au niveau du territoire algérois. La région algéroise s'étalant de Blida au Sud à la mer, et de Cherchell à l'Ouest à Boumerdes à l'Est, nécessite une prise en charge de son aire de fonctionnement. Cependant il s'agirait de trouver les solutions pour la prise en charge de la délimitation de cette région urbaine en ne négligeant pas l'aspect régional pur (Région Nord-Centre). Il y'a plusieurs types de solutions : un nouveau découpage territorial mais qui serait national, ou une nouvelle échelle d'intervention d'ordre régional, et qui s'inscrit par des structures et des instruments spécifiques.

Deuxièmement, La structure de polarité de la région doit valoriser les atouts de la structure existante, et être organisée de la manière suivante :

- Réorganisation du centre d'Alger et de son aire de diffusion (de Bab El Oued à El Harrach et d'El Biar à la mer) par une implantation massive d'activités du tertiaire d'excellence de niveau international. Le centre doit pouvoir attirer les entreprises de prestige mais aussi un certain nombre d'activités de loisirs et de culture. Un pôle de commandement fort donc, à l'échelle de ses atouts (Alger peut prétendre jouer un rôle de première importance au niveau du Maghreb, de la Méditerranée et de ses autres appartenances géographiques.

- Mise en place d'une véritable aire de soutien à ces activités du tertiaire supérieur. Le quaternaire a besoin, quand il s'installe, d'une panoplie de services aux entreprise, (des activités juridiques d'échelle internationales aux activités de communication). L'aire d'implantation de ces activités commence déjà à se faire dans les hauteurs du centre ville, dans une zone allant d'El Biar et Ben Aknoun vers Hydra, El Mouradia et Bir Mourad Raïs. Il faudrait structurer ce phénomène.

- Mise en place d'une véritable aire technopolitaine, qui intégrera les nouvelles technologies à la production industrielle écologique, et ainsi à la promotion de la recherche scientifique. La zone allant de Rouiba-Réghaïa à Blida passant par Bab Ezzouar recueille un nombre important d'activités industrielles et universitaires (Bab Ezzouar et Blida). Cette zone intégrant recherche universitaire et cadre industriel est la mieux placée pour opérer une mue technopolitaine et favoriser le transfert de technologie.

- Enfin, redéployer la diffusion de la croissance de l'algérois par des centres régionaux qui ont déjà des potentialités certaines : Blida, Cherchell, Hadjout, Boumerdes, Douéra…

Enfin, la structure de polarité de la région doit être basée sur le découpage communal, certes, mais aussi sur la dimension régionale afin de gérer au mieux la dimension majeure des transformations à opérer.

ROIS

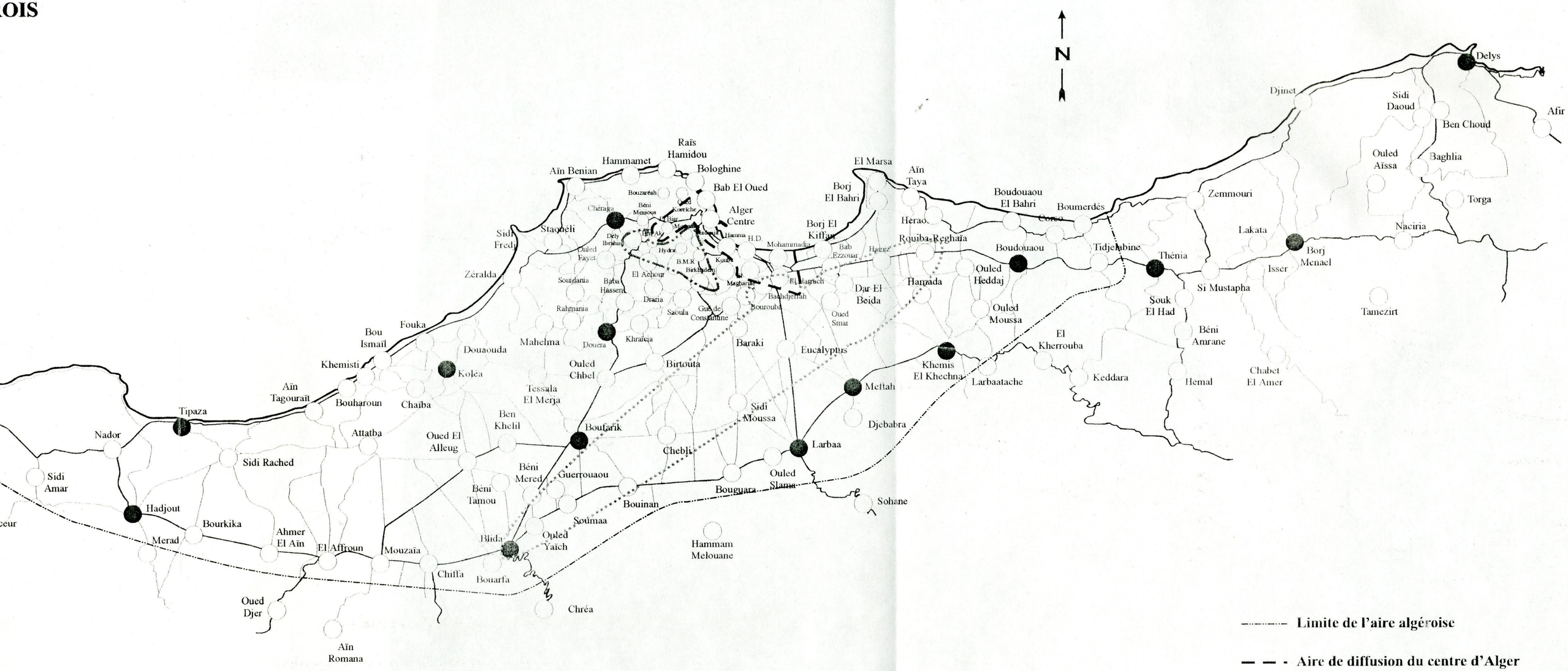

— · — · — Limite de l'aire algéroise

— — — Aire de diffusion du centre d'Alger

— · — · — Zones des centres d'appui quaternaires

····· Aire de diffusion technopolitaine (Recherche + industrie de pointe)

● Pôle de diffusion régionale

ROIS

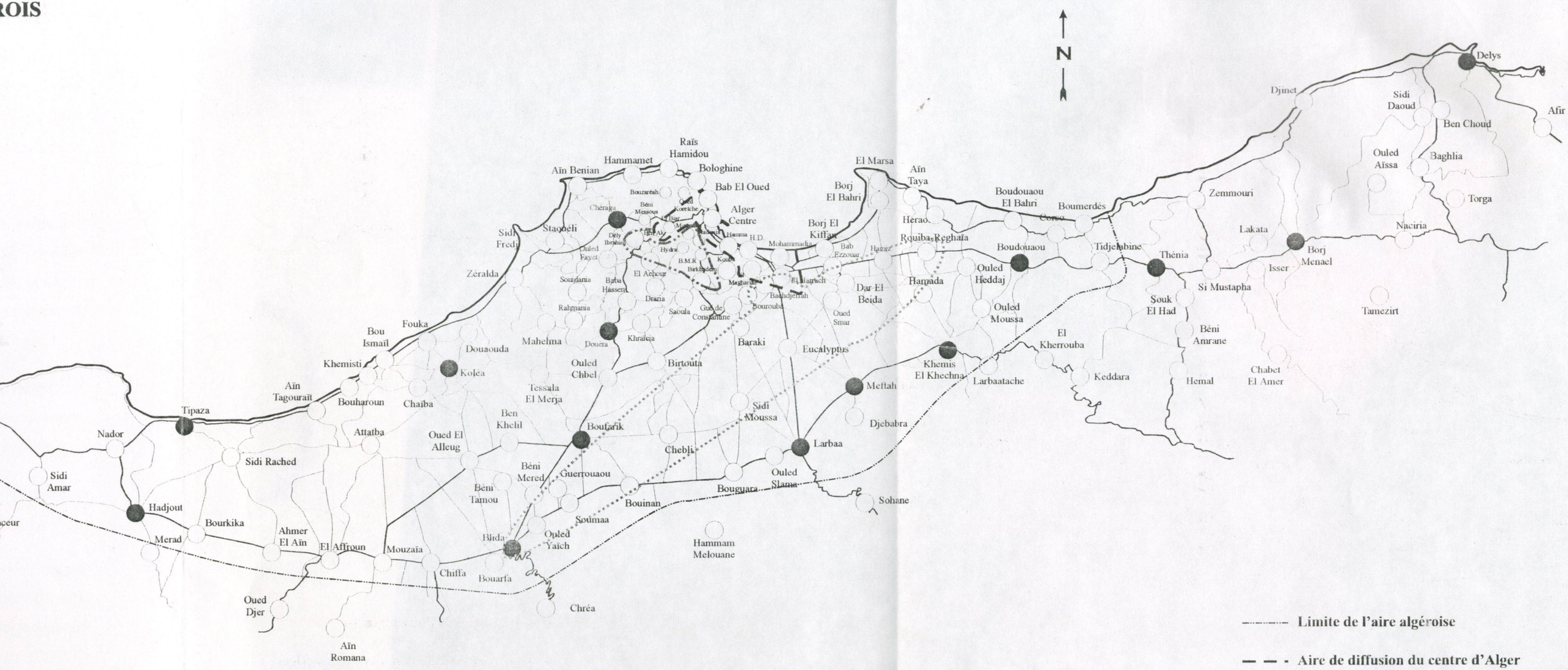

Limite de l'aire algéroise

Aire de diffusion du centre d'Alger

Zones des centres d'appui quaternaires

Aire de diffusion technopolitaine (Recherche + industrie de pointe)

Pôle de diffusion régionale

Conclusion Generale :

Ce travail de recherche se termine par un certain nombre de constats et un certain nombre de questions.

En premier lieu, nous pouvons constater qu'au sujet de la région algéroise, la notion de délimitation est une notion qui revêt plusieurs réalités en même temps. En effet, le cadre de la région urbaine n'est jamais basé sur un seul et unique critère de délimitation, mais il se trouve être la synthèse d'une série d'éléments contextuels : le site naturel support, l'histoire et ses marques, les limites administratives et mentales, les critères socio-économiques divers. Tous ces critères nous délimitent certes des espaces un peu différents, mais en finalité, toutes ces limites correspondent à un espace commun à ces critères et qui peut être aisément identifiable.

Concernant la notion de centralité, nous pouvons constater que même les systèmes urbains qui paraissent, comme la région algéroise, évoluer de manière spontanée et anarchique, disposent de modalités de croissance propres, et qui peuvent, dans le cas de beaucoup de grandes villes qui n'ont pas de structure et d'instrument de contrôle de croissance, se limiter à des processus de spéculation foncière sauvage.

En second lieu, il est utile de relever le questionnement issu de ce travail, car il est admis par certains chercheurs que la qualité d'un travail de recherche se trouve plus dans les voies et les questions qu'il ouvre que dans les solutions qu'il apporte.

Ce travail sera donc finalisé par une série de questions, qui seront peut-être l'amorce de nouvelles recherches.

Notre première interrogation concerne l'aspect transversal des territoires urbains d'aujourd'hui. Vu la transnationalisation croissante des villes, se peut-il que la notion de région urbaine hiérarchisée devienne ou soit déjà obsolète, car le système urbain régional fonctionne de plus en plus en relation avec des espaces d'échelle nationale et internationale. Se pourrait-il que certaines villes aient plus de relations avec d'autres régions du monde plutôt qu'avec les centres urbains de leur propre région ? Dans ce cas comment peut-on les étudier.

Notre seconde interrogation concerne l'échelle de la région urbaine. Se pourrait-il que cette échelle soit insuffisante pour appréhender la croissance des villes dans leur milieu, et qu'il faille passer à des échelles d'ordre national ? Serait-il juste de dire que dans le cas de ce travail, un affinement du cadre de délimitation de la région algéroise gagnerait à être affiné par une étude des différentes régions urbaines du pays et de leurs délimitations au niveau national d'abord.

Enfin, et comme dernière interrogation, relative aux régions polarisées : peut-on encore aujourd'hui étudier la charpente de centralité d'une région sans se baser uniquement sur des aspects d'ordre économique et politique ? Il est flagrant de dénoter la prédominance de l'économie dans toutes les études récentes d'urbanisme. Cela veut-il dire que le monde de demain ne sera qu'économique ?

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages :

- Abou Obeïd Al Bakri: "Description de l'Afrique septentrionale", traduit par Gukin de Slane, Ed revue et corrigée, Paris, 1965.
- Actes du colloque : « Métropoles et aménagement du territoire », Ed IAURIF, Paris, 1993.
- ALLEN (P. M.) et SANGLIER (M.) : « Urban evolution, self organization and decision making », in « Environmental Planning », n°13, 1981.
- ANDREFF (W.) : « L'internationalisation économique du sport », Ed Dalloz, Paris, 1989.
- BADDELEY (A.) : « La mémoire humaine, théorie et pratique », Ed Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993.
- BAILLY (A. S.) : « L'organisation urbaine, théories et modèles », Ed Centre de Recherche en Urbanisme, Paris.
- BAILLY (A.) et HURIOT (J. M.) : « Villes et croissance », Ed Anthropos, Paris, 1999.
- BENATIA (F.) : « Appropriation de l'espace à Alger après 1962 », Ed SNED, Alger, 1978.
- BENATIA (F.) : « Alger, agrégat ou cité : l'intégration citadine de 1919 à 1979 », Ed SNED, Alger.
- BLANQUART (P.) : « Une histoire des villes », Ed La Découverte, Paris, 1997.
- BONNAFOUS (A.) : « A quoi reconnaît-on une ville internationale, tentative de réponse par consultation d'experts », Ed LET, Paris, 1991.
- BOUCHENAKI (M.): "Cités antiques d'Algérie", Collection 'Arts et Culture', Ed Ministère de l'information et de la culture, Alger, 1978.
- CARRIERE et PINCHEMEL : « Le fait urbain en France », Ed Colin, Paris, 1963.
- CASTELLS (M.): "Sociologie de l'espace industriel", Ed Anthropos, Paris.

- CHALINE (C.) : « La dynamique urbaine », Ed PUF, Paris, 1980.

- CHRISTALLER (W.) : « Rapports fonctionnels entre les agglomérations urbaines et les campagnes », in « Comptes rendus du congrès international d'Amsterdam », Amsterdam, 1938.

- COTE (M.) : « L'espace algérien, les prémices d'un aménagement », Ed OPU, Amman, 1983.

- COTE (M.) : « L'Algérie ou l'espace retourné », Ed Media Plus Algérie, Constantine, 1993.

- CRESTI (F.) : « Contribution à l'histoire d'Alger », Ed Centro analisi sociale progetti, Rome, 1993 .

- DELUZ (J. J.) : « L'urbanisme et l'architecture d'Alger, perçu critique », Ed Pierre Mardaga / O.P.U, Alger, 1988.

- DENIEE (B.), « Précis historique et administratif de la campagne d'Afrique », Paris, 1830.

- DUPUY (G.) : « Système, réseaux et territoires, Principes de réseautique territoriale », Ed Presses de l'ENPC, Paris, 1985.

- DUPUY (G.) : « Réseaux territoriaux », Ed Paradigme, Caen, 1988.

- FISHER (A.) : « La dynamique spatiale de l'économie contemporaine », Ed de l'Espace Européen, Paris, 1990.

- FORRESTER (J. W.) : « Dynamique urbaine », Ed Economica, Paris, 1979.

- FRANC (J.) : « La colonisation de la Mitidja », Ed Librairie ancienne Honoré Champion, Paris, 1930.

- GIRARD (C.) : « Architecture et concepts nomades », Ed Mardaga, Paris,.1986.

- Gouvernorat du Grand Alger (G.G.A) : « Alger, capitale du 21ème siècle : Le Grand Projet Urbain », Ed Urbanis / Maya Com, Alger, 1997.

- GRANT (M.): "Le forum romain", Ed Hachette, Paris, 1970.

HADJIEJ (A.) : « Le grand Alger », Ed OPU, Alger, 1994.

- Ibn Hawqual : « Configuration de la terre », trad. Wiet et Kramers, Beyrouth.

- Ibn Khaldoun : « Histoire des berbères et des dynasties musulmane de l'Afrique septentrionale », traduit par Mac Gukin de Slane, Paris, 1969.

- KLEIN (H.) : « Le vieil Alger et l'occupation militaire d'Alger », in « Feuillets d'El Djazaïr », Alger, 1910.

- LACAZE (J. P.) : "Introduction à la planification urbaine", Ed Le Moniteur, Paris, 1979.

- LEPETIT (B.) et PUMAIN (D.) : « Le temps, l'espace et la matérialité des villes », Ed Anthropos, Paris, 1993.

- LESPES (R.) : « Alger, Etude de géographie et d'histoire urbaines », Ed Librairie Félix Alcan, Paris, 1930.

- LESPES (R.) : « Pour comprendre l'Algérie », Ed Imprimerie Victor Heintz, Alger, 1937.

- LEVY (A.) et SPIGAI (V.) : « Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour . de nouveaux instruments », Ed Presso le Grafiche San Felice, Milan, 1989.

- MALFROY (S.) : « L'approche morphologique de la ville et du territoire », AGDS, Zurich, 1986.

- MC LOUGHLIN (J. B.) : « Planification urbaine et régionale », Ed Dunod, Paris, 1972.

- PANERAI (P.), CASTEX (J.) et DEPAULE (J. C.) : « Formes urbaines : de l'îlot à la barre », Ed Dunod, Paris, 1977.

- PELLETIER (J.) et DELFANTE (C.) : « Villes et urbanisme dans le monde », Ed Colin, Paris, 1997.

- PONSARD (C.) : « Histoire des théories économiques spatiales », Ed Colin, Paris, 1958.

- Prigogine (I.) et STENGERS (I.) : « La nouvelle alliance: métamorphose de la science », Ed Gallimard, Paris, 1979.

- Prigogine (I.) et STENGERS (I.) : « Entre le temps et l'éternité? », Ed Fayard, Paris, 1988.

- PROST (M. A.) : « La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités de commerce et de service », Ed Gauthier, 1963.

- PUMAIN (D.) et ST JULIEN (T.) : « Les dimensions du changement urbain », Ed CNRS, Paris, 1978.

- PUMAIN (D.) : « La dynamique des villes », Ed Economica, Paris, 1982.

- PUMAIN (D.), SANDERS (L.) et ST JULIEN (T.) : « Villes et auto organisation », Ed Economica, Paris, 1989.

- PUMAIN (D.) : « Villes, métropoles, régions urbaines… Un essai de clarification des concepts », in « Métropoles et aménagement du territoire, actes du colloque », Ed IAURIF, Paris, 1993.

- QUATREMERE DE QUINCY : « Dictionnaire historique de l'architecture », Paris, 1832.

- REYNAUD (J.) : « Villes », in « Encyclopédie Nouvelle », Ed Gosselin, Paris, 1841.

- ROSSI (A.) : « L'architecture de la ville », Ed de l'Equerre, Paris, 1981.

- SCHULZ (C. N.) : « Genius Locci : paysage, ambiance et architecture », Ed Mardaga, Paris, 1979.

- SCHULZ (C. N.) : « L'art du lieu », Ed Le Moniteur, Paris, 1997.

- SOLDATOS : « Les nouvelles villes internationales : profil et planification stratégique », Ed Serdeco, Paris, 1991.

- THIREAU (V.) : « Les nouvelles dynamiques spatiales », Ed L'Harmattan, ,Paris, 1993.

- VELTZ (P.) : « Métropolisation et dynamiques d'organisation des firmes", in "Métropoles et aménagement du territoire, actes du colloque », Ed IAURIF, Paris, 1993.

Revues :

- Berbrugger: "La nécessité de coloniser le cap Matifou", brochure, 1845.
- CHABOT (G.) : « Les zones d'influence d'une ville », in « Comptes rendus du congrés international de géographie », Paris, 1931.
- Changement d'échelle, changement d'image », in revue « Urbanisme », n°263, Mai-Juin 1993.
- DEVOULX (A.) : « Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni Maz'renna) et turque (El Djezaïr) », in « Revue Africaine », XIX.
- GIRAUD : « L'attraction commerciale et la loi de Reilly », in « Cahiers de l'ISEA », série L, n°7.
- HAUTREUX (J.) : « Les principales villes attractives et leur ressort d'influence », in revue Urbanisme, n°78, 1963.
- LE GLAY (M.) : "A la recherche d'Ikosium", in Antiquités Africaines, tII, 1978.
- LE GUEN (M.) : « La structure de la population active des agglomérations françaises de plus de 20.000 habitants. Méthode d'étude. Résultats », in « Annales de géographie », n°374, Paris, 1960.
- PERROUX (F.) : « La firme motrice dans une région, et la région motrice », in « Les cahiers de l'ISEA », série AD, n°1, 1961.
- PIATIER (A.) : « L'attraction commerciale des villes, une nouvelle méthode de mesure », in « Revue juridique et économique du Sud.
- PROST (M. A.) : « Le rayonnement commercial des pôles satellites du département du Rhône », in « Les cahiers de l'ISEA », série L, n°7.
- PUMAIN (D.) : « La dynamique des systèmes de villes », in « Le courrier du CNRS », n°81, 1994.
- ROSENFELD (F.) : « Les firmes motrices et la comptabilité régionale », in « Les cahiers de l'ISEA », série L, n°11, 1962.

Documents administratifs divers :

- Agence Nationale d'Aménagement du Territoire : « S.N.A.T », A.N.A.T, Alger.
- Agence Nationale d'Aménagement du Territoire : « S.R.A.T Nord-Centre », A.N.A.T, Alger, 1989.
- Agence Nationale d'Aménagement du Territoire : « P.A.W de Blida», A.N.A.T, Alger.
- Agence Nationale d'Aménagement du Territoire : « P.A.W de Tipaza», A.N.A.T, Alger.
- Agence Nationale d'Aménagement du Territoire : « P.A.W de Blida», A.N.A.T, Alger.
- C.N.E.S, Commission de l'aménagement du territoire et de l'environnement: "Rapport général sur les villes nouvelles", octobre 1995.
- Décret présidentiel n°97-292 du 02 août 1997 fixant l'organisation administrative du Gouvernorat du Grand Alger.
- Direction des statistiques régionales et de la cartographie, ONS : « Evolution de la population et des limites communales », ONS, Alger, 1991
- Office National des Statistiques : « R.G.P.H 1998 », O.N.S, Alger, 1998.
- Office National des Statistiques : « R.G.P.H 1987 », O.N.S, Alger, 1997.
- Office National des Statistiques : « Enquêtes communales des la wilaya d'Alger », O.N.S, Alger, 1995.
- Office National des Statistiques : « Enquêtes communales des la wilaya de Blida », O.N.S, Alger, 1995.
- Office National des Statistiques : « Enquêtes communales des la wilaya de Tipaza », O.N.S, Alger, 1995.
- Office National des Statistiques : « Enquêtes communales des la wilaya de Boumerdes », O.N.S, Alger, 1995.
- Ordonnance n°97-14 du 31 mai 1997 relative à l'organisation territoriale de la wilaya d'Alger.

Bibliographie de référence :

Cette bibliographie comprend les ouvrages de référence qui traitent du thème du présent mémoire. Certains ouvrages ont déjà été cités en bibliographie, et ils sont repris ici car ils constituent des fondements incontournables du thème traité.

- ALLEN, P.M. (1978) Dynamique des centres urbains. *Sciences et Techniques*, 50: 15-19.
- ALLEN, P.M. (1991) Spatial Models of Evolutionary Systems. In D. Pumain (éd.) *Spatial Analysis and Population Dynamics*. Paris, John Libbey-INED, Congresses and Colloquia, 6: 147-160.
- ALLEN, P.M. (1997) *Cities and Regions as Self-Organizing Systems: Models of Complexity*. London, Gordon and Breach.
- ALLEN, P. et SANGLIER, M. (1979) A Dynamic Model of Growth in a Central Place System. *Geographical Analysis*, 11: 256-272.
- ALLEN, P. et SANGLIER, M. (1981) Urban Evolution, Self Organisation and Decision-Making. *Environment and Planning*, 13: 168-183.
- AMSON, J.C. (1975) Catastrophe Theory: A Contribution to the Study of Urban Systems. *Environment and Planning*, 2: 175-221.
- BATTY, M. et LONGLEY, P. (1994) *Fractal Cities, A Geometry of Form and Function*. London and San Diego, Academic Press.
- BAUMONT, C. et HURIOT, J.-M. (1996) La ville et ses représentations formelles. *Penser la ville Théories et modèles* (P.-H. Derycke, J.-M. Huriot, D. Pumain, éds), Paris, Anthropos, pp. 7-51.
- BEAUCHARD, J. (2000) *La Bataille du Territoire*, édit. L'Harmattan, Paris.
- BEAUDET, G. (1997) Domaines «vides» et structuration morphologique de l'agglomération montréalaise. *Cahiers de Géographie du Québec*, 41 (112): 7-29.
- BEHAR, D. (2001) *Vers la région urbaine de Paris ?* in *Urbanisme*, n° 318, Mai-Juin 2001.
- BEHAR, D. ESTEBE, P. (2001) *L'Etat, entre territoire national et gouvernance territoriale L'Etat de la France 2001-2002*, éd. de La Découverte.

- BEHAR, D. ASCHER, F. ETCHEGOYEN, A. FRAISSE, R. (1998) *Ville et développement, le territoire en quête de sens* éd. Textuel.

- BERQUE, A. (1990) *Médiances. De milieux en paysages.* Montpellier, G.I.P. RECLUS.

- BERRY, B.J.L. (1964) Cities as Systems Within Systems of Cities. *Papers of the Regional Science Association,* 13: 147-163.

- BOCQUET-APPEL, J.P., COURGEAU, D. et PUMAIN, D., éds (1996) *Spatial Analysis of Biodemographic Data.* Paris, John Libbey-INED.

- BONNEMAISON, J. (1985) De la nature de l'espace à l'espace de la culture, images sociales et culturelles d'un espace insulaire. *L'Espace géographique,* 1: 33.

- BOUTOT, A. (1993) *L'invention des formes.* Paris, Odile Jacob.

- BURA, S., GUÉRIN-PACE, F., MATHIAN, H., PUMAIN, D. et SANDERS, L. (1996) Multi-Agent Systems and the Dynamics of a Settlement System. *Geographical Analysis*, 2: 161-178.

- CASSETTI, E. (1991) Testing Catastrophe Hypotheses. *Socio-spatial Dynamics*, 2 (2): 65-80.

- CLARKE, M. et WILSON A.G. (1983) The Dynamics of Urban Spatial Structure: Progress and Problems. *Journal of Regional Science*, 23: 1-18.

- COUCLELIS, H. (1985) Cellular Worlds: A Framework for Modelling Micro-Macro Dynamics. *Environment and Planning, A*, 17: 585-596.

- DENDRINOS, D.S. (1984) The Structural Stability of the US Regions: Evidence and Theoretical Underpinnings. *Environment and Planning, A*, 16: 1433-1443.

- DENDRINOS, D.S. et MULLALY, H. (1981) Evolutionary Patterns of Urban Populations. *Geographical Analysis*, 13: 328-344.

- DENDRINOS, D.S. et MULLALY, H. (1985) *Urban Evolution: Studies in the Mathematical Ecology of Cities*. Oxford, Oxford University Press.

- DERYCKE, P.-H., HURIOT, J.-M. et PUMAIN, D. (éds) (1996) *Penser la ville Théories et modèles.* Paris, Anthropos.

- DESMARAIS, G. (1992a) Des Prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain. *Cahiers de Géographie du Québec*, 36 (98): 251-273.

- DESMARAIS, G. (1992b) Projection ou émergence: la structuration géographique de l'établissement bororo. *Recherches Sémiotiques/Semiotic Inquiry*, 12 (1-2): 189-215.

- DESMARAIS, G. (1995a) *La Morphogenèse de Paris, des origines à la Révolution.* Paris, L'Harmattan, Sainte-Foy, CÉLAT.

- DESMARAIS, G. (1995b) The Sacred place: a morphodynamic hypothesis for the foundation of human settlement. *Nordic Magazine of Architectural Research*, 4: 39-50.

- DESMARAIS, G. (1998) *Dynamique du Sens, autour des thèses sémiotiques de Jean Petitot.* Québec, Septentrion.

- DESMARAIS, G. et RITCHOT, G. (1997) La dimension morphodynamique des grands établissements humains: l'exemple de Montréal. *Visio*, 2 (2): 43-57.

- DUMÉZIL, G. (1968) *Mythe et Épopée.* Tome 1, Paris, Gallimard.

- FIK, T.J. et MULLIGAN, G.F. (1990) Spatial Flows and Competing Central Places: Towards a General Theory of Hierarchical Interaction. *Environment and Planning A*, 22: 527-549.

- FOURNIER, R. (1990) *Le modèle CARPE.* Université de Paris X Nanterre, thèse de 3^{e}cycle en économie.

- FRANKHAUSER, P. (1994) *La fractalité des structures urbaines.* Paris, Anthropos.

- FRANKHAUSER, P. (1997) L'approche fractale: un nouvel outil de réflexion dans l'analyse spatiale des agglomérations urbaines. *Population,* 4: 1005-1040.

- HAAG, G. (1984) A Dynamic Model for the Migration of Human Populations. In D.A. Griffith et A.C. Lea (éds) *Evolving Geographical Structures*, Nato Advanced Institute Series, Den Haag, Martinus Nijhoff, pp. 24-61.

- HAAG, G. et WEIDLICH, W. (1984) A stochastic theory of interregional migration. *Geographical Analysis*, 16: 331-357.

- HAAG, G., MUNZ, M., PUMAIN, D., SANDERS, L. et SAINT-JULIEN, T. (1992) Interurban Migration and the Dynamics of a System of Cities. *Environment and Planning, A*, 24: 181-198.

- HAKEN, H. (1977) *Synergetics, an Introduction.* Berlin, Springer, 2nd ed.

- HARRIS, B. et WILSON, A.G. (1978) Equilibrium Values and Dynamics of Attractiveness Terms in Production-Constrained Spatial Interaction Models. *Environment and Planning, A*, 10: 371-88.

- HUBERT, J.P. (1993) *La discontinuité critique*. Paris, Presses de la Sorbonne.

- KREMENEC, A.J. et ESPARZA, A. (1973) Modelling Interaction in a System of Markets. *Geographical Analysis*, 4: 354-368.

- LEPETIT, B. et PUMAIN, D., éds (1993) *Temporalités urbaines*. Paris, Anthropos.

- LOWRY, I. (1964) *A Model of Metropolis.* Santa Monica, RM. 4035 RC. Rand Corporation.

- MAY, R.M. (1976) Simple Mathematical Models with Very Complicated Dynamics. *Nature*, 261: 459-467.

- MEES, A.I. (1975) The Revival of Cities in Medieval Europe. An Application of Catastrophe Theory. *Regional Science and Urban Economics*, 5: 403-425.

- PAPAGEORGIOU, G.J. (1980) On Sudden Urban Growth. *Environment and Planning, A*, 12: 1035-1050.

- PRED, A. (1977) *City Systems in Advanced Societies*. London, Hutchison.

- PRIGOGINE, I. et STENGERS, I. (1979) *La Nouvelle Alliance* . Paris, Gallimard.

- PUMAIN, D. (1991) Humeur de chaos. *L'Espace géographique*, 4: 309-310.

- PUMAIN, D. (1994) Les systèmes de villes. In A. Bailly, R. Ferras et D.Pumain (éds) *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica, pp. 439-462.

- PUMAIN, D. (1997) Pour une théorie évolutive des villes. *L'Espace géographique,* 2: 119-134.

- PUMAIN, D. et SAINT-JULIEN, T. (1979) Les transformations récentes du système urbain français. *L'Espace Géographique*, 3: 203-211.

- PUMAIN, D., SANDERS, L. et SAINT-JULIEN, T. (1989) *Villes et auto-organisation*, Paris, Economica.

- PUMAIN, D. (1993) L'espace, le temps et la matérialité des villes. *Temporalités urbaines* (B.Lepetit et D. Pumain, éds), Paris, Anthropos, pp.135-157.

- PUMAIN, D. et ROBIC, M.-C. (1996) Théoriser la ville. *Penser la ville Théories et modèles* (P.-H. Derycke, J.-M. Huriot, D. Pumain, éds), Paris, Anthropos, pp. 107-161.

- REYMOND, H. (1981) Une problématique théorique de la géographie: plaidoyer pour une chorotaxie expérimentale. In H. Isnard, J.B. Racine et H. Reymond (éds) *Problématiques de la Géographie*. Paris, Presses Universitaires de France.

- ROSSER, J.B. (1991) *From Catastrophe to Chaos: A General Theory of Economic Discontinuities*. Boston, Kluwer.

- RITCHOT, G. (1985) Prémisses d'une théorie de la forme urbaine. *Forme urbaine et pratique sociale* (G. Ritchot et C. Feltz, éds), Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Le Préambule.

- RITCHOT, G. (1991) Études de Géographie structurale. *Cahier spécial*, Québec, 15,

- RITCHOT, G., MERCIER, G. et MASCOLO, S. (1994) L'étalement urbain comme phénomène géographique. *Cahiers de Géographie du Québec*, 38 (105): 261-283.

- RITCHOT, G., MERCIER, G. et MASCOLO, S. (1993) Modèles de la dynamique urbaine: une présentation critique. *Temporalités urbaines* (B. Lepetit et D. Pumain, éds), Paris, Anthropos, pp. 3-41.

- THOM, R. (1974) *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, Christian Bourgeois,

- WEGENER, M. (1994) Operational Urban Models, State of the Art. *Journal of the American Planning Association,* 60(1), Winter.

- WEIDLICH, W. et HAAG, G. (1988) *Interregional Migration, Dynamic Theory and Comparative Analysis*. Heidelberg, Springer Verlag.

- WHITE, R.W. (1977) Dynamical Central Place Theory. *Geographical Analysis*, 9: 226-243.

- WHITE, R.W. (1978) The Simulation of Central Place Dynamics: Two Sector Systems and the Rank Size Rule. *Geographical Analysis*, 10: 201-208.

- WHITE, R.W. (1993) *Chaotic Behaviour and the Self-Organization of Urban Retail Systems.* Brussels working papers on spatial analysis, serie A, n° 3.

- WILSON, A.G. (1981) *Catastrophe Theory and Bifurcation: Application to Urban and Regional System*. London, Croom Helm.

- ZHANG, W.B. (1990) Stability Versus Instability in Urban Pattern Formation. *Socio-Spatial Dynamics*, 1: 41-56.

Table des illustrations :

Cartes :

Carte N°01 : Les ressorts d'attraction des grandes villes françaises.

Carte N°02 : Attraction du département du Rhône déterminée d'après les communications téléphoniques décomptées le 6 novembre 1953.

Carte N°03 : Principes de découpage de l'Algérie en sous-espaces.

Carte N°04 : Unités morpho - structurelles de l'Algérie du Nord.

Carte N°05 : Morphologie de l'algérois.

Carte N°06 : Aspects morphologiques de l'Algérois.

Carte N°07 : Le territoire algérois à l'époque romaine.

Carte N°08 : Alger a l'époque Romaine.

Carte N°09 : La ville Berbère : Djazair Benu Mezghena.

Carte N°10 : Assiette territoriales et routes mercantiles transsahariennes .

Carte N°11 : L'empire Ottoman.

Carte N°12 : La ville à l'époque de la régence ottomane.

Carte N°13 : Tracé des aqueducs a l'époque ottomane.

Carte N°14 : Du peuplement berbères aux royaumes du moyen-âge.

Carte N°15 : L'algérois à l'aube de la colonisation.

Carte N°16 : Le retournement du territoire.

Carte N°17 : Alger au début de la colonisation.

Carte N°18 : Rectification des rues Bab-El-Oued, Bab-Azzoun et de la Marine, 1832.

Carte N°19 : Le réseau routier en 1868.

Carte N°20 : Réseau de circulation d'Alger en 1924.

Carte N°21 : Alger en 1896.

Carte N°22 : La région algéroise en 1930.

Carte N°23 : Alger et sa région durant la guerre de libération nationale

Carte N°24 : Gura : Zoning.

Carte N°25 : Gura : Réseau routier et organisation urbaine.

Carte N°26 : Plan de Constantine, 1960.

Carte N°27 : Schématisation du réseau colonial.

Carte N°28 : Comedor : région d'Alger à l'horizon 2000.

Carte N°29 : Variantes d'extension du CNERU : préférence Ouest.

Carte N°30 : Transformation des périmètres d'Alger.

Carte N°31 : Le Grand Alger : Evolution du découpage colonial.

Carte N°32 : Evolution de découpage des wilayate d'Alger, Blida, Tipaza et Boumerdes.

Carte N°33 : Représentation collective de l'Algérois.

Carte N°34 : Carte de synthèse.

Carte N°35 : Le secteur artisanal.

Carte N°36 : Le secteur industriel.

Carte N°37 : Le secteur des services.

Carte N°38 : Les activités du secteur sanitaire.

Carte N°39 : Les activités du secteur sportif.

Carte N°40 : Les activités du secteur socio-culturel.

Carte N°41 : Les activités du secteur de l'éducation.

Carte N°42 : Les activités socio-économiques.

Carte N°43 : Réseau de communication algérois.

Carte N°44 : Valorisation des aptitudes de l'Algérois.

Tableaux :

Tableau N°01 : Répartition des activités artisanales.

Tableau N°02 : Profil minimum d'activités dans le secteur artisanal.

Tableau N°03 : : Profil moyen d'activités dans le secteur artisanal.

Tableau N°04 : Répartition des activités industrielles.

Tableau N°05 : Profil minimum d'activités dans le secteur industriel.

Tableau N°06 : Profil moyen d'activités dans le secteur industriel.

Tableau N°07 : Répartition des activités dans le secteur des services.

Tableau N°08 : : Profil minimum d'activités dans le secteur des services.

Tableau N°09 : Profil moyen d'activités dans le secteur des services.

Tableau N°10 : Répartition des activités dans le secteur sanitaire.

Tableau N°11 : Profil minimum d'activités dans le secteur sanitaire.

Tableau N°12 : Profil moyen d'activités dans le secteur sanitaire.

Tableau N°13 : Répartition des activités du secteur sportif.

Tableau N°14 : Profil minimum d'activités dans le secteur sportif.

Tableau N°15 : Profil moyen d'activités dans le secteur sportif.

Tableau N°16 : Répartition des activités du secteur socio culturel.

Tableau N°17 : Profil minimum d'activités dans le secteur socio-culturel.

Tableau N°18 : Profil moyen d'activités dans le secteur socio-culturel.

Tableau N°19 : Répartition des activités du secteur de l'éducation.

Tableau N°20 : Profil minimum d'activités dans le secteur éducatif.

Tableau N°21 : Profil moyen d'activités dans le secteur éducatif.

Tableau N°22 : Modes de transports et places offertes.

Graphiques :

Graphique N°01 : Loi rang / taille : les villes rangées selon leur population totale.

Graphique N°02 : Classes d'agglomérations urbaines en 1998.

Graphique N°03 : Développement des classes de villes dans le temps.

Graphique N°04 : Loi rang/taille et région algéroise.

Graphique N°05 : Répartition de la population selon les tranches d'âge.

Graphique N°06 : Poids des activités dans le secteur artisanal.

Graphique N°07 : Distribution des activités du secteur artisanal par centre.

Graphique N°08 : Distribution des activités dans le secteur industriel.

Graphique N°09 : Distribution des activités du secteur industriel par centre.

Graphique N°10 : Distribution des activités du secteur des services par centre.

Graphique N°11 : Distribution des activités dans le secteur des services.

Graphique N°12 : Distribution des activités du secteur sanitaire par centre.

Graphique N°13 : Distribution des activités dans le secteur sanitaire.

Graphique N°14 : Distribution des activités du secteur sportif par centre.

Graphique N°15 : Distribution des activités dans le secteur sportif.

Graphique N°16 : Distribution des activités du secteur socio-culturel par centre.

Graphique N°17 : Distribution des activités dans le secteur socio-culturel.

Graphique N°18 : Distribution des activités du secteur éducatif par centre.

Graphique N°19 : Distribution des activités dans le secteur éducatif.

Graphique N°20 : Poids des nœuds de communication.

Figures :

Figure N°01 : Le système des places centrales de Christaller d'après le principe du marché.

Figure N°02 : Les aires d'influence complémentaires dans le système des places centrales.

Figure N°03 : Deux cas particuliers des systèmes de réseaux d'aires de marché de Lösch.

Figure N°04 : Image théorique d'un paysage économique.

Figure N°05 : Le Rempart et la Porte Bab-El-Oued.

Figure N°06 : Le Rempart et la Porte Bab-Azzoun.

Figure N°07 : La Djenina.

Figure N°08 : La Pêcherie.

Figure N°09 : Alger en 1860.

Figure N°10 : Proposition pour Alger.